



INSTITUT DE FORMATION EN ERGOTHERAPIE

- Toulouse -



MEMOIRE DE FIN D'ETUDES D'ERGOTHERAPIE

« L'accès aux soins d'ergothérapie en zone rurale française à destination des personnes âgées vivant à domicile : le rôle de l'ergothérapeute au sein d'équipe mobile de gériatrie et dans la mise en place de télé-ergothérapie pour favoriser le maintien à domicile »

Mémoire d'initiation à la recherche réalisé dans le cadre de l'obtention de l'UE 6.5 (S6) en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat d'Ergothérapeute

<u>Directeur mémoire</u>: Frédéric ANDRE

Julie MOUYSSAC Mai 2023

Promotion 2020 – 2023

Engagement et autorisation

Je soussignée Julie MOUYSSAC, étudiante en troisième année, à l'Institut de Formation en

ergothérapie de Toulouse, m'engage sur l'honneur à mener ce travail en respectant les règles

éthiques de la recherche, professionnelles et du respect de droit d'auteur ainsi que celles rela-

tives au plagiat.

L'auteur de ce mémoire autorise l'Institut de Formation en Ergothérapie de Toulouse à diffuser,

à des fins non lucratives, une copie de son mémoire.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété

intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire. Notamment la reproduction ou la pu-

blication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire requiert son autorisation.

Fait à Toulouse.

Le: 09 mai 2023

Signature de la candidate :

Hopse

Note au lecteur

Ce travail est réalisé conformément à l'Arrêté du 5 juillet 2010 relatif au Diplôme d'État d'Ergothérapeute :

NOR : SASH1017858A, dans le cadre de l'UE 6.5 : « Évaluation de la pratique professionnelle et recherche »

Et la Loi du 5 mars 2012 relative aux recherches impliquant la personne humaine dite « loi JARDE ».

Il s'agit d'un mémoire d'initiation à la recherche écrit et suivi d'une argumentation orale.

Extrait du guide méthodologique : « Le mémoire d'initiation à la recherche offre la possibilité à l'étudiant d'approfondir des aspects de la pratique professionnelle. Il permet l'acquisition de méthodes de recherches, d'enrichissements de connaissances et de pratiques en ergothérapie.

Il inscrit l'étudiant dans une dynamique professionnelle qui tend à développer le savoir agir, vouloir agir et pouvoir agir de l'étudiant (Le Boterf, 2001), ainsi que sa capacité d'analyse réflexive sur la pratique professionnelle. Il favorise l'esprit critique et l'acquisition d'une méthodologie conforme à la recherche académique, ce qui facilite l'accès à un parcours universitaire »

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes ayant participé à la création de ce mémoire pour leur temps précieux et pour leur accompagnement sans failles.

Tout d'abord, je tiens à remercier mon directeur de mémoire Frédéric ANDRE pour ses conseils avisés et formateurs. Je lui en suis très reconnaissante.

Je remercie également toute l'équipe pédagogique de l'IFE de Toulouse qui m'a permis de découvrir un métier fantastique et profondément humain. Je me permets de remercier tout particulièrement Clémence CHASSAN-MENON pour son écoute et pour sa compréhension lors de nos entretiens semestriels.

Merci également aux quatre ergothérapeutes qui ont bien voulu participer à l'élaboration de cet écrit et qui m'ont permis de confronter mes impressions et mes recherches à des aspects pratiques de terrain.

Merci aux ergothérapeutes et aux autres professionnels qui m'ont accueilli en stage durant ces trois ans, qui m'ont encouragé, qui m'ont inculqué leurs savoirs et qui m'ont permis de me projeter dans ma future pratique professionnelle. J'espère pouvoir continuer à tisser des liens forts avec vous.

Merci à ma promotion pour ces trois années de partage, de doute mais surtout de bonheur. J'en garderai des souvenirs profondément émouvants. Merci tout particulièrement à Prunelle pour m'avoir mis du baume au cœur, et à Lysie qui avec sa joie de vivre contagieuse restera à jamais la meilleure de toutes les colocataires. Merci de m'avoir accueilli dans votre vie.

Et pour finir, merci profondément à mon entourage pour leur soutien quotidien. Plus précisément merci à ma mère, mon père, et ma grand-mère de m'avoir accompagné depuis toujours dans ma scolarité, de m'avoir permis d'expérimenter, de faire fausse route, pour pouvoir au final trouver un métier qui me fasse sourire chaque matin. Merci également à mon compagnon qui ne fait qu'un avec moi dans mes peines et dans mes joies.

----- **SOMMAIRE** -----

GLOSSAIRE

IN	TRODUCTION	1
ΑF	PPORTS THEORIQUES	2
	Accès aux soins et inégalité environnementale	
	1.1. La notion d'accès aux soins	
	1.2. L'importance de l'environnement	
	1.3. Etat des lieux démographique de l'ergothérapie	
2.	Les personnes âgées : public cible d'interventions	
	2.1. Le processus de vieillissement	
	2.2. Notion de fragilité	
	2.3. Environnement de vie des personnes âgées et intérêt du maintien à domicile	
	2.4. L'ergothérapie auprès des personnes âgées	
3.	Interventions pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées	
	3.1. Intérêts des équipes mobiles en gériatrie	
	3.2. Intérêts de la téléconsultation en ergothérapie	15
Οl	UESTION DE RECHERCHE	19
_	Problématique	
	Hypothèse de recherche	
PΕ	IASE EXPERIMENTALE	19
1.	Choix et élaboration de la méthode expérimentale	19
	Procédure de passation des entretiens	
3.	Outils d'analyse des données récoltées	21
ΑN	NALYSE DES RESULTATS OBTENUS	21
1.	Présentation des répondants	22
2.	Résultats des logiciels d'analyse de texte.	23
3.	Analyse croisée des entretiens.	23
	3.1. Vivre et se soigner en zone rurale	23

	3.2. Vieillir chez soi.	25
	3.3. Interventions ergothérapiques auprès des aînés domiciliés en ruralité	27
DI	SCUSSION	31
1.	Comparaison de la pratique et de la théorie	32
	1.1. L'accessibilité aux soins en zone rurale	32
	1.2. Le vieillissement et le maintien au domicile	32
	1.3. Les interventions ergothérapiques	33
2.	Validation des hypothèses	36
3.	Apports personnels et professionnels	37
4.	Limites et biais rencontrés durant l'étude	37
5.	Ouverture – Autres interventions favorisant l'accès aux soins d'ergothérapie	38
CO	ONCLUSION	39
RF	EFERENCES	40

ANNEXES

----- GLOSSAIRE -----

ADERE : Association pour le Développement, l'Enseignement et la Recherche en Ergothérapie

ADL: Activities of Daily Living

AFEG: Association Française des Ergothérapeutes en Gériatrie

ANFE: Association Nationale Française des Ergothérapeutes

AOTA: American Occupational Therapy Association

APA: Allocation Personnalisée d'Autonomie

APL: Accessibilité Potentielle Localisée

ARS: Agence Régionale de Santé

ASALEE: Action de SAnté Libérale En Equipe

ASG: Assistant de Soins en Gérontologie

CICAT: Centre d'Information et de Conseil sur les Aides Techniques

CLIC: Centre Local d'Informations et de Coordination

CMS: Centres Médico-Sociaux

CO-OP: Cognitive Orientation to daily Occupational Performance

COTID: Community Occupational Therapy In Dementia

CSIRMT: Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-technique

DAC: Dispositif d'Appui à la Coordination

DGOS: Direction Générale de l'Offre de Soins

DMLA: Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age

DU: Diplôme Universitaire

DUERP: Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

EHPAD: Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

EM: Equipe Mobile

EMG: Equipe Mobile de Gériatrie

EQLAAT: Equipe Locale d'Accompagnement sur les Aides Techniques

EQUILIBRE: EQUIpes Infirmières LIBres Responsables et Solidaires

ESA: Equipe Spécialisée Alzheimer

GIR: Groupe Iso Ressources

HAD: Hospitalisation A Domicile

HAS: Haute Autorité de Santé

IADL: Instrumental Activities of Daily Living

IDEC: Infirmier Diplômé D'Etat Coordinateur

IFE: Institut de Formation en Ergothérapie

MAIA: Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aides et des soins dans le champ

de l'Autonomie

MAS: Maison d'Accueil Spécialisée

MCRO: Mesure Canadienne du Rendement Occupationnel

MDPH: Maison Départementale des Personnes Handicapées

MMSE: Mini-Mental State Examination

MOH: Modèle de l'Occupation Humaine

MSA: Mutualité Sociale Agricole

MSP: Maison de Santé Pluriprofessionnelle

OEQ: Ordre des Ergothérapeutes du Québec

OMS: Organisation Mondiale de la Santé

OTIPM: Occupationel Therapy Intervention Process Model

PCPE: Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées

PEOP: Personne Environnement Occupation Performance

PRAP: Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

RAD: Retour A Domicile

RAI: Resident Assessment Instrument

SAMSAH: Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

SFSD : Société Française de Santé Digitale

SLA: Sclérose Latérale Amyotrophique

SOLIHA: SOLIdaire pour l'HAbitat

SSIAD: Services de Soins Infirmiers A Domicile

SSR: Soins de Suite et Réadaptation

SYNFEL: SYNdicat Français des Ergothérapeutes Libéraux

UEG: Unité d'Evaluation Gérontologique

USLD: Unités de Soins de Longue Durée

VAD: Visite A Domicile

WFOT: World Federation of Occupational Therapists

----- INTRODUCTION -----

Au sein de nos sociétés actuelles, la santé est un droit fondamental pour tout individu. En France, les politiques de santé régissent le domaine sanitaire et prônent le développement d'un accès aux soins partagé et équitable pour toute la population. Pour résumer, « l'accès aux soins peut être défini comme la capacité des personnes à recevoir des soins quand ils sont nécessaires et au bon endroit » (HAS, 2014). Toutefois, en réalité il existe de nombreuses problématiques qui rendent impossible un accès aux soins efficace.

Nous ne nous en rendons pas forcément compte mais ceci nous impacte au quotidien. Personnellement j'ai toujours été confrontée à cette chimère. En effet, je suis née dans le département rural de l'Ariège, dans une des rares maternités du département, au sein d'un hôpital éloigné du domicile familial et demandant d'avoir un véhicule personnel pour pouvoir s'y rendre faute de transport en commun. Ainsi, dès ma naissance j'ai été impactée par l'offre des soins disponible dans mon environnement proche, et de ce fait aux difficultés d'accès aux soins. Bien évidemment, j'en souffre encore aujourd'hui en tant qu'individu mais également en tant que future professionnelle de santé. En effet, j'ai souhaité effectuer la majorité des stages de mon cursus scolaire dans ce même département dans le but de connaître la prise en charge accessible sur ce territoire en ergothérapie, et par la suite pouvoir proposer une fois en poste un accompagnement plus juste pour les personnes en ayant le besoin. Durant ces stages, j'ai par exemple été confrontée à des personnes qui n'avaient pas la possibilité de se faire soigner sur place pour tous leurs maux, et qui devaient se rendre dans des grandes villes de départements voisins pour trouver une solution à leurs problématiques. Il se trouve que j'ai préférentiellement rencontré des personnes âgées durant ces temps de pratique, et j'ai pu me rendre compte qu'elles avaient souvent des difficultés à retourner et à se maintenir à leur domicile en raison du faible nombre de soignants pouvant les y prendre en charge. Or, en ergothérapie nous devons tenir compte de cette observation pour planifier nos accompagnements futurs, du fait d'une augmentation constante du public des personnes âgées en France (cette part représentait 13.4 millions d'individus en 2019 selon l'INSEE).

Le but de ce mémoire est donc de pouvoir proposer des pistes d'amélioration pour favoriser l'accès en ergothérapie auprès des personnes âgées vivant au domicile en ruralité. Plus précisément pour ce travail nous avons décidé de nous pencher sur les interventions suivantes : les équipes mobiles de gériatrie et la télé-ergothérapie.

Pour mener ce projet, nous avons organisé cet écrit selon une trame bien précise. Tout d'abord dans une partie théorique, nous aborderons l'importance de l'accès aux soins en zone rurale, puis nous analyserons les caractéristiques nécessaires à un maintien à domicile réussi

chez une personne âgée, et pour finir nous décrypterons l'impact des interventions des équipes mobiles de gériatrie et de la télé-ergothérapie dans la prise en charge ergothérapique. Cette partie théorique réalisée, nous pourrons en faire émerger une question de recherche et des hypothèses. Afin de répondre à ces interrogations nous décrirons notre démarche dans une partie méthodologique, une partie analyse des résultats et une partie discussion. Pour finaliser ce travail, une conclusion permettra de répondre officiellement à nos interrogations.

----- APPORTS THEORIQUES -----

1. Accès aux soins et inégalité environnementale

1.1. La notion d'accès aux soins

1.1.1. Définition de l'accès aux soins

Le concept de santé a traversé les époques et a évolué au regard des contraintes et des avancées de chaque ère. Depuis la seconde guerre mondiale, c'est la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui prédomine internationalement. En effet, dans sa constitution datant de 1946, la santé y est définie comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » (OMS, 1985). De ce fait, la notion de santé renvoie à la fois à une question individuelle, mais également à une prise en charge collective, via notamment des lois encadrant les droits et les devoirs en matière de santé. Ainsi, toujours selon la constitution de l'OMS (1985) tout être humain quel qu'il soit a fondamentalement le droit d'être en bonne santé.

Concernant plus spécifiquement la notion d'accès au soin, elle se base sur cette citation précédente. En effet, l'accès à la santé, et de ce fait à des soins réguliers ou ponctuels, est assimilable à un droit inaliénable. Cette notion d'accessibilité à la santé est primordiale et se définit via plusieurs critères. Ainsi, « l'accès aux soins peut être défini comme la capacité des personnes à recevoir des soins quand ils sont nécessaires et au bon endroit » selon la Haute Autorité de Santé (HAS, 2014). L'OMS (2022b) complète les caractéristiques en précisant que « le droit à la santé comprend l'accès, en temps utile, à des soins de santé acceptables, d'une qualité satisfaisante et d'un coût abordable ». Les dimensions de l'accès aux soins évoquées dans ces citations sont résumées par trois critères selon Chambaud (2018) : l'accessibilité financière, l'accessibilité physique, et l'acceptabilité.

1.1.2. Contexte mondial et français

La question de l'accessibilité aux soins est une préoccupation centrale en France mais également dans de nombreux autres pays (Chambaud, 2018) et nécessite une approche

holistique pour en comprendre toutes les caractéristiques. En effet, elle a un impact sur plusieurs niveaux (du macro au micro¹) : par exemple au niveau mondial, à l'échelle d'un rassemblement de pays comme l'Europe, au niveau d'un pays, au niveau d'un département et au niveau individuel. Il faut travailler sur chacun de ces niveaux pour favoriser l'accès aux soins.

En France, la question de l'accès aux soins fait partie du quotidien et reflète les préoccupations de la société. Ainsi, elle fait l'objet des nombreux débats car elle est présentée généralement de manière dichotomique : soit comme une prouesse reflétant l'égalité du système de santé, soit comme une action injuste qui laisse persister des trop grandes inégalités (Chambaud, 2018). Toutefois, malgré la mise en garde de cette dualité la notion d'accès au soin, si elle est réalisable, permet la mise en place de cercle vertueux. Par exemple, d'après Sounda (2018) étudiant cette notion au Gabon, le concept d'accès aux soins est une des bases permettant le progrès social, notamment car si les travailleurs sont en bonne santé ils sont plus productifs pour les entreprises. De plus, d'un point de vue sociétal, il y a un recul de la pauvreté et une amélioration de la qualité de vie.

1.2. L'importance de l'environnement

1.2.1. Les déserts médicaux et la répartition des professionnels de santé

L'environnement va de pair avec l'accessibilité des soins. En effet, d'après Vergier, Chaput et Lefebvre-Hoang (2017), les notions d'accès aux soins, de répartition territoriale des soignants et de désert médical sont fortement imbriquées, et il est parfois difficile de les définir (la première notion englobe les suivantes). De plus, ils précisent que concernant spécifiquement les déserts médicaux c'est l'expression la plus médiatisée, mais celle qui a le moins de sens. En effet pour eux, via l'utilisation du mot « désert », cela signifie qu'il y a une référence à un territoire géographiquement délimité, mais il est difficile de poser un indicateur actant à partir de quand on définit qu'un territoire est un désert médical (manque d'une profession en particulier ? difficulté d'accès des spécialistes ? éloignement des structures de soin ? trop de délai car trop de demandes ? etc.).

Toutefois, les déterminants au maintien et à l'installation des professionnels de santé sur un territoire sont variés (Ministère de la Santé et de la Prévention, 2021) : possibilité d'aides à l'installation renforçant l'attractivité des territoires, proposition d'assurance maladie, etc. Selon Hassenteufel, Schweyer, Gerlinger et Reiter (2020) la France prend à cœur les disparités liées aux déserts médicaux « with the establishment of new local actors (ARS and territorial governments) contributing to the territorialisation of primary care » (avec la mise en place de

-

¹ Macroscopique / Microscopique

nouveaux acteurs locaux (ARS et collectivités territoriales) contribuant à la territorialisation des soins primaires [Traduction de l'auteur]). Les Agence Régionale de Santé (ARS) ont un rôle majeur car ce sont elles qui découpent la France en « territoire de vie-santé », puis utilisent l'indicateur APL (Accessibilité Potentielle Localisée) afin de déterminer les zones sous-denses en professionnels de santé afin de débloquer des plans d'aides spécifiques (Ministère de la Santé et de la Prévention, 2021).

1.2.2. Définition de la ruralité

La ruralité est également une notion en constante évolution. Jusqu'en 2020, selon D'Alessandro et ses collaborateurs (2021), les zones rurales sont catégorisées comme étant des espaces de faible densité, mais également « comme l'ensemble des communes n'appartenant pas à une unité urbaine qui est caractérisée par le regroupement de plus de 2 000 habitants dans un espace présentant une certaine continuité du bâti ». Toutefois, cette définition ne met pas assez l'accent sur la fonctionnalité de ces zones car, par exemple, elle ne tient pas compte de si cette zone est soumise à un pôle d'emploi important. Ainsi, en prenant en compte ce dernier paramètre il apparaît qu'il existe en réalité quatre types de territoires ruraux (en fonction du degré de densité de la commune et du degré d'influence d'un pôle) qui représentent « 88 % des communes en France et 33 % de la population en 2017 ». Par ailleurs, Nelson et ses collaborateurs (2021) précisent la notion de migration qu'il peut y avoir au sein de ces quatre types de territoires. Ils précisent qu'il y a eu une baisse des populations rurales « resulting from limited job opportunities and modern conveniences in some rural communities ». L'importance des migrations vers les villes met en lumière les limites qu'il peut y avoir à vivre en ruralité. Douthit, Kiv, Dwolatzky et Biswas (2015) déplorent ainsi le fait que « the needs of rural communities must be better represented at state and national levels » et ce afin de proposer aux individus ruraux une meilleure équité dans tous les domaines.

1.2.3. L'accès aux soins dans un désert médical en zone rurale

En France, l'accès aux soins est insuffisant sur certains territoires, notamment dans les zones rurales. En effet, la prise en charge des patients est bien différente en ville et à la campagne (MSHLorraine, 2014; Kivits et Voléry, 2015). Par exemple en zone rurale les personnes sont généralement moins isolées socialement (plus grande solidarité des populations), mais plus isolées géographiquement (problème de mobilité, distance importante...), ce qui amène à de la marginalisation. Par exemple, les personnes vivant en campagne sont confrontées à des soignants ne se déplaçant plus à domicile (déplacements longs, coûteux en temps...). Les patients sont donc dans l'obligation de se déplacer par leurs propres moyens, quitte à devoir se

faire conduire ce qui cause une perte d'intimité. De plus, en ruralité l'avenir est incertain : difficultés de remplacement des professionnels, obligation de se déplacer loin pour se faire soigner, perte du lien de confiance, moins bonnes connaissance des aides potentielles...

Bien que les inégalités de santé en France ne soient pas uniquement dues aux difficultés d'accès aux soins, il est toutefois primordial d'analyser les limites des programmes proposés actuellement afin d'améliorer l'offre (Chambaud, 2018). Ainsi, selon Douthit, Kiv, Dwolatzky et Biswas (2015) il est nécessaire de mettre en place un plan réformant les services de santé en ruralité afin de « promote recruitment, training and career development of rural health care professionals, increase comprehensive health insurance coverage and engage rural residents and healthcare providers in health promotion ».

1.3. Etat des lieux démographique de l'ergothérapie

1.3.1. L'ergothérapeute : spécialiste de l'environnement

L'ergothérapie est une profession paramédicale qui vise à maintenir l'autonomie du patient dans ses occupations. Selon Monjeot (2020) « les occupations sont définies par l'American Occupational Therapy Association (AOTA) en 2014 comme étant « divers types d'activités de la vie dans lesquelles les personnes, les groupes ou les populations s'engagent. ». Toutes ses occupations sont favorisées ou limitées par les environnements dans lesquels interagit l'individu. Ainsi, pour les ergothérapeutes l'analyse de l'environnement est un point clé (Blomqvist, 2016) car l'« environment often is "the critical dimension that either supports or interferes with an individual's occupation ». En effet, l'ergothérapeute va avoir une analyse holistique de la personne en situation de handicap, ce qui inclut l'environnement (matériel, social, culturel, humain...) dans lequel elle évolue (Monjeot, 2020). Pour bien mener cet accompagnement (Morel-Bracq, 2017) les ergothérapeutes s'appuient sur plusieurs modèles généraux en ergothérapie comme le PEOP (Personne Environnement Occupation Performance), ou encore le MOH (Modèle de l'Occupation Humaine). Tous ces modèles prennent en compte l'analyse de l'environnement du sujet : par exemple pour le PEOP il « est vu comme une collection de déterminants de la performance occupationnelle et est toujours considéré comme extérieur à la personne et à l'occupation » et pour le MOH il « offre à la personne des opportunités, des ressources ainsi que des demandes, des exigences et des contraintes, qui influencent sa participation ».

1.3.2. Etat des lieux en France

A l'heure actuelle, le nombre d'ergothérapeute ne cesse de croître en France. En effet, en 2014 environ 9750 personnes étaient recensées contre 14548 professionnels en 2021, dont

87% sont des femmes (ANFE, 2014; ANFE, 2021). C'est donc une jeune profession paramédicale en plein essor. Ceci s'explique notamment par le fait que le déploiement de ce métier dans les champs sanitaire et médico-social est souhaité par les nouvelles politiques en matière de santé (Ministère de la Santé et des Sports, 2008). Toutefois, le déploiement des ergothérapeutes sur le territoire reste minime par rapport aux autres professions paramédicales. En effet, en 2013 la densité d'infirmiers pour 100000 habitants était de 914, contre 119 pour les masseurs-kinésithérapeutes et encore bien derrière les ergothérapeutes avec seulement une densité de 13 (ANFE, 2017). De plus, leur répartition est inégale sur le territoire français. En 2015, par exemple, le nombre d'ergothérapeutes moyen était de 396 par région, mais 10 régions seulement correspondent au 2/3 des effectifs actifs, et il peut également y avoir d'importantes disparités entre les départements d'une région (ANFE, 2014). L'offre de soins de ces professionnels n'est donc pas accessible équitablement pour tous les potentiels bénéficiaires.

1.3.3. La pratique de l'ergothérapie en milieu rural

D'après Roots, Brown, Bainbridge et Li (2014) « while geography is only one of many factors that contribute to health inequities, access to healthcare services has been cited as disproportionalety poorer for rural residents » (bien que la géographie ne soit qu'un des nombreux facteurs qui contribuent aux inégalités en matière de santé, l'accès aux services de soins de santé a été cité comme étant disproportionnellement plus faible pour les résidents ruraux [Traduction de l'auteur]). L'accès aux soins d'ergothérapie n'échappe pas à cette analyse, et il faut se demander comment les ergothérapeutes ruraux ont adaptés leur pratique à ce milieu.

Ainsi, d'après Sisson (2012) les ergothérapeutes travaillant en zone rurale et éloignée des commodités doivent être capables de proposer une gamme de services plus variée à leurs nombreux patients. En effet, les thérapeutes travaillant en ruralité doivent faire preuve d'adaptation et développer des compétences dans un plus grand nombre de domaines (Pidgeon, 2015). Ainsi d'après Matichuk, Boniface et Smith (2016) la pratique rurale offre de nombreux défis et avantages : difficulté de comprendre tous les déterminants de la santé (rôle stimulant de généraliste au sein d'équipes interdisciplinaires) / ressources limitées (peu de prestataires en aides techniques, de spécialistes et d'équipes mobiles) / difficulté d'attractivité des régions rurales pour maintenir les postes (intérêt proposer des stages en ruralité aux étudiants pour renouveler les postes) / etc. Pidgeon (2015) précise également que « therapists also reported the increased use of technology to supplement and support remote practice », comme par exemple des téléconsultations à distance.

De plus, d'après McAuliffe et Barnett (2009) pour augmenter le nombre d'ergothérapeutes en ruralité des stratégies sont faites dès la formation via « favoured university

enrolment of rural students, scholarships, financial incentives to undertake rural placement, community involvement, recruitment of overseas health professionals, rural bursaries, rural student clubs, and an expansion of the undergraduate rural health curriculum » (l'inscription privilégiée d'étudiants ruraux dans les universités, des bourses d'étude, des incitations financières à faire des stages en milieu rural, l'implication de la communauté, le recrutement de professionnels de la santé à l'étranger, des bourses rurales, des clubs d'étudiants ruraux et un élargissement du programme de santé rurale de premier cycle [Traduction de l'auteur]).

Tout individu a des droits sur sa santé et l'accès aux soins en fait partie. Cet accès aux soins est porté par de nombreuses lois gouvernementales, mais à ce jour il est insuffisant. L'environnement est un déterminant majeur de la vie des individus, et il faut l'analyser pour en faire émerger les limites et les facilitateurs. L'ergothérapie est une profession paramédicale avec une approche holistique qui se développe sur le territoire français, mais dont les professionnels ne sont pas équitablement répartis, ce qui entraîne des inégalités d'accès aux soins d'ergothérapie notamment en zone rurale.

2. Les personnes âgées : public cible d'interventions

2.1. Le processus de vieillissement

2.1.1. Définition du vieillissement

Le vieillissement peut être définit comme « un processus continu et progressif d'altération naturelle » (Stefanacci, 2022) et résultant « de l'accumulation d'un vaste éventail de dommages moléculaires et cellulaires au fil du temps » (OMS, 2022a). Le vieillissement n'est pas forcément pathologique en soi mais il se caractérise indéniablement par une perte progressive des capacités physique et mentale, puis une augmentation des risques de maladies amenant finalement au décès (OMS, 2022a). Ainsi, le vieillissement semble être corrélé avec l'avancée en âge, mais à partir de quand est-on âgé ? Selon l'OMS (2022a), une personne est considérée comme âgée à partir de 60 ans. Toutefois, chaque personne vieillit différemment et entretien un rapport unique avec la vieillesse. En effet, selon Stefanacci (2022) la définition du vieillissement est différente si nous la regardons au regard de l'âge chronologique (âge réel), de l'âge biologique (âge pathologique) ou de l'âge psychologique (âge ressenti). Ainsi, même si les étapes du vieillissement général sont à ce jour bien connues, chaque personne vieillit de façon unique. Une vision systémique de l'individu est donc requise. L'OMS (2022a) alerte ainsi sur l'importance de mener des actions en santé publique tenant compte de cette diversité d'expériences et de besoins. Toutefois, généralement cette population est analysée au regard de deux spécialités : la gérontologie et la gériatrie. La première a un champ d'action plus étendu et représente l'analyse globale du processus de vieillissement, alors que la seconde est une spécialité médicale portant sur la santé des personnes âgées (Stefanacci, 2022). La gérontologie est donc à prioriser pour un bon accompagnement.

2.1.2. Contexte épidémiologique

Selon INSEE (2019) 20% de la population française a plus de 65 ans, ce qui représente 13.4 millions d'individus. Cet article précise également que les femmes ont également une plus grande longévité et qu'elles représentent 57% des séniors et ce pourcentage augmente avec l'avancée en âge. Ainsi, au moins 1/5 des français doivent être accompagnés dans leur vieillissement, afin que ce dernier se déroule au mieux (prise en charge médicale plus riche, connaissance des facteurs de risque du vieillissement...). Tous ces facteurs multidimensionnels ont un impact chaque année sur l'espérance de vie à la naissance. Ainsi, en France en 2021 elle est de 79.3 ans pour les hommes et de 85.4 ans pour les femmes (INSEE, 2022). Par ailleurs, comme elle ne cesse d'augmenter cela signifie que de plus en plus d'aînés vont probablement vivre plus longtemps et donc que l'accompagnement de ces seniors va être prolongé. De plus, l'OMS (2022a) fait le constat que la proportion de personne âgée ne cesse d'augmenter au niveau français mais également mondial car une personne sur six en 2030 aura au moins 60 ans. Ainsi, selon cette organisation, tous les pays doivent dès maintenant prévoir des plans d'actions dans le secteur médico-social en tenant compte de cette modification démographique.

2.2. Notion de fragilité

2.2.1. La personne âgée fragile

L'espérance de vie augmente mais l'espérance de vie sans incapacité augmente également (INSEE, 2022). Par exemple, cette espérance pour les femmes était de 64.2 ans en 2004 et de 67 ans en 2021. La différence d'années existant entre l'espérance de vie à la naissance et celle sans incapacité montre que nous vivons plus vieux et plus longtemps en bonne santé, mais qu'à partir d'un certain temps nous avons plus de probabilité de développer des maladies. Toutefois, il est possible d'agir en amont de la cristallisation des problématiques. En effet, les professionnels doivent s'intéresser au concept de fragilité. Les définitions de ce dernier sont variées mais selon Trouvé (2009) il peut être expliqué comme étant un vieillissement transitoire entre les vieillissements usuel et pathologique. De plus, « le syndrome de fragilité est un marqueur de risque de mortalité et d'événements péjoratifs, notamment d'incapacités, de chutes, d'hospitalisation et d'entrée en institution » (HAS, 2013). Ainsi, une personne âgée fragile développera souvent des incapacités et des restrictions dans ses activités, ce qui amènera progressivement à une perte d'autonomie et à une dépendance.

2.2.2. Caractéristiques et prise en charge de la fragilité

L'évaluation gérontologique analyse et dépiste l'état de fragilité des aînés, afin de proposer une prise en charge aux sujets à risques (Trouvé, 2009). Ce dépistage doit être précoce afin d'identifier et d'agir rapidement sur les déterminants qui amènent à la mise en place d'une dépendance (HAS, 2013). Ce dépistage permet ainsi de se projeter dans l'avenir de la personne âgée et de prédire de nombreux événements défavorables (décès, chute, institutionnalisation...) pouvant survenir dans les trois prochaines années. A ce jour il n'existe pas une seule modalité de prise en charge mais il est important d'avoir une vision globale du public âgé (polymédication, polypathologie, environnement de vie inadapté, entourage défaillant...). Les professionnels travaillant auprès de cette population se doivent de tenir compte de ces multiples facteurs et d'agir en cohésion afin de proposer des prises en charge individualisées et des plans d'aides cohérents. Par exemple, (INSEE, 2019) l'équipe de soin va réaliser un groupe isoressources (GIR), ce qui va donner droit à l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et permettre une prise en charge des zones de fragilité et engendrant une dépendance évitable.

2.3. Environnement de vie des personnes âgées et intérêt du maintien à domicile2.3.1. Variété des lieux de vie

Les personnes âgées résident dans une variété de lieux de vie, et ils ont chacun leurs avantages et leurs limites au fur et à mesure de l'avancée en âge. En effet, les logements sont le reflet d'une grande diversité : de types (maison, appartement...), de localisations (ville, campagne), de constructions (maison à étage...), d'appartenance (propriétaire, locataire), de partage (vivre seul, en couple, en collectivité) et de surveillance (présence médicale ...). Ainsi, (Trouvé, 2009) en continuant à avoir une vision holistique de la situation, l'environnement de vie de la personne âgée doit être analysé afin de proposer les aides adaptées (financières, hospitalisation à domicile (HAD)...). A ce jour, (INSEE, 2019) la vie au domicile reste majoritaire chez les aînés (plus de 90% chez les deux sexes), mais plus l'âge augmente, plus les personnes vivent seules à domicile (veuvage), notamment les femmes. Avec l'avancée en âge il y a également apparition d'une perte des capacités et de l'autonomie, ce qui mène à une augmentation des admissions en institution. Ainsi, en 2015 en France, même si ce type d'hébergement est minoritaire, l'âge moyen d'entrée en institution est de 85 ans et 2 mois. Pour éviter l'institutionnalisation, il est important de modifier l'environnement pour retarder l'arrivée de la dépendance. Par exemple, selon Trouvé (2009), même si le confort au sein des habitations est une priorité actuellement, il existe encore beaucoup de logements inadaptés au processus de vieillissement (l'habitat ne suit pas les modifications des capacités). L'aménagement du domicile est donc à prioriser pour maintenir les activités des aînés. Cet aménagement peut même être facilité notamment par le fait que 59% d'entre eux sont propriétaires de leur logement (Sueur, 2015).

2.3.2. L'importance du maintien à domicile

Selon Trouvé (2009) le domicile peut être définit comme étant le lieu principal de vie d'une personne en dehors des lieux de vie médicalisés (EHPAD...). Par ailleurs, Bresson (2015) définit le maintien à domicile comme étant un ensemble d'actions visant à ce qu'une personne âgée fragile puisse continuer à se loger décemment sous son propre toit. De plus, selon cette auteure, en France l'entrée en institution est retardée et le maintien au domicile des aînés est recherché car il apporte des bénéfices humains et financiers. C'est une décision compréhensible et partagée par bon nombre d'aînés. En effet, on observe que généralement les personnes âgées souhaitent rester le plus longtemps possible dans leur domicile. Il n'est ainsi pas rare que certaines n'évoquent pas ouvertement leurs difficultés quotidiennes de peur d'aller en maison de retraite ou en EHPAD (MSHLorraine, 2014). Ainsi, le maintien à domicile est un choix qui peut être bénéfique pour la personne et son entourage mais il existe de nombreux prérequis à prendre en compte pour éviter des mises en danger et des accidents pouvant amener à des hospitalisations en urgence (adaptation du logement aux capacités de la personne âgée, localisation du logement qui amène à un arrêt des activités signifiantes et augmente le risque d'isolement...). Les aînés et leurs familles doivent ainsi être conseillés et accompagnés dans les démarches permettant un maintien à domicile sécuritaire.

2.4. L'ergothérapie auprès des personnes âgées

2.4.1. Contexte et historique

Le nombre de personnes âgées ne cesse d'augmenter au niveau mondial, et ces personnes vivent plus âgées et plus longtemps sans incapacité. En tant qu'ergothérapeute nous sommes donc amenés à prendre en charge cette part grandissante d'individus. Ainsi, selon l'Association Nationale Française des Ergothérapeutes (ANFE) en 2014 environ 82% des ergothérapeutes travaillent auprès des personnes âgées, ce qui en fait le public le plus rencontré par la profession. Toutefois, l'ergothérapie en gériatrie est une spécialité à part entière, ce qui nécessite de la part des professionnels des savoir-faire et des savoir-être propres à cette patientèle. L'ergothérapeute peut ainsi exercer ses compétences auprès des personnes âgées au sein de diverses structures plus ou moins spécialisées dans la prise en charge des aînés : Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD), HAD, Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA), Equipe Mobile de Gériatrie (EMG) EHPAD, cabinet libéral... (Villaumé, 2019)

2.4.2. Interventions auprès de cette population

Villaumé (2019) dans son ouvrage rappelle les fondements de l'ergothérapie en gériatrie, en insistant sur le fait que l'ergothérapie est une profession paramédicale qui peut intervenir avec des approches variées et complémentaires, notamment à titre préventif, rééducatif, réadaptatif ou à visée de réinsertion. Par exemple, pour illustrer ces quatre concepts nous pouvons prendre l'exemple d'une personne âgée prise en charge en ergothérapie pour une prévention d'escarres, pour une rééducation de l'équilibre en utilisant des moyens de compensation comme les aides de marche, et tout cela afin qu'elle puisse au final se réinsérer dans les groupes associatifs de sa ville qui lui tienne à cœur. Au final, l'ergothérapeute s'appuie sur une vision multidimensionnelle pour prendre en charge les aînés, car il va à la fois regarder l'individu (limites, capacités, envies...), l'environnement (analyse et aménagement de ce dernier) et les activités que l'individu entreprend (celles maintenues, celles abandonnées...). Par ailleurs, selon Trouvé (2009) « les restrictions d'activités de la vie quotidienne précèdent et accompagnent la fragilité d'une personne âgée », donc le professionnel doit agir tout particulièrement sur ce dernier point auprès de ce public. Cette affirmation est confirmée par l'étude de Muldoon (2017) qui a évaluée le rôle de l'ergothérapeute dans la réduction des admissions hospitalières et le maintien à domicile des aînés en situation de fragilité, et qui conclue que « the role of the Occupational Therapist has been evaluated, demonstrating a commitment to effectively meeting the needs of older people with frailty and promoting independent living ». En somme, l'ergothérapeute dans sa pratique vise à ce que la personne âgée reste autonome et maintienne ses activités signifiantes quotidiennes en toute sécurité, et pour cela il va l'accompagner dans la restauration de ses capacités et habiletés, tout en tenant compte des maladies liées au vieillissement (AFEG, s.d.; Villaumé, 2019).

Le processus du vieillissement est d'une grande complexité, ce qui demande une approche globale de chaque situation. De plus, il y a une augmentation mondiale du nombre de personnes âgées, ce qui nécessite un rafraîchissement des programmes d'accompagnement. Le vieillissement est individuel et amène à une restriction des capacités et des activités, notamment chez les personnes les plus fragiles. Par ailleurs, la prise en charge des aînés doit tenir compte des lieux de vie de ces derniers qui favorisent ou limitent leur autonomie. L'ergothérapeute a un rôle majeur auprès de cette population grâce à sa vision holistique.

3. Interventions pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées

3.1. Intérêts des équipes mobiles en gériatrie

3.1.1. Définition de l'équipe mobile

Selon Anaëlle Peron (2018) les équipes mobiles (EM) sont des dispositifs sanitaires rattachés à des structures de soins et qui disposent d'une vision transversale. Ces équipes ont l'avantage d'être pluridisciplinaires (médecin, ergothérapeute, assistante sociale...), ce qui permet dans l'analyse d'une même situation d'avoir l'apport de visions complémentaires (approche holistique d'un cas clinique). Elle précise également que les interventions portées sont réalisées uniquement sur un territoire défini antérieurement.

D'après la plaquette d'information des équipes mobiles réadaptation/réinsertion d'Ile-de-France (2017), les EM sont appelées pour trois mesures spécifiques : « pour une évaluation globale de la situation au domicile, pour un accompagnement lors du retour sur le lieu de vie en sortie d'hospitalisation, pour un conseil, une orientation ». Les équipes interviennent donc en intrahospitalier et en extrahospitalier, ce qui permet de favoriser le maillage des acteurs prenant en charge le patient. L'intervention effectuée permet d'évaluer les besoins du patient et de ses proches, afin de faire des préconisations pour accompagner leur projet de vie. L'EM a plusieurs objectifs : permettre le maintien à domicile en tenant compte des situations de handicap / jouer un rôle de coordinateur entre les différents secteurs prenant en charge la personne / harmoniser le lien entre les professionnels hospitalier et extrahospitalier / diriger les personnes non connues des services vers des ressources spécialisées. Toutefois, cette plaquette précise également que les EM remplissent diverses missions d'évaluation, de préconisation et d'orientation, mais que les professionnels de ce dispositif n'ont pas pour vocation de dispenser des soins. Les EM coordonnent la prise en charge du patient mais ne permettent pas un suivi de ce dernier (c'est un dispositif de relais).

En ce qui concerne le choix de la population cible des EM, l'âge des patients pris en charge est défini par l'équipe, et les limitations (motrices, cognitives...) de ces patients correspondent généralement à la patientèle accueillit dans la structure à l'initiative de la création de l'équipe mobile (Peron, 2018).

3.1.2. Le rôle des équipes mobiles de gériatrie

Il existe des EM qui sont spécialisées dans l'accompagnement du vieillissement de la population française; ce sont les équipes mobiles de gériatrie (EMG). Comme pour les autres EM, ce sont des équipes pluridisciplinaires intervenant en intra et extrahospitalier sur demande des services, et qui ont pour but la mise en place d'un accompagnement global de la personne âgée en situation de fragilité (Maillage94, 2018). Cette équipe comprend au minimum un

médecin, une assistante sociale, une infirmière d'évaluation et de prévention et une secrétaire, mais elle peut être dotée également d'un ergothérapeute, d'un kinésithérapeute et d'un psychologue (Couturier et al., 2008). Concernant leur création, elles dépendant de l'Assurance maladie et des ARS car ce sont des programmes publics. De ce fait, les actes prodigués sont gratuits pour les bénéficiaires (Maillage94, 2018), ce qui permet de favoriser une meilleure accessibilité aux patients en ayant besoin.

D'après le rapport de la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) du 19 novembre 2021 relative au déploiement des interventions des équipes mobiles de gériatrie hospitalières sur les lieux de vie des personnes âgées, en 2020 il y avait une EMG dans 355 structures sanitaires, mais seulement 164 de ces établissements proposaient des accompagnements extrahospitaliers (représentant pour eux uniquement 15% des prises en charges totales). Ce pourcentage risque d'augmenter dans les années à venir car le gouvernement souhaite favoriser l'extrahospitalier (intervention en EHPAD, à domicile...). En effet, via la mesure 28 du Ségur de la santé, souhaitant développer une meilleure offre de soins des personnes âgées entre l'hôpital et la ville (afin d'éviter des sur-hospitalisations), les instances dirigeantes cherchent à favoriser le développement des EMG sur les lieux de résidence de ce public en situation de fragilité (DGOS, 2021).

3.1.3. Les limites des équipes mobiles de gériatrie

Les EMG rencontrent plusieurs limites en pratique : certaines relatives au cadre de leurs missions et certaines relatives à leur insertion auprès des structures déjà existantes.

Concernant les limites intrinsèques aux EMG nous pouvons citer que ces équipes n'interviennent que sur des territoires prédéfinis, ce qui montre qu'il n'existe pas une accessibilité à ce service pour les personnes âgées résidant dans des lieux non couverts.

Concernant l'intégration des EMG, Rousseau et Bastianelli (2005) alertent sur plusieurs points :

- L'intervention des EMG est conditionnée à la réception d'un appel provenant d'un autre service. Or, leur implantation dépend avant tout de la collaboration avec les autres professionnels qui par méconnaissance des actes proposés par l'EMG peuvent être hostiles à ce type de prise en charge dans leurs services;
- Il existe des critiques concernant la disponibilité insuffisante de ces équipes car étant en faible nombre elles sont vite débordées et ne peuvent pas répondre favorablement à toutes les requêtes. Elles rencontrent ainsi des difficultés pour conserver du temps pour communiquer, coordonner et former les interlocuteurs extrahospitaliers;

- Les EMG acceptent parfois de réaliser des activités hors de leur cadre de pratique car elles peinent à aller contre l'idée reçue de certains spécialistes qu'elles servent avant tout à désengorger les services hospitaliers;
- Les EMG ne communiquent pas assez sur leurs activités, et ce flou peut amener à des tensions et des malentendus :
- Il existe des résistances de la part des généralistes surtout en zones rurales car ils souhaitent rester les partenaires principaux de l'accompagnement médical des patients.

Quelques années après, Couturier (2008) met en avant des points négatifs supplémentaires à l'implantation et au bon fonctionnement des EMG :

- Les EMG facilitent l'accompagnement des personnes âgées fragiles étant en secteur non gériatrique, mais les actions proposées ne sont au final qu'une « alternative à l'hospitalisation complète » car ce dispositif ne peut pas à lui seul remplacer les différentes structures d'accueil de ce type de patientèle.
- Tous les professionnels de l'EMG doivent avoir un certain savoir-faire et savoir-être afin de travailler en équipe soudée afin de proposer des évaluations gériatriques efficaces et globales, mais ce n'est malheureusement pas toujours le cas.

3.1.4. Le rôle de l'ergothérapeute au sein de cette équipe

Vidal (2021) précise dans son mémoire de fin d'étude une citation de l'ANFE (2019) qui permet de voir l'intérêt d'engager un ergothérapeute au sein de cette équipe. En effet, il y est écrit qu'il « prévient, réduit ou supprime les situations de handicap en tenant compte des habitudes de vie des personnes et de leur environnement. L'ergothérapeute est l'intermédiaire entre les besoins d'adaptation de la personne et les exigences de la vie quotidienne en société ». L'étudiante préconise de ce fait l'usage d'évaluations écologiques et des visites à domicile (VAD) dans l'accompagnement du projet de vie des sujets âgés pris en charge en EMG. En effet, elle alerte sur le fait que les données obtenues par entretiens ou par questionnaires ne peuvent pas refléter la réalité complète du terrain, et met en avant que même si cela nécessite un déplacement du thérapeute au domicile du patient la réalisation de VAD permet de proposer des actions plus en accord avec les besoins de la personne âgées et ainsi favoriser leur autonomie.

L'Association Française des Ergothérapeutes en Gériatrie (AFEG) (s.d.) dans sa fiche de poste sur l'ergothérapeute exerçant au sein d'une EMG précise les missions de celui-ci. Il doit ainsi savoir faire des « évaluations des situations de handicap en service et à domicile », réaliser un « diagnostic ergothérapique », puis proposer de la « réadaptation en service et à domicile », favoriser la « transmission en service et à domicile », et veiller à « assurer la formation, le conseil, l'éducation ». Ces actions sont tournées vers l'occupation et s'appuie sur

une vision holistique du patient et de son environnement. L'AFEG (s. d.) rappelle également que l'ergothérapeute exerçant en secteur gériatrique est une spécialité, ce qui appuie sur la place de l'ergothérapeute au sein de ce type d'équipe.

Driessen dans son diaporama Le rôle des ergothérapeutes en EMG en Ile de France (s. d.), précise les données suivantes concernant la prise en charge ergothérapique. Tout d'abord, l'ergothérapeute en EMG ne réalise pas de séances quotidiennes, et doit forcément travailler étroitement avec le reste des équipes gravitant autour du bénéficiaire (kiné, soins à domicile...). De plus, concernant son rôle spécifiquement en extrahospitalier il intervient uniquement sur sollicitation du réseau de ville, comme par exemple les médecins traitants ou les services de maintien à domicile (HAD, Centre Local d'Informations et de Coordination (CLIC), SSIAD ...). Pour finir, il participera à l'évaluation de la faisabilité d'un retour à domicile (RAD) et, s'il est envisagé, devra l'accompagner en réalisant les procédures suivantes : réalisation du plan d'aide avec l'assistante sociale, prise de contact avec les revendeurs médicaux pour des essais, accompagnement de l'entourage durant cette période de transition et mise en relation avec les services de soins à domicile.

Les équipes mobiles de gériatrie apportent une vision pluriprofessionnelle et holistique de la personne âgée. Elles peuvent intervenir en intra et extrahospitalier afin de favoriser la coordination des acteurs prenant en charge le patient âgé. Les ergothérapeutes peuvent y travailler en réalisant par exemple des évaluations, des mises en situations, des formations et des visites à domicile. Ce dispositif rencontre cependant des limites (aucun suivi réalisé, territoire d'intervention limité, etc.).

3.2. Intérêts de la téléconsultation en ergothérapie

3.2.1. Définition du télésoin

D'un point de vue historique, d'après le webinaire de l'ANFE du 17/04/20, il y a d'abord eu en France la loi du 21/07/09 actant de l'autorisation la télémédecine. La Société Française de Santé Digitale (SFSD) (2021) précise ensuite qu'à l'occasion de la loi du 24/07/19 portant sur la nouvelle organisation du système de santé, il y a eu création des concepts de télésanté et de télésoin. Afin de donner une définition précise de ces divers termes, nous pouvons les différencier comme ceci : la télésanté se compose de la télémédecine et du télésoin ; la télémédecine étant réalisée à distance par un professionnel médical et le télésoin étant réalisé à distance par un auxiliaire médical ou par un pharmacien. L'adoption de cette loi a été réalisée dans le contexte de pandémie de Covid-19 où le ministre des Solidarités et de la Santé a autorisé certains professionnels, à mettre en œuvre le télésoin dans le cadre de l'état d'urgence de façon

réglementée, sûre et de qualité (HAS, 2021a). En tant qu'ergothérapeute nous appartenons à la catégorie des auxiliaires médicaux, donc nous pouvons réaliser des consultations dans le cadre d'un télésoin. Tout comme la télémédecine, la pratique du télésoin est valorisée politiquement car il semblerait qu'elle puisse apporter des éléments de réponses quant à la désertification médicale en ruralité, la baisse du nombre de spécialistes, le vieillissement des français... (Mathieu-Fritz, Smadja, Espinoza et Esterle, 2012). Par ailleurs, Cason et Brannon (2011) précisent que les professionnels utilisant la télésanté « should become familiar with all pertinent legislation, regulation, and policies related to licensure » (doivent se familiariser avec l'ensemble de la législation, de la réglementation et des politiques pertinentes relatives à l'autorisation d'exercer [Traduction de l'auteur]) afin de fournir un service performant.

Le télésoin est une source d'innovation qui rencontre quelques a priori, mais selon la SFSD (2021) l'utilisation des technologies numériques ne doit pas nuire à la relation thérapeute-patient mais à l'inverse permettre un renouveau dans l'accompagnement. En effet, l'usage du télésoin en ergothérapie peut renforcer la prise en charge car de nombreux soins peuvent être réalisés en distanciel. Cependant, chaque patient est unique et la mise en place du télésoin se doit d'être pertinente au regard de plusieurs marqueurs, comme par exemple « l'état clinique physique et psychologique, sa situation socio-professionnelle et familiale, ses capacités de communication, mais aussi sa connaissance et son niveau d'utilisation des technologies numériques et son consentement » (SFSD, 2021).

3.2.2. Déroulement d'une séance de télé-ergothérapie

En ergothérapie, nous devons suivre les recommandations de la loi n° 2019-774 du 24/07/19 qui définit les bonnes pratiques à suivre dans l'exercice d'un télésoin. Cependant, de nombreuses précisions ont été nécessaires au fil de la pandémie. Ainsi, d'après l'arrêté du 23/03/20 prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaire pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence (HAS, 2021a) « à l'exclusion des bilans initiaux et des renouvellements de bilan, les activités d'ergothérapeute peuvent être réalisées à distance par télésoin ». C'est différent dans d'autres pays promouvant la télé-ergothérapie depuis plus longtemps car selon la World Federation of Occupational Therapists (WFOT) (2014) « telehealth may be used by occupational therapy practitioners for evaluation, intervention, monitoring, supervision, and consultation.

Concernant l'organisation spatiotemporelle du télésoin (SYNFEL, 2020 ; ANFE, 2020), la durée de ce dernier doit être la même qu'une séance en présentiel et il faut que le professionnel et le patient veillent à réaliser le soin dans un lieu calme disposant du matériel adéquat. D'autres points sont à respecter durant le télésoin, selon le SYNdicat Français des

Ergothérapeutes Libéraux (SYNFEL) en 2020, comme le fait que les séances ne peuvent pas être pré-enregistrées, ni enregistrées afin de garantir une prise en charge personnalisée et adaptée au patient. Par ailleurs, comme pour toutes séances en présentiel il faut veiller au secret médical (SYNFEL, 2020; ANFE, 2020), notamment en ne donnant jamais d'informations personnelles (noms, pathologies, etc.) et en ne proposant des séances que sur des plateformes sécurisées (liste téléchargeable sur le site du ministère des solidarités et de la santé). Les risques et les bénéfices du télésoin doivent également être expliqués au patient afin de le rendre acteur de sa prise en charge et d'obtenir son consentement libre et éclairé (SYNFEL, 2020). De plus, pour favoriser la compréhension et l'accès aux soins d'ergothérapie en distanciel l'assistance d'un aidant pour les personnes peu autonomes est demandée (HAS, 2021a). Concernant le suivi des séances, toujours selon le webinaire de l'ANFE du 17/04/20, il faut après le télésoin réaliser une traçabilité de la séance et ne facturer le télésoin qu'une fois celui-ci réalisé. Concernant le remboursement, la HAS (2021b) précise que lors d'une téléconsultation la facturation et les moyens de remboursements sont équivalents à ceux d'une séance en présentiel.

3.2.3. Apports de la télé-ergothérapie

Le télésoin en ergothérapie est arrivé en France suite au covid, mais c'est une pratique largement répandue à l'étranger. En effet, le webinaire ANFE du 17/04/2020, propose une sélection des recommandations internationales déjà parues, à savoir : « 2011 – Position officielle de l'ACE : La télé-ergothérapie et les services d'ergothérapie, 2013 – Ordre des ergothérapeutes du Québec : L'intervention ergothérapique à distance, 2014 – World Federation of Occupational Therapists : Telehealth). C'est en effet une notion richement répandue et « in anticipation of the important role telehealth will play in the delivery of health care services, the American Occupational Therapy Association (AOTA) continues to update and expand telehealth resources for OT practitioners (en prévision du rôle important que la télésanté jouera dans la prestation des services de soins de santé, l'AOTA continue de mettre à jour et d'élargir les ressources en télésanté pour les praticiens de l'ergothérapie [Ma traduction] » (Cason, 2014). Ceci est notamment réalisable par la mise à disposition de ressources au sein de la formation des étudiants et par la variété de conférences et de formations continues pour les professionnels.

L'environnement étant un point majeur dans ce métier, le télésoin est une pratique à favoriser selon l'Ordre des Ergothérapeutes du Québec (OEQ) (2013) car « les technologies de pointe permettent les interactions entre le client dans son milieu de vie (p. ex. : maison, travail) et le professionnel à son lieu d'exercice ». Ainsi, spécifiquement durant les confinements dus au Covid-19, l'usage de télé-ergothérapie a permis à une partie des suivis de ne pas subir de rupture de soin, et ils ont même été plus riches grâce à un meilleur accès aux aidants principaux

et aux lieux de vie/de travail/de loisir des patients (Valette, 2020). Le SYNFEL (2020) rebondit sur ce dernier point en précisant que le « télésoin est important pour soutenir les familles isolées, répondre à leurs questions et les accompagner dans leurs problématiques (activités du quotidien, poursuite de la rééducation démarrée en ergothérapie...) ».

Le télésoin a par ailleurs de nombreux autres points positifs (Valette, 2020) : la réduction des frais et de la fatigabilité, la possibilité d'avoir accès à un praticien même dans des zones de désert médical et de prévoir plus facilement des rendez-vous en urgence.

Concernant plus précisément les personnes âgées, en 2020 l'AFEG se dit être favorable à l'utilisation de télésoin en ergothérapie auprès de cette population pour permettre d'organiser les sorties d'hospitalisation et le suivi à distance des préconisations. Par ailleurs, les téléconsultations en ergothérapie permettent d'éviter le déplacement « souvent long et pénible ».

3.2.4. Limites de la télé-ergothérapie

Toutefois, les personnes peuvent signifier une certaine hostilité vis-à-vis des dispositifs de télésanté. Par exemple, Kivits et Voléry (2015) dans leur étude affirment que les ménages préfèrent sortir de leur domicile pour aller à la rencontre du thérapeute car selon eux les relations de proximité sont de plus grande qualité. Cette crainte est aussi partagée par le SYNFEL (2020) qui alerte sur le fait que sans relation face à face il est ardu de proposer un lien valorisant et d'analyser le patient dans son entièreté. Concernant le déroulement des séances il peut également y a voir des freins rendant la séance non productive. La SFSD (2021) attire l'attention sur le fait qu'il faut toujours durant un télésoin prévoir les éventuelles complications (faible connexion, exercices non adéquats...) ce qui nécessite un travail supplémentaire pour le thérapeute. De plus, la SFSD ajoute qu'actuellement il n'existe pas de formation dictant les bonnes pratiques de la télé-ergothérapie, ce qui n'aide pas à proposer des séances cohérentes. D'autre par le télésoin peut créer des inégalités d'accès aux soins car tous les patients n'ont pas le matériel requit ce qui limite la proposition d'accompagnement (SYNFEL, 2020).

Concernant plus spécifiquement le public des personnes âgées l'usage de télésoin peut a priori s'avérer plus difficile et moins attrayant. En effet, même si à l'heure actuelle il y a trop peu d'études sur le sujet, c'est un public qui est attaché aux rendez-vous en face-à-face, et la visioconférence peut biaiser la prise en charge notamment si la personne a des troubles cognitifs (Mathieu-Fritz, Smadja, Espinoza et Esterle, 2012). Ces auteurs précisent également que les soignants réalisant le télésoin s'épuisent aussi car ils doivent fournir un effort supplémentaire avec ce public : nécessité d'exagérer le ton de voix et des mimiques pour combler l'effet de distance et la surdité des personnes âgées, grande fatigabilité des professionnels qui doivent

s'adapter constamment, difficulté à comprendre la parole des personnes âgées marmonnant, mise en place de stratagèmes supplémentaires pour capter et maintenir l'attention, etc.

Même si cette pratique est depuis longtemps largement répandue et gage de qualité au niveau mondial, les ergothérapeutes français n'ont obtenu l'autorisation d'exercer en télésoin que depuis la pandémie de Covid-19. La télé-ergothérapie est encouragée car elle répond à des besoins grandissant (désertification des professionnels, population vieillissante, etc.). Cette pratique régie légalement est avantageuse car de nombreux soins sont réalisables en distanciel et elle permet de voir le patient dans son environnement réel. Toutefois, des limites persistent à sa mise en place (interdiction de réaliser des bilans, matériel insuffisant, etc.)

----- QUESTION DE RECHERCHE -----

1. Problématique

L'ensemble des données rassemblées précédemment soulève l'interrogation suivante :

 « Comment favoriser dans les zones rurales françaises l'accès aux soins en ergothérapie pour les personnes âgées vivant à domicile, et ainsi favoriser leur maintien à domicile ? »

2. Hypothèse de recherche

Au regard de cette problématique voici l'hypothèse à questionner durant la partie méthodologique de ce mémoire :

Les équipes mobiles de gériatrie et la télé-ergothérapie sont des interventions qui permettent de favoriser l'accès aux soins d'ergothérapie auprès des personnes âgées vivant à leur domicile en zone rurale, et donc de soutenir le projet de maintien à domicile

----- PHASE EXPERIMENTALE -----

1. Choix et élaboration de la méthode expérimentale

Afin de répondre à ces questionnements la décision de confronter les aspects théoriques à la réalité via la passation d'entretiens a été prise. En effet, le choix d'utiliser des entretiens permet d'aborder la problématique d'un point de vue qualitatif et non pas quantitatif. Selon Mays et Pope (1995) « the goal of qualitative research is the development of concepts which help us to understand social phenomena in natural (rather than experimental) settings, giving due emphasis to the meanings, experiences, and views of all the participants ». Ce type de

méthodologie permet ainsi d'avoir un accès direct au répondant, à ses idées, à ses perceptions et à ses représentations. Kohn et Christiaens (2014) précisent également que dans le cadre d'une étude portant sur des aspects relatifs à la santé les représentations et les croyances sont révélatrices de situations appartenant à la vie quotidienne, ce qui justifie d'autant plus l'analyse de situations en contexte réel plutôt qu'artificiel.

Pour le choix du type d'entretien, nous avons opté pour un entretien de type semistructuré afin de pouvoir avoir accès à un guide d'entretien (Annexe 1) comportant une trame de questions ouvertes et fermées prédéfinies à l'avance. En effet, les autres typologies d'entretien conviennent moins à notre recherche car un entretien libre ne permet pas d'assurer avec certitude le recueil des informations recherchées, et l'entretien structuré quant à lui laisse trop peu de marge de manœuvre à l'enquêté. Par ailleurs, les questions sont rangées selon quatre grands thèmes s'inspirant des concepts théoriques : « présentation du professionnel », « milieu rural », « vieillissement » et « intervention ergothérapique ». Au total 14 questions sont réparties dans ces thématiques. Pour deux des 14 questions des définitions pré-écrites ont été réalisées en prévision de l'ignorance potentielle des enquêtés de certaines terminologies (concernant les EMG et la télé-ergothérapie). L'ordination des questions est réfléchie de telle façon qu'une suite logique découle du raisonnement des interviewés, c'est pourquoi elles ont été préférentiellement abordées dans l'ordre prédéfini. En ce qui concerne la durée de passation des entretiens, le souhait d'une période de 45min a été définie. De plus, à l'initiation de la création de la méthodologie de ce mémoire, nous avions le souhait de faire passer trois entretiens. Cependant après discussion avec le maître de mémoire l'ajout d'un entretien pré-test a été retenu pour assurer une plus grande fiabilité.

2. Procédure de passation des entretiens

En ce qui concerne la passation réelle des entretiens il a d'abord fallu réaliser des critères d'inclusion pour les personnes interrogées. Dans cette étude, le choix s'est porté auprès de quatre ergothérapeutes travaillant en zone rurale (départements de l'Ariège et des Hautes-Pyrénées) et ayant des personnes âgées vivant à domicile comme patients. La décision d'interroger des ergothérapeutes plutôt que des bénéficiaires (personnes âgées habitant en zone rurale et ayant recourt à des séances d'ergothérapie) a été prise car nous recherchons les visions professionnelles et personnelles régissant l'accompagnement de ce type de public dans l'accès aux soins d'ergothérapie. De plus, le panel des ergothérapeutes interrogés est intéressant car il représente une certaine diversité (année de formation, différentes structures, missions variées...)

Pour commencer la mise en place des entretiens, les contacts ont été relativement aisés. En effet, trois des ergothérapeutes sont d'anciens tuteurs qui ont simplement été contactés par SMS, et le dernier est un ancien tuteur d'une étudiante de la promotion qui a été contacté par mail. Tous les messages initiaux ont été envoyés le 07.03.23 et les réponses ont été favorables dans les deux jours suivants. La réalisation des quatre entretiens s'est ensuite fait sur la semaine du 13 mars au 17 mars. Trois d'entre eux ont été réalisés en présentiel et un en visioconférence dû à l'éloignement. Vis-à-vis de la temporalité deux ont été fait durant la pause du midi, un à la sortie du travail et le dernier durant le temps de travail. Chacun des entretiens bruts a duré plus des 45min initiales (de 48min à 1h23). Généralement un temps d'échange a suivi les interviews, mais les informations transmises à cet instant n'ont pas été traitées à défaut d'avoir été enregistrées officiellement. Avant chaque entretien, les participants étaient invités à signer une feuille de consentement (Annexes 2 et 3) à la participation de l'étude. La certification de leur anonymat, leur droit de se rétracter et leur accord de se faire enregistrer étaient également recueillis. Par ailleurs, nous avons fait le choix de ne réaliser aucune prise de notes durant les entrevues jugeant que la mise en place d'un système d'enregistrement (dictaphone et un logiciel de saisie vocale sur l'ordinateur) permettait d'éviter l'oubli d'informations, tout en visant un échange plus fluide. Ce dernier a toutefois été légèrement restreint par l'emploi du vouvoiement qui a été communément approuvé avant la passation des entretiens pour rentrer dans un cadre plus professionnel. Par ailleurs, concernant le choix de réaliser un premier entretien test ce dernier a permis de valider le guide d'entretien, et les réponses qui ont été recueillies seront traitées comme celles obtenues ultérieurement dans les trois autres rencontres.

3. Outils d'analyse des données récoltées

Les données recueillies (*Annexes 4 à 7*) ont été retranscrites avec Word sur la période du 13 mars au 24 mars. Les quatre verbatims ont ensuite été décomposés en premier lieu grâce aux logiciels IRAMUTEQ et TROPES (*Annexes 8 et 9*). Par la suite, les textes ont été analysés grâce à une lecture flottante des principaux concepts. Au final, un tableau reprenant les éléments majeurs de la trame d'entretiens a été complété (*Annexes 10 à 12*).

----- ANALYSE DES RESULTATS OBTENUS -----

Afin de ne pas surcharger les parties suivantes et de recentrer l'analyse sur les données importantes pour répondre à notre problématique, nous avons fait le choix de ne pas développer tous les éléments recueillis. Toutefois, les données extraites des quatre verbatims (*Annexe 11*) ont été analysées et synthétisées au sein de *l'Annexe 12*.

1. Présentation des répondants

Afin d'avoir un aperçu des caractéristiques de chacun des ergothérapeutes interrogés, nous avons réalisé un tableau récapitulatif présentant chaque professionnel.

	Entretien 1 :	Entretien 2 :	Entretien 3 :	Entretien 4 :
	Mme DM / E1	Mme L / E2	Mme N / E3	Mr N / E4
Lieux d'exercices	- Hôpital = Centre de	- Cabinet libéral	- Hôpital = EMG	- Hôpital = Service
professionnel	rééducation locomoteur	- EHPAD		ortho traumatologie,
	- SSIAD	- MAS		EHPAD et HAD
	- Ariège Assistance	- SOLIHA		
Anciens lieux	- Aucun	- Hôpital	- USLD	- UEG
d'exercices		gériatrique	- SSR	- CMS en Suisse
		- Centre de	- Unités cognitives	
		rééducation		
		- MDPH		
IFE	Montpellier	Paris	Bordeaux	Montpellier
Date diplôme	1990	2007	2008	1990
Ancienneté poste	33 ans	5 ans	4 ans	≃ 30 ans
Formations	- Formation rééducation	- Formation	- COTID	- Formations sur
complémentaires	- Adaptation du logement	rééducation	- CO-OP	l'appareillage
	- PRAP 2S	- Formation sur le		- Formation sur la
	- DU d'expertise des	bâti		manutention
	dommages corporels	- CO -OP		- PRAP 2S.
Missions	- Accompagnement de la	- Prise en charge	- VAD	- Création petits
	rééducation/réadaptation	en cabinet	- Prévenir les facteurs	appareillage (orthèse)
	des patients reçus à	- Création d'un	aggravants	et de plâtres
	l'hôpital pour des	jardin	- Repérage des	- Gestion du matériel
	problèmes locomoteurs :	thérapeutique	situations complexes	- Assister les
	travailler leurs incapacités	- VAD pour	- Accompagnement à	chirurgiens et les
	/ préparer le retour à	SOLIHA	l'aménagement du	équipes d'ortho-
	domicile / faire des	- VAD pour le	domicile et à la mise	traumatologie
	préconisations / faire des	PCPE	en place des aides	- Intervention au
	VAD	- Prise en charge	techniques/humaines	besoin sur l'EHPAD
	- Contacter les fournisseurs	en MAS	- Prévention des chutes	et le HAD (VAD)
	- Former les équipes : au		- Accompagnement	- Participe au
	PRAP, à l'utilisation des		des personnes âgées	DUERP
	aides techniques		avec CO-OP et des	- Forme au PRAP, à
	- Participer à la CSIRMT		aidants avec COTID	la pose des plâtres
	et au conseil médical de			
	l'établissement			
	- Evaluation de tous les			
	bénéficiaires du SSIAD			
Populations	Adulte / Personne âgée	Enfant / Adulte /	Personne âgée	Tout type de public
patients PEC		Personne âgée		

2. Résultats des logiciels d'analyse de texte

Afin d'avoir une première analyse des données obtenues l'utilisation des logiciels IRAMUTEQ et TROPES a été préconisée. En prérequis nous avons dû enlever nos propres paroles afin de laisser dans le texte analysé celles uniquement des répondants. Ce biais pris en compte nous avons pu commencer l'étude des quatre verbatims. Nous avons fait le choix de ne mettre en avant avec IRAMUTEQ que les 20 mots (les « formes ») les plus fréquemment employés par chacun des ergothérapeutes, afin de ne pas nous disperser dans des informations moins mises en avant. Au final, trois mots ont été cités par l'entièreté des ergothérapeutes : « aller » (80 à 26 fois visibles), « voir » (30 à 18 fois visibles) et « domicile » (26 à 16 fois visibles). Ceci nous suggère que ces professionnels ont besoin d'être et de mettre les gens en action, et de voir par eux même pour proposer des prises en charges adaptées, notamment dans le cadre de l'accompagnement du logement. Les ergothérapeutes prouvent ainsi leur rôle premier de spécialiste de l'observation et de l'environnement, et ce afin d'agir sur ce dernier pour permettre une meilleure qualité de vie et autonomie aux patients suivis.

Par ailleurs, l'analyse effectuée sur TROPES le second logiciel a permis de mettre en avant les grands thèmes (les « univers ») présents dans le discours de chacun des participants. Pour une meilleure lecture nous avons choisi de nous limiter à cinq thèmes et nous avons listé un exemple des mots analysés comme faisant partie de ces grands ensembles de mots. Au final deux univers ont été retrouvés chez tous les ergothérapeutes : « santé » (450 mots en tout / occurrence allant de 96 mots à 133 mots) et « gens » (174 mots en tout / occurrence allant de 31 mots à 59 mots). Le groupement de mots « habitat » (145 mots en tout) et « temps » (78 mots) sont quant à eux partagés par ¾ des répondants (E4 diffère). Cette analyse nous permet de dire que chacun des participants a tendance à mettre en avant les aspects médicaux au sein de sa prise en charge (par exemple le mot hôpital est visible dans les 4 discours) et à prendre en compte les individus pris en charge ou permettant cette prise en charge ergothérapique (« personne âgée, famille, collègue... »). Par ailleurs, les thèmes partagés par les trois premiers répondants laissent à penser que l'ergothérapeute joue un rôle important dans l'environnement de vie des personnes âgées (« EHPAD, domicile, aménagement... ») et qu'ils définissent leurs actions temporellement (ils font tous référence au « vieillissement »).

3. Analyse croisée des entretiens :

3.1. Vivre et se soigner en zone rurale

Selon les ergothérapeutes interrogés, vivre en ruralité peut se révéler bénéfique sur plusieurs plans. Déjà d'un point de vue personnel, il est possible que l'individu « préfère habiter à la campagne plutôt qu'en ville » (E1 1.50) car il y a un « cadre de vie vraiment agréable »

(E4 1.63). Ce cadre de vie est vu favorablement car « *les gens sont sympathiques* » (E4 1.53), qu'il y a « *une entraide encore dans les villages* » (E3 1.98) et « *des familles qui sont encore présentes* » (E3 1.98) si besoin. Les environnements humain et physique sont donc primordiaux.

Toutefois, il existe aussi des inconvénients qui impactent négativement la vie en ruralité. En effet « une des plus grosses difficultés du milieu rural c'est qu'il y a beaucoup de déplacements » (E4 1.66) car « tout est espacé » (E1 1.258). Selon E2, le problème viendrait notamment des « politiques actuelles » qui « centralisent dans les grandes villes » (1.298) tous les commerces ou acteurs primaires. Ainsi, les habitants des zones rurales sont obligés de faire « pas mal de temps de route » (E1 1.258) pour le moindre déplacement. En plus, pour ceux en incapacité de conduire ou n'ayant pas de moyens de locomotion, ils ont un plus grand risque d'être « isolées géographiquement » (E3 1.113) car « il y a moins de transport en commun en ruralité » (E1 1.442). Par ailleurs, la qualité des habitations en zone rurale n'est pas optimale. E4 précise que généralement ce sont « des maisons qui sont plus ou moins vétustes » (1.241) avec des accessibilités extérieures complexes (« pour arriver chez eux c'est un chemin de terre » E3 1.350). De plus, comme « ce n'est pas le même contexte social entre le rural et la ville » (E4 1.87), les individus ont fréquemment des « difficultés financières » (E4 1.71) qui amènent à un « manque de fonds pour pouvoir adapter leur habitat » (E1 1.61).

Par ailleurs, nous devons nous demander comment le système de santé fonctionne en ruralité et comment les populations accèdent à leurs soins. Selon les ergothérapeutes interrogés « l'offre de prise en charge [...] n'est peut-être pas assez conséquente par rapport aux demandes » (E1 1.244) car il y a un manque de professionnels et de services de soins. Par exemple, en ruralité il y a « peu de professionnels spécialisés » (E2 1.77) et il n'y a « pas non plus beaucoup d'établissements » (E2 1.229) car ces derniers sont centralisés en ville. Par exemple, E4 confie qu'il y « a des personnes qui habitaient à la campagne et qui sont allées vivre chez leurs enfants en ville car c'était plus facile comme démarche » (1.227). De plus en situation d'urgence « s'il y a des complications il faut aller dans la grande ville à côté » (E2 1.230). Ainsi, en ruralité la question de la mobilité reste prioritaire dans les difficultés d'accès aux soins. En effet, comme dit précédemment les patients doivent se déplacer loin pour se faire soigner, mais les problèmes de mobilité impactent aussi les soignants qui vont au domicile. En effet, cela nécessite de passer « beaucoup de temps sur la route » (E1 1.250) au détriment du temps passé avec le patient, comme le précise E2 en disant : « ça m'a demandé de m'adapter entre le temps que je passais sur la route et le temps où je faisais les prises en charge » (1.112). Par ailleurs, les habitants des zones rurales « manquent cruellement d'informations sur la filière » (E3 1.103) ce qui entraîne que le professionnel « arrive sur les situations un peu tard » (E3 1.107), ce qui peut impacter négativement la qualité des soins. Il semblerait également que la prise en charge puisse être retardée car les individus surveillent moins leur santé en zone rurale (« un agriculteur il doit labourer son champ, il doit porter du poids, etc. et il ne fait quasiment pas de surveillance de l'orthèse » E4 l.116). Toutefois, il y a des avantages à se faire soigner en zone rurale. Par exemple, le réseau « est relativement bien tissé » (E2 l.59) car il a une « dimension tout à fait humaine » (E1 l.52). E2 précise que les professionnels « sont repérés et repérables assez facilement parce qu'on n'est pas forcément nombreux » (l.60). Par ailleurs ce « côté très familial entre tout le personnel » (E1 l.53) se répercute sur la prise en charge car selon E4 « il y a peut-être un petit peu plus d'accompagnement » (l.234)

3.2. Vieillir chez soi

Selon les quatre répondants, le vieillissement est avant tout un processus individuel car « tout le monde ne vieillit pas pareil » (E4 1.137). Dans le cas des personnes âgées il existe le « vieillissement physiologique » (E3 1.217) et le « vieillissement pathologique » (E3 1.218). Toutefois, quel que soit le vieillissement il y a une « perte inéluctable des capacités » (E1 1.211) qui reflète « un épuisement et une fragilité » (E3 1.270). Les changements perçus sont de plusieurs ordres : moteur, cognitif, émotionnel, comportemental et sensoriel. Par exemple d'un point de vue sensoriel, la personne âgée s'équipera progressivement et devra suivre des soins adaptés (« des soins dentaires, les lunettes, les appareils auditifs » E3 1.210). Au niveau moteur, il peut y avoir de « la perte de force, de la perte de motricité » (E2 1.154) pouvant mettre en danger l'individu durant ses activités. Par exemple, « les personnes âgées se déplacent moins de manière générale » (E2 1.441), ce qui fait que « le plus gros risque [...] c'est le risque de chute » (E3 1.200), car ce dernier peut même mener à « un syndrome de glissement » (E2 1.161). D'un point de vue cognitif, « les risques d'accidents domestiques » (E3 1.219) vont prédominer car en vieillissant il peut y avoir apparitions « d'états un petit peu confusionnels » (E1 1.188) allant parfois jusqu'à de la « démence » (E1 1.172). Les troubles cognitifs peuvent s'accompagner de troubles comportementaux car la personne peut par exemple devenir « déambulante » (E1 1.193), faire des « fugues » (E3 1.225) ou avoir un comportement « agressif » (E2 1.175). De plus l'état moral peut dans certains cas se dégrader allant même jusqu'à « la dépression » (E2 1.157) car il peut y avoir une « souffrance de se voir vieillir » (E1 1.210), ce qui peut favoriser la mise en place d'un « isolement » (E1 1.205). De plus, suite à cette perte des capacités primaires, il va y avoir apparition de « limitations » (E1 1.80) et une « perte *d'autonomie* » (E1 1.85).

Ainsi régulièrement « *les problèmes de santé prennent la place principale* [...] *et on ne voit plus forcément le reste* » (E2 1.142). Cependant, malgré toutes ces contraintes les personnes âgées peuvent aussi avoir « *un très bon vieillissement* » (E3 1.267). Pour encourager cela, il faut

qu'elles aient « des capacités d'adaptation » (E3 1.267), « des bonnes stratégies de compensation » (E3 1.236) et il faut également qu'elles « gardent de très bonnes ressources » (E3 1.205). De plus, pour favoriser un bon vieillissement il faut regarder l'environnement (« elle est très entourée par ses filles » E1 1.172), les besoins en aides humaines et techniques (« elle était autonome avec sa prothèse de hanche » E1 1.157), et si les activités sont limitantes ou ressources (« c'est toutes les pathologies que tu peux développer à travers tes activités [...] qui vont faire que tu vas vieillir plus ou moins bien » E4 1.150).

Les personnes âgées vivent et vieillissent dans des environnements variés. Ces environnements peuvent être favorisants ou limitants, et il faut donc s'interroger sur la pérennité du maintien à domicile. D'un point de vue positif, « il est tout à fait normal qu'une personne veuille rester chez elle » (E1 1.97). Le fait de rester dans son propre environnement est conseillé car cela favorise « l'autonomie, et le maintien des habitudes de vie et des activités importantes » (E3 1.283). En effet, selon E4 « ça permet de garder des points fixes » (1.252), ce qui « rassure aussi » (E2 1.173) la personne, notamment lorsqu'elle « a perdu des compétences cognitives » (E2 1.171). Par ailleurs, les aînés « ont envie de rester à domicile [...] malgré parfois des handicaps qui sont lourds » (E2 1.166). Cependant E4 ne partage pas cet avis car selon lui « tant que tu n'as pas de dépendance et que tu n'as pas besoin de soins particulièrement lourds [...] tu as la chance d'y rester » (E4 1.218). Toutefois, E1 nuance les propos de E4 en précisant qu'« on aime son milieu, donc avantage ou inconvénient, ben on aime l'endroit où [...] on a choisi de s'établir » (1.103), ce qui explique l'importance que certaines personnes âgées attachent à leur domicile.

Cependant, il existe des « problématiques de maintien de la personne âgée à domicile » (E1 1.310) car « ça a ses limites aussi » (E4 1.254). En effet, le lieu de vie « peut être pourvoyeur de risques supplémentaires » (E1 1.521) notamment « dès qu'il y a une trop grosse perte d'autonomie » (E4 1.242). Ainsi, avec la perte des capacités, certaines activités nécessaires à la gestion de l'habitat ne sont plus réalisables (« il y en a pas mal ici qui se chauffent encore au bois » E4 1.241). De, plus les personnes âgées face à la conscientisation de leurs limitations peuvent également avoir des appréhensions à rester chez elles (« j'ai peur, j'ai peur de chuter » E2 1.290). Par ailleurs, E1 met « en rapport les problématiques du maintien à domicile avec la qualité de l'habitat » (1.59). En effet, il faut souvent revoir « l'aménagement du logement » (E3 1.270) car « il y a beaucoup de choses à faire dedans » (E2 1.234). Par exemple, il faut veiller à « dégager tous les espaces » (E1 1.176) et vérifier que tous les espaces sont bien accessibles (« la douche, qui soi-disant est adaptée mais qui présente une marge de 14 cm » E1 1.178). Cependant, les personnes âgées « n'ont pas forcément beaucoup de finances avec leurs petites retraites » (E2 1.214), ce qui rend difficile la faisabilité des aménagements. Il est également

important de « voir s'il y a des aidants possibles à domicile » (E1 1.107) car cela peut « mener à une hospitalisation si l'état de santé est trop fragile, et qu'il n'y a personne au domicile pour étayer et pour soutenir un problème médical » (E3 1.396). Cependant E3 précise que l'entourage peut gêner la prise en charge car elle « rencontre beaucoup de familles qui empêchent les personnes âgées d'entreprendre des activités parce qu'elles ont trop peur qu'elles tombent et qui instille cette peur » (1.202) à la personne âgée. A l'inverse, si cette dernière devient trop fragile, et que « c'est vraiment trop lourd pour les aidants, là le maintien à domicile il est questionné » (E2 1.175). De plus, concernant les aidants professionnels ils ne peuvent pas tous venir intervenir au domicile (« il y a le SSIAD mais il ne peut pas répondre » E1 1.67, « il n'y a pas pu y avoir de soins palliatifs à domicile » E1 1.381) ce qui ne soutient pas le projet de maintien à domicile.

3.3. Interventions ergothérapiques auprès des aînés domiciliés en ruralité

Les ergothérapeutes sont des professionnels paramédicaux qui peuvent exercer dans une diversité de structures (« je travaille à l'hôpital » E1 1.14, « je me suis installée en maison de santé » E2 1.96) et qui remplissent différentes missions en fonction de leur poste (« je m'occupe du petit appareillage » E4 1.25, « j'anime un groupe de PRAP » E1 1.30). Toutefois, la base du métier reste la même, c'est-à-dire aider les individus à « maintenir leur autonomie » (E1 1.150), voire leur « redonner leur autonomie » (E1 1.26). Les ergothérapeutes peuvent dans ce but réaliser des actions de prévention (« faire de la prévention des chutes » E1 1.95, « prévention d'escarre » E4 1.27), mettre en place de la rééducation (« la rééducation des fonctions supérieures » E1 1.16), et faire de la réadaptation (« l'accompagnement dans l'aménagement des logements et des aides techniques » E3 1.31). Les ergothérapeutes ont une vision holistique des situations, donc ils vont « évaluer les capacités et les incapacités » (E1 1.385) des individus, mais aussi « les facteurs environnementaux » (E1 1.386) et les activités signifiantes de la personne (« on est vraiment maintenant sur une intervention occupation centrée » E3 1.33, « prendre en compte ses habitudes de vie » E2 1.196) L'ergothérapeute est donc un professionnel qui adapte « sa prise en charge au patient et à tout le système qui va autour » (E4 1.75).

Toutefois, la prise en charge ergothérapique peut rencontrer des limites. En effet, pour commencer « il y a quand même une problématique sur le fait que les gens ne savent pas ce que c'est que l'ergothérapie » (E1 1.55). De plus, les ergothérapeutes sont surtout dans des structures hospitalières car « il y a très peu d'ergos en libéral » (E1, 1.114). Ceci s'explique notamment car les soins en libéral ne sont pas remboursés (« ensuite moi normalement je ne les vois plus parce que sinon financièrement ce serait à eux de payer pour un suivi complémentaire » E2 1.322, « c'est le problème du libéral car les gens ne payent pas » E3 1.337). De plus,

si nous nous centrons sur le public des aînés vivant en ruralité, il faut savoir que « c'est très difficile de faire de l'ergothérapie libérale orientée sur la personne âgée » (E1 l.116) car « y en a mais beaucoup qui ne s'intéressent qu'aux enfants et pas aux personnes âgées » (E1 l.115), notamment car la prise en charge est facilitée pour les premiers. De plus, concernant la prise en charge en ruralité, c'est aussi plus délicat car les ressources sont limitées (c'est plus difficile « de trouver des fournisseurs » E1 l.72) et que l'ergothérapeute se voit forcé d'avoir un rôle de généraliste car il y a trop peu de collègues en soutien (« il faut être touche à tout et en même temps être assez spécialisé » E2 l.48).

Les équipes mobiles de gériatrie sont des dispositifs connus par la moitié des ergothérapeutes interrogés. En effet, E3 y travaille (« je suis dans une équipe mobile de gériatrie » 1.25), E4 connait globalement celle sur son hôpital (« je les vois parfois se balader dans l'hôpital » 1.358), et quant à E1 et E2 ils ne connaissent pas cette équipe et ne savent pas qu'il y en a une dans leur département (« mais il n'y en a pas en Ariège » E2 1.432). Ce dispositif est « spécialisé sur la personne âgée » (E4 1.425), et offre une « vision globale » (E4 1.390) notamment car c'est un dispositif permettant de « pouvoir prendre une décision avec un regard pluridisciplinaire » (E2 1.421). L'accompagnement proposé « est toujours très précis » (E41.380) et permet notamment « de débrouiller des situations sociales à risques, car il y a une vision médico-sociale de la personne et de son environnement » (E4 1.390). Par exemple, l'équipe de l'EMG de E3 collabore pour réaliser « une photographie du sommeil, de l'humeur, du moral, des premières informations sur les déplacements et sur le logement » (E3 1.163) avant l'intervention de l'ergothérapeute (« je ne fais quasiment jamais d'évaluation globale d'une situation. C'est vraiment le travail du gériatre et de l'infirmière. Du coup quand je vais au domicile j'ai les évaluations qui sont déjà faites » E3 1.159). Ainsi, chaque personne travaillant à l'EMG doit être « très bien formée » (E3 1.144) au travail de groupe et sur le vieillissement pour proposer des prises en charge adaptées. Par exemple, elles doivent repérer les « personnes un peu à risque ou des maladies évolutives » (E3 1.272) pour anticiper les besoins car « il va forcément y avoir des évolutions dans la prise en charge » (E3 1.273). Ainsi, l'ergothérapeute semble trouver sa place dans cette équipe car « en ergo on est formaté [...] pour voir le global » (E4 1.420). Au niveau fonctionnel, cette équipe doit au préalable être appelée sur les situations problématiques (« les autres gériatres de l'hôpital » E3 1.49, « par le médecin traitant » E3 1.356), et elle intervient alors en intrahospitalier ou en extrahospitalier (« l'équipe d'ici elle se déplace au domicile aussi. Ils ne vont pas que de services en services » E4 1384). Le fait que l'équipe « se déplace assez loin » (E3 1.450) pour se rende au domicile du patient fait que « ce n'est pas la personne qui se déplace [...] pour voir 3 ou 4 professionnels » (E2 1.431). Ainsi

cette équipe permet « d'être au plus près d'une population qui a quand même des difficultés de mobilité, d'accès aux soins » (E3 1.94). L'EMG permet une évaluation complète des « capacités de la personne et tout ce qui est [...] autour de la personne (que ce soit l'environnement architectural ou humain) » (E1 1.312), et pour cela « l'avantage c'est qu'on va [...] voir le lieu de vie. Donc on peut observer beaucoup plus de choses » (E2 1.444). Le but final de l'EMG c'est la « préservation de l'autonomie » (E3 1.30). Pour cela l'EMG propose plusieurs actions : « l'accompagnement dans l'aménagement des logements et des aides techniques » (E3 1.31), des interventions de prévention (« soirée à thème » E4 1.440, « j'interviens aussi pas mal sur le thème des chutes » E3 1.39), des réorientations vers le réseau (« on oriente un relais sur un professeur d'activité physique » E3 1.376) et aussi un soutien aux aidants (« lui donne de l'informations pour qu'elle soit mieux armée » E3 1.383). De plus, un des avantages de cette structure c'est que « l'hôpital prend en charge intégralement » (E3 1.78) toutes les actions proposées, et donc celles réalisées en ergothérapie. La connaissance des actes d'ergothérapie et l'accessibilité aux soins de cette profession sont donc facilitées, notamment car ça permet aux patients d'« avoir un avis d'ergothérapeute s'il y en a un dans la structure car ils n'auraient pas forcément cet avis à d'autres moments ou ils ne le solliciteraient pas » (E2 1.417)

Cependant, malgré les intérêts que représentent les EMG, il existe des limites. La toute première est que cette équipe « n'est pas connue » (E1 1.335), donc « il faudrait qu'ils puissent créer plus de communication » (E41.427). Par ailleurs, l'EMG peut être mal perçue par d'autres soignants (« on nous percevait mal car on avait une vision globale et on parlait de « situation » et pas de « pathologie » » E4 1.405). Par ailleurs, E4 trouve que malgré leur approche globale « tout existe déjà sur le terrain et qu'il n'y a pas forcément besoin de l'EMG » (1.402), donc il y a un ajout d'acteurs supplémentaires, ce qui peut alourdir la prise en charge (« c'est grosso modo les interventions je fais pour le SSIAD » El 1.330). Par ailleurs, il n'y a pas toujours d'ergothérapeutes dans les EMG, alors que « dans tous les cas c'est mieux d'avoir un ergo dans les EMG car on est formé à avoir cette vision holistique » (E4 1.473) et qu'« il y a besoin de technicité. Et c'est nous qui l'avons » (E1, 1.385). Toutefois, l'EMG actuellement a un point de vue qui « reste très médical » (E3 1.72), ce qui n'aide pas au développement de l'ergothérapie. Par ailleurs, l'EMG peut être dépassé par les demandes (« voir si ça ne s'engorge pas trop vite » El 1.357) et manquer de personnel (« en termes d'effectifs ça tient à un fil » E3 1.444). Les professionnels y exerçant doivent être en plus « bien formés » (E3 1.462) car « on est seul [...] dans des situations où il faut très vite aller à l'essentiel » (E3 1.465). De plus, concernant la prise en charge proposée à domicile, E1 précise que « c'est bien aussi parfois de les rencontrer en dehors » (1.446). De plus, E3 précise que les patients « ils ont déjà un parcours de soins. On les voit tard » (1.410) et que le délai de prise en charge n'est pas assez rapide (« j'y vais 3 semaines après [...] ce qui est quand même rapide mais parfois non » 1.361). En outre, le fonctionnement de l'EMG est à améliorer selon les répondants (« il n'y a pas de continuité, ni de suivi dans les EMG et c'est dommage » E4 1.469, « on aimerait ouvrir et développer un vrai volet d'éducation pour les professionnels du réseau » E3 1.559, « l'ARS (Agence Régionale de Santé) aimerait développer davantage l'extrahospitalier sur les EMG » E3 1.155)

Concernant la télé-ergothérapie, elle n'a été pratiquée que par E3, mais de façon informelle (« j'ai dû passer par mon WhatsApp personnel » E3 1.535). Cette pratique a des avantages car elle permet « d'avoir un lien » (E1 1.459) avec le thérapeute afin de proposer un suivi à distance (« le suivi ça peut être intéressant » E3 1.534), notamment pour éviter les déplacements au patient (« peut-être qu'elle suivrait davantage les séances avec ça que si elle devait faire de la route » E2 1.482) et à son entourage (« l'idée si c'est de réduire les déplacements pour des familles isolées bon c'est vraiment intéressant » E2 1.472). Par ailleurs, l'usage de la télé-ergothérapie « peut faire gagner du temps » (E3 1.547) car « c'est mieux les visios pour éviter des déplacements [...] alors que la prise en charge va durer quelques minutes » (E4 1.524). En effet, «ça permet d'échanger sur des difficultés [...] de dédramatiser » (E1 1.460) et de « réajuster des choses à distance [...] sans que tout le monde ne se déplace » (E4 1.506). L'accompagnement proposé en télé-ergothérapie est varié. Par exemple, pour E1 « ça stimule [...] les fonctions cognitives » (1.460) chez des sujets en perte de capacités. Alors que pour E4 c'est « pour des modifications ou pour valider les choix que tu as fait antérieurement avec ton patient » (1.519). De plus, en utilisant cette pratique « l'idée c'est quand même de faire développer l'ergothérapie » (E2 1.496). Par exemple, cette pratique peut permettre de créer un lien entre l'ergothérapie libérale et l'hôpital une fois la personne revenue à son domicile, ce qui permet de compléter l'accompagnement (« je crois qu'on a quand même loupé quelque chose, on aurait dû faire du lien avec l'hôpital » E1 1.446).

Toutefois, cette pratique a aussi de nombreuses limites qu'il faut prendre en compte avant de choisir d'accompagner la personne avec cet outil. Tout d'abord, la télé-ergothérapie est méconnue (« ce sont des vidéos de présentations de prises en charge en ergothérapie » E4 1.478) et elle « est trop marginale pour l'instant » (E3 1.554). En effet, les ergothérapeutes ne sont pas au courant de la législation, ni de comment mettre en pratique la télé-ergothérapie (« est-ce qu'il y a des logiciels pour ça ? » E3 1.515). Souvent les répondants demandent ainsi qui est en mesure de mettre en place de la télé-ergothérapie (« je suppose que c'est plus les ergos en libéral qui vont faire ça » E4 1.502). Pour E1, cette pratique ne peut pas être réalisée en sortie d'hospitalisation car « on est sorti de l'hôpital et il n'y a pas de suivi » (1.444), sinon « c'est du temps ergo pour quelqu'un qui n'est plus hospitalisé » (1.438), donc même « pour

voir si les aides techniques sont mises en place ce n'est juste pas réalisable » (1.441). Par ailleurs, cette pratique ne convient pas pour tous les patients. En effet, il faut vérifier « si la personne est en capacité cognitive d'utiliser l'ordinateur » (El 1.457), s'il y a « un accès facile à internet » (E1 1.397), faire attention à « l'absence d'outil informatique » (E3 1.550) et vérifier si besoin si des proches « sont là et aidants » (El 1.401). Les répondants sont également sceptiques vis-à-vis de la télé-ergothérapie car « ce n'est pas quand même du lien direct » (E1 1.459) et qu'elle « ne peut pas se faire dès le départ quand on ne connaît encore rien du patient » (E4 1.509). Par ailleurs, certains font part d'un problème d'affinité avec l'outil informatique (« rien que l'écran ça ne me suffit pas » El 1.508). Ils avertissent aussi sur le manque d'affinité de certains publics, notamment celui des personnes âgées (« c'est quand même particulier pour la personne âgée d'utiliser le numérique » E2 1.476). De plus, certains outils leurs semblent plus instinctifs pour recueillir des informations (« par téléphone [...] on se dit déjà beaucoup de choses » E3 1.520). Concernant le choix d'utiliser cette pratique, pour eux « l'avantage est dans le suivi mais pas dans l'évaluation » (E3 1.520) car « il faut qu'il y ait du présentiel aussi » (E1 1.468), notamment pour ne pas biaiser les observations. En effet, les professionnels sont unanimes sur le fait que c'est « important de voir et d'être au contact physique des gens » (E3 1.524) et ne pas être « restreint parce que tu passes par le filtre de la visio » (E4 1.518). Par exemple, « pour du conseil à domicile faut [...] que la personne elle arrive à se débrouiller avec la tablette pour montrer les agencement des pièces » (E2 1.492) ce qui ne sera pas forcément le cas, et « on ne va pas avoir une idée de ce que sont ces déplacements dans tout logement » (E3 1.531) car on ne pourra pas l'observer partout. De plus, au-delà de vouloir éviter les biais, certains tests sont uniquement réalisables en présentiel pour éviter les risques liés aux mises en situation (« comment faire passer un test de Tinetti ou de Berg comme ça ? [...] on ne va pas la regarder tomber sans rien faire » E1 1.468). Toutefois, E2 perçoit « ça comme un inconvénient de ne pas pouvoir réaliser les bilans en télé-ergothérapie » (1.475) et E1 demande « est-ce qu'il y a des évaluations quand même qui sont réalisables par télé-ergothérapie? » (1.463). Pour finir, E2 s'interroge sur l'utilisation de cet outil pour développer l'ergothérapie en confiant que « si les bilans ne se font pas [...] il faut forcément que la personne ait déjà connaissance de l'ergothérapie pour pouvoir en bénéficier de cette télé-ergothérapie » (1.480).

----- DISCUSSION -----

L'analyse des entretiens a permis de mettre en lumière des éléments reflétant la pratique des quatre répondants. Au sein de cette partie, nous allons les confronter aux aspects théoriques afin d'apporter des réponses à notre question de recherche et à nos hypothèses.

1. Comparaison de la pratique et de la théorie

1.1. L'accessibilité aux soins en zone rurale

L'analyse des verbatims a permis de mettre en avant des concepts déjà évoqués dans la partie théorique, mais également d'en développer de nouveaux. Concernant les ressemblances, les professionnels déplorent effectivement un manque de soignants, de spécialistes et de structures de soins (MSHLorraine, 2014). Par exemple, E4 précise que des individus ayant besoin de soins spécifiques préfèrent se rendre en ville où tout y est centralisé (Nelson et ses collaborateurs, 2021). De plus, les interviewés jugent également qu'en zone rurale les déplacements sont nombreux, ce qui impacte les activités des habitants, mais également la prise en charge des soins. En effet, ils confirment la théorie qui met en avant une diminution du nombre de soignants se rendant au domicile, et à l'inverse une obligation des individus à se déplacer pour avoir des soins de qualité (Kivits et Voléry, 2015). Les ergothérapeutes confirment également que les individus habitant en zone rurale souffrent, de par l'éloignement de toutes les commodités primaires, d'un isolement géographique. Toutefois, cet isolement est souvent compensé au niveau social, car les interviewés confirment la théorie dictant que les populations s'entraident plus fréquemment (Kivits et Voléry, 2015). Pour revenir sur l'accès aux soins, les répondants déplorent également une méconnaissance du réseau de la part des populations (MSHLorraine, 2014). Toutefois, ils précisent que cette méconnaissance peut avoir un impact négatif sur le soin, car les soignants arrivent de ce fait plus tard sur les situations.

Concernant les divergences, les auteurs mettent en avant l'importance du délai de réponse trop élevé qui ralentit la prise en charge (Vergier, Chaput et Lefebvre-Hoang, 2017), mais les professionnels n'en font pas mention durant les entretiens. Par contre, les professionnels mettent en avant quelques avantages de vivre en ruralité; comme l'importance de la qualité de vie en zone rurale et l'intérêt d'avoir un réseau de santé connu avec un accompagnement plus humain. Par ailleurs, ils font état de difficultés n'ayant pas été énoncées dans la théorie, comme le fait que le contexte social est différent en ruralité, notamment car il y a des problèmes financiers, des logements inadaptés, et moins de surveillance de la part des populations rurales de leur santé.

1.2. Le vieillissement et le maintien au domicile

Vis-à-vis des concepts de vieillissement et de maintien à domicile, les ergothérapeutes mentionnent des idées présentes dans la théorie, mais proposent aussi des compléments d'informations. En effet, le vieillissement y est également décrit comme un processus normal et individuel (Stefanacci, 2022), mettant en jeu une perte des capacités, puis des limitations d'activités, pour aboutir à une perte d'autonomie et une apparition de dépendance (OMS,

2022a). Les notions de vieillissement physiologique, d'état de fragilité et de vieillissement pathologique ont aussi été abordées. Les ergothérapeutes insistent sur l'importance d'avoir une vision globale de la personne âgée, de son environnement et de ses activités. De plus, ils mentionnent également les risques encourus avec la perte des capacités : le risque de chute, d'hospitalisation et d'institutionnalisation si le maintien à domicile est trop dangereux (HAS, 2013). Concernant le maintien dans le lieu de vie, les ergothérapeutes y sont favorables. Toutefois, selon eux il faut accompagner la personne dans son souhait de rester chez elle car généralement le logement est inadapté au vieillissement ; donc il faut l'aménager et mettre en place les aides humaines et techniques adaptées (Trouvé, 2009). Ils insistent également sur le fait qu'il faut agir précocement pour éviter une trop grosse perte d'autonomie (HAS, 2013).

Il existe toutefois des divergences avec la théorie. En effet, celle-ci dit que la part des personnes âgées augmente, que les aînés vivent en majorité à domicile, et que plus l'âge avance plus la personne vit seule chez elle (INSEE, 2019), mais les répondants n'en ont pas parlé. Les ergothérapeutes ne font pas non plus état des bénéfices financiers à rester au domicile (Bresson, 2015). A l'inverse, les répondants ont évoqué des notions non traitées en partie théorique. Concernant le vieillissement, ils ont ainsi développé les types de capacités qui pouvaient être impactées: physiques, cognitives, émotionnelles, comportementales et sensorielles (la théorie ne parle pas des trois dernières). De plus, concernant les pertes cognitives, ils alertent sur le risque d'accidents domestique. Ils précisent également que pour avoir un vieillissement réussi, il faut avant tout des bonnes stratégies et capacités d'adaptation. Au sujet du maintien à domicile, ils affirment qu'il favorise l'autonomie et le maintien des habitudes de vie, et ils approuvent le désir des individus de rester à leur domicile même en situation de grand handicap. Cependant, pour vivre de façon pérenne chez soi il faut rester vigilant. Ainsi, il faut selon eux vérifier si le logement n'est pas pourvoyeur de risques supplémentaires, si les activités sont réalisables seules (moyen de chauffage), et si les finances sont suffisantes pour adapter le logement (tenir compte des petites retraites). Pour finir, ils alertent aussi sur l'importance de l'environnement humain, car en vieillissant l'individu aura besoin d'une présence de plus en plus importante. Toutefois, les interviewés préviennent que l'entourage peut être aussi néfaste (diffusion du stress familial sur l'aîné...).

1.3. Les interventions ergothérapiques

Concernant les points positifs des **équipes mobiles de gériatrie**, les répondants ont confirmé que la richesse de cette équipe est qu'elle soit spécialisée dans l'accompagnement des personnes âgées, et qu'elle apporte une vision globale et pluridisciplinaire des situations (Maillage94, 2018). Ils ont également trouvé enrichissant le fait que cette équipe soit en

intrahospitalier et en extrahospitalier, notamment vis-à-vis de l'accès direct à l'environnement et aux habitudes de vie du patient. En plus d'une meilleure accessibilité physique, quand les soignants se déplacent chez le patient, l'accessibilité financière est également facilitée pour tous les actes prodigués par l'EMG, notamment ceux d'ergothérapie, car l'hôpital prend en charge (Maillage94, 2018). De plus, E3 travaillant dans une EMG a confirmé les buts principaux listés dans les écrits, c'est-à-dire l'évaluation globale, l'aide au maintien à domicile, un rôle de conseiller, et un rôle de coordinateur du réseau (ARS, 2017). Également, les quatre ergothérapeutes trouvent intéressant que les professionnels de l'EMG travaillent ensemble pour évaluer les besoins du bénéficiaire afin de lui proposer des préconisations (aménagement, aides humaines et techniques) et le réorienter si besoin. Toutefois, pour réaliser une bonne prise en charge les répondants ont appuyé sur la nécessité d'avoir des professionnels formés (Couturier, 2008). Au niveau des limites liées au fonctionnement de l'EMG, les interviewés ont regretté que le suivi ne soit pas réalisable et que l'équipe n'intervienne que sur un territoire défini. Ensuite, ils ont mis en avant les problématiques liées à la mauvaise communication des EMG, amenant à leur méconnaissance (Rousseau et Bastianelli, 2005). Ce dernier point impacte d'ailleurs tout particulièrement la prise en charge parce que E3 a confirmé que l'EMG ne peut intervenir qu'après un appel du réseau. Toutefois, même si les appels étaient nombreux, E1 met en avant le fait que l'équipe risque d'être débordée facilement et elle s'interroge, de ce fait, sur les délais de prise en charge.

Il existe cependant des différences entre la théorie et les discours analysés. En effet, la théorie met en avant que les EMG sont vues à tort comme un moyen de désengorger les lits d'hôpital, ce qui n'a pas été cité par les ergothérapeutes. A l'inverse ces derniers ont évoqué des points non observés en théorie. Au niveau des avantages ils citent la capacité de l'EMG à faire évoluer des situations enracinées et leur rôle de prévention. De plus, selon eux l'ergothérapeute a toute sa place au sein des EMG car il a une vision d'ensemble et peut travailler en équipe. D'ailleurs, l'accompagnement de ce dernier est amélioré car en s'appuyant sur les bilans de ses collègues il gagne du temps. Concernant les limites évoquées, les entretiens mettent en avant que les EMG sont un acteur supplémentaire qui alourdit la prise en charge car il y a déjà des professionnels compétents. De plus, selon eux il y a un risque que l'EMG soit trop médicale et centrée sur la pathologie. Ils trouvent également dommage le fait qu'il y ait si peu d'EMG faisant de l'extrahospitalier (DGOS, 2021), même si l'ARS souhaite les développer à l'avenir.

La **télé-ergothérapie** est elle aussi une intervention intéressante à développer car elle présente des avantages cités par les répondants et dans la partie théorique. Tout d'abord, ils sont d'accord sur le fait que cette intervention offre un renouveau dans l'accompagnement et permet

un accès à des soins à distance. Ainsi, ils trouvent intéressant la réduction des déplacements et de la fatigue qu'ils engendrent (Valette, 2020). Ils apprécient aussi le fait de pouvoir apporter un soutien à distance si besoin aux familles (SYNFEL, 2020). Il est important pour eux également de s'adapter aux capacités du patients, à son environnement et à ses activités pour proposer ou non ce moyen d'accompagnement (Valette, 2020). Ils apprécient d'avoir accès au lieu de vie et à l'entourage réel du patient en passant par des visioconférences (OEQ, 2013). Par ailleurs, les répondants approuvent certaines des limites citées en partie théorique. Par exemple, ils pensent aussi que la relation sera moins riche qu'en présentiel et ils comprennent que les patients soient réticents aux nouvelles technologies (Kivits et Voléry, 2015). Concernant le matériel, ils trouvent qu'il faut tenir compte que tout le monde n'a pas internet ou du matériel adapté, ce qui crée au final de nouvelles inégalités et augmente les problèmes d'accès aux soins pour ces individus. De plus, ils ne savaient pas que les bilans et les renouvellements de bilans étaient interdits en télé-ergothérapie, mais ils comprennent ce choix pour éviter les risques et pouvoir évaluer le patient hors du filtre de la visioconférence (HAS, 2021a). Il en va de même pour les exercices à faire réaliser au patient car toutes les idées ne sont pas transposables ou observables par le cadre de la télé-ergothérapie. Concernant le public clef de ce mémoire de recherche, ils alertent aussi sur le faible attrait de l'informatique chez les personnes âgées, mais également sur le fait que ce sont des populations souffrant de troubles cognitifs qui ne sont pas tous compatibles avec l'utilisation de cet outil, comme expliqué en théorie

Il existe des notions dont les répondants n'ont pas parlé (sûrement par méconnaissance de ce dispositif). Par exemple, ils n'ont pas vu cette intervention comme un moyen de pouvoir améliorer l'accessibilité à des spécialistes n'étant pas physiquement sur le territoire (Mathieu-Fritz, Smadja, Espinoza et Esterle, 2012). De plus, ils ne connaissent pas les lois (HAS, 2021a) permettant le fonctionnement de cette pratique (interrogation sur le financement, l'obligation de fournir un consentement...). Toutefois, les ergothérapeutes précisent des points non évoqués en théorie. Au niveau positif, ils rajoutent que la télé-ergothérapie permet de réguler des situations simples à distance ne nécessitant pas forcément un déplacement. De plus, il est selon eux possible de proposer à distance des exercices cognitifs, de donner des conseils, d'évaluer les préconisations et de faire un lien entre les cabinets libéraux et les structures (AFEG, 2020). Toutefois, ils sont nombreux à se demander comment réellement mettre en place ce lien intra/extrahospitalier; si c'est proposé par l'hôpital, c'est du temps dédié à des personnes hors de l'établissement, mais si c'est proposé en libéral, il y a le risque que les personnes ne payent pas pour cet accompagnement. Par ailleurs, les ergothérapeutes pointent d'autres limites : une impossibilité de ne faire qu'un suivi en distanciel (besoin de présentiel au moins la première séance, si ce n'est plus), une faible affinité pour le numérique de la part des thérapeutes, une préférence pour d'autres moyens de communication (le téléphone), et surtout une déception de ne pouvoir réaliser aucun bilan en distanciel (freine la prise en charge, mais le présentiel est préférable pour certaines mises en situation risquées)

2. Validation des hypothèses

<u>Hypothèse</u>: Les équipes mobiles de gériatrie et la télé-ergothérapie sont des interventions qui permettent de favoriser l'accès aux soins d'ergothérapie auprès des personnes âgées vivant à leur domicile en zone rurale, et donc de soutenir le projet de maintien à domicile

Comme expliqué dans la partie théorique, l'accès aux soins regroupe un ensemble de composants (HAS, 2014 et OMS, 2022b). Parmi eux, il y a une notion de temporalité (recevoir le soin au bon moment), une d'environnement (le recevoir où que soit le patient), une d'efficacité (les soins prodigués sont de qualité) et une financière (le coût est abordable). Concernant les EMG, elles remplissent trois des quatre attendus : le critère environnemental (l'équipe se déplace en intra et extrahospitalier), celui d'efficacité (vision globale et pluridisciplinaire enrichit la prise en charge) et le critère financier (gratuité). Nous estimons que le critère temporel n'est pas rempli car il persiste un délai entre la demande et l'action mise en place. Concernant la télé-ergothérapie, il semblerait qu'elle permette d'améliorer la moitié des notions : le critère temporel (une situation simple peut se résoudre rapidement) et le critère environnemental (le thérapeute et le patient ne se déplacent pas). Les deux autres critères ne sont pas validés car pour la qualité tous les soins ne pas réalisables (passation bilan) et pour le critère financier il persiste une zone floue (ça dépend de si l'ergothérapeute réalise la consultation au nom d'une structure ou en libéral). Ainsi, au vu de ces éléments, nous pouvons dire que ces deux interventions favorisent en partie l'accessibilité des soins d'ergothérapie.

Le maintien à domicile des personnes âgées et ruralité, quant à lui, demande un accompagnement global de l'individu de type personne/environnement/activité, tout au long du processus de vieillissement (par exemple analyse des capacités individuelles, des ressources financières, de l'entourage...). Or, plus le vieillissement avance, plus il y a une perte des capacités et une perte d'autonomie rendant impossible le maintien au domicile. Ainsi, une amélioration de l'accès aux soins permettrait de proposer un suivi adapté retardant le départ du lieu de vie (soins adaptés à la personne, disponibles rapidement à l'endroit de son choix et peu coûteux) pour des raisons de santé (ça ne permet pas de régler les autres limites financières, d'isolement familial...). Ainsi, l'amélioration de l'accès aux soins permet de favoriser en partie le maintien au domicile.

<u>Question de recherche</u>: Comment favoriser dans les zones rurales françaises l'accès aux soins en ergothérapie pour les personnes âgées vivant à domicile, et ainsi favoriser leur maintien à domicile ?

En somme, au regard des deux conclusions précédentes il semblerait qu'une des réponses envisageables soit de **développer les EMG et la télé-ergothérapie.**

3. Apports personnels et professionnels

Ce travail a su faire émerger de nombreux apports personnels et professionnels. Tout d'abord d'un point de vue personnel, la création de ce mémoire a été un véritable apprentissage. En effet, nous avons rarement l'occasion de rendre un travail aussi conséquent et de nous projeter sur un projet d'aussi longue haleine. Par ailleurs, je suis ravie d'avoir pu travailler sur des prises en charge qui m'étaient inconnues avant ma recherche bibliographique. Je suis d'autant plus fière de ce travail d'analyse, du fait que ce sont deux interventions qui ne sont pas évoquées dans notre parcours scolaire à l'IFE de Toulouse. Ce travail a également sincèrement enrichi ma pratique professionnelle et ma vision de l'accompagnement en ergothérapie des personnes âgées et des habitants des zones rurales. D'ailleurs, j'espère avoir l'occasion d'utiliser ces savoirs à bon escient au sein de mon futur poste. J'ai aussi beaucoup apprécié de pouvoir recréer du lien en interviewant mes anciens tuteurs de stages, qui je l'espère deviendront de futurs collègues. Au niveau professionnel, j'apprécie le fait d'avoir fait découvrir aux quatre ergothérapeutes la télé-ergothérapie, et d'avoir pu faire découvrir à certains l'existence d'une EMG dans leur secteur. Pour finir, je suis ravie d'entendre de leur part que ces deux interventions méritent d'être plus connues, notamment dans un but de permettre le développement de l'ergothérapie et faciliter son accès auprès des personnes âgées.

4. Limites et biais rencontrés durant l'étude

La réalisation de cette analyse, malgré des précautions préalables, est soumise à un certain nombre de biais. Le premier biais porte sur le nombre d'ergothérapeutes interrogés qui ne permet pas de prouver que les résultats obtenus correspondent à la réalité. L'utilisation d'un questionnaire touchant un plus grand nombre de participants serait à réaliser pour approfondir les données recueillies. De plus, concernant le choix des interviewés, l'âge d'obtention du diplôme (d'une trentaine à une quinzaine d'années) ne permet pas d'obtenir des visions de jeunes diplômés, qui pourraient être plus tentés par l'utilisation des nouvelles technologies (cf la connaissance de la télé-ergothérapie). Pour continuer sur le choix des ergothérapeutes, c'est finalement dommage de ne pas avoir eu une personne qui pratique la télé-ergothérapie pour

permettre de creuser cette intervention, comme nous avons pu le faire avec l'EMG durant l'entretien de E3 (même si au final, l'EMG où travaille ce dernier est atypique en étant en extrahospitalier). De plus, le choix d'intégrer E4 au panel des ergothérapeutes, alors qu'il ne prend plus en charge actuellement de façon quotidienne des personnes âgées vivant à domicile, est finalement discutable (ne travaille plus en Unité d'Evaluation Gérontologique (UEG) depuis longtemps). En effet, ce dernier a fait des réponses plus générales et avec une vision plus macroscopique que ces collègues, car sa pratique n'est plus à jour vis-à-vis de cette patientèle. Par ailleurs, concernant la réalisation en elle-même des entretiens, il existe également des biais : la passation de l'entretien de E3 en visioconférence varie des trois autres / les moments accordés aux entretiens n'étaient pas forcément les plus facilitateurs (interruption par des collègues durant les entretiens de E1 et E4) /... Pour finir, l'ordre des questions dans le guide d'entretien peut avoir influencé les réponses des participants.

5. Ouverture – Autres interventions favorisant l'accès aux soins d'ergothérapie

Lors du choix du thème de ce mémoire, nous avons décidé de nous intéresser aux EMG et à la télé-ergothérapie car ces deux interventions semblent se compléter. Toutefois, il existe bien évidemment d'autres interventions qui peuvent impacter l'accès des soins en ergothérapie. Ainsi selon les répondants, il serait dans un premier temps bénéfique d'intégrer un ergothérapeute au sein de diverses structures pour proposer un accompagnement plus complet : les SSIAD (E1, E2), les associations d'aidants à domicile (E1, E4), les organismes d'aménagements du logement (E2), les maisons de santé (E2), les CLIC (E2, E3, E4), les CICAT (E1, E2), les ESA (E2), les EMG (E3), les HAD (E3) et les hôpitaux de jour (E3). Ils préconisent également de les faire intervenir en prévention auprès des mutuelles, des caisses de retraites (E2), des DAC (E2, E3, E4) et de réaliser des partenariats avec des médecins généralistes (E2). Selon eux, l'ajout des ergothérapeutes au sein des prises en charge fournies par tous ces acteurs serait bénéfique pour le développement et la connaissance de l'ergothérapie (E2), pour les patients et pour les professionnels. Par ailleurs, ils préconisent également de développer l'ergothérapie hors des structures sanitaires. Ainsi, tous les répondants sont d'accord sur le fait qu'il devient nécessaire de développer les accompagnements en libéral. Pour y parvenir il faudrait selon eux prendre en charge le remboursement des soins par la sécurité sociale (E1, E3), ce qui amènerait une plus grande diversité de patientèle (E1), et à voir les patients plus tôt dans leurs parcours de soins (E3). Cette mesure n'est pas encore d'actualité mais les politiques de santé encouragent le libéralisme (E2), notamment dans le but de désengorger les hôpitaux (E1). Par ailleurs, si le libéralisme tend à s'étendre, il faudrait permettre un meilleur lien entre l'hôpital et les cabinets libéraux, afin d'avoir un meilleur suivi des informations et de permettre un accompagnement plus efficace. Du point de vue de la pratique ergothérapique certains ergothérapeutes pensent également qu'il faut développer la vision occupationnelle de notre métier en utilisant des outils normés, tels que CO-OP, COTID et l'OTIPM (E2, E3). Les ergothérapeutes plus anciens ne mentionnent pas cette requête, mais ils alertent cependant sur l'importance du rôle de l'ergothérapeute dans une équipe pour modifier la vision pathologie-centrée qui persiste dans les soins et permettre une vision plus englobante (E1, E4). A une échelle plus macroscopique, E2 et E4 proposent également de revoir notre système de santé. En effet, E2 alerte sur la faiblesse des moyens médicaux en ruralité, alors que les politiques tendent à favoriser l'implantation des structures en ville. Quant à E4, il souhaiterait que nous revoyions le système de cotation des actes, que la sécurité sociale instaure des plans de prévention nationale et que chaque professionnel travaille en collectif comme dans les RAI en Suisse (rend le patient acteur de sa prise en charge, améliore les transmissions, permet un rétrocontrôle des actions menées...).

----- CONCLUSION -----

En France, il existe des inégalités en santé, et notamment des difficultés d'accès aux soins. Ces complications d'accès aux soins touchent tous les secteurs, et notamment celui des soins en ergothérapie. Certains publics sont plus à risque d'être confrontés à des difficultés d'accessibilité aux soins. Dans ce mémoire, le choix des personnes âgées vivant à domicile en zone rurale a été fait, car elles sont soumises à des risques de perte d'autonomie, et ainsi à une impossibilité de vivre de façon pérenne chez elles. Pour agir ultérieurement sur les mécanismes impactant l'accessibilité aux soins d'ergothérapie chez cette population, la question suivante a été posée : « comment favoriser dans les zones rurales françaises l'accès aux soins en ergothérapie pour les personnes âgées vivant à domicile, et ainsi favoriser leur maintien à domicile ? ». Après une recherche théorique le choix s'est porté sur les équipes mobiles de gériatrie et la téléergothérapie. La confrontation de ces concepts avec la réalité du terrain a été faite grâce à la passation d'entretiens auprès d'ergothérapeutes travaillant avec le public cible. Les résultats obtenus montrent que ces deux interventions, malgré leurs propres limites, favorisent en partie l'accessibilité des soins d'ergothérapie pour les aînés domiciliés en ruralité. Ces interventions méritent d'être développées dans nos futures pratiques afin de démocratiser les soins d'ergothérapie. Toutefois, d'autres actions sont à analyser pour favoriser l'accès à l'ergothérapie.

[«] Les difficultés d'accès aux soins doivent être mieux comprises. Il est important toutefois de connaître les limites de ces actions en sachant qu'elles ne peuvent à elles seules réduire les inégalités de santé » (Chambaud, 2018).

----- REFERENCES -----

- AFEG. (s. d.). Fiche de poste : Ergothérapeute DE au sein d'une EMG.

 http://afeg.asso.fr/index_htm_files/Fiche%20de%20poste%20afeg%204%20ergothera
 peute%20en%20EMG.pdf
- AFEG. (2020). Proposition AFEG ANFE Dépendance post Covid.

 http://afeg.asso.fr/index_htm_files/Proposition%20AFEG%20ANFE%20Dependance
 %20post%20Covid.pdf
- ANFE (2014). Image précise de l'exercice des ergothérapeutes sur le territoire Situation au ler janvier 2015. https://anfe.fr/wp-content/uploads/2021/03/ANFE-CATEL-Enquete_nationale_ergos-Rapport_final-VF-230415.pdf
- ANFE. (2017). L'ergothérapie aujourd'hui en France : 10 propositions pour une réponse adaptée aux besoins de santé de la population française. https://anfe.fr/wp-content/uploads/2021/02/ANFE_Dossier-professionnel_Lergotherapie-aujourdhui-en-France_Mars-2017.pdf
- ANFE. (2020). Le recours au télésoin en ergothérapie pendant la période de confinement [Diapositives]. Les webinaires de l'ANFE. https://anfe.fr/wp-content/uploads/2021/02/Webinaire_telesoin_ergo_Covid19.pdf
- ANFE. (2021). La profession d'ergothérapeute. https://anfe.fr/la-profession/
- ARS. (2017). *Equipes Mobiles Réadaptation / Réinsertion Ile-de-France*. https://www.iledefrance.ars.sante.fr/media/24129/download?inline
- Blomqvist, M. (2016). The concept of environment according to occupational therapy-an architectural point of view.
- Bresson, P. (2015). *L'exercice libéral de l'ergothérapie auprès de nos Ainés* [Mémoire d'initiation à la recherche]. Institut inter régional de formation en ergothérapie Mulhouse.
- Cason, J. (2014). Telehealth: A rapidly developing service delivery model for occupational therapy. *International journal of telerehabilitation*, 6(1), 29.
- Cason, J., & Brannon, J. A. (2011). Telehealth regulatory and legal considerations: Frequently asked questions. *International Journal of Telerehabilitation*, *3*(2), 15.
- Chambaud, L. (2018). Accès aux soins : éléments de cadrage. Regards, (1), 19-28
- Couturier, P., Tranchant, L., Lanièce, I., Morin, T., Gromier, A., Sala, C., & Lô-Strauss, B. (2008). Fonctionnement des unités mobiles de gérontologie, ou un modèle d'interdisciplinarité professionnelle : expérience du CHU de Grenoble (France). *Ann Gerontol*, *1*(1), 17-26
- D'Alessandro, C., Levy, D., & Regnier, T. (2021). La France et ses territoires : Une nouvelle

- définition du rural pour mieux rendre compte des réalités des territoires et de leurs transformations.https://www.insee.fr/fr/statistiques/5039991?sommaire=5040030
- DGOS. (2021). INSTRUCTION N° DGOS/R4/DGCS/3A/2021/233 du 19 novembre 2021 relative au déploiement des interventions des équipes mobiles de gériatrie hospitalières sur les lieux de vie des personnes âgées. https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/instruction_dgos-dgcs_2021_233_du_19_nov_2021_relative_aux_interventions_des_emg_sur_les_lieux_de_vie_des_personnes_agees.pdf
- Douthit, N., Kiv, S., Dwolatzky, T., & Biswas, S. (2015). Exposing some important barriers to health care access in the rural USA. *Public health*, *129*(6), 611-620.
- Driessen. (s. d.). *Le rôle des ergothérapeutes en EMG en Ile de France*. https://slidetodoc.com/le-rle-des-ergothrapeutes-en-emg-en-ile-3/
- HAS. (2013). *Comment repérer la fragilité en soins ambulatoires ?* https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2013-06/fiche_parcours_fragilite_vf.pdf
- HAS. (2014). *Axe : Projet de santé et accès aux soins*. https://www.has-sante.fr/jcms/c_1757251/fr/axe-projet-de-sante-et-acces-aux-soins7
- HAS. (2021a). Qualité et sécurité du télésoin : Bonnes pratiques pour la mise en œuvre.

 https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/202103/qualite_et_securite_du_telesoin__criteres_deligibilite_et_bonnes_pratiques_pour_la_mise_en_oeuvre__rapport_delaboration.pdf
- HAS. (2021b). Consulter et se faire soigner à distance : Téléconsultation & télésoin. https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2021-06/has_fiche_teleconsultation-telesoin.pdf
- Hassenteufel, P., Schweyer, F. X., Gerlinger, T., & Reiter, R. (2020). "Medical deserts" as leversfor reorganizing primary care. Comparing France and Germany. *Revue francaise des affaires sociales*, (1), 33-56.
- INSEE. (2019). France, portrait social Edition 2019: Seniors. Consulté le 23 avril 2023, à l'adresse https://www.insee.fr/fr/statistiques/4238381?sommaire=4238781#graphique-figure1_radio1
- INSEE. (2022). *Indicateurs de richesse nationale : Espérance de vie en bonne santé*. https://www.insee.fr/fr/statistiques/3281641?sommaire=3281778#consulter
- Kivits, J., & Voléry, I. (2015). Représentations de l'offre de soins et de la répartition des professionnels de santé en zones rurales lorraines dites «isolées» et «déficitaires en soins de premiers recours: Etat des lieux et perspectives

- Kohn, L. & Christiaens, W. (2014). Les méthodes de recherches qualitatives dans la recherche en soins de santé : apports et croyances. *Reflets et perspectives de la vie économique*, LIII, 67-82. https://doi.org/10.3917/rpve.534.0067
- Maillage94. (2018). *Équipe Mobile de Gériatrie (EMG)*. https://maillage94.sante-idf.fr/files/live/sites/maillage94/files/PDF/Qui_fait_quoi/20210415/Equipe%20Mobile %20de%20G%C3%A9riatrie%20(EMG).pdf
- Mathieu-Fritz, A., Smadja, D., Espinoza, P., & Esterle, L. (2012). Télémédecine et gériatrie. *Gérontologie et société*, 35141(2), 117-127.
- Matichuk, N., Boniface, G., & Smith, L. (2016). Forum de l'ACE sur une question professionnelle: «Vous travaillez où? Pourquoi?» Les réalités de la pratique de l'ergothérapie en région rurale ou éloignée. *Actualités ergothérapiques*, 18(4), 9-11.
- Mays, N., & Pope, C. (1995). Qualitative research: rigour and qualitative research. *Bmj*, 311(6997), 109-112.
- McAuliffe, T., & Barnett, F. (2009). Factors influencing occupational therapy students' perceptions of rural and remote practice. *Rural and Remote Health*, *9*(1), 1-12.
- Ministère de la Santé et de la Prévention. (2021). *Accès aux soins : pourquoi et comment identifier les zones sous-denses en médecins ? Ministère de la Santé et de la Prévention*. https://sante.gouv.fr/professionnels/zonage-medecin
- Ministère de la Santé et des Sports. (2008). Etude prospective des métiers sensibles de la fonction publique hospitalière : Monographie d'ergothérapeute. https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/monographie_ergotherapeute.pdf
- Monjeot, A. (2020). L'impact de l'environnement des services d'ergothérapie sur l'engagement thérapeutique des patients. https://anfe.fr/wp-content/uploads/2021/02/MONJEOT-ENGAGEMENTTHERAPEUTIQUE.ERGOTHERAPIE.ENVIRONNEMENTDESS ERVICES.MISESENSITUATION.OCCUPATION_f14b2255628fb8a5ba4cbf6eac491 efd-032f5455.pdf
- Morel, M. C. (2017). Les modèles conceptuels en ergothérapie : introduction aux concepts fondamentaux. De Boeck Supérieur.
- MSHLorraine. (2014). *Se soigner en zones rurales lorraines : lancement du projet MEDICAMP*. https://mshl.hypotheses.org/295
- Muldoon, N. (2017). Overcoming frailty: Evaluating the role of an occupational therapist on a Frail Elderly Team. In *Age and Ageing* (Vol. 46). Great Clarendon St, Oxford OX2 6DP, England: Oxford Univ Press
- Nelson, K. S., Nguyen, T. D., Brownstein, N. A., Garcia, D., Walker, H. C., Watson, J. T., &

- Xin, A. (2021). Definitions, measures, and uses of rurality: A systematic review of the empirical and quantitative literature. *Journal of rural studies*, 82, 351-365.
- OEQ. (2013). L'intervention ergothérapique à distance.

 https://www.oeq.org/DATA/ARTICLESPECIAL/7~v~2013_intervention_ergotherapiq
 ue_a_distance.pdf
- OMS. (1985). Constitution de l'OMS. Organisation mondiale de la Santé. https://apps.who.int/iris/handle/10665/36852
- OMS. (2022a). Vieillissement et santé. https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/ageing-and-health
- OMS (2022b). *Santé et droits de l'homme*. https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/human-rights-and-health
- Peron, A. (2018). *Equipe Mobile : Rôle et organisation*.

 https://www.crftc.org/images/CRFTC_AVC_Equipe_mobile_r%C3%B4le_organisatio
 n_A_PERON_08032018.pdf
- Pidgeon, F. (2015). Occupational therapy: what does this look like practised in very remote Indigenous areas?. *Rural and remote health*, *15*(2), 204-210.
- Roots, R. K., Brown, H., Bainbridge, L., & Li, L. C. (2014). Rural rehabilitation practice: perspectives of occupational therapists and physical therapists in British Columbia, Canada. *Rural and remote health*, *14*(1), 55-70.
- Rousseau, A.-C., & Bastianelli, J.-P. (2005). *Les équipes mobiles gériatriques au sein de la filière de soins*. https://medias.vie-publique.fr/data_storage_s3/rapport/pdf/054000454.pdf
- SFSD. (2021). *Le télésoin au cœur de l'innovation des parcours en santé* [Communiqué de presse]. https://sfsd.fr/wp-content/uploads/2022/10/livre-blanc_-_v3_-_complet_-_02-07_-_final_-_version_web.pdf
- Sisson, A. (2012). Définir la pratique en milieu rural et en milieu éloigné. *Actualités* ergothérapiques, 14(6), 10-12.
- Sounda, L. L. (2018). L'accès aux soins au Gabon: écart entre la stratégie politique et les pratiques de santé (Doctoral dissertation, Université de Lorraine).
- Stefanacci, R. G. (2023). *Présentation du vieillissement*.

 https://www.msdmanuals.com/fr/accueil/la-sant%C3%A9-despersonnes-%C3%A2g%C3%A9es/le-vieillissement/pr%C3%A9sentation-duvieillissement
- Sueur, C. (2015). 90 % des personnes âgées de 75 ans ou plus vivent encore chez elles. https://www.insee.fr/fr/statistiques/1285396#titre-bloc-6

- SYNFEL. (2020). *Le télésoin en ergothérapie* [Communiqué de presse]. https://www.synfelergolib.fr/wp-content/uploads/2020/04/t%C3%A91%C3%A9soinergoth%C3%A9rapie.pdf
- Trouvé, E. (2009). Ergothérapie en gériatrie: approches cliniques. Groupe de Boeck.
- Valette, A. (2020). *La pratique de l'ergothérapie en télésoin*. https://www.bloghoptoys.fr/la-pratique-de-lergotherapie-en-telesoin
- Vergier, N., Chaput, H., & Lefebvre-Hoang, I. (2017). *Déserts médicaux : Comment les définir ?*Comment les mesurer ? https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2020-08/dd17.pdf
- Vidal, L. (2021). Retour à domicile de la personne âgée fragile : quelles perspectives pour l'ergothérapeute en Occitanie ? [Mémoire de fin d'études d'ergothérapie]. Institut de Formation en Ergothérapie de Toulouse.
- Villaumé, A. (2019). Rôle de l'ergothérapeute en gériatrie. *NPG Neurologie-Psychiatrie-Gériatrie*, 19(109), 30-38.
- WFOT. (2014). World Federation of Occupational Therapists' position statement on telehealth. *International journal of telerehabilitation*, 6(1), 37.

----- ANNEXES -----

Annexe n°1 - Trame d'entretien
Annexe n°2 - Document vierge du consentement d'enregistrementIV
Annexe n°3 - Feuilles de consentement complétées
Annexe n°4 - Entretien E1IX
Annexe n°5 - Entretien E2
Annexe n°6 - Entretien E3XLIII
Annexe n°7 - Entretien E4LXI
Annexe n°8 - Analyse IRAMUTEQLXXVIII
Annexe n°9 - Analyse TROPESLXXIX
Annexe n°10 - Trame permettant le recueil des donnéesLXXX
Annexe n°11 - Tableau récapitulatif des données recueilliesLXXXIII
Annexe n°12 – Analyse des données recueillies

Annexe n°1 - Trame d'entretien

Introduction:

Bonjour. Je m'appelle Julie Mouyssac et je suis actuellement étudiante en troisième et dernière année de formation au sein de l'Institut de Formation en Ergothérapie de Toulouse. Dans le cadre de la validation de mon mémoire de fin d'étude, je réalise des entretiens auprès d'ergothérapeutes.

Mon mémoire porte sur l'accès des soins d'ergothérapie auprès d'un public de personnes âgées vivant encore au domicile et habitant en zone rurale. L'entretien que nous allons effectuer durera approximativement 45 min et a pour but de comprendre comment en tant qu'ergothérapeute nous pouvons faciliter l'accès de nos actes auprès de cette population.

Dans un premier temps, je vous poserais des questions sur votre cadre professionnel, puis sur la ruralité, puis sur le public des personnes âgées et pour finir je vous poserais des questions sur certaines interventions.

Avez-vous des questions avant que nous ne commencions ?

Questions de	présentation sur le professionnel :
1)	Pour commencer, pouvez-vous me raconter votre parcours professionnel ?
2)	Quelles sont vos missions ?
<u>Questions sur</u>	le milieu rural :
3)	Exerçant actuellement en milieu rural, pouvez-vous me dire quels sont les avantages et les inconvénients principaux d'y travailler ?
4)	Comment avez-vous adapté votre pratique en ergothérapie à un environnement rural ?

5) Etant amené parfois à travailler auprès de personnes âgées, pouvez-vous me dire quels sont les risques principaux du vieillissement ? 6) Comment avez-vous adapté votre pratique en ergothérapie aux personnes âgées de les inconvénients principaux de vieillir en milieu rural ? 8) Quels dispositifs existent selon vous actuellement pour proposer une prise en charge ergothérapique aux personnes âgées vivant en zone rurale ? 9) Pouvez-vous me décrire, en prenant un exemple concret, le déroulé d'une de vos interventions qui illustrerait le mieux la prise en charge ergothérapique des personnes âgées vivant en zone rurale ?	Question sur le vieillissement :				
 Questions sur l'intervention ergothérapique : Pouvez-vous me dire quels sont les avantages et les inconvénients principaux de vieillir en milieu rural ? Quels dispositifs existent selon vous actuellement pour proposer une prise en charge ergothérapique aux personnes âgées vivant en zone rurale ? Pouvez-vous me décrire, en prenant un exemple concret, le déroulé d'une de vos interventions qui illustrerait le mieux la prise en charge ergothérapique des per- 	5)				
7) Pouvez-vous me dire quels sont les avantages et les inconvénients principaux de vieillir en milieu rural ? 8) Quels dispositifs existent selon vous actuellement pour proposer une prise en charge ergothérapique aux personnes âgées vivant en zone rurale ? 9) Pouvez-vous me décrire, en prenant un exemple concret, le déroulé d'une de vos interventions qui illustrerait le mieux la prise en charge ergothérapique des per-	6)	Comment avez-vous adapté votre pratique en ergothérapie aux personnes âgées ?			
8) Quels dispositifs existent selon vous actuellement pour proposer une prise en charge ergothérapique aux personnes âgées vivant en zone rurale? 9) Pouvez-vous me décrire, en prenant un exemple concret, le déroulé d'une de vos interventions qui illustrerait le mieux la prise en charge ergothérapique des per-	_				
charge ergothérapique aux personnes âgées vivant en zone rurale ? 9) Pouvez-vous me décrire, en prenant un exemple concret, le déroulé d'une de vos interventions qui illustrerait le mieux la prise en charge ergothérapique des per-	7)				
interventions qui illustrerait le mieux la prise en charge ergothérapique des per-	8)				
	9)	interventions qui illustrerait le mieux la prise en charge ergothérapique des per-			
10) Dans un monde parfait : quel dispositif serait à mettre en place pour permettre un meilleur accès aux soins d'ergothérapie aux personnes âgées vivant en milieu rural ?	10	un meilleur accès aux soins d'ergothérapie aux personnes âgées vivant en milieu			
11) Connaissez-vous le travail des EMG ? • 11a) Si oui pouvez-vous me l'expliquer ?	11				

• 11b) Si non pouvez-vous verbaliser ce que vous en imaginez ?

II

12) Pouvez-vous me dire quels sont les avantages et les inconvénients princ des EMG ?
13) Connaissez-vous la télé-ergothérapie ?
• 13a) Si oui pouvez-vous me l'expliquer ?
• 13b) Si non pouvez-vous verbaliser ce que vous en imaginez ?
14) Pouvez-vous me dire quels sont les avantages et les inconvénients principa
la télé-ergothérapie ?

Consentement d'enregistrement audio et l'exploitation des données enregistrées

Présentation:

Signature:

Cette enquête est réalisée dans le cadre d'un mémoire de recherche en ergothérapie. Elle porte sur la prise en charge ergothérapique des personnes âgées vivant en milieu rural. Cette recherche est menée par Julie MOUYSSAC, étudiante en 3ème année à l'IFE de Toulouse. Dans ce cadre, un consentement écrit permettant l'enregistrement audio des entretiens est nécessaire.

Autorisation:
Je soussigné(e)
 Autorise l'étudiante Julie MOUYSSAC à enregistrer en audio l'entretien en vue de son mémoire de fin d'étude.
 Autorise l'utilisation de ces données, sous leur forme enregistrée et transcrite à des fin de recherche scientifique (mémoire).
 Prend acte que pour cette utilisation scientifique les données enregistrées seront anony misées.
Lieu et Date :

Annexe n°3 – Feuilles de consentement complétées

Annexe n°2 - Document vierge du consentement d'enregistrement
Consentement d'enregistrement audio et l'exploitation des données
enregistrées
Présentation :
Cette enquête est réalisée dans le cadre d'un mémoire de recherche en ergothérapie. Elle porte
sur la prise en charge ergothérapique des personnes âgées vivant en milieu rural. Cette recherche
est menée par Julie MOUYSSAC, étudiante en 3ème année à l'IFE de Toulouse. Dans ce cadre, un consentement écrit permettant l'enregistrement audio des entretiens est nécessaire.
an consenement certi permettant i enregistrement audio des entrettens est necessaire.
Autorisation:
Je soussigné(e)
Autorise l'étudiante Julie MOUYSSAC à enregistrer en audio l'entretien en vue de son
mémoire de fin d'étude.
Autorise l'utilisation de ces données, sous leur forme enregistrée et transcrite à des fins
de recherche scientifique (mémoire).
Prend acte que pour cette utilisation scientifique les données enregistrées seront
anonymisées.
n-1.1811.1.1.10.1
Lieu et Date: Hopival S'Louis (service d'Engolhérapric) 13/3/23
13/23
Signature:
1.

Consentement d'enregistrement audio et l'exploitation des données enregistrées

Présentation:

Cette enquête est réalisée dans le cadre d'un mémoire de recherche en ergothérapie. Elle porte sur la prise en charge ergothérapique des personnes âgées vivant en milieu rural. Cette recherche est menée par Julie MOUYSSAC, étudiante en 3ème année à l'IFE de Toulouse. Dans ce cadre, un consentement écrit permettant l'enregistrement audio des entretiens est nécessaire.

Autorisation:

Je soussigné(e)

- Autorise l'étudiante Julie MOUYSSAC à enregistrer en audio l'entretien en vue de son mémoire de fin d'étude.
- Autorise l'utilisation de ces données, sous leur forme enregistrée et transcrite à des fins de recherche scientifique (mémoire).
- Prend acte que pour cette utilisation scientifique les données enregistrées seront anonymisées.

Lieu et Date: Mercus le 16.03.23

Almi Lare

Signature:

Consentement d'enregistrement audio et l'exploitation des données enregistrées

Présentation:

Cette enquête est réalisée dans le cadre d'un mémoire de recherche en ergothérapie. Elle porte sur la prise en charge ergothérapique des personnes âgées vivant en milieu rural. Cette recherche est menée par Julie MOUYSSAC, étudiante en 3ème année à l'IFE de Toulouse. Dans ce cadre, un consentement écrit permettant l'enregistrement audio des entretiens est nécessaire.

Δ	111	OT	TC	21	11	on	
7 7	ui	OI	10	ai	1	711	

Je soussigné(e)

- Autorise l'étudiante Julie MOUYSSAC à enregistrer en audio l'entretien en vue de son mémoire de fin d'étude.
- Autorise l'utilisation de ces données, sous leur forme enregistrée et transcrite à des fins de recherche scientifique (mémoire).
- Prend acte que pour cette utilisation scientifique les données enregistrées seront anonymisées.

Lieu et Date: 17.03.23

Signature:

Consentement d'enregistrement audio et l'exploitation des données enregistrées

Présentation:

Cette enquête est réalisée dans le cadre d'un mémoire de recherche en ergothérapie. Elle porte sur la prise en charge ergothérapique des personnes âgées vivant en milieu rural. Cette recherche est menée par Julie MOUYSSAC, étudiante en 3ème année à l'IFE de Toulouse. Dans ce cadre, un consentement écrit permettant l'enregistrement audio des entretiens est nécessaire.

Autorisation:

Je soussigné(e)

- Autorise l'étudiante Julie MOUYSSAC à enregistrer en audio l'entretien en vue de son mémoire de fin d'étude.
- Autorise l'utilisation de ces données, sous leur forme enregistrée et transcrite à des fins de recherche scientifique (mémoire).
- Prend acte que pour cette utilisation scientifique les données enregistrées seront anonymisées.

Lieu et Date: Camices 17(0) 23.

Signature:

Annexe n°4 - Entretien E1

Pour tous les entretiens :

- J représente Julie MOUYSSAC (étudiante ergothérapeute)
- E représente l'ergothérapeute interrogé durant l'entretien.

J – Bonjour. Je m'appelle Julie Mouyssac et je suis actuellement étudiante en troisième et dernière année de formation au sein de l'Institut de Formation en Ergothérapie de Toulouse. Dans le cadre de la validation de mon mémoire de fin d'étude, je réalise des entretiens auprès d'ergothérapeutes. Mon mémoire porte sur l'accès des soins d'ergothérapie auprès d'un public de personnes âgées vivant encore au domicile et habitant en zone rurale. L'entretien que nous allons effectuer durera approximativement 45 min et a pour but de comprendre comment en tant qu'ergothérapeute nous pouvons faciliter l'accès de nos actes auprès de cette population. Dans un premier temps je vous poserais des questions sur votre cadre professionnel, puis sur la ruralité, puis sur le public des personnes âgées et pour finir je vous poserais des questions sur certaines interventions. Avez-vous des questions avant que nous ne commencions ?

E - Non, non.

J – Très bien. Alors pour commencer pouvez-vous vous présenter s'il vous plaît ?

E – Oui, oui. Je suis Mme. DM. Je suis ergothérapeute depuis trente et quelques années. Je suis diplômée de l'Institut de Formation en Ergothérapie (IFE) de Montpellier. Je travaille à l'hôpital de ** depuis 1990. Tout le long de ces années-là j'ai fait différentes formations : sur la rééducation des fonctions supérieures, sur l'adaptation du logement...J'ai également passé le PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique), donc je suis formatrice PRAP. Et j'ai également un DU (Diplôme Universitaire) d'expertise de réparation des dommages corporels. Voilà.

- J D'accord merci pour cette présentation. Et pour votre année de diplôme s'il vous plaît ?
- E Alors mon année de diplôme c'était en 90. Donc j'ai fait trente-trois ans sur l'hôpital.
- J Très bien. Actuellement quelles sont vos missions?
- E Ma mission c'est de prendre en charge les patients qui sont hospitalisés ici au niveau des services locomoteur A, B et polyvalent. En général, c'est une population adulte, voir personnes âgées. Je les vois pour des prises en charges. Donc on a de la neuro, beaucoup d'orthopédie, de la ré-autonomisation des fois, des polypathologies... Donc le but c'est de leur redonner leur

autonomie en travaillant sur les incapacités qu'ils présentent, puis ensuite préparer le retour à la maison, faire des visites à domicile, poser des préconisations d'adaptation du logement, voir du matériel... Je fais également appel à des fournisseurs de matériel pour faire des essais ici et au domicile. Voilà en gros... Ensuite j'anime un groupe de PRAP pour la prévention des risques au travail avec mes collègues. Hum voilà en gros. Ah et puis je fais partie de certaines instances aussi dans l'hôpital, dont la CSIRMT (Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Technique) et le conseil médical de l'établissement. Voilà et là on est en train d'essayer de mettre en place tous les groupes de travail pour la prochaine certification, et dont je serai très certainement amenée à animer un des groupes.

- J D'accord. Avez-vous aussi des missions hors hôpital?
- E Alors avec l'autorisation de la direction j'interviens auprès du SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile), notamment celui de ******. Donc je suis missionnée pour évaluer chaque bénéficiaire entrant et prit en charge au niveau du SSIAD. Donc visite à domicile, évaluation du risque de chute et préconisation. Voilà j'interviens aussi auprès de AriègeAssistance sur leur demande pour former certaines équipes à l'utilisation des aides techniques de transfert.
- J Très bien parfait. Maintenant que je vois un petit peu plus globalement quelles sont vos prises en charge, je vais vous poser quelques questions concernant le milieu rural pour entrer un peu plus dans mon questionnement. Donc, exerçant actuellement en milieu rural, pouvez-vous me dire quels sont les avantages et les inconvénients principaux d'y travailler?
- E Mais sur quel plan en milieu rural ? Sur le fait de prendre en charge les personnes, sur la facilité d'accès aux soins, ou sur moi en tant que personne ?
- J Vous pouvez développer les trois.
- E Ben en milieu rural déjà en tant que personne moi je préfère habiter à la campagne plutôt qu'en ville parce que la ville pour moi ce n'est pas possible. Donc ensuite les gens sont quand même globalement moins stressés. Bon on se connaît tous parce que l'hôpital a une dimension tout à fait humaine, donc il y a quand même un côté très familial entre tout le personnel, et puis il se répercute également sur la prise en charge des patients qui apprécient beaucoup. Ensuite le milieu rural par rapport à la prise en charge des gens, là je pense qu'il y a quand même une problématique sur le fait que les gens ne savent pas ce que c'est que l'ergothérapie, et puis que l'habitat rural en Ariège... J'avais fait justement une analyse qualitative demandée par Monsieur G le directeur d'AriègeAssistance là-dessus, et c'est vrai que j'avais vraiment mis en rapport les problématiques du maintien à domicile avec la qualité de l'habitat, et le fait qu'en

EHPAD il y a pas assez de place pour accueillir toutes les personnes qui ne peuvent pas être maintenues à domicile du fait de l'architecture de leur habitat et puis du manque de fonds pour pouvoir adapter leur habitat. Voilà donc ouais la prise en charge des patients sur les retours à domicile pour les personnes âgées ce n'est pas toujours évident à cause de cet habitat... Et puis le fait d'être reculé, le fait d'avoir accès aux soins, le manque de médecins, le manque d'infirmiers. Voilà.

- J Donc pour vous le maintien à domicile c'est quelque chose de compliqué ?
- E Oui, ça le devient. Il y a le SSIAD mais il ne peut pas répondre... Sur ***** je crois qu'il ne pouvait, avant qu'il y ait confinements et tous les arrêts maladies, accueillir que 14 personnes.
- J Très bien. Et vous en tant qu'ergothérapeute comment est-ce que vous avez réussi à adapter votre pratique en ergothérapie à cet environnement rural ?
- E Ben en essayant de trouver des fournisseurs qui seraient quand même assez proches des gens, déjà, pour mettre en place du matériel... Et qui fassent à un suivi. Parce qu'il ne s'agit pas juste de poser le matériel. Il faut quand même qu'il y ait un suivi. Et puis indirectement en formant donc les équipes d'AriègeAssistance, s'il y a des soins fait par eux, sur l'utilisation des aides techniques. Et puis essayer de briefer au maximum les familles quand c'est possible.
- J Donc c'est en priorité de la formation ?
- E Oui beaucoup de formation. Parce que bon la personne on la rééduque comme on peut. On essaie de de lui faire récupérer tout ce qu'elle peut récupérer, et malgré tout des fois la personne âgée... Bon ben il y a l'âge qui est là, et donc on reste des fois sur des limitations.
- J Tout à fait. D'ailleurs par rapport à l'âge, étant amenée parfois à travailler donc auprès de personnes âgées, pouvez-vous me dire quels sont les risques principaux du vieillissement ?
- E La dépression. Se voir perdre ses capacités et en être très conscient. Les risques de chute évidemment. Je dirais presque le fait d'être dans le déni de la perte des capacités, ce qui augmente le risque de chute. La perte d'autonomie.
- J La perte d'autonomie qu'est-ce que c'est pour vous ? Pourquoi telle personne ne serait plus ou moins à risque qu'une autre ?
- E Bah tout dépendra des capacités physiques. Une personne qui a eu un boulot difficile, forcément avec une polyarthrose, des douleurs et tout, ça limite. Et puis niveau problématique si les gens vivant en Ariège, justement vivent dans une partie éloignée et s'ils n'ont pas la

capacité à conduire, et bien ils sont encore plus isolés. Le fait de vivre en montagne ça demande à se déplacer.

- J Et vous en tant qu'ergothérapeute comment est-ce que vous avez réussi à adapter votre pratique aux personnes âgées ?
- E Ben c'est de faire de la prévention des chutes, et voir en collaboration avec ma collègue assistante sociale, quelles aides humaines on peut mettre en place pour permettre un maintien à domicile... Et puis une vie correcte à domicile! Parce qu'il est tout à fait normal qu'une personne veuille rester chez elle et y mourir si c'est possible.
- J D'accord très bien. Je comprends très bien votre point de vue. Pour compléter notre échange pouvez-vous me dire quels sont les avantages et les inconvénients principaux de vieillir en milieu rural?
- E Alors je ne vois pas s'il y a un avantage ou pas, mais en tout cas quand on nait quelque part on souhaite y rester. En général on aime son milieu, donc avantage ou inconvénient, ben on aime l'endroit où on nait, où on a choisi de s'établir. Mais le fait que ce soit un milieu rural, le problème c'est pour l'accessibilité à tout : que ce soit pour aller faire ses courses, que ce soit pour accéder aux soins... Puisque qui dit personnes âgées, dit nécessité de soins voilà. Et puis voir s'il y a des aidants possibles à domicile.
- J D'accord. Et quels dispositifs existent selon vous actuellement pour proposer une prise en charge ergothérapique aux personnes âgées vivant en zone rurale ?
- E Alors en libéral il n'y a pas grand-chose. Puis sinon c'est surtout hospitalier, mais hospitalier il n'y a pas non plus grand-chose. Donc il y a ici à ** pour de la rééducation, mais ça ne concerne que les gens qui sont hospitalisés. Ensuite en libéral j'ai une collègue mais je ne sais pas dans quel cadre elle intervient, ni quels sont ses champs d'action, ni puis financièrement comment elle se fait payer aussi parce qu'il faut arriver à en vivre. Ici il y a très peu d'ergos en libéral ou alors y en a mais beaucoup qui ne s'intéressent qu'aux enfants et pas aux personnes âgées. Donc c'est très difficile de faire de l'ergothérapie libérale orientée sur la personne âgée, puisque je m'y étais attelé avec ma collègue libérale de ******, Mme L, mais le projet qu'on avait essayé de monter ensemble n'a pas abouti. On avait été voir des personnes sur le conseil général, mais ils ne nous ont pas suivis. Ils nous renvoyaient en permanence vers la même personne qui elle collecte les fonds (c'est une infirmière libérale et qui chapeaute tout le secteur de Tarascon). Donc ça ne laissait pas beaucoup de portes d'entrée, donc on a laissé tomber voilà. Parce que bon j'ai déjà pas mal de travail sur **, et je ne vais pas me charger de ça en plus.

- J Et quel était ce projet exactement ?
- E Ben de faire comme un CICAT (Centre d'Information et de Conseil sur les Aides Techniques). Un endroit où les personnes en perte de capacité pouvaient venir tester les aides techniques, voir si ça correspondait à leurs besoins et quitte à les essayer à la maison. On avait aussi lancé l'idée éventuellement d'avoir comme un minibus pour faire des tours un petit peu partout pour présenter ça et faire tester aux gens. Mais ça demandait des fonds et ça n'a pas été suivi.
- J Et ce projet pouvait se faire en libéral et pas forcément chapeauté par une structure ?
- E Ben voilà quand on a vu tous les moyens que ça demandait, on a on a laissé tomber. L'idée serait pas mal mais ça serait d'avoir un local dans Tarascon, par exemple, pour centraliser. Et donc les gens pourraient venir tester... mais non ça n'a pas été suivi.
- J Après ce projet resterait sur l'environnement de la Haute-Ariège du coup ?
- E Euh ouais secteur Tarascon, parce que le secteur de Tarascon est quand même un bassin qui regroupe pas mal de communes. Mais bon y a déjà plein de projets sur ce bassin, comme les « 1000 pattes ». C'est très intéressant d'ailleurs.
- J- Qu'est-ce que c'est les « 1000 pattes »?
- E C'est un groupe de gens qui ont décidé de marcher suite à des problèmes de santé, comme des insuffisances cardiaques, de la reprise d'activité, etc. Et donc il y a des circuits de balades qui ont été étudiés avec des niveaux différents et qui permettent comme ça de maintenir les capacités. Alors je sais qu'il y en a plein dans ****** avec des niveaux de difficultés différents par exemple. Donc quand on se balade autour d'***** on tombe sur des parcours fléchés qui sont censés stimuler les gens à la reprise de la marche.
- J Et c'est à l'initiative d'une association ?
- E Alors je sais que ça passe par ***** et que c'est chapeauté notamment par l'infirmière dont je parlais tout à l'heure.
- J D'accord, mais pas d'ergothérapeute dans ce projet-là?
- E-Il n'y a pas d'ergo non, mais il y a une psychomotricienne qui a pu aboutir à avoir des subventions pour aider les gens à maintenir leur autonomie à domicile (pour l'élaboration des repas, des choses comme ça).

J – D'accord merci. Vous en avez déjà un peu parlé avec ces exemples et le CICAT, mais en prenant un exemple concret est-ce que vous pouvez me décrire le déroulé d'une de vos interventions qui illustrerait le mieux la prise en charge ergothérapique des personnes âgées vivant en zone rurale ?

E - Là il n'y en a aucune qui me vient. Ah si une pour une dame qui avait un problème de prothèse de hanche. Elle était autonome avec sa prothèse de hanche, mais y a eu un souci car elle est tombée sur sa prothèse. Du coup elle s'est retrouvée sans appui ce qui a amené à une perte d'autonomie avec incapacité à la marche, et là c'était utilisation du fauteuil... Donc j'avais fait une visite à domicile et elle vit dans une maison de petit village avec escalier qui mène au premier étage. Elle avait déjà un monte escalier et elle avait besoin d'un passage très régulier dans la journée pour l'aider à aller aux toilettes. Là il y avait une mise en place avec la fille, qui était très aidante, de verticalisateur électrique, et puis des passages réguliers aussi d'aidants. Également mise en place de kiné pour essayer de maintenir cette dame à la maison, puisqu'elle voulait rentrer chez elle et pas aller en EHPAD.

J – Donc de ce que j'entends les interventions qu'on peut proposer ne sont pas forcément avec un aspect de prévention ?

E – Là effectivement non on n'était pas dans la prévention. On était surtout dans l'organisation et dans la pérennité du maintien à domicile par des aides humaines et techniques. Après pour un autre exemple d'intervention il y a ma dernière visite à domicile en date. C'était chez une personne qui est en risque de chute, avec des troubles cognitifs qui s'installent (un début de démence). Cette personne est veuve et elle vit toute seule depuis quelques années. Elle est très entourée par ses filles, dont deux qui vivent assez proches et qui ont la possibilité de passer régulièrement. Donc on a pris madame depuis l'hôpital et on est allé explorer un peu sa façon de se déplacer chez elle avec un rollator deux roues. Puis à partir de là on a observé madame dans les déplacements dans la maison, et on a essayé de dégager tous les espaces et tout ce qui pouvait encombrer le passage. On a essayé de rendre accessible la cuisine et les WC. On a préconisé d'enlever par exemple dans la douche, qui soi-disant est adaptée mais qui présente une marge de 14 cm, d'enlever la paroi vitrée pour un accès plus direct et pour faciliter la saisie de la barre d'appui. On a préconisé la pose de barres d'appui pour créer des appuis fixes. On a également préconisé de créer plus d'espaces dans la chambre pour le côté où elle se transfère sur lit, avec une amélioration de l'éclairage que ce soit dans la chambre ou ailleurs partout dans la maison avec un système de veilleuse qui s'éclairent au mouvement. Mise en place de la chaise percée à côté du lit et puis enlever les tapis, mettre des garde-corps aux portes fenêtres pour éviter la chute et rajouter des barres d'appui pour passer les trois marches d'entrée. Ensuite aussi voir avec les filles donc comment organiser des visites à la maison régulièrement on fonction de comment madame évoluait. Et notamment aussi pour les premières nuits, voir comment ça se passait parce qu'ici madame a présenté quand même des états un petit peu confusionnels pendant la nuit. Donc voilà, tout ça pour soutenir ce projet de retour à domicile, qui est tout à fait normal au niveau de la demande d'une personne de retourner chez elle.

- J Et à quel moment dans le cas de cette dame ce ne sera plus pertinent qu'elle reste chez elle ?
- E Ca ne sera plus pertinent si franchement la nuit il y a une désorientation temporo-spatiale, ce qui augmente énormément les chutes si elle est déambulante. Et puis ce qui rendra impossible le maintien à la maison, c'est si elle retombe et qu'elle se fracture (puisque là elle a une prothèse intermédiaire de hanche suite à une chute à domicile). Donc s'il y a une incapacité à se déplacer toute seule forcément ça risque d'être un peu plus compliqué.
- J Parce que la problématique n'est liée qu'à l'incapacité de la personne ou elle est aussi en lien avec l'environnement de cette dernière qui n'est pas assez soutenant et sûr ?
- E Alors son environnement va être soutenant mais bon il faut voir... Après moi ce qui me gêne le plus c'est surtout la capacité cognitive.
- J Parce que selon vous est-ce que toutes les personnes âgées ont des déficits au niveau cognitif ?
- E Non, non, non.
- J Qu'est ce qui peut amener à ce qui est plus ou moins de déficit cognitif?
- E Ben le fait d'être enfermé chez soi. L'isolement ça ne stimule pas vraiment, et puis la télé ça va deux minutes, mais ce qu'il faut c'est le relationnel avec les autres. Et après ce sont des personnes aussi des fois qui ne souhaitent pas avoir de contact avec l'extérieur, qui se replient complètement sur elle, et donc ça ça augmente encore plus le problème cognitif.
- J Ce serait lié à quoi cet enfermement ?
- E Ben à la souffrance de se voir vieillir. La souffrance aussi de l'image de soi par rapport aux autres. Et puis aussi cette perte inéluctable des capacités. Bien qu'elle ne soit pas voulue, qu'elle soit même refusée et qu'elle mette en colère c'est une perte inéluctable des capacités. C'est un peu le cercle vicieux.
- J Est-ce que vous pouvez m'expliquer ce cercle vicieux ?

- E Ben ne pas s'apprécier. Commencer à être en colère contre soi. Ne pas arriver à se lever. Prendre des risques justement pour se prouver qu'on peut faire, alors qu'on ne peut pas, et puis tomber. Tomber, se faire mal et puis case départ.
- J D'accord. Est-ce que la prise de risque elle est toujours consciente ? Parce que là dans vos exemples c'est vraiment plutôt pour se prouver quelque chose...
- E Alors là oui mais c'est avec le déclin aussi des fonctions cognitives. Par exemple la dernière personne dont j'ai parlé elle est un peu dans le refus, et puis elle ne réalise pas. Elle se met toute seule en danger à vouloir faire les choses et à aller vite. Ne serait-ce que d'aller vite... Donc c'est pour ça qu'en tant qu'ergothérapeute il faut arriver à évaluer ça et à essayer de mettre ... Par exemple là dans la maison j'ai trouvé un fauteuil avec des accoudoirs, qui est quand même beaucoup plus confortable que les chaises que madame utilisait pour la prise des repas. On l'a testé sur le moment et puis madame a bien vu que c'était bien confortable. D'ailleurs elle était bien installée, bien tranquille... Et elle le verbalisait d'ailleurs qu'elle était contente de cette chaise. Du coup comme il y en avait une seconde, j'ai suggéré de peut-être l'installer dans la cuisine voilà. Et après par rapport à une personne, justement comme cette dame, qui serait peut-être opposante à certaines préconisations. On a vu avec ses filles d'enlever les portes des WC et de la cuisine qui présentent un trop gros débattement, et donc qui limitent la circulation. Mais là dans ce cas précis on ne passe pas trop par l'accord de Madame et on va on va squeezer un petit peu ça.
- J-D'accord. Je me permets juste de revenir un peu sur ce cas. En effet, ici vous me racontez surtout une prise en charge par rapport à une personne âgée qui rentre à domicile, mais le fait qu'elle vive en zone rurale quel impact ça peut avoir sur notre prise en charge ?
- E Le fait de dire rural c'est de l'isolement. C'est l'accès aux soins. Moi je mets ça surtout làdessus, parce que la maison en l'occurrence qu'on est allée voir c'est une maison qui est de plain-pied. Il y a trois marches d'accès pour arriver depuis le sol extérieur au sol de la maison, mais après tout est de plain-pied. Il n'y a pas d'escaliers dans la maison, donc ce n'est pas qu'une histoire d'habitat pas adapté. Le côté rural c'est par rapport à l'éloignement, et encore elle n'est pas si éloignée que ça puisque c'est sur le secteur où il y a le SSIAD. On va dire alors dans ce cas que c'est plus sur l'offre de prise en charge qui n'est peut-être pas assez conséquente par rapport aux demandes.
- J Qu'est-ce qui faudrait comme offre de prises en charge par exemple en ruralité ?
- E Développer un petit peu plus les SSIAD et peut-être tous les aidants à domicile. Bon après je sais ce que c'est que les aidants à domicile... Au SSIAD quand ils ont des petites voitures et

qu'ils doivent se déplacer, des fois il y a 45 min de route d'un bénéficiaire à l'autre, donc beaucoup de temps sur la route. Ils doivent aller vite sur la route, avec tous les risques que ça peut représenter. Donc voilà après c'est au responsable de secteur de faire des trajets qui soient cohérents. Mais quand il n'y a pas assez de personnel ou qu'il y en a qui sont en maladie, ben il faut continuer à assurer les prises en charge. Et en plus voilà il n'y a pas beaucoup de personnel qui se présente à la porte pour y travailler.

- J Je comprends tout à fait. Savez-vous combien de bénéficiaires les agents du SSIAD prennent en charge par jour et par agent ?
- E Non je ne le sais pas. Je ne le sais pas parce que là on est en zone rurale, et c'est ça le problème. On n'est pas en plaine, donc il y a pas mal de temps de route car tout est espacé.
- J Est-ce que selon vous ça a aussi un impact sur d'autres professionnels que ceux du SSIAD ? Par exemple en tant qu'ergothérapeute est-ce que ça a un impact ces temps de trajet long ?
- E Moi qui travaille dans une structure le seul impact c'est si je fais une visite à domicile. Il m'est arrivé, mais c'est très rare, d'aller jusqu'à Saint-Girons. Donc comme il y a trop de temps de route maintenant je ne fais pas les visites à domicile si ça dépasse une heure de route. Ce n'est vraiment pas possible une heure de route, c'est trop loin.
- J Concernant le transport du patient comment ça se passe ?
- E Je ne prends avec moi que les gens qui sont en capacité de marcher. Tous ceux qui sont en fauteuil roulant, s'ils ont des marches arriver chez eux ça ne sert à rien quoi. Sinon parfois j'y vais juste pour moi toute seule évaluer l'accessibilité et éventuellement préconiser des aides techniques.
- J Mais vous préférez quand même peut-être prendre le patient avec vous pour faire les mises en situation sur le lieu de vie ?
- E Oui c'est beaucoup plus parlant, mais des fois ce n'est pas possible.
- J D'accord, mais alors par exemple ces patients justement qui ne peuvent pas venir est-ce que le maintien à domicile est justifié comme projet de vie ?
- E Alors un maintien à domicile sera toujours justifiable. Maintenant est-ce qu'il est possible ? Ça c'est autre chose. Il est justifié dans le sens où la personne elle a le droit de vouloir revenir chez elle. Et puis même, il y a des fois où ça se fait malgré tout, mais bon après c'est aussi au risque de la personne.

- J D'accord. Je vais vous poser une question un peu plus globale et élargie. Si nous étions dans un monde parfait, quels dispositifs seraient à mettre en place pour permettre un meilleur accès aux soins d'ergothérapie aux personnes âgées vivant en milieu rural ?
- E Ah ben que l'ergothérapie soit prise en charge par la sécu. Première chose. Parce que déjà ça serait plus simple pour des ergos de s'installer et non pas de vivoter comme ils peuvent quand ils sont en libéral. Sachant qu'en Ariège on est dans une population vieillissante et que c'est quasiment le département le plus vieux de France. Donc voilà de l'ergo libéral je pense que c'est intéressant. Notamment parce que ça désengorgerait peut-être aussi les hôpitaux de toutes les complications des chutes. Voilà mais on ne peut pas mettre une ergo derrière chaque personne en libéral, et surtout pas derrière chaque personne vivant dans l'Ariège au fin fond de la campagne. Bon et puis l'ergo libérale elle fonctionne mieux en milieu urbain parce que les gens l'ont à proximité. Donc pour amener les enfants, parce que ça concernera essentiellement les enfants, les gens font l'effort. Mais ils ne font pas l'effort pour eux-mêmes ou pas pour les personnes âgées... Ça fonctionne mieux en ville, c'est sûr qu'en milieu rural.
- J Très bien. Mais pour revenir sur le moment où vous dites que les personnes âgées seraient moins amenées, est-ce que ce serait par rapport aux difficultés de long déplacement ou est-ce que ce serait parce que la personne est fatigable ?
- E Bah quand ils ont besoin de kiné, le kiné vient à domicile. Donc il faut qu'il y ait des prestations qui soient équivalentes aux kinés et aux ergo en libéral. L'ambulance est remboursée dans certaines pathologies, comme les AVC. Donc il faudrait qu'on ait le même accès aux facilités de prises en charge de soins en libéral que ceux qu'on les kinés.
- J Et pourquoi les ergothérapeutes n'ont pas cet accès d'après vous ?
- E-Là c'est encore autre chose. Une question de politique on va dire, mais là ça me dépasse complètement.
- J D'accord merci pour cette réponse. Est-ce que vous avez quelque chose à rajouter un petit peu sur toutes ces notions que vous avez abordé ? Un point sur lequel vous voulez revenir ?
- E Non.
- J Alors je vais vous parler des deux interventions que j'ai un petit peu plus étudié dans mon mémoire. Je voulais vous demander est-ce que vous connaissez le travail des équipes mobiles de gériatrie ?
- E C'est l'ESA (Equipe Spécialisée Alzheimer)?

- J Non ce n'est pas l'ESA. Est-ce que vous avez une image de ce que ça pourrait être ?
- E Ben vu tout ce que j'ai dit sur les problématiques de maintien de la personne âgée à domicile, ce serait des équipes qui viennent sur place et qui évalueraient un petit peu les risques de chute, les capacités de la personne et tout ce qui est aidant autour de la personne (que ce soit l'environnement architectural ou humain).
- J D'accord donc ce serait plutôt de l'évaluation ?
- E Oui de l'évaluation et puis même des préconisations s'il y a besoin bien sûr.
- J Très bien merci. Je vais vous expliquer ce que c'est avant de vous poser d'autres questions. Alors les équipes mobiles de gériatrie ce sont des équipes qui sont spécialisées dans l'accompagnement du vieillissement. Elles ont une vision globale de la personne âgée. Ce sont des dispositifs sanitaires qui sont rattachés à des structures de soins et qui disposent d'une vision transversale, parce que ce sont des équipes pluridisciplinaires. Par exemple il y a obligatoirement un médecin, une assistante sociale etc. Et parfois y a des ergothérapeutes, mais ce n'est pas obligatoire. Le rôle des ergothérapeutes généralement c'est de poser un diagnostic ergo, de faire des mises en situation, des projets de maintien à domicile, des retours à domicile si la personne est un hôpital, etc. Les équipes mobiles de gériatries n'interviennent que sur demande de services intrahospitalier ou extrahospitalier, donc ça favorise aussi la coordination entre les acteurs prenant en charge le patient âgé donc en intra/extrahospitalier. Concernant les missions, ces équipes ont des missions d'évaluation, de préconisation et d'orientation, mais les professionnels de ce dispositif n'ont pas pour vocation de dispenser des soins. Il n'y a pas de suivi en fait.
- E Ok donc c'est grosso modo les interventions je fais pour le SSIAD. Pile poil. Ici ça existe déjà même si ça ne se nomme pas comme ça.
- J Est-ce que d'après vous il y a une EMG dans le coin ?
- E Non. Moi!
- J Et bien il y en a une au *****
- E Ah oui! Et bien elle n'est pas connue et ça n'a pas de sens. Il y a des psychomotriciens dedans?
- J De souvenir il n''il n'y a pas d'ergothérapeute ni de psychomotriciens. Il y a surtout des infirmiers et des médecins.

- E Bah ouais mais la technicité alors qui c'est qui l'amène ? On va leur demander la différence entre un lève-personne et un verticalisateur électrique ? Quelle est la différence entre les différents verticalisateurs électriques qui puissent exister ? Les différents fauteuils ? Les préventions d'escarres ? Le positionnement au lit ?... Est-ce qu'ils ont la technicité pour ça ?
- J Personnellement je ne peux pas répondre pour eux mais je suppose que cette équipe est plus spécialisée sur un niveau médical. Parce que de ce que j'ai pu en comprendre à travers mes recherches s'il y a un ergothérapeute dans l'équipe sa vision est aussi mise en avant. Comme ce sont des visions transversales et globales chaque professionnel amène son expertise.
- E Hum sûrement. Mais dit moi ça ne viendrait pas de l'UEG (Unité d'Evaluation Gérontologique) avec le docteur BB ?
- J Il me semble que l'EMG ici est en lien oui avec cette ancienne unité.
- E Hum oui c'est fort probable je pense.
- J Donc par rapport à ce que je vous en ai expliqué, d'après vous quels seraient les avantages et les inconvénients principaux des équipes mobiles de gériatrie ?
- E Bah les avantages ça permettrait peut-être à tout le monde d'y avoir accès ou en tout cas toutes les personnes qui en ont besoin d'y avoir accès. Sauf qu'il faut communiquer là-dessus parce que sinon vu la communication actuelle...
- J Donc pour vous il y a un problème de communication sur leurs actes ?
- E Ben oui la connaissance. Et puis voir comment c'est pris en charge tout ça. Puis voir si ça ne s'engorge pas trop vite, voir s'il y a un suivi, voir s'il y a suffisamment de personnel disponible pour faire fonctionner cette unité. Voilà déjà. Mais l'avantage oui ce serait quand même... Bon c'est exactement ce que je fais à mon échelle d'ergo au niveau du SSIAD à *******. Après il y a toujours le médecin... En fait le compte rendu que je rédige je l'envoie directement à l'IDEC (Infirmier Diplômé d'Etat Coordinateur) pour qu'elle en prenne connaissance, puisque c'est elle qui me missionne, et ensuite elle l'envoie aux médecins traitants et à la famille. Il m'arrive des fois de faire une annexe au compte-rendu qui n'est destiné qu'aux équipes d'intervention et aux médecins. Voilà parce que des fois j'ai des questionnements que je ne veux pas que la famille sache. Par exemple quand il y a des troubles cognitifs, je n'en parle pas car ça peut être délicat.
- J Tout à fait. Donc pour vous au niveau des avantages ça permettrait un meilleur accès ?

- E Ben ça permettrait de démocratiser justement ce genre de prise en charge, et de l'adresser à toute la population on va dire ariégeoise. Du moins en tout cas celle dans le secteur. Parce que c'est pareil on est dans un secteur de montagne, donc il faut suivre les vallées pour arriver jusqu'au bout de la vallée jusqu'aux personnes. Par exemple pour les soins palliatifs à domicile la Haute-Ariège n'est pas desservie parce que c'est trop loin.
- J D'accord donc cette équipe mobile n'arrive pas à desservir...
- E Ah non! Là les soins palliatifs ils n'arrivent pas jusque-là. On avait eu la problématique pour une personne qui voulait rentrer chez elle et mourir chez elle à Mérens. Ben non c'était impossible. Donc c'est vraiment le côté géographique qui rend compliqué l'accès aux soins. Après je ne me rappelle pas de tout pour cette personne.
- J Donc elle n'a pas pu rentrer à domicile ?
- E − Pas forcément. Je me souviens qu'on la prenait en charge sur le service polyvalent mais après... En tout cas il n'y a pas pu y avoir de soins palliatifs à domicile. Donc il fallait voir avec les infirmières libérales si elles étaient en capacité de le faire.
- J D'accord merci. Vous avez quelque chose à rajouter sur les équipes mobiles de gériatrie ?
- E Ben que ce serait super si ça pouvait s'installer mais dans la mesure où il y a des ergos. Il ne faut pas se leurrer, il y a besoin de technicité. Et c'est nous qui l'avons.
- J Donc pour vous dans les équipes mobiles de gériatrie quel serait l'avantage d'avoir un ergothérapeute ?
- E Pouvoir évaluer les capacités et les incapacités, les risques de chutes, etc. Que ce soit intrinsèque à la personne ou extrinsèque avec les facteurs environnementaux.
- J Parfait. Je vais maintenant vous parler d'une deuxième intervention que j'ai aussi développer dans mon mémoire. Connaissez-vous la télé-ergothérapie ?
- E Non, non.
- J D'accord. Est-ce que vous pouvez me verbaliser ce que vous en imaginez ?
- E C'est comme des consultations de télémédecine ou des trucs comme ça ?
- J Tout à fait.
- E Voilà donc forcément quand on est loin c'est pas mal, sauf que si c'est pour s'adresser à une personne âgée, toutes les personnes âgées n'ont pas un accès facile à internet. C'est pour ça d'ailleurs que je râle par exemple pour les déclarations d'impôts par internet. Les pauvres

personnes âgées! Mais comment faire quand ils doivent se rendre à **** au centre des impôts, parce qu'il faut y aller à ****. C'est juste impossible avec un fléchissement cognitif. Voilà donc internet ça a des limites... A part si les enfants sont là et aidants... Et s'il y en a d'ailleurs. Après comment ça serait rémunéré ça au niveau de la télé-ergothérapie?

J – Alors je vais d'abord répondre à la question après j'expliquerai un peu plus ce qu'est la téléergothérapie pour que nous ayons une même idée. Alors logiquement au niveau des rémunérations, si on dépend d'une équipe vraiment en intrahospitalier bon là c'est pris en charge. Après au niveau libéral c'est la personne qui pose ses tarifs et je ne crois pas qu'il y ait de prise en charge particulière comme c'est du libéral.

E – Mais du coup tu l'évalues à combien l'heure d'ergothérapie ?

J - Alors normalement il y a une loi qui est passée à ce sujet. Donc normalement le patient paye la même somme au cabinet et en télé-ergothérapie. Après ça dépend les tarifs que souhaite mettre le thérapeute.

E – Ok. Alors là il faut faire attention aussi à ne pas mettre des tarifs trop bas car il ne faut pas brader l'ergothérapie. Normalement une heure c'est 50 ou 55 euros. Ça reste quand même une profession et ce n'est pas juste pour faire plaisir aux gens. Il y a eu des études et puis y a l'expérience de l'ergo. Personnellement au bout de trente-trois ans d'expérience c'est sûr que j'ai un peu des bagages derrière moi, donc je peux être pertinente et ne pas prendre quelqu'un une heure pour lui dire quelque chose que je peux lui dire en une demi-heure. Après il faut s'adapter dans tous les cas.

J - Est-ce que vous voulez que je vous explique ce qu'est la télé-ergothérapie?

E − Oui s'il vous plaît.

J – Alors c'est un concept qui est arrivé récemment en France, mais qui est connu mondialement notamment via le développement du numérique dans les soins. Donc nous en France c'est arrivé dans le contexte de pandémie COVID, parce que le ministre des solidarités de la santé a autorisé les ergothérapeutes à mettre en place le télésoin dans le cadre de l'état d'urgence. Cette mesure a été prolongée car il y a des avantages. Le but c'est déjà de lutter contre la désertification médicale, de permettre un suivi pour des gens qui ont des difficultés à se déplacer, de permettre de voir les capacités réelles du patient dans son lieu de vie, d'apporter également un soutien aux familles isolées, et de réduire les déplacements pour le thérapeute et son patient. Et au final tout ça amène à une prise en charge, un suivi. Toutefois il y a une limite posée législativement

qui est qu'il y a une interdiction d'effectuer des bilans initiaux et des renouvellements de bilan par télé-ergothérapie car il faut voir physiquement la personne.

- E Oui il vaut mieux. Et cette mesure elle est adaptée à la personne âgée ?
- J Alors ça peut l'être dans certains cas. En effet, selon l'AFEG (Association Française des Ergothérapeutes en Gériatrie) durant le COVID il y a eu une note de déposée pour dire que nous pouvions faire de la télé-ergothérapie pour organiser les sorties d'hospitalisation des retours à domicile et pour assurer la mise en œuvre des préconisations (suivi des aides techniques, etc.)
- E Hum alors c'est super sympa mais pour les gens qui auraient été en structure et qui seraient retournés après à domicile comment c'est payé ? Parce que ça veut dire que c'est du temps ergo pour quelqu'un qui n'est plus hospitalisé. Ça risque de pas marcher hein l'histoire. Parce que là si je regarde il y a 15 jours en arrière où j'avais 25 prises en charge, s'il me fallait en plus avoir un peu de télé-ergothérapie pour voir si les aides techniques sont mises en place ce n'est juste pas réalisable. Pour moi dans ce contexte ce n'est pas réalisable.
- J Après la télé-ergothérapie peut aussi être réalisée en libéral, mais avec les coûts du libéral.
- E Ben oui. Pour moi quand on sort de l'hôpital, on est sorti de l'hôpital et il n'y a pas de suivi. C'est pour ça que d'ailleurs quand moi j'avais demandé à intervenir au niveau du SSIAD de ******, la directrice à l'époque m'avait dit « je crois qu'on a quand même loupé quelque chose, on aurait dû faire du lien avec l'hôpital ».
- J Pouvez-vous me dire pourquoi il n'y a pas de suivi quand la personne sort du service ?
- E Parce qu'elle n'est plus dans la structure et que moi je suis hospitalière... Ou alors il faut que je puisse la suivre en libéral par la suite comme je la connais, mais là ça pose plein de problèmes déontologiques. Ce n'est pas légal même si effectivement ça pourrait avoir un avantage pour les patients.
- J Très bien merci. Pour revenir sur la télé-ergothérapie, selon vous quels seraient les avantages et les inconvénients principaux de la télé-ergothérapie, pour tout le monde et pas forcément que pour les personnes âgées ?
- E Alors je vais rester sur les personnes âgées car c'est grosso modo la population que j'ai le plus. Si la personne est en capacité cognitive d'utiliser l'ordinateur, parce qu'il y en a quand même beaucoup qui utilisent des ordinateurs, franchement pourquoi pas. Ensuite ça permet quand même déjà d'avoir un lien avec quelqu'un. Bon ça reste assez dématérialisé, ce n'est pas quand même du lien direct, mais bon ça stimule toujours les fonctions cognitives et puis ça permet d'échanger sur des difficultés qui peuvent apparaître et évidemment de pouvoir

dédramatiser peut-être certaines situations. Moi je dirais que c'est pas mal. Après à quel rythme? Est-ce qu'il y a des évaluations quand même qui sont réalisables par téléergothérapie? Bon moi j'ai pas du tout de recul là-dessus, mais il faudrait que la personne soit en capacité d'utiliser l'ordinateur.

- J Ce serait vraiment par rapport au matériel ordinateur qu'il pourrait avoir des difficultés ?
- E Oui sur l'utilisation, le fait de se connecter, etc. Après il y a quand même des limites car pour moi il faut qu'il y ait du présentiel aussi c'est évident. Comment faire passer un test de Tinetti ou de Berg comme ça ? Ce n'est pas possible, et puis en plus ces tests mettent un petit peu la personne en difficulté au niveau de l'équilibre, alors si déjà elle est fragile on ne va pas la regarder tomber sans rien faire. Donc non il faut du présentiel. Il faut voilà mettre la personne en situation et puis c'est là où on va peut-être s'apercevoir que là il y a un meuble qui gêne, qu'il y a un éclairage qui n'est pas suffisant, que Madame n'allume pas la nuit pour aller au WC parce qu'elle ne veut pas réveiller son mari. Bref des petites choses comme ça qui sont des petits facteurs ou des grands facteurs de prise de risque dans les chutes et qu'on ne peut pas voir dans ces situations de télé-ergothérapie.
- J Pourquoi on ne peut pas les voir ?
- E Parce qu'on n'en parlera pas forcément.
- J Donc ce serait au niveau du questionnement avec le patient en télé-ergothérapie qu'il y aurait des lacunes ?
- E Alors c'est bien d'établir des questions mais il n'empêche que quand on est sur place c'est là que ça parle. Donc les questions risquent de passer à côté des petites choses qu'on ne peut voir que sur place. Et puis poser des questions, des questions, et des questions pfou! A un moment on en a tellement marre, il tarde que ça s'arrête et on n'est plus du tout pertinent. Donc autant faire du vécu sur place ça parle davantage.
- J Est-ce que ça peut être intéressant par exemple de prendre en charge un patient en téléergothérapie pour un suivi si par avance quelqu'un d'autre a réalisé les évaluations et donc qu'on ait accès à un dossier patient ? Est-ce que ça peut être pertinent ?
- E Si ce n'est pas la même personne qui évalue et qui fait le suivi ce n'est pas pareil. Le fait d'aller évaluer quelqu'un sur place permet, moi en tout cas me permet, de me construire une idée de comment fonctionne la personne, et ça, ça n'a pas de prix. Bien sûr que si un autre ergo fait une évaluation c'est bien car on a plein d'éléments, mais ça ne me permettra pas à moi de me construire une image de ce que peut faire la personne ou pas. Ça ne me permet pas quelque

part d'avoir le feeling, la relation thérapeutique. Bien que dans ce cas-là on ne pose pas de prise en charge thérapeutique, il y a quand même une thérapie ; quelque chose qui se crée dans la tête de l'ergothérapeute pour comprendre les difficultés de la personne.

- J Donc pour vous la transmission juste écrit entre collègues ne suffirait pas pour faire une bonne prise en charge ? Un bon suivi ?
- E Ouais je pense. C'est comme les médecins qui voient leurs patients. Si c'est un médecin de famille, ils les connaissent, ils connaissent leurs difficultés, ils ont tout le suivi dans leur tête. C'est comme les prises en charge à plusieurs thérapeutes dans le même service qui se partagent les patients, pour un suivi ce n'est pas top.
- J Donc pour vous en télé-ergothérapie comme on ne peut pas faire les bilans initiaux, ni les renouvellements de bilans, il faudrait d'abord au moins se voir une première fois pour ensuite pouvoir faire un suivi ?
- E Ah oui carrément. Moi je ne travaillerai pas rien que devant l'écran. Déjà ça ne me parle pas. Moi je suis obligé de passer par l'écrit, parce que c'est comme ça que je fonctionne, donc rien que l'écran ça ne me suffit pas. Puis ce n'est pas humain. Ce n'est pas un rapport humain. Comment établir une relation de confiance et l'envie de fonctionner ensemble s'il n'y a pas déjà ce premier contact. C'est trop dématérialisé. On est de l'humain et on n'est pas des jeux vidéos quoi.
- J Et du coup qui s'est qui pourrait à la fois faire le premier bilan puis de la télé-ergothérapie ? Ce serait plutôt en intrahospitalier ou plutôt en libéral ?
- E Je pense qu'il faudrait déjà... Ben en fait comme on fait quand la personne arrive dans l'établissement. On fait un premier bilan ergo, un bilan de suivi, un bilan de sortie. Puis ça c'est transmis à l'ergo en libéral. Ensuite lui-même reprendra ça et refera une évaluation pour lui afin d'avoir l'idée de comment est la personne. Tout en s'appuyant aussi sur le vécu de la personne et tous les progrès lors de l'hospitalisation. Mais ensuite on tourne la page en passant au retour à la maison, donc ça n'a plus rien à voir. Le retour à la maison ça n'a rien à voir avec une hospitalisation. La personne est dans son milieu de vie, qui lui apporte du sens, qui peut être pourvoyeur de risques supplémentaires, etc. Donc pour moi il faut que l'ergo en libéral, si c'est un ergo en libéral qui prend le relais, puisse évaluer tout ça à son tour.
- J D'accord très bien merci. Est-ce que vous avez quelque chose à rajouter ? Avez-vous envie de débattre sur certains points ou de revenir sur des choses ?
- E Non, non. Là ça va je n'ai plus d'idée.

- $\boldsymbol{J}-\boldsymbol{Tr\grave{e}s}$ bien. Je vous remercie pour votre participation.
- E Avec plaisir.

Annexe n°5 - Entretien E2

J – Bonjour. Je m'appelle Julie Mouyssac et je suis actuellement étudiante en troisième et dernière année de formation au sein de l'Institut de Formation en Ergothérapie de Toulouse. Dans le cadre de la validation de mon mémoire de fin d'étude, je réalise des entretiens auprès d'ergothérapeutes. Mon mémoire porte sur l'accès des soins d'ergothérapie auprès d'un public de personnes âgées vivant encore au domicile et habitant en zone rurale. L'entretien que nous allons effectuer durera approximativement 45 min et a pour but de comprendre comment en tant qu'ergothérapeute nous pouvons faciliter l'accès de nos actes auprès de cette population. Dans un premier temps je vous poserais des questions sur votre cadre professionnel, puis sur la ruralité, puis sur le public des personnes âgées et pour finir je vous poserais des questions sur certaines interventions. Avez-vous des questions avant que nous ne commencions ?

- E Non c'est clair.
- J Très bien. Alors pour commencer pouvez-vous vous présenter s'il vous plaît?
- E Je m'appelle Mme L. Je suis ergothérapeute en libéral depuis 5 ans. J'ai été diplômée il y a 16 ans, donc en 2007.
- J Vous êtes diplômée de quel institut s'il vous plaît ?
- E IFE de l'ADERE (Association pour le Développement, l'Enseignement et la Recherche en Ergothérapie) sur Paris.
- J Parfait. Qu'est-ce que vous faisiez avant d'être en libéral ?
- E J'étais dans un centre de rééducation. Alors d'abord un hôpital gériatrique dans les Ardennes, ensuite un centre de rééducation dans les Yvelines, ensuite la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) de l'Essonne, et puis ensuite je suis arrivée ici où je me suis installée en libéral. D'abord en collaboration, puis en libéral toute seule.
- J D'accord très bien. Est-ce que vous avez eu des formations particulières ?
- E Oui sur le bâti. J'ai aussi des formations liées à la rééducation, type Bobath et tout ça, dans le centre de rééducation. Après j'ai fait une formation sur le bâti à la MDPH, sur ce qu'on pouvait faire pour aménager au mieux le bâti et réussir à repérer en fait comment on pouvait adapter les bâtiments. Puis après j'ai fait aussi des formations du coup en libéral plutôt orientées sur les enfants, puisque c'est la population que j'ai commencé à prendre en charge en libéral quand j'ai commencé. Et alors là dernièrement j'ai fait CO-OP (Cognitive Orientation to daily

Occupational Performance) et c'était très intéressant car c'est vraiment orienté sur la vie occupationnelle donc ça ressemble beaucoup plus à notre cœur de métier.

J – Tout à fait, et d'ailleurs en parlant de cœur de métier actuellement quelles sont vos missions ?

E - Alors elles sont variées. J'accompagne une journée par semaine des enfants en cabinet. Enfin je peux aussi accompagner des adultes au cabinet mais c'est principalement des enfants. Le mardi j'accompagne les résidents d'un EHPAD dans la création d'un jardin thérapeutique. Ensuite, j'ai une journée où je suis à domicile auprès d'adultes ou d'enfants car j'ai décidé de dédier une journée pour SOLIHA (SOLIdaire pour l'Habitat). C'est un organisme qui aide à la recherche de financement pour aménager les logements pour les personnes âgées de plus de 60 ans. Je travaille également à la demande du PCPE (Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées) ponctuellement. Ça m'arrive parfois pour des dossiers qui sont urgents, donc pour des gens qui sont en hospitalisation, d'aller les voir au cours de ma semaine. Et ensuite j'ai une demi-journée tous les 15 jours dans une MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) auprès d'adultes polyhandicapés vieillissant. Don voilà j'ai un public très varié et ce n'est pas toujours simple.

J – Qu'est-ce qui n'est pas simple?

E – Alors ce qui n'est pas simple... ben déjà de ne pas être spécialisé. Ça ça demande une adaptation constante. Il faut être touche à tout et en même temps être assez spécialisé parce que chacun a besoin d'avoir des réponses spécifiques, ce qui est complètement entendable. Alors autant le logement et les aides techniques ce n'est pas quelque chose qui me pose problème, parce que je l'ai beaucoup fait en MDPH. Mais c'est vrai qu'après à la MAS ils me sollicitent par exemple pour les fausses routes, et donc je leur ai expliqué que ce n'était pas mon cœur de métier et donc je le fais beaucoup moins. Du coup ils orientent plutôt vers la diététicienne. Mais c'est vrai que voilà il faut bien cadrer pour que je reste sur quelque chose que je sais faire. Pour offrir une prise en charge maitrisée... Ouais voilà c'est ça... Ou sinon il faut se former.

J-D'accord merci. Je vais vous poser quelques questions, maintenant que vous vous êtes présentée, sur le milieu rural. Exerçant actuellement en milieu rural pouvez-vous me dire quels sont les avantages et les inconvénients principaux d'y travailler?

E - Alors pour les avantages je dirais que c'est le réseau. En fait il est relativement bien tissé. Je trouve que les gens ils sont repérés et repérables assez facilement parce qu'on n'est pas forcément nombreux. Notamment en ergothérapie! Et après même avec les autres professionnels. Du coup il y a quand même des échanges qui se font, des lieux communs

utilisés, etc. C'est ça qui est intéressant. Il y a une dynamique aussi. Enfin je trouve qu'il y a des choses qui essaient de se mettre en place entre professionnels. Les échanges se font entre les professions, et du coup on est au courant des dynamiques qui sont mises en place. Par exemple par des infirmières, alors qu'en ville on serait peut-être plus centré entre tous les ergothérapeutes, et je ne serais pas au courant de ce qui se passe avec les infirmières ASALEE (Action de SAnté Libérale En Equipe) qui s'occupent de la prévention justement. Et pour les inconvénients c'est qu'on fait beaucoup de routes parce que justement on n'est pas nombreux. Par exemple là en libéral je couvre le bassin de la Haute-Ariège.

- J Vous êtes combien d'ergothérapeutes en libéral ?
- E On est 3, bientôt 4, en libéral en Ariège. Après en ergothérapie hors libéral, il y a en a plus vers Saint-Girons dans le Couserans mais qui sont en salariat sur l'hôpital. Après en libéral et hors libéral en Haute-Ariège sur la N20 on doit être 5 ou 6 seulement mais sans compter le Couserans du coup. Ça ne fait pas beaucoup.
- J Donc peu de professionnels en ergothérapie en Ariège.
- E Oui et même peu de professionnels spécialisés tout court en fait. J'entends pour les enfants les neuropédiatres, mais j'entends aussi pour les personnes âgées des cardiologues, etc. Du coup il y a le réseau qui s'organise pour permettre à ces personnes âgées de pouvoir avoir des accès à des professionnels de santé spécialisés, tout en restant dans le secteur.
- J Donc si je comprends bien en même temps c'est avantageux d'avoir un petit réseau parce qu'on connaît tout le monde mais en même temps c'est un désavantage parce qu'il n'y a pas toutes les professions ou toutes les spécialités ?
- E Alors pour des professions qui sont vraiment spécialisées comme par exemple les pneumologues, les cardiologues, etc., comme ce sont des médecines très particulières quand on veut avoir un avis particulier les gens sont obligés de faire de la route pour avoir cet avis-là. Par exemple il n'y a qu'une seule dermato sur ****, donc ça ne fait pas beaucoup. En plus aujourd'hui les médecins ils ont un certain quota de patients donc certains patients ne peuvent même pas être pris en charge sur ****. Donc en résumé il y a un petit problème d'accessibilité aux soins.
- J Et justement au regard de ces avantages et inconvénients de travailler en Ariège en milieu rural, comment avez-vous adapter votre pratique à cet environnement rural ? Surtout que vos emplois précédents étaient plus en ville je suppose.

E – En fait non ça s'est fait assez naturellement. Je pense que j'avais des demandes pour intervenir à domicile et en fait les jours où j'interviens à domicile je vois peu de patients.... Je réfléchis à ma réponse pardon... Bon déjà en arrivant je me suis mis dans un réseau. Je me suis installée en maison de santé pour pouvoir travailler avec cette connexion d'équipe. Ça c'était essentiel pour moi. En fait en entendant le mot « adapté » j'ai l'impression que ça a été forcément compliqué tu vois. Alors qu'en vrai je n'ai pas l'impression que ça a été vraiment compliqué. Ça s'est fait assez naturellement. Je crois que je ne vais pas chercher d'autres réponses parce qu'en fait je n'en trouve pas d'autres.

E - Pas de problème c'est votre vécu donc pas de problème. Par contre je reviens sur le fait que vous ayez répondu que le fait de se mettre rapidement en réseau peut aider en milieu rural. D'après vous est-ce que finalement quelqu'un en ergothérapie ou autre professionnel qui arrive dans un territoire rural et qui n'arrive pas à se faire de réseau ça peut être compliqué ?

E - Alors si, il y a juste une seule chose justement que je voudrais rajouter. C'était que pour être en réseau, au tout début quand je me suis installée ici en Ariège, j'ai dû faire beaucoup de route pour pouvoir être dans un cabinet d'ergothérapie. Je l'ai fait pour être en collaboration et pour découvrir le libéral parce que je n'étais pas en libéral et je ne connaissais pas. Et donc à cette période j'ai fait 45 min de route à chaque fois que je partais prendre en charge... Voir 1h ou 1h30 d'ailleurs car l'ergo avait son rayon d'action qui couvrait l'Ariège mais aussi le sud de la Haute-Garonne. Donc là j'ai dû faire de la route et ça m'a demandé de m'adapter entre le temps que je passais sur la route et le temps où je faisais les prises en charge. Après quand je me suis installée ici c'est vrai que j'ai eu l'opportunité d'intégrer cette maison de santé, et c'était justement en fait essentiel pour moi. Je savais que j'allais être toute seule comme ergothérapeute et la MSP (Maison de Santé Pluriprofessionnelle) ça me permettait de pouvoir échanger avec mon point de vue d'ergothérapeute avec des professionnels qui s'intéressent aussi aux personnes âgées et à leur maintien à domicile. Par exemple, les infirmières ASALEE elles font des bilans de fragilité qui sont pris en charge par la sécurité sociale, où elles évaluent en fait les capacités cognitives, les difficultés motrices et comment ça se passe dans la vie de tous les jours. Donc c'est important pour moi d'avoir ce contact-là.

J − Vous travaillez souvent avec ces infirmières-là?

E – Et bien finalement assez peu. Mais elles connaissent le réseau SOLIHA pour lequel je travaille, et donc elles orientent des patients vers eux et donc par incidence vers moi parce que le diagnostic du logement est pris en charge. Donc dans ce cas-là je n'étudie que le logement

mais souvent je vois un peu large si les gens me posent des questions. Après en fait c'est de la méconnaissance du métier d'ergothérapeute je pense.

J - Dans quel sens expliquez-moi?

E – En fait les infirmières Asalée elles ont une idée un peu de ce que peut être l'ergothérapie, mais quand elles rencontrent les gens elles n'ont pas forcément l'idée de penser à moi ou à un ergothérapeute en général. Par exemple, dernièrement il y a une personne pour qui ça a été proposé qui est âgée de 75 ans, qui a de l'arthrose dans les doigts et qui n'arrive plus à ouvrir des bocaux et plein d'autres choses dans sa vie tous les jours. Du coup elles ont pensé à moi et j'ai fait un échange en fait pour expliquer ce que j'avais pu observer et elles ont trouvé ça très intéressant. Je pense que c'est grâce à ces échanges-là et grâce au fait qu'on transmette ce qu'on fait que ça va permettre de développer l'activité.

J – Donc le fait de permettre des bonnes transmissions avec d'autres acteurs de la filière ça permet d'avoir une meilleure reconnaissance ?

E - C'est ça. Parce qu'au moment où la MSP s'est montée j'ai expliqué ce que c'était le métier d'ergothérapeute et j'ai essayé de présenter des exemples, mais parfois en fait à domicile il y a tellement d'autres choses à gérer. Typiquement cette dame que j'ai eu l'occasion de rencontrer, elle avait des problèmes de santé aussi et au final parfois les problèmes de santé prennent la place principale en fait dans les soins et on ne voit plus forcément le reste. Ça va être noté mais facilement on peut proposer des aides humaines et on ne va pas forcément proposer une autre façon de faire à la personne. Là en l'occurrence cette personne financièrement c'était trop compliqué car elle a une très bonne retraite mais elle a un prêt qui lui prend une bonne partie de sa retraite. Donc financièrement il faut qu'elle se débrouille toute seule, d'où mon intervention. Donc c'est aussi l'occasion de faire connaître l'ergothérapie.

J – De faire connaître à la fois aux personnes et à la fois aux prescripteurs je suppose ?

E − Oui aussi tout à fait.

- J Justement comme vous me parlez d'une personne âgée je vais vous poser quelques questions sur le vieillissement. Etant amenée parfois à travailler donc auprès de personnes âgées pouvezvous me dire quels sont les risques principaux du vieillissement ?
- E La perte de force, la perte de motricité... Après il faut voir si on regarde sur un plan rééducatif ou si on le voit sur le versant de la performance (ne plus réussir à se laver seul, à s'habiller seul, etc.). Ça dépend comment on se place. Après dans tous les cas les choses ont une cause et une conséquence. Du coup il peut y avoir la dépression aussi car sur le plan soit

cognitif, soit moteur, soit mental il y a des enjeux. Donc en fonction de la personne le risque peut être plus ou moins élevé et donc c'est à prendre en compte au moment où on la rencontre.

J - Qu'est ce qui peut faire en sorte que ce soit plus risqué pour telle ou telle personne ?

E-Alors globalement il peut y avoir un syndrome de glissement parce que la personne déprime, elle est dénutrie, etc. Donc là forcément ça amène à une hospitalisation et donc le maintien à domicile il est questionné à ce moment-là. C'est là où ça vous rend plus difficile. D'ailleurs le risque du vieillissement aussi peut-être lié à justement ce questionnement du maintien à domicile. Les personnes âgées ont quand même aussi envie de rester, enfin pour beaucoup que je rencontre justement dans le cadre de SOLIHA, ils ont envie de rester à domicile. D'où la demande auprès de SOLIHA pour l'adapter, et malgré parfois des handicaps qui sont très lourds.

J - Parce que d'après vous pourquoi une personne a envie de rester chez elle ?

E - Une personne âgée pourquoi elle a envie de rester chez elle... Bah parce qu'elle a ses repères. Justement même quelqu'un qui a perdu des compétences cognitives ça permet d'avoir encore des repères qu'elle a depuis des années. Ça se positionne sur la mémoire à long terme. Enfin je pense que ça la rassure aussi. Après c'est ce qui pourrait poser problème ce serait au niveau du comportement en fonction de certaines pathologies. En fait quand le comportement devient un peu agressif ou que c'est vraiment trop lourd pour l'aidants là le maintien à domicile il est questionné.

J-A la fois pour soulager l'aidant et aussi si la personne peut se faire mal ou faire mal à quelqu'un finalement ?

E − Oui tout à fait.

J- D'accord. Et justement par rapport à votre relation avec les personnes âgées que vous prenez en charge, comment est-ce que vous avez réussi à adapter votre pratique en ergothérapie à ce public-là ?

E - Je les écoute. Elles ont beaucoup de choses à nous apprendre et en les écoutant en fait on voit un peu plus comment elle fonctionne. J'ai un exemple en tête d'une visite que j'ai faite il n'y a pas longtemps d'une dame. Ses filles sont médecins et elles organisent pour elle parce qu'elle a des tremblements orthostatiques depuis 40 ans. Donc à chaque fois qu'elle se lève elle a ses jambes qui ne la portent pas très bien, elle a du mal à prendre ses appuis, elle manque de force et tout ça. Ces derniers temps ça évolue rapidement donc elles organisent pour elle que la femme de ménage finalement vienne tous les matins, même le week-end, pour qu'elle la

descende de sa chambre à l'étage pour le petit déjeuner. Donc la femme de ménage vient, elle prépare le petit-déjeuner, elle va la chercher et elles descendent ensemble. Mais lors de ma visite les filles apprennent que madame remonte toute seule une fois qu'elle a pris son petit déjeuner pour aller faire sa toilette, puis elle redescend au séjour. Sauf qu'en fait c'était justement pour éviter qu'elle ait à remonter et à redescendre. Donc en fait cette dame ne s'est pas dit qu'elle pourrait faire sa toilette avant de descendre car ce n'était pas dans ses habitudes. C'est aussi à prendre en compte ses habitudes de vie qui en plus ne sont pas forcément connues. Du coup, là les filles étaient choquées de ne pas le savoir. Donc voilà grâce à l'écoute on peut mieux s'adapter à eux. Bon après moi je ne faisais pas partie de la famille donc c'est normal que ce soit plus délicat sinon en famille.

J – Donc en résumé quel était le risque pour elle de prendre l'escalier seule ?

E – La chute. Après pour revenir sur l'adaptation de ma pratique il y a un truc que j'ai repéré c'est qu'assez facilement en ergothérapie on pourrait proposer des aides techniques pour compenser des choses que les personnes n'arrivent plus à faire. Alors qu'en fait ce sont des gens qui ne vont pas forcément tout utiliser. En vrai il faut proposer un truc ou une aide technique dont on est sûr de l'utilisation postérieure pour que ça fonctionne et que les personnes arrivent à le mettre en place. Parce que si on en propose trop c'est quasiment sûr que ça ne va pas fonctionner. Ça devient hors habitude sinon. En fait il faut vraiment que ça compense quelque chose qu'elle n'est plus capable de faire et qu'elle en a vraiment envie de refaire encore toute seule. Et pareil pour les aménagements de logement c'est surtout pour ça que je les rencontre. Souvent en fait j'ai repéré qu'il fallait que les aménagements de logement ils soient assez simples. Ça dépend des gens mais globalement ici en milieu rural ils veulent quelque chose qui fonctionne en priorité et puis pas forcément trop joli car voilà il ne faut pas trop toucher aux bases. Après il y a l'aspect financier à prendre en compte. Ça c'est vrai que c'est quelque chose qui me questionne parce que les personnes âgées n'ont pas forcément beaucoup de finances avec leurs petites retraites et les séances d'ergothérapie en fait ne se sont pas accessibles. Quand j'ai bossé en MDPH j'avais déjà travaillé avec SOLIHA quand on avait des dossiers avec un besoin financier important pour des gros projets d'adaptation. Du coup je proposais à la famille d'interpeller SOLIHA pour que les personnes puissent obtenir plus d'aides. C'est comme ça que j'ai connu cette association. Finalement mon métier d'ergothérapeute en libéral je le fais à travers ces visites qui sont prises en charge par le département ou par des caisses de retraite, sinon ce serait à la personne de me payer. Et soyons honnête ils n'accepteraient pas. En plus je dois être efficace car c'est une visite ponctuelle à leur domicile. Il faut que tout soit fait en une fois.

- J D'accord. Et concernant le vieillissement, comme vous vous occupez des aménagements de logement en milieu rural, pour vous quels sont les avantages et les inconvénients de vieillir en milieu rural ?
- E Déjà en inconvénients il y a le manque de professionnels spécifiques par rapport aux pathologies que peuvent développer les personnes âgées. Qu'est-ce qu'il peut y avoir d'autre... Ah justement le fait qu'il n'y ait pas non plus beaucoup d'établissements. Parfois les urgences sont assez loin. Par exemple s'il y a une chute on appelle les pompiers mais s'il y a des complications il faut aller dans la grande ville à côté... En bref vous avez beaucoup de transport. D'ailleurs niveau transport ce n'est pas si facile en vrai. C'est mal desservi à certains endroits. Qu'est-ce qu'il peut y avoir d'autre ... Les maisons elles ne sont pas adaptées. Souvent c'est des maisons relativement vieilles et du coup il y a beaucoup de choses à faire dedans. Souvent c'est rare qu'elles soient toutes de plain-pied. Il y a aussi une faible connaissance des métiers comme le nôtre. Heureusement pour les personnes âgées c'est en partie compenser par les infirmières qui sont un très gros réseau au niveau du maillage territorial, ce qui est vraiment intéressant notamment car elles les rencontrent très régulièrement. C'est vraiment un suivi. L'avantage c'est que les gens se connaissent. Donc niveau réseau avec le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) et les infirmières ils échangent assez facilement. Elles peuvent aussi rencontrer les amis d'une personne qu'elles prennent en charge donc là le côté personnel et le côté professionnel sont intriqués. Après je le vois quand même comme un avantage plutôt qu'un inconvénient.
- J D'accord. Pour revenir sur les dispositifs que vous avez évoqués et élargir ce questionnement : quels dispositifs existes selon vous actuellement pour proposer une prise en charge ergothérapique aux personnes âgées vivant en zone rurale ?
- E Bon je le positionne un peu partout mais il y a SOLIHA. Il y a aussi les CLIC. D'ailleurs ils font facilement intervenir des psychologues, donc je pense qu'il existe sur le réseau national des liens entre les CLIC et les ergothérapeutes. Après il y a les ESA pour l'accompagnement d'Alzheimer. Après à l'ESA de Lavelanet ils sont plus ouverts car il m'avait déjà contacté pour une personne parkinsonienne. Après je suppose que ça dépend des zones rurales mais en tout cas en Ariège il n'y a pas beaucoup d'ergos en fait dans des structures à domicile.
- J Et selon vous c'est un manque qu'il n'y ait pas d'ergo en structure à domicile ?
- E Oui quand même. Par exemple Mme. DM qui est ergothérapeute à ** elle intervient sur le SSIAD de ******, et c'est le seul SSIAD ici qui embauche une ergothérapeute. Déjà parce qu'elle a su répondre à un moment à une problématique pour les transferts qu'ils avaient sur ce

SSIAD, et du coup comme elle a répondu favorablement et qu'ils ont obtenu les aides et tout ça ils ont poursuivi son embauche car ils se sont aperçus qu'elle apportait une plus-value dans le quotidien. Et cette plus-value elle est autant pour les personnes âgées que pour les aidants. Après par exemple j'ai déjà été sollicité par la MSA (Mutualité Sociale Agricole), pour organiser des séances de cinéma avec des échanges après la séance sur le thème « aidant/aidé ». Là c'est les mutualités qui prennent en charge. La Mutualité française occitane me sollicite pour pouvoir présenter les aides techniques à travers des ateliers pour la prévention des chutes à domicile. C'est la Mutualité française occitane qui organise ça pour ses adhérents. Elle l'organise sur des territoires spécifiques, et donc là et c'est surtout dans le Couserans et la vallée de la Lèze. Les caisses de retraite sont un bon maillon en zone rurale pour proposer des choses qui peuvent être notamment liées à, je ne dirais pas à des prises en charge, mais au moins à de la prévention peut être. Voilà la prévention c'est le bon terme. Elle peut être faite par un ergothérapeute. Du coup ce n'est pas sur du long terme car c'est souvent 3 ou 4 ateliers. Donc du coup ils ont un aperçu de ce qu'un ergothérapeute peut proposer. Mais le problème c'est que ce n'est pas forcément des gens qui vont solliciter après un ergothérapeute, parce que c'est des gens qui vont relativement bien. Ils préviennent en fait leur futur vieillissement ou quelques difficultés déjà qui apparaissent. Mais ça reste quand même des gens mobiles puisqu'ils se déplacent vers l'atelier, donc ils sont en capacité de conduire et ils ont cette capacité cognitive à s'organiser et tout ça.

J − La capacité de prévoir pour plus tard en fait ?

E-C'est ça.

J – Donc généralement vous faites surtout de la prévention pour les personnes âgées ?

E – Oui dans tous les cas je fais de la prévention mais... Par exemple avec SOLIHA il y a les deux. Il y a autant de la prévention primaire que de la prévention secondaire. Il y a des gens qui peuvent avoir quelques douleurs de genoux ou des petits trucs qu'ils font que de temps en temps ils sont un peu bloqués et qu'ils se questionnent. Donc en fait ils vont de manière très intelligente se dire « bon peut-être plus tard je vais être gêné et donc je vais venir entamer tout de suite une recherche pour pouvoir éviter d'être gêné ». A l'inverse j'en rencontre d'autres qui au contraire ont attendu, attendu, attendu, et puis à un moment donné ça devient urgent. Donc dans ce cas on intervient et on propose le même style d'adaptation.

J – Donc là c'est suite à une hospitalisation par exemple ?

E – Alors ça peut être ça ou pour un maintien à domicile. Par exemple la dame qui avait un problème dans l'escalier, ses filles lui en parlaient énormément au point même de l'énerver

pour être honnête. Or, au bout d'un moment quand elle n'a plus pu elle m'a dit « j'ai peur, j'ai peur de chuter, donc j'accepte de mettre en place le monte-escalier ». Donc c'est enfin arrivé, parce que pour ses filles c'était vraiment un soulagement.

J-Donc la prise en charge du vieillissement c'est quand même émotionnellement impactant quand même ?

E – Alors surtout pour les familles. Après c'est sûr que c'est toujours intéressant d'aller changer avec elles, parce qu'on sent bien là en l'occurrence pour cette dame, qu'elle était très capable de pouvoir exprimer que ce n'était pas facile pour elle de perdre son autonomie et de se rendre compte qu'elle devenait handicapée. Et la dame que l'infirmière ASALEE m'a proposé d'aller voir pour vraiment faire une séance d'ergothérapie et trouver des solutions à ces difficultés dans la vie de tous les jours, c'était pareil. Elle a pleuré au monde de la séance parce qu'elle anticipait les éventuelles choses qu'elle ne pourrait plus faire. Et même si en fait c'était quelqu'un de très volontaire, elle se disait « si ça je ne peux plus le faire, si je ne peux plus faire ma cuisine alors que j'adore... à quoi bon ? ». Ça la déprimait d'avance de se rendre compte de la perte de capacités, des limitations qui arrivent, etc. Donc en fait autant dans la prise en charge il y a du conseil mais il y a aussi beaucoup d'écoute et de soutien psychologique. Il faut trouver les bons mots aux bons moments. Après je ne sais pas quoi rajouter pour te répondre.

J – Pas de problème c'est déjà très complet. Bon vous en avez déjà beaucoup parlé mais saiton jamais vous pourriez avoir d'autres idées. Pouvez-vous me décrire en prenant un exemple concret le déroulé d'une de vos interventions qui illustrerait le mieux la prise en charge ergothérapique des personnes âgées vivant en zone rurale ?

E - Alors un exemple concret... Alors typiquement avec SOLIHA en fait c'est la famille souvent qui appelle SOLIHA parce qu'au niveau des papiers administratifs les personnes âgées ont quand même besoin d'aide. Aujourd'hui d'autant plus avec la digitalisation et les démarches via internet ce n'est pas évident. Donc ensuite SOLIHA m'interpelle sur les difficultés de la personne et me demande d'aller voir le domicile. Ensuite je rencontre la personne à domicile, je l'écoute, je vais visiter les pièces de la maison. Là je m'arrête plus longuement sur les zones qui posent problème. Pour les salles de bains notamment je fais des plans, je prends les largeurs de porte et je compare en fonction de si la personne a un besoin d'aide pour se déplacer ou un besoin d'aide technique. Ensuite, je fais signer des papiers par rapport aux financeurs potentiels qui pourraient participer aux travaux et je m'en vais du domicile. Puis je rédige un compterendu et je fais des plans que je renvoie à SOLIHA qui fait le lien du coup avec la famille pour pouvoir faire les travaux. Puis derrière les familles doivent faire des devis et tout ça. Ensuite

moi normalement je ne les vois plus parce que sinon financièrement ce serait à eux de payer pour un suivi complémentaire. Moi je les informe et les invite à aller faire des démarches lors de ma visite pour leur éviter de revenir me voir hors du cadre de SOLIHA. Après si besoin de complément je suis là bien sûr.

J - D'accord. Je me permets de vous poser une autre question. Imaginons que nous sommes dans un monde parfait, quels dispositifs seraient à mettre en place pour permettre un meilleur accès aux soins d'ergothérapie aux personnes âgées vivant en milieu rural ?

E - Bah je pense qu'il y a des choses qui existent déjà qui sont intéressantes. Par exemple les CLIC car il y a un maillage territorial qui est sectorisée et du coup ils connaissent les gens du secteur sur lequel ils sont. Ils les voient quand même assez régulièrement et ils s'occupent justement de la mise en place des aides humaines et de l'orientation dans un établissement si besoin. En effet, parfois c'est trop compliqué et il les accompagnent aussi dans ce choix-là. Du coup, ça pourrait être intéressant en fait qu'ils puissent avoir un avis d'ergo. D'ailleurs tout à l'heure j'ai parlé de CLIC mais en fait je voulais parler des CICAT car je pense que ça peut être intéressant. Après il y a aussi les MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aides et de soins dans le champ de l'Autonomie) qui sont maintenant devenues les DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination). Par exemple ACCORDS 09 (devenu DAC 09) pour les soins palliatifs, les soins des SLA (Sclérose Latérale Amyotrophique) et de toutes ces maladies dégénératives il y a ça en Ariège mais il n'y a pas d'ergo. Alors que je sais qu'ils ont parfois des besoins. Donc bah typiquement là il pourrait y avoir des liens sur des structures comme ça avec des ergos. Par exemple, les anciennes MAIA ici sur le secteur de Tarascon, elles sont liées aux CLIC. Ils sont dans les mêmes locaux et ils s'occupent conjointement de personnes qu'ils connaissent et d'avoir la vision d'un ergothérapeute là-dedans je pense que ça pourrait être toujours intéressant. Enfin dans un monde plus « parfait ».

J – Parce qu'il y a des ergothérapeutes dans des CLIC parfois ? Ou des partenariats ?

E – Je réfléchis... En vrai comme je suis en libéral je peux être appelée par quelqu'un du CLIC ou je prendre en charge quelqu'un dans le cadre de SOLIHA mais parce que c'est le CLIC qui a interpellé SOLIHA. Donc au final en fait je travaille avec eux. Après je pense qu'il faut faire un parallèle avec l'évolution de la santé car selon mon point de vue aujourd'hui ça se libéralise. Dans le sens où on est de plus en plus nombreux à être en libéral en ergothérapie et qu'on est de moins en moins nombreux à être en structure. Après je pense que ça pourrait être intéressant justement d'avoir quelqu'un dans une structure parce que l'intervention n'est pas du tout la même. En fait la demande quand on est en libéral elle est beaucoup plus ponctuelle et il faut

être efficace en une fois. Alors que d'être en structure on peut aller revoir la personne et essayer plein de choses. Par exemple, il y avait un projet pour lequel j'ai voulu répondre et où j'avais mis Mme DM dans la boucle, mais ça n'a pas pu se monter parce que justement il fallait qu'un CICAT soit déjà créé pour avoir un pôle de technique. Mais à la base l'idée était de permettre à des personnes âgées... Ça s'appelle EQLAAT (EQuipe Locale d'Accompagnement sur les Aides Techniques). L'idée était d'avoir des équipes un peu mobiles pour pouvoir venir voir à domicile ce qu'il y a comme problème dans le domicile et d'avoir les aides techniques à disposition pour permettre à la personne de les tester. Puis de revenir la voir régulièrement pour voir si l'aide technique convenait, et d'en proposer une autre si ça ne convenait pas. Puis ensuite de pouvoir valider la bonne utilisation d'une aide technique. Donc le but c'était de favoriser la mise en place d'aides techniques pérenne. Parce qu'aujourd'hui il y a quand même beaucoup d'autres techniques qui sont mises en place à la sortie d'hospitalisation, et derrière qui ne sont pas forcément utilisées en vrai. Donc il y a potentiellement beaucoup d'argent de la Sécurité Sociale qui sont sortis pour des choses non utilisées. C'est une réalité. Bon après c'est bien aussi si des gens évoluent positivement et n'ont plus besoin des aides techniques, mais ce n'est pas forcément ça qui fait qu'il n'y a pas le maintien de l'aide technique dans le temps. Donc voilà c'était un appel à projet et il y a un certain nombre d'équipes qui ont été prises. Après je ne sais pas si ce sera nationalisé car pour l'instant c'est un dispositif en phase de test. C'est la CNSA qui l'a mise en place. Après il y a aussi un truc qui existe entre la CNSA et le professeur D où ils ont interpellé l'Etat sur les aides techniques et où ils ont voulu créer un partenariat ergo/médecin. Donc les ergothérapeutes aujourd'hui s'ils travaillent en partenariat avec un médecin généraliste, ils peuvent prescrire des aides techniques. Et l'intérêt c'est que dans ce cadre-là c'est pris en charge. Mais il faut faire partie d'une équipe et pareil c'est expérimental pour l'instant. Après est-ce que ça a été validé ou pas je n'en sais rien car je n'ai pas trop suivi. Après voilà ça c'est un truc qui est intéressant parce que ça permet aux gens d'accéder à des propositions qu'elles n'auraient pas ou qu'elles auraient autrement en allant voir un revendeur par exemple. Mais attention dans ce dernier cas l'aspect commercial est plus prégnant que chez un ergothérapeute.

- J Tout à fait. En tout cas merci pour vos réponses. Est-ce que vous avez quelque chose à rajouter sur la ruralité, le vieillissement, etc. ?
- E Non ça ira je pense que j'ai déjà trop développé (rire).
- J Parfait. Je vais donc vous parler de deux interventions que j'ai voulu développer dans mon mémoire parce que je trouvais qu'elles étaient potentiellement intéressantes et pertinentes pour

ce genre de public. Tout d'abord est-ce que vous connaissez le travail des équipes mobiles de gériatrie ?

E – Alors oui mais dans le sens où elles sont spécialisées dans une pathologie. Par exemple, les équipes mobiles expérimentales que j'ai présentées. Peut-être aussi le SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) mais je ne suis pas sûre que ce soit pour de la gériatrie. Qu'est-ce qu'il y a d'autre...Non je ne sais pas.

J – Alors les EMG ce sont vraiment des équipes à part entière. C'est un sigle particulier donc ce n'est pas un SAMSAH ou un autre dispositif de ce style.

E – Alors je ne connais pas.

J – Comme vous ne connaissez pas je vais vous faire une définition. Alors les équipes mobiles de gériatrie ce sont des équipes qui sont spécialisées dans l'accompagnement du vieillissement. Elles ont une vision globale de la personne âgée. Ce sont des dispositifs sanitaires qui sont rattachés à des structures de soins et qui disposent d'une vision transversale, parce que ce sont des équipes pluridisciplinaires. Par exemple il y a obligatoirement un médecin, une assistante sociale etc. Et parfois y a des ergothérapeutes, mais ce n'est pas obligatoire. Le rôle des ergothérapeutes généralement c'est de poser un diagnostic ergo, de faire des mises en situation, des projets de maintien à domicile, des retours à domicile si la personne est un hôpital, etc. Les équipes mobiles de gériatries n'interviennent que sur demande de services intrahospitalier ou extrahospitalier, donc ça favorise aussi la coordination entre les acteurs prenant en charge le patient âgé donc en intra/extrahospitalier. Concernant les missions, ces équipes ont des missions d'évaluation, de préconisation et d'orientation, mais les professionnels de ce dispositif n'ont pas pour vocation de dispenser des soins. Il n'y a pas de suivi en fait.

E – Ok d'accord. Après pour revenir sur les autres équipes il y a aussi les équipes mobiles de soins palliatifs ou de gestion de la douleur qui prennent aussi en charge les gens âgés. Et ensuite il y a aussi les DAC qui prennent en charge des personnes âgées.

- J-D'accord merci pour les précisions. En tout cas maintenant que nous avons la même définition de ce qu'est ou n'est pas une EMG, est-ce que d'après vous vous pouvez dire des avantages et des inconvénients principaux de ces EMG d'après vous ?
- E Bah déjà qu'ils puissent avoir un avis d'ergothérapeute s'il y en a un dans la structure car ils n'auraient pas forcément cet avis à d'autres moments ou ils ne le solliciteraient pas. Après il faut que je te donne les avantages/inconvénients pour les professionnels ou pour les personnes ?
- J Les deux sont intéressants à développer.

E – Alors du coup de pouvoir prendre une décision avec un regard pluridisciplinaire. Pour moi c'est essentiel. Je me souviens par exemple d'un monsieur que j'ai rencontré dans une maison de retraite où l'infirmière m'expliquait qu'il était venu en maison de retraite car une de ces portes ne lui permettait pas de passer entre la pièce de vie et sa chambre... Bref tout ça parce qu'il y avait une porte qui bloquait. C'est choquant je trouve en tant qu'ergothérapeute ce type d'histoire. Même si je n'ai pas connaissance du logement il y avait sûrement des solutions organisationnelles à trouver pour qu'il puisse rester à domicile. En plus, le monsieur il n'avait pas forcément envie d'aller en établissement. Donc dans ce cadre-là, l'équipe pluridisciplinaire aurait pu avoir un avis sûrement différent. Et sinon pour les avantages pour les personnes c'est le fait qu'une personne ou plusieurs viennent à domicile avec un regard conjoint et une écoute commune les difficultés que la personne rencontre. Ce n'est pas la personne qui se déplace en fait pour voir 3 ou 4 professionnels différents. C'est vrai que pour ça c'est intéressant. Mais il n'y en a pas en Ariège.

J – Alors il y en a une sur le ***** en réalité. Mais je pense qu'elle n'est pas bien connue. Il n'y a pas d'ergothérapeute car il y a juste un médecin gériatre et un infirmier. Après il me semble que pour le côté « mobile » elle se déplace majoritairement de service en service mais qu'elle va rarement au domicile pour le coup.

E – Ah oui donc mobilité réduite pour le coup.

J – Oui malheureusement. Du coup selon vous d'avoir des EMG en ruralité est ce que ça pourrait être intéressant ?

E - Ah bah oui carrément parce que les personnes se déplacent moins. En plus les personnes âgées se déplacent moins de manière générale. Surtout qu'il y a moins de transport en commun en ruralité, donc en fait c'est plus difficile pour elles d'aller se mobiliser et d'aller se rendre à différents lieux. Donc l'avantage c'est qu'on va chez elles et qu'on peut voir le lieu de vie. Donc on peut observer beaucoup plus de choses que quand on les rencontre en dehors. Après c'est bien aussi parfois de les rencontrer en dehors, mais c'est bien aussi d'aller les voir chez elles. Je pense que d'avoir ces deux possibilités de temps en temps et de les voir en dehors, pour le côté repérage par exemple, ça permet de montrer d'autres choses.

J – Parfait. Est-ce que vous avez quelque chose à rajouter sur les équipes mobiles de gériatrique ?

E – Non c'est bon pour moi.

- J Très bien. Je vous propose donc de passer à la deuxième intervention que j'ai développée dans mon mémoire. Connaissez-vous la télé-ergothérapie ?
- E Alors des séances en visio oui ça a pu se faire pendant le COVID. Après de la téléergothérapie comme de la télémédecine où on va proposer des choses à travers un écran je n'ai jamais pratiqué. En vrai je ne sais pas si ça existe...
- J Alors je vais vous décrire ce que j'entends par télé-ergothérapie. Déjà c'est un concept qui est arrivé récemment en France, mais qui est connu mondialement notamment via le développement du numérique dans les soins. Donc nous en France c'est arrivé dans le contexte de pandémie COVID, parce que le ministre des solidarités de la santé a autorisé les ergothérapeutes à mettre en place le télésoin dans le cadre de l'état d'urgence. Cette mesure a été prolongée car il y a des avantages. Le but c'est déjà de lutter contre la désertification médicale, de permettre un suivi pour des gens qui ont des difficultés à se déplacer, de permettre de voir les capacités réelles du patient dans son lieu de vie, d'apporter également un soutien aux familles isolées, et de réduire les déplacements pour le thérapeute et son patient. Et au final tout ça amène à une prise en charge, un suivi. Toutefois il y a une limite posée législativement qui est qu'il y a une interdiction d'effectuer des bilans initiaux et des renouvellements de bilan par télé-ergothérapie car il faut voir physiquement la personne.
- E Donc il faut connaître déjà la personne en amont pour pouvoir faire ça ?
- J-II faut que la personne ait déjà été rencontré oui. Donc pouvez-vous me dire quels sont les avantages et les inconvénients de la télé-ergothérapie maintenant que je vous l'ai expliqué ?
- E L'idée si c'est de réduire les déplacements pour des familles isolées bon c'est vraiment intéressant. Surtout pour faire passer des bilans parfois ça prend du temps donc parfois il n'y a pas qu'un seul déplacement à faire. Surtout si c'est pour une personne âgée fatigable. Donc perso je vois ça comme un inconvénient de ne pas pouvoir réaliser les bilans en téléergothérapie. Après c'est quand même particulier pour la personne âgée d'utiliser le numérique et de s'exprimer à travers un écran avec une autre personne. D'ailleurs c'est particulier même pas forcément que pour les personnes âgées. Après c'est vrai qu'en avantage ça permet un accès... Enfin... Est-ce que ça permet un accès à de l'ergothérapie? Honnêtement je ne suis pas forcément certaine parce que du coup si les bilans ne se font pas par ce dispositif. Il faut forcément que la personne ait déjà connaissance de l'ergothérapie pour pouvoir en bénéficier de cette télé-ergothérapie. Bon par contre peut-être qu'elle suivrait davantage les séances avec ça que si elle devait faire de la route tout le temps. Après je reste sceptique. Je ne suis pas trop pour ce genre de chose...

J − Qu'est-ce qui vous gêne ?

E – Je pense que ça peut marcher pour certains soins. Pour faire un peu comme de la stimulation cognitive qui se développe énormément. Typiquement j'ai été sollicité par un ergothérapeute qui a lancé une entreprise qui développe une tablette numérique pour faire de la stimulation de la mémoire et des capacités cognitives. Le nom m'échappe mais je m'en souviens. Donc typiquement pour moi la télé-ergothérapie on pourrait faire des choses comme ça, sauf que du coup ce serait une personne qui leur parlerait. Ils ne seraient pas tout seul devant une tablette. Après par contre pour du conseil à domicile faut sacrément bien s'exprimer ou que la personne elle arrive à se débrouiller avec la tablette pour montrer les agencement des pièces de son domicile. Après voilà il y a des inconvénients et des avantages. Je ne dis pas que c'est complètement a refusé car il y a toujours des choses à prendre. Il y a forcément des choses qui sont positives et des choses qui sont négatives dans tout. Mais voilà l'idée c'est quand même de faire développer l'ergothérapie donc ça peut être un moyen.

- J D'accord merci. Est-ce que vous avez des choses à rajouter avant que l'on ne se quitte ?
- E Non, mais c'est très intéressant en tout cas.
- J Je vous remercie dans ce cas pour votre participation.

Annexe n°6 - Entretien E3

- J Bonjour. Je m'appelle Julie Mouyssac et je suis actuellement étudiante en troisième et dernière année de formation au sein de l'Institut de Formation en Ergothérapie de Toulouse. Dans le cadre de la validation de mon mémoire de fin d'étude, je réalise des entretiens auprès d'ergothérapeutes. Mon mémoire porte sur l'accès des soins d'ergothérapie auprès d'un public de personnes âgées vivant encore au domicile et habitant en zone rurale. L'entretien que nous allons effectuer durera approximativement 45 min et a pour but de comprendre comment en tant qu'ergothérapeute nous pouvons faciliter l'accès de nos actes auprès de cette population. Dans un premier temps je vous poserais des questions sur votre cadre professionnel, puis sur la ruralité, puis sur le public des personnes âgées et pour finir je vous poserais des questions sur certaines interventions. Avez-vous des questions avant que nous ne commencions ?
- E Non c'est clair merci.
- J Très bien. Alors pour commencer pouvez-vous vous présenter s'il vous plaît ?
- E Alors je suis Mme N. Je suis ergothérapeute depuis 2008 et j'ai été formée donc à l'IFE de Bordeaux. Je travaille dans les Hautes-Pyrénées depuis 2009 à l'hôpital. Notamment celui de ***********. C'est à 20 km au nord du département des Haute-Pyrénées, au nord de Tarbes, et dans un milieu rural du coup. La ville principale de vie elle fait que 5000 habitants et elle est limitrophe. En fait le Val d'Adour c'est tout le territoire de santé de l'hôpital et il est limitrophe au Gers et un peu au 64. Donc voilà un milieu bien rural. Au départ j'étais dans les services hospitaliers : les USLD (Unités de Soins de Longue Durée), les SSR (Soins de Suite et Réadaptation), les unités cognitives. Et depuis 4 ans maintenant je suis sur l'extrahospitalier. Voilà je suis la seule sur l'extrahospitalier. Enfin on est deux maintenant, mais au départ j'étais la seule. Donc il y a une plateforme de répit et une équipe mobile et depuis le mois de mai ils ont augmenté mon temps sur l'équipe mobile, donc j'ai une collègue sur la plateforme de répit.
- J C'est une équipe mobile spécialisée dans quoi s'il vous plaît?
- E En gériatrie. Je suis dans une équipe mobile de gériatrie.
- J D'accord très bien. Est-ce que vous pouvez me donner vos missions actuelles s'il vous plaît?
- E Alors les missions actuelles c'est... Il faudrait que j'ai ma fiche de poste avec moi pour ne pas chercher les mots, mais en clair on est sur la prévention des facteurs aggravants en plus du vieillissement. On est sur le repérage des situations un peu complexes à domicile et sur la préservation de l'autonomie. Alors le gériatre bon au départ axait surtout mes missions sur

l'accompagnement dans l'aménagement des logements et des aides techniques, mais à force de découvrir et de militer on est vraiment maintenant sur une intervention occupation centrée. Donc j'interviens davantage sur les activités problématiques qui sont dépistées à domicile, donc ça a considérablement élargi les missions. Alors quand même on a accès sur certains axes, certaines thématiques. Donc avec les infirmières, on fait les sorties d'hospitalisation de SSR à 15 jours pour vérifier que tout se passe bien à la maison en sortie d'hospitalisation, et qu'ils n'ont pas d'autres problématiques parce qu'on sait que c'est des situations un peu fragiles. J'interviens aussi pas mal sur le thème des chutes avec les chuteurs à domicile. Donc c'est souvent un motif d'orientation pour repérer les facteurs de risque de chute et proposer des actions en lien. Ensuite on devient occupation centrée; donc soit j'ai les aidants et les aidés sur des maladies neuro-évolutives et je fais des COTID (Community Occupational Therapy In Dementia), soit les personnes n'ont pas de troubles cognitifs et là c'est plutôt des méthodes CO-OP ou d'autres entraînements aux habiletés sur leurs activités à eux. Ensuite il y a toutes les autres problématiques diverses et variées voilà en plus de ça. Donc on a vraiment ces 5 axes définis quand même.

- J C'est varié effectivement. Juste une question pour que je puisse mieux comprendre votre prise en charge. Qui oriente pour la prise en charge d'ergothérapie dans l'EMG? Le gériatre?
- E On va se dire que 80% des personnes qui me sont orientées, sont orientées par le gériatre de l'équipe mobile, et 20% par les autres médecins, donc les autres gériatres de l'hôpital à l'issue des consultations gériatrique ou de l'hôpital de jour. Et puis parfois par des partenaires aussi. Par exemple, l'HAD peut m'appeler, bon assez rarement, mais parfois ils le font. Il y a le CLIC aussi. Voilà on peut avoir d'autres partenaire. Il y a les revendeurs de matériel médical parfois qui peuvent me rappeler sur des situations. Voilà on a 20% de partenaires, d'autres médecins ou d'autres structures.
- J Mais en général quand même c'est des patients qui sont dans l'hôpital que vous prenez en charge en fait dans l'équipe mobile c'est ça ?
- E Alors non car les 3/4 vivent à domicile. Ouais ils sont quasi qu'à domicile. Moi je ne fais pas d'intrahospitalier. Je fais que de l'extrahospitalier. Sinon c'est très rare, ça doit être 2 ou 3 interventions par an en intrahospitalier. En plus c'est vraiment parce qu'il n'y a pas d'autres spécificités ou que c'est un intervenant qui me connaît très bien. J'y vais pour dépanner (rire), mais ce n'est pas le propre de mon travail. Donc les gens sont à domicile et ils viennent en consultation gériatrique, et là parfois les autres médecins m'oriente, ou ils viennent à l'hôpital de jour et parfois l'hôpital de jour m'oriente. Mais sinon c'est le médecin de l'équipe mobile,

mais c'est vrai que notre médecin ne fait que de l'extrahospitalier aussi. Voilà en fait on est vraiment une équipe extrahospitalière. C'est un peu atypique. Il n'y a pas beaucoup d'équipes comme ça.

- J Effectivement. Personnellement via mes recherches j'avais compris qu'en général les EMG c'étaient plutôt en fait qu'il y avait des repérages au sein des hôpitaux qui par la suite pouvaient déboucher sur un suivi par l'EMG pour le retour à domicile.
- E Alors c'est vrai aussi. On a ça aussi. On a un médecin en intrahospitalier qui se déplace sur l'hôpital général, mais l'hôpital de Tarbes n'est pas du tout ouvert à d'autres professionnels et à des évaluations gériatrique... Ce n'est pas forcément évident... Donc ça reste très médical et c'est un autre médecin voilà. Nous on a développé vraiment l'extrahospitalier.
- J D'accord. Juste une question parce que j'avais eu d'autres entretiens un peu avant qui avaient évoqués certaines problématiques, notamment au niveau des frais pour les personnes. Est-ce que c'est à elles d'avancer des frais ou est-ce que c'est l'hôpital qui prend en charge l'acte comme vous en dépendez ?
- E L'hôpital prend en charge intégralement. Il y a eu une tentative de la direction générale de faire payer les consultations par le médecin. Après nous non. Enfin on a une équipe, donc il y a un gériatre, un temps plein et demi d'infirmier, 80% d'assistante sociale, il y a moins à 90% et une ASG (Assistant de Soins en Gérontologie) à 80%. Donc l'ASG, l'assistante sociale, l'infirmier et moi n'étions pas concernés dans tous les cas par cette demande car c'était plutôt une demande du médecin. Il voulait en fait que le médecin de l'EMG quand elle se déplace facture des consultations, mais elle a clairement refusé ça. Donc voilà ce n'est pas relancé.
- J Donc de base les personnes n'ont pas à payer à la fois pour votre déplacement à la maison et pour votre acte réel de consultation.
- E C'est ça. Après si c'est des nouvelles entrées, c'est-à-dire des patients non connus de l'hôpital, même si c'est rare ça arrive, on leur demande mutuelle et carte de sécurité sociale. Ils sont enregistrés sur l'hôpital après comme ça.
- J Très bien merci déjà pour tout ça. Maintenant que je connais un petit peu ce que vous proposez, je vais vous poser quelques questions sur le milieu rural. Donc actuellement vous exercez en milieu rural, pouvez-vous me dire quels sont les avantages et les inconvénients principaux d'y travailler s'il vous plaît ?
- E Les avantages c'est d'être au plus près d'une population qui a quand même des difficultés de mobilité, d'accès aux soins, etc. Ça c'est vraiment chouette. Un des autres avantages c'est

qu'encore dans les Hautes-Pyrénées on a quand même beaucoup de famille, de voisins. On a quand même une entraide encore dans les villages. On a des familles qui sont encore présentes avec des enfants qui vivent à côté. Voilà ça c'est encore notre quotidien et c'est vraiment facilitant. Je trouve que par rapport à la ville on a des habitats un peu différents et un public un peu différent. Parce que je fais aussi l'équipe mobile de Tarbes, donc je vois quand même qu'il y a une différence entre ceux qui sont en ville, qui vont avoir accès à de l'information, à des magasins, à des revendeurs, et ceux qui sont en ruralité qui parfois manquent cruellement d'informations sur la filière et qui ont vraiment besoin d'être orientés et d'être accompagnés làdedans. Donc un des désavantages, c'est évidemment que parfois on arrive sur des situations tard, parce que les gens ne sont pas informés et parce que les familles fonctionnent un peu comme elles peuvent très longtemps. Donc parfois on arrive sur les situations un peu tard. On aimerait quand même développer la prévention. Après il y a un temps de trajet, mais ça c'est un inconvénient que je nomme mais qui ne me dérange pas moi ni mes collègues. Mais bon le fait est qu'on fait de la route. Un peu plus qu'en ville où parfois voilà c'est un peu plus rapide. Qu'est-ce qu'il peut y avoir comme autres inconvénients... Bah l'isolement! On a parfois des personnes, mais c'est valable en ville aussi hein, qui sont très isolées. Mais qui là vont être isolées géographiquement aussi, alors qu'en ville parfois on arrive à avoir des professionnels de proximité et géographiquement moins éloignés. Donc voilà là pour le coup vraiment ça touche quoi et peut être plutôt aussi. Après c'est des niveaux socio-culturels, j'ai l'impression mais je n'ai pas d'études et pas de chiffres, avec des niveaux un petit peu plus bas dans le sens où il y a beaucoup d'agriculteurs ici. C'est une génération où beaucoup n'ont pas eu accès à l'école et démarraient encore le travail très tôt. Bon ça changera d'ici 10 ans, mais voilà on a encore cette population-là.

J - D'accord. Effectivement vous avez donné un bon panel des avantages et des inconvénients, mais justement par rapport à cet environnement rural, comme ça fait quelques années quand même que vous êtes dans cet environnement et que vous pouvez en plus faire le parallèle avec la ville, comment est-ce que vous avez réussi à adapter votre pratique en ergothérapie à cet environnement rural ?

E - Comment je l'ai adapté ? Alors par le lien avec les familles et les aidants. Dans 90% des cas on a les enfants souvent qui sont là, mais parfois des aides à domicile ou d'autres structures, mais les aidants sont présents pendant nos rencontres et pendant quasiment toutes mes séances. Comme ça le lien est plus facile et je travaille vraiment avec eux. C'est-à-dire que les solutions je les trouve avec tout le système. Comme ça voilà je suis sûre qu'on est sur des choses pérennes et que je ne vais pas travailler des choses avec l'aidé que l'aidant n'arrivera pas à assumer

derrière. Donc l'aidant est toujours présent et quand il n'y en a pas on va trouver en créant un étayage de professionnels autour du patient. On se connaît bien sur le Val d'Adour, donc quand même on communique tout ça et on ne travaille pas seul. Ensuite je les accompagne souvent plus longtemps et notamment dans les démarches. Par exemple ce n'est pas juste je vais proposer et il n'y a rien derrière. Là il y a une personne il y a besoin en fait de réaménager un peu la chambre, et je ne vais pas juste le proposer mais je vais pouvoir aussi aller aider sa femme à le faire s'il y a besoin. On va un petit peu au-delà de nos missions premières. Voilà mais moi j'ai un médecin qui est pour ça. Il est pour que je puisse accompagner les personnes tant qu'elles en ont besoin sur leurs problématiques.

- J Vous les voyez jusqu'à combien de fois les personnes que vous suivez ?
- E J'avais calculé une moyenne mais à l'époque j'étais à 40% avant mai, donc ce n'est pas évident de donner là des chiffres parce que mon activité a changé depuis que j'y suis à 90%. J'ai pu étoffer les interventions et travailler vraiment différemment. Avant j'avais une moyenne à 3,5 séances par personne. En sachant qu'il y a des personnes que je vois une fois et d'autres dix. Ça varie oui. D'autant plus que là j'ai une ASG avec moi qui est très bien formée sur les troubles du comportement donc on travaille à deux, ce qui diminue mes séances sur ces besoins-là. Bon ça se réorganise là mais je pense que soit on est sur 2 ou 3 séances, soit on est sur 8 ou 10 séances. Soit il y a vraiment besoin d'être là dans le temps, soit 2 ou 3 séances suffisent pour que l'aidant soit lancé, et après c'est plutôt du coup de fil téléphonique.
- J D'accord. Parce que de ce que j'avais cru comprendre au niveau de la littérature sur les EMG c'était plutôt déjà quelque chose en intrahospitalier la majorité du temps, et en plus que ça permettait surtout de faire des bilans initiaux sur comment était la personne et son logement. Mais après que globalement une fois que la personne était sortie de la structure l'hospitalière il n'y avait pas de suivi particulier, alors que finalement vous faites des suivis pour le coup ?
- E Et oui et c'est là où on a une EMG atypique, mais qui pour tout tendrait à se développer parce que d'après ce qu'on croit entendre et ce que le gériatre nous rapporte l'ARS (Agence Régionale de Santé) aimerait développer davantage l'extrahospitalier sur les EMG. Mais oui c'est atypique. On ne voit pas les personnes à l'hôpital et les évaluations sont déjà faites par les hôpitaux de jour ou les consultations gériatriques. Même moi j'y vais toujours du coup en deuxième intention, donc je ne fais quasiment jamais d'évaluation globale d'une situation. C'est vraiment le travail du gériatre et de l'infirmière. Du coup quand je vais au domicile j'ai les évaluations qui sont déjà faites. Ce n'est pas moi qui passe les MMSE (Mini-Mental State Examination), les ADL (Activities of Daily Living) et les IADL (Instrumental Activities of

Daily Living). J'ai déjà une photographie du sommeil, de l'humeur, du moral, des premières informations sur les déplacements et sur le logement. Voilà j'ai déjà tout ça et j'y vais parce qu'il y a un problème dans la prise des repas, dans la préparation des repas, dans l'utilisation du téléphone, dans les déplacements à l'intérieur, etc. Donc j'y vais pour aller vraiment m'occuper de l'occupation problématique qui est repérée.

- J Donc c'est les gériatres qui repèrent et qui bilantent tout ça ?
- E Oui. Alors parfois il y a des médecins qui dans les consultations m'appellent parce qu'ils ont un doute sur une situation à domicile, et là ils ont besoin d'aller creuser sur le quotidien comment ça se passe. Donc dans ces cas-là je fais des évaluations un peu plus globales sur le logement, les aidants, les risques, la routine et les habitudes. Puis je renvoie ça ensuite au gériatre. Mais ça reste atypique quand même.
- J Personnellement c'est vrai que je suis très contente d'entendre ce discours parce que c'est vrai que malheureusement en théorie il n'y a pas ce suivi.
- E Et oui mais j'ai déjà rencontré des ergos qui font que des évaluations du coup, qui en plus sont un peu standardisées et donc qui ne sont pas toujours occupation centrée. Personnellement je trouve qu'ils y perdent un peu le sens quand même. Moi ce n'est pas mon travail ici, mais c'est bien.
- J Après finalement de ce que j'entends, que ce soit vis-à-vis du gériatre de l'EMG ou d'autres gériatres des hôpitaux votre rôle est quand même bien connu du coup ?
- E Oui, oui. Il faut continuer, c'est-à-dire que c'est vraiment un travail de longue haleine d'expliquer qu'on ne doit pas se résumer aux actions qu'on observe de nous qui sont très... souvent les gériatres nous cantonnent encore à certaines représentations, mais je crois que c'est surtout la liberté que j'ai de travailler qui fait que même si on m'oriente pour un sujet, je vais travailler comme j'en ai envie derrière. On ne m'impose pas des évaluations, ni un cadre, ni un nombre de séances, et donc du coup à force on arrive à faire comprendre autre chose. C'est petit à petit.
- J D'accord. Merci beaucoup. Maintenant on va recentrer sur la population que j'étudie, donc les personnes âgées et leur vieillissement. Alors déjà pouvez-vous me dire quels sont les risques principaux du vieillissement selon vous ?
- E Les risques que j'observe moi... On est d'accord qu'on sort de la théorie et qu'on est dans la pratique pour cette question ?
- J Comme vous voulez.

E – Ok mais voilà ça me paraît pas mal d'être sur les principaux risques que je peux observer au sein de ma pratique. Alors je dois m'axer sur la personne âgée et pas forcément sur les aidants ou le système ?

J – Personnellement je prends toutes vos réflexions. Je vous laisse développer ce qui vous semble le plus pertinent.

E – Bon alors le plus gros risque que j'observe ou qui m'est rapporté c'est le risque de chute. C'est quand même celui qui génère la plus grosse inquiétude de la part des familles et qui fait que ça aura un impact sur l'autonomie. Je rencontre beaucoup de familles qui empêchent les personnes âgées d'entreprendre des activités parce qu'elles ont trop peur qu'elles tombent et qui instille cette peur là aussi. Donc quand même le risque de chute il n'est pas négligeable, même si parfois il est pas réel. Voilà avec des personnes qui parfois gardent de très bonnes ressources, mais qui sont vraiment limitées par leurs proches d'accord. Ensuite quand le risque est avéré parce qu'on a un déclin des habiletés motrices (force, effort, une posture qui se modifie, etc.) là on va avoir pas mal des risques liés au syndrome de désadaptation motrice. Voilà pour le volet moteur. Ensuite il va y avoir tout ce qui est sensoriel, mais ça sur l'EMG on voit que c'est pas mal déjà traité. Les personnes ont déjà des soins dentaires, les lunettes, les appareils auditifs, etc. S'il y a des personnes un peu seules qui ont des DMLA (Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age) là je suis appelée parce qu'il y a une méconnaissance, surtout sur le Val d'Adour pas sur Tarbes mais sur la ruralité, car les personnes âgées ne savent pas du tout où se tourner (quelles aides existent? Comment on aménage le logement par rapport à ces troubles visuels évolutifs qui arrive tard ? etc.). Sinon quand même pour tout ce qui est de la sphère sensorielle c'est assez calé, donc sur ça on intervient assez peu. Ensuite c'est tout ce qui est troubles cognitifs. On ne va pas être dans le vieillissement physiologique, on est plutôt dans le vieillissement pathologique. Là c'est quand même bien 70% de notre population qui ont ces troubles-là. Sur ces troubles-là les risques vont être sur les risques d'accidents domestiques. Donc là on balise beaucoup où est ce que les personnes en sont, qu'est-ce qu'elles continuent à faire, comment est-ce qu'elles le font, est-ce qu'elles ont des apraxies ou des agnosies, etc. Voilà ça va être un peu plus. Moi je rentre pas mal dans le détail des risques domestiques et d'accidents domestiques pour les prévenir, parce qu'on on voit un peu de tout. Les familles ne sont pas toujours informées de la manière dont ça peut évoluer aussi. Il y a de la méconnaissance. C'est un des plus gros risques. Après bon y a les risques de fugue, mais là le système va s'organiser rapidement. En général ça arrive une fois mais pas deux. Je suis parfois appelée pour des informations sur la géolocalisation ou des choses comme ça. Après je suis appelée pour ça mais j'ai rarement fait une mise en place derrière. Après même si c'est rare je demande à être appelée pour ça parce que justement c'est rarement ce qui se met en place derrière, donc ça permet d'aller essayer un peu et de faire avancer les familles sur le vrai risque (où est-ce qu'il est? comment on s'organise?). Est-ce que j'oublie d'autres risque? Ah la motivation quand même je crois. Après moi je vois des personnes où on dépasse un peu le vieillissement physiologique et où on est plutôt sur le vieillissement pathologique. Donc voilà il y a quand même déjà un impact sur les activités sociales et souvent instrumentales, donc il y a un impact sur le moral, sur la motivation et sur l'organisation du quotidien. Finalement quand on rencontre des personnes qui se sont déjà bien adaptées et qui ont des bonnes stratégies de compensation, on est sur des vieillissements un peu réussis et où ça va plutôt bien. Là on va travailler plutôt sur du CO-OP avec les gens sur leurs thématiques. Là ça va aller assez vite. Ce n'est pas ce qui pose le plus de soucis.

- J D'accord. Justement je voulais vous poser une question au niveau des suivis que vous proposez. Est-ce qu'il faut toujours qu'il y ait la personne âgée et un aidant en même temps ou est-ce que parfois vous prenez uniquement la personne âgée ?
- E Pas toujours mais s'il y a un aidant (un enfant, un proche, un époux, un voisin) moi j'aime bien qu'il soit là.
- J Qu'est-ce que ça apporte de plus ?

E - Alors en fait ça dépend de l'implication de l'aidants. C'est-à-dire que je demande à ce que les aidants qui sont impliqués, présents régulièrement et qui aident au quotidien soient présents. Après si c'est un voisin qui n'intervient jamais ou qui est juste là pour être la téléassistance il ne va pas venir. Ce n'est pas une obligation. Mais si un aidant est amené à intervenir régulièrement ou quotidiennement, là c'est intéressant. Déjà parce qu'il faut les entendre eux aussi, parce qu'il y a des risques d'épuisement et que quand la sphère cognitive est atteinte il y a des risques de troubles du comportement. Il faut quand même travailler avec l'aidant rapidement. Et s'il n'y a pas de problèmes cognitifs on sait que les conseils qui peuvent être mis en place avec l'aidé si l'aidant qui est là tous les jours ne veut pas le faire, ça ne se fera pas malheureusement. On ne peut pas proposer un guidon de transfert à l'aidé si l'aidant n'a pas envie de l'utiliser même si c'est la bonne aide. Donc en bref ça simplifie et puis c'est beaucoup plus rapide si on arrive à avoir la famille tout de suite ou l'aidant tout de suite. Ça permet en plus de rentrer encore plus dans le système qui est autour de la personne. D'autant plus que nous on est là une fois. Enfin on est là sur une période pour une problématique donnée mais après moi je ne suis plus présente. Donc j'ai quand même besoin de savoir si ça va se pérenniser ou pas. Le plus simple c'est d'avoir les acteurs.

- J Est-ce que c'est déjà arrivé que vous preniez quelqu'un dans un cadre un petit peu de prévention au début et que vous repreniez en charge cette personne qui s'est dégradée pour x ou y raison ?
- E Alors ça, ça arrive très souvent. Ça arrive très souvent parce que je rappelle en fait. Alors il y en a certains que je ne revois pas mais ils sont rares. Par exemple, là il y a une dame que je suis et qui a un très bon vieillissement. Elle a des capacités d'adaptation. Elle a plein de stratégies. Je dirais presque qu'elle a peu besoin de moi, si ce n'est pour de l'information sur ce qui existe pour ouvrir son champ des possibles. Toutefois il y a quand même une posture qui s'altère, un épuisement et une fragilité. Là il me reste une séance avec elle sur l'aménagement du logement, mais je vais la revoir et je vais la rappeler tous les 6 mois pour savoir comment ça va. Quand je repère des personnes un peu à risque ou des maladies évolutives (Parkinson ou toutes ces maladies-là) là je rappelle, parce qu'il va forcément y avoir des évolutions dans la prise en charge
- J Parce que le but principal de voir ces personnes-là à domicile c'est quoi exactement ?
- E C'est de permettre le maintien à domicile déjà. D'éviter les hospitalisations et d'éviter que les passages aux urgences aussi, parce que c'est compliqué aujourd'hui les passages aux urgences et les hospitalisations. Ce n'est pas quelque chose qui est recommandé quand même. Donc d'éviter ça et d'instiguer un peu une culture gériatrique aux professionnels de terrain, au médecin traitant, à travers notre compte-rendu et nos observations, à travers ce qu'on va pouvoir préconiser (on forme et on informe) on prévient une aggravation potentielle. Ensuite pour les aidants c'est vraiment pour qu'ils arrivent à aider leurs proches avec plus de satisfaction. Et pour les gens on cherche le maintien à domicile, l'autonomie et le maintien des habitudes de vie et des activités importantes. On est sur ces 4 volets quand même c'est déjà large. Après ça rejoint les missions principales sur ma feuille de poste.
- J Justement je repars sur votre manière d'accompagner le vieillissement. Comment est-ce que vous avez réussi en tant qu'ergothérapeute à adapter votre pratique à cette population des personnes âgées ?
- E Alors déjà j'ai quasiment fait que de la gériatrie. Ceci étant c'est la même démarche d'intervention pour tous. Si on reprend votre outil de l'OTIPM (Occupationel Therapy Intervention Process Model) on est là-dessus peu importe la maladie. Donc moi je me suis clairement raccrochée à la méthode et après c'est des connaissances de pathologie qui vont permettre d'avancer.

- J Parfait merci. Par rapport à l'intervention en ergothérapie pouvez-vous me dire quels sont les avantages et les inconvénients principaux de vieillir en milieu rural ?
- E Vieillir en milieu rural... Alors moi je commence à avoir une vision politique de la chose (rire). Je trouve quand même que les politiques actuelles centralisent dans les villes et ce n'est pas du tout une bonne chose. Donc il y a une perte des commerces de proximité, des acteurs de proximité, et c'est l'isolement le principal risque de tout ça. On voit qu'avant l'épicerie venaient par camion dans les villages et ça ne se fait quasiment plus. Pareil pour la poste ou les boulangers. Donc ils ont un arrêt là comme ça, prématuré à mon sens, des activités sociales et de loisirs, et de l'accès aux soins. C'est vraiment dommage. D'autant que là ils centralisent tout. Par exemple nous ça va être à Vic, mais derrière ça demande de mettre en place des structures et de délocaliser. Donc je ne sais pas et je ne comprends pas trop la politique. Après niveau avantage voilà c'est la campagne, c'est beau, c'est apaisant. C'est leur cadre de vie, c'est leurs histoires des villages... Enfin voilà il y a des villages qui ne s'en tirent pas trop mal encore, mais encore une fois ça va dépendre des politiques.
- J D'accord. D'ailleurs en parlant de l'accès aux soins des dispositifs. D'après vous quels dispositifs existes actuellement pour proposer une prise en charge ergothérapique aux personnes âgées vivant en zone rurale ?
- E Ici il n'y a que moi quasiment. Il y a aucun libéral. On est 5 libéraux dans le département. Donc la pratique libérale elle est marginale. En plus toutes les autres elles sont à Tarbes. Tu vois en plus. Alors le DAC va commencer à financer des prestations de libéraux pour les personnes âgées. Elles appellent le DAC parfois. Sinon l'HAD peut appeler mes collègues libérales sur des situations ici sur le Val d'Adour parce qu'ils ont des enveloppes pour ça. La Prime Adapt ça ne marche pas très bien parce qu'il y a des ergos qui trouvaient dommage d'être centrées sur l'aide technique et l'aménagement du logement, et d'autres qui financièrement ne font pas forcément le déplacement. Après clairement à 5 libéraux dans le département, j'ai un emploi du temps chargé. Donc là il y a moi et niveau accès aux soins je suis la seule à être assez accessible. Après il y a une autre ergothérapeute qui travaille sur la plateforme de répit, mais là il faut que ce soit des maladies neuro-évolutives, et c'est auprès des aidants et pas auprès des aidés. Ici l'aidant est le premier patient qui fait la demande et c'est pour lui que l'ergothérapeute va travailler en première intention sur ces problématiques d'aidants. Après elle n'est là qu'une journée tous les 15 jours et ne peut pas voir grand monde du coup. Ensuite il y a les ergothérapeutes de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) notamment Mme.M qui travaille à l'APA elle a 6000 bénéficiaires dans le département. Après il y a des ergos qui bossent aussi chez des revendeurs, mais là on n'est pas sur de l'ergothérapie tel qu'on nous

l'enseigne. On est dans des cadres d'exercice très limitants et qui se focalise sur certains moyens d'action. Les revendeurs c'est de l'essai de matériel mais elles ne vont pas faire le reste. De même l'ergo de l'APA elle va valider des projets qui rentrent dans le cadre de financement et elle ne va pas travailler la préparation des repas ou l'entraînement à l'utilisation d'une aide électronique. Pour moi je sais que je serais trop frustrée dans ce genre de prise en charge. Il y aurait trop de limites et puis ce n'est pas comme ça qu'on peut je pense être thérapeutique. Je pense qu'on utilise nos compétences mais qu'on n'utilise pas notre outil thérapeutique d'activité. Donc voilà on est peu nombreux et je suis la seule à faire vraiment de l'ergothérapie pure et dure en plus. Après voilà mes collègues sont accessibles mais financièrement pas toujours. C'est le problème du libéral car les gens ne payent pas. Là j'ai une famille qui m'a dit justement hier « mais on s'est renseigné pour savoir combien ça coûtait d'avoir une ergothérapeute » parce qu'ils avaient peur de devoir me payer à la deuxième séance. Du coup ils ont regardé les bilans et ils m'ont dit qu'ils n'auraient pas payé ça.

J – Au moins l'avantage avec l'EMG c'est que vous êtes prise en charge. D'ailleurs je me permets de revenir sur les interventions que vous avez évoquées. Vous vous m'en avez cité quelques-unes mais pouvez-vous me décrire en prenant un exemple concret le déroulé d'une de vos interventions qui illustrerait le mieux la prise en charge l'ergothérapie des personnes âgées vivant en zone rurale ?

E – Je vais en citer une parce qu'elle est représentative de l'urgence dans laquelle peuvent se retrouver certaines personnes âgées, même s'il y a des interventions plus idylliques. C'est un couple qui vit à la Maillou. C'est un petit village très étendu en zone rurale. Concrètement pour arriver chez eux c'est un chemin de terre sans ligne blanche. C'est un couple d'anglais et ils vivent dans une maison de plain-pied en pierre typique d'ici. Maison assez sombre quand même à l'intérieur des petites fenêtres, des murs épais et beaucoup d'objets. Ils sont un peu là-dedans mais ils ont refait leur salle de bain quand même il y a 56 ans en prévention. Donc c'est pas mal. Lui il fait 1m80 et il ne parle pas très bien le français, et sa femme parle bien le français et elle est plus petite. Or il se passe qu'il commence à chuter à la maison. Rapidement il va développer un syndrome post chute et des désadaptations motrices. Il n'arrête pas de chuter. Il chute environ deux fois par semaine. Donc l'équipe mobile est appelée par le médecin traitant. Elle fait une première évaluation gériatrique et l'hospitalisation n'est pas indiquée à ce momentlà parce qu'il a encore des bonnes ressources. Son épouse ne le souhaite pas. Il n'y a pas d'épuisement et tout se passe assez bien. Mais quand même le gériatre me dit qu'il faudrait aller voir le matériel et l'aménagement pour voir qu'est-ce qui peut limiter les chutes. Donc j'y vais, sauf que j'y vais 3 semaines après. C'est à peu près le délai que j'ai entre leur intervention et la mienne. Ce qui est quand même rapide mais parfois non. Là en l'occurrence le syndrome postchute c'est quand même assez aggravé et l'aidante est épuisée et inquiète. J'arrive, c'est un peu compliqué et je suis presque gênée d'être là parce que je sais que je vais lui demander de l'énergie et qu'elle n'en a plus. Je suis presque gênée de venir les aider quoi tellement la situation est aiguë. Lui au fauteuil est assez endormi. Donc j'arrive là-dessus et typiquement je fais une MCRO (Mesure Canadienne du Rendement Occupationnel) pour voir un peu quelles sont les activités qui posent le plus de problèmes. Mais je ne fais pas de cotation parce que c'est trop épuisant là et elle n'est pas du tout réceptive. Donc juste voilà qu'est-ce qui est le plus difficile pour vous aujourd'hui. On commence à réfléchir tout de suite sur les activités et il y a la préparation des repas qui commence à lui coûter parce que ça lui demande trop de temps, et qu'elle a besoin de plus de temps pour surveiller son mari. Ensuite il y a le risque de chute et des déplacements et comment on peut arriver à les sécuriser. Durant la première évaluation on cherche ensemble des relais, des stratégies, des informations sur tout ce qui peut exister pour l'aider un peu dans la préparation de ses repas. Ensuite on fait un bilan de chute pour voir les situations les plus à risque. Là on oriente un relais sur un professeur d'activité physique qui va pouvoir venir à la maison en même temps que moi (enfin dans la même temporalité du moins), pour qu'il puisse bosser sur le syndrome post chute tout de suite. Parce que ce monsieur n'a pas de kiné. Maintenant je les accompagne dans l'essai du matériel et pour l'aménagement du logement. Par contre je fais ça tout de suite car elle n'a plus d'énergie. Elle n'y arrive pas donc c'est moi qui me mets en lien avec les revendeurs, qui vais chercher les aides techniques, qui vais les essayer avec elle, qui règle le déambulateur, etc. Je fais des tests pour avancer un peu le lit, déplacer le meuble, reculer le tapis, etc. En bref j'essaye d'autres choses. Je lui donne de l'informations pour qu'elle soit mieux armée sur qu'est-ce que c'est que les chutes, vers où on va, quelle est l'alerte principale... Donc voilà typiquement on peut arriver dans des situations un peu comme ça. Je commence toujours par une MCRO pour bien cibler le problème parce que ce qui est repéré par les gériatres n'est pas toujours le problème prioritaire des aidants, et que c'est quand même vers ça qu'il va falloir aller. Parce que si elle ne tient pas, lui il ne tiendra pas.

- J Et pour une personne qui serait par contre vraiment seule à domicile, comment vous faites s'il n'y a pas du tout d'aidants, de voisins ou autre ?
- E Là c'est un gros risque. Si c'était lui qui m'avait été orienté par le CLIC, et que j'étais arrivée dans la même situation et qu'il n'avait pas eu d'épouse, clairement j'aurais appelé la gériatre pour lui dire de vite venir le voir. Il y a besoin d'une photographie à cet instant précis. Là il y a besoin de savoir un peu comment ça se passe, et l'évaluation qu'on fait elle se fait

souvent en équipe. Parfois ça peut pour le coup mener à une hospitalisation si l'état de santé est trop fragile, et qu'il n'y a personne au domicile pour étayer et pour soutenir un problème médical. S'il n'y a personne qui peut être là pour veiller ça peut être un motif d'hospitalisation, mais ça ce n'est pas moi qui vais le décider seule. Après c'est arrivé hein. C'est arrivé par contre que j'aille à domicile dans des situations complètement alarmantes, mais là j'appelle le gériatre et je lui décris. Si elle ne peut pas venir ou si vraiment à l'évaluation que je peux faire il y a besoin d'une hospitalisation, j'appelle après les SSR et les médecins, et on cherche une place.

J-Effectivement ça peut être vraiment urgent pour le coup. Justement je me permets de relancer sur une autre question qui peut être vue en parallèle. Comme vous dites qu'il y a quand même au niveau des dispositifs malheureusement des limites. Imaginons un monde parfait, quels dispositifs seraient à mettre selon vous en place pour permettre un meilleur accès aux soins d'ergothérapie pour ces personnes âgées vivant en milieu rural ?

E – Pour favoriser l'accès à l'ergothérapie il faudrait rembourser nos prestations en libéral. Je pense que ça nous permettrait de voir des personnes plus tôt, parce qu'à l'hôpital ils arrivent tard sur les filières hospitalières. Moi quand je rencontre les gens ils ont déjà un parcours de soins. On les voit tard. Donc dans leurs parcours de soins, les premiers intervenants c'est les libéraux ; enfin les médecins, les infirmiers, les kinés... Donc voilà il faudrait quand même qu'on y aille vers ça pour intervenir plus tôt. Après ici on a les dispositifs des CLIC qui sont hyper intéressants, et à l'époque il y a eu un temps une ergothérapeute sur le CLIC. C'était vraiment bien. Après le dispositif a arrêté d'être financé par l'ARS, mais pourtant ça a donné vachement d'accès le CLIC. Donc soit comme moi sur des structures hospitalières, mais malheureusement sur l'équipe mobile on est quand même appelé très tard. Je reste un peu sur les mêmes publics que les autres équipes mobiles avec des gens un peu fragiles. Après ici ils me connaissent. Dans le réseau ils commencent à connaître mon intervention. Donc c'est vrai parfois ils m'appellent plus tôt sur des gens plus autonomes, et là plus pour de la prévention, mais ces gens-là ils ne devraient pas être vus par moi. Je pense qu'ils devraient être vus vraiment à l'avance, pour justement pour plus de prévention. Et du coup que l'ergo sur l'équipe mobile se concentre sur les situations plus urgentes et peut être plus aiguë et complexe. Et aussi qu'elle puisse être là un peu plus longtemps.

- J Après c'est vrai que le problème des libéraux c'est qu'aussi au niveau des populations c'est souvent des enfants et pas forcément des personnes âgées.
- E Parce qu'on n'a pas de remboursement. C'est pour ça que de rembourser l'ergothérapie libérale ça aiderait l'accès aux soins en milieu rural. Je pense qu'en faisant ça il y en a qui

s'installeraient en libéral dans les milieux ruraux. C'est un véritable problème pour moi. Après il y a aussi des relais de la mobilité, même si ça c'est l'accès aux soins de manière générale, mais franchement les hôpitaux de jour se développent de plus en plus. Là on va en ouvrir un. Le nôtre il est juste à visée évaluative pour l'instant, mais vont se rattacher aux SSR des hôpitaux à visée réadaptative. Et donc dans ces hôpitaux de jour-là il y aura de l'ergothérapie... ou du moins ici en tout cas. Mais du coup c'est la question de la mobilité : on les amène comment c'est patient là ? Donc c'est aussi les transports quoi. C'est l'accès aux soins vraiment très global en fait. Voilà parce qu'après le travail dans les hôpitaux de jour... Enfin le travail à domicile et dans le lieu de vie il est capital quand même.

E - Parfait merci pour votre réponse. Bon là nous avons bien avancé car nous avons réussi à aborder la ruralité, la vieillesse, le lien entre ces deux concepts et vous m'avez expliqué le fonctionnement de votre EMG. J'ai juste une dernière question sur les EMG à vous poser car pour l'instant vous avez exposé les avantages des EMG mais quels sont les inconvénients des EMG ?

E - Ah ben là on est en galère en ce moment. On a une infirmière en congé maternité. Donc clairement quand même en termes d'effectifs ça tient à un fil. C'est le genre de dispositif s'il n'y a pas de médecin ça peut tomber à l'eau. Si voilà s'il n'y a pas les professionnels, si on n'arrive pas à recruter les professionnels... Il y a quand même à l'hôpital un vrai problème de recrutement là. Ça vraiment je pense que ça nous impactera un jour aussi. Voilà pour la partie désavantage. Après nous on a quand même un médecin à temps plein et un délai d'intervention assez rapide car elles y vont des fois sous une semaine/15 jours. C'est quand même assez rapide. En plus on se déplace assez loin car on fait jusqu'à 40 min de route. Après là ce que ce que disent mes collègues infirmiers sur le dispositif c'est le problème de ne pas avoir le temps de rappeler et de suivre les situations. Elles, elles sont beaucoup dans une évaluation, une photographie de la situation, des propositions et on arrête là. Les familles rappellent par contre. Nous on n'est pas sollicité que par des professionnels parce que des familles appellent beaucoup aussi avec le bouche-à-oreille... Mais voilà elles disent qu'elles n'ont pas le temps et ne programment pas de rappel de suivi. Donc finalement elles sont contentes de nous avoir à nous derrière avec l'assistante sociale et l'ASG, parce que nous on va suivre un peu la situation. Et surtout on va créer du lien et renforcer finalement le lien de confiance entre les aidés, les familles et nous. Ce qui fait que les familles vont rappeler aussi. Vraiment je pense que c'est grâce à l'équipe étoffée qu'on arrive à faire ça quand même. Sinon il y aurait peut-être moins de suivi, moins de lien de confiance... Après en autre inconvénient, c'est qu'il faut des professionnels formés et bien formés tout de suite. Parce que ça peut capoter. Alors il n'y a pas

d'histoire de jeune diplômé ou non, ou d'âge d'obtention du diplôme, mais plutôt de perspicacité et d'autonomie. Il faut des compétences qui ne sont pas forcément nécessaires dans un milieu hospitalier où on va être encadré particulier. Là quand on bosse on est seul. On est dans des situations où il faut très vite aller à l'essentiel. Il faut savoir communiquer parce qu'il y a des gens en colère, fatigués, déprimés, et l'idée ce n'est pas de leur nuire. Le rendez-vous en soi doit être déjà thérapeutique. Donc pour moi il faut quand même des compétences. Je pense qu'on ne pourrait pas mettre n'importe quel professionnel.

- J Donc pour vous il faut que tous les professionnels de l'EMG soit capable d'autonomie dans tous leurs actes ?
- E Oui. Il faut être autonome, être perspicace et absolument pas dans le jugement. Il ne faut pas avoir peur non plus de travailler en réseau, parce que voilà comme on intervient ponctuellement et qu'on n'a pas tous les acteurs avec nous à ce moment-là, on n'a qu'une lecture de la situation. Il faut s'entourer pour relayer. C'est vraiment un gros job. Il y a beaucoup de coordination derrière.
- J En fait il faut arriver à être autonome et en même temps savoir transmettre les informations aux collègues et au reste de l'équipe du coup ?
- E Oui. Finalement nous on est une équipe. On se soutient beaucoup et on échange beaucoup. Mais à domicile on travaille auprès des patients avec d'autres équipes qui habitent autour d'eux. Or, ce travail-là quand on arrive comme ça de manière ponctuelle, si on veut qu'il soit bien accepté il va falloir réussir à composer avec tous les acteurs. Plus il y a des risques et plus il faut le faire.
- J D'accord. C'est vraiment pour que chacun ait une vision de la situation globale et apporte son point de vue en fait ?
- E Exactement et pour que nous on puisse soutenir ces intervenants, parce que quand on arrive c'est qu'en général il se passe quelque chose et qui a besoin d'un appui. Il est demandé par soit les infirmiers, soit les médecins traitants. Donc il est demandé mais il va falloir aussi que ça leur apporte quelque chose à ce système parce que voilà on ne peut pas arriver-balancer-repartir.
- J Effectivement. Merci pour votre réponse. Elle était très complète. Bon normalement je suis censée vous parler aussi d'une autre intervention que j'ai développé dans mon mémoire en plus de l'EMG. Est-ce que vous connaissez la télé-ergothérapie ?
- E Non pas du tout.

- J D'accord. Pouvez-vous toutefois essayer de me verbaliser ce que vous supposez que c'est comme dispositif ?
- E Alors je n'en ai jamais entendu parler réellement, mais là comme ça complètement au pif je dirais que c'est une téléconsultation d'ergothérapie. Ce n'est pas ça c'est ça (rire) ? Après tout la santé va vers ça. En fait j'en ai entendu parler par les étudiants et les écoles, notamment celle de Toulouse, mais pas avec ce nom-là.
- J Pas de problème. Je vais du coup vous expliquer en résumé ce que c'est pour qu'on ait une définition commune. Déjà c'est un concept qui est arrivé récemment en France, mais qui est connu mondialement notamment via le développement du numérique dans les soins. Donc nous en France c'est arrivé dans le contexte de pandémie COVID, parce que le ministre des solidarités de la santé a autorisé les ergothérapeutes à mettre en place le télésoin dans le cadre de l'état d'urgence. Cette mesure a été prolongée car il y a des avantages. Le but c'est déjà de lutter contre la désertification médicale, de permettre un suivi pour des gens qui ont des difficultés à se déplacer, de permettre de voir les capacités réelles du patient dans son lieu de vie, d'apporter également un soutien aux familles isolées, et de réduire les déplacements pour le thérapeute et son patient. Et au final tout ça amène à une prise en charge, un suivi. Toutefois il y a une limite posée législativement qui est qu'il y a une interdiction d'effectuer des bilans initiaux et des renouvellements de bilan par télé-ergothérapie car il faut voir physiquement la personne.
- E Finalement en vous écoutant je me rends compte que j'en avais déjà entendu parler. Mais par contre je ne sais pas qui les met en place et comment. En fait est-ce que c'est de la propre initiative des ergos ? Est-ce qu'il y a des logiciels pour ça ? Est-ce que si on fait ça on est référencé sur une base de données accessible à tout le monde ? Tout ça ce n'est pas venu jusqu'à nous en fait.
- J Eh bien justement avec ce que je vous en ai dit et ce que vous en imaginez quels seraient donc les avantages et les inconvénients principaux de la télé-ergothérapie ?
- E Alors pour moi l'avantage est dans le suivi mais pas dans l'évaluation. Parce que par téléphone quand on prend les premiers rendez-vous on se dit déjà beaucoup de choses, donc c'est déjà un dégrossissement. Je ne pense pas que ce soit nécessaire d'avoir une visio pour ça. Donc le téléphone ça paraît pas mal. Ensuite après en première évaluation, enfin moi je trouve hyper important de voir et d'être au contact physique des gens. En plus, si on n'est pas dans quelque chose de standardisé lors du premier bilan, donc de la première MCRO, on va pouvoir tout de suite aller vers des mises en situation et tout de suite réguler/paramétrer/ essayer des

choses que la visio ne va pas forcément permettre à mon avis. Donc je ne suis pas sûre que ça fasse gagner du temps sur les premières rencontres. Je pense que prendre le temps à la maison où on fait souvent plusieurs séances en une et adapter vraiment son intervention à la première activité principale ça ça fait gagner du temps. Parce que si on utilise la visio on ne va pas pouvoir faire de Tinetti, on ne va pas pouvoir voir si la personne comprend bien les ordres, on ne va pas avoir une idée de ce que sont ces déplacements dans tout logement (ils ne vont pas se balader avec leur ordinateur ou leur tablette). Pour moi le côté de l'identification il n'est pas jouable car il y a besoin quand même de ça dans les premières évaluations. Après dans le suivi ça peut être intéressant. Moi je l'ai déjà fait pendant la pandémie. Bon comme à l'époque il n'y avait pas vraiment de réglementation j'ai dû passer par mon WhatsApp personnel, car cette pandémie elle est arrivée très vite et il fallait garder le lien. Moi j'avais des patients avec qui j'avais commencé à travailler notamment sur des outils de compensation cognitive, et qui m'ont montré. On a beaucoup bossé avec les photos et les visios parce qu'ils avaient besoin de me montrer ce qu'ils faisaient. Puis on mettait en place des stratégies et ils me montraient ce qu'ils avaient fait comme aménagement. Donc on a suivi pas mal de familles comme ça.

- J D'accord et là c'était les personnes âgées directement qui vous contactez ou c'était plutôt les familles ?
- E Les deux. J'ai eu notamment le cas de deux personnes âgées assez jeunes avec qui j'ai continué les séances en visio. Les familles elles elles passaient surtout en visio davantage les photos. On a pas mal marché avec les photos et les téléphones mais certaines, notamment deux, en visio. Donc pour se voir un peu pour le suivi je pense que c'est pas mal. Par contre là ça peut faire gagner du temps.
- J Après pour les freins je suppose que c'était plutôt le côté matériel et organisationnel ?
- E Alors très franchement le gros frein là que j'aurais moi c'est l'absence d'outil informatique chez les gens. Alors ça arrive de plus en plus que les aidants nous donnent des mails, donc on communique par mail ça arrive, mais on n'y est pas quand même pour tout. Par exemple la tablette installée chez la personne âgée avec Skype on n'y est pas encore. J'avoue que ce n'est pas une pratique qu'on a beaucoup pensée parce qu'elle est trop marginale pour l'instant. Ce n'est pas encore assez utilisé.
- J-D'accord, très bien. Est-ce que vous avez quelque chose à rajouter sur par exemple la télé-ergothérapie ou les équipes mobiles ? Est-ce que vous voulez revenir sur quelque chose en particulier ?

- E Non, non. On est assez contents. Je pense que là on aimerait ouvrir et développer un vrai volet d'éducation pour les professionnels du réseau, pour diffuser un peu plus la pratique gériatrique et les recommandations des bonnes pratiques. On va aller vers ça et c'est bien. Et peut-être à plus long terme de l'éducation thérapeutique. Voilà pour les projets. Donc on est vraiment voilà une équipe mobile un peu atypique et finalement assez proche du réseau.
- J Franchement je pense que c'est très bien. Personnellement je trouve ça très intéressant.
- E C'est vraiment chouette et je pense que j'ai de la chance.
- J Bon je pense que je vais pouvoir vous remercier si vous n'avez rien d'autre à rajouter ?
- E Ca va pour moi. L'entretien était très bien mené.
- J C'est grâce à vous. Vous m'avez dit beaucoup de choses. Je vous remercie.

Annexe n°7 - Entretien E4

J – Bonjour. Je m'appelle Julie Mouyssac et je suis actuellement étudiante en troisième et dernière année de formation au sein de l'Institut de Formation en Ergothérapie de Toulouse. Dans le cadre de la validation de mon mémoire de fin d'étude, je réalise des entretiens auprès d'ergothérapeutes. Mon mémoire porte sur l'accès des soins d'ergothérapie auprès d'un public de personnes âgées vivant encore au domicile et habitant en zone rurale. L'entretien que nous allons effectuer durera approximativement 45 min et a pour but de comprendre comment en tant qu'ergothérapeute nous pouvons faciliter l'accès de nos actes auprès de cette population. Dans un premier temps je vous poserais des questions sur votre cadre professionnel, puis sur la ruralité, puis sur le public des personnes âgées et pour finir je vous poserais des questions sur certaines interventions. Avez-vous des questions avant que nous ne commencions ?

E – Non c'est bon.

J – Très bien. Alors pour commencer pouvez-vous vous présenter s'il vous plaît ?

E – Je suis Mr.N. J'ai obtenu mon diplôme d'ergothérapeute en 1990 en sortant de l'école de Montpellier. Je travaille au ****. Je suis majoritairement sur le secteur orthopédie-traumatologie depuis une trentaine d'année. J'ai aussi travaillé en UEG c'est-à-dire l'Unité d'Evaluation Gériatrique. Je suis aussi parti en Suisse pendant quelques années en CMS (Centres Médico-Sociaux), avant de revenir au *****.

J-D'accord. Est-ce que vous avez fait des formations complémentaires à la suite de votre formation sur Montpellier ?

E – J'ai fait plein de formations sur l'appareillage à Strasbourg, Bordeaux, Paris et Montpellier. J'ai fait aussi des formations sur la manutention des patients et des charges. Je suis aussi formé sur la prévention des risques professionnels, donc le PRAP. J'ai le PRAP 2S et le PRAP IBC du coup.

J – Parfait merci. Actuellement au sein de l'hôpital quelles sont tes missions ?

E – Je m'occupe du petit appareillage et surtout prioritairement tout ce qui immobilisation plâtrée. Je m'occupe aussi de tout ce qui est matériel thérapeutique, donc par exemple le matériel de prévention d'escarre (location des matelas, stock des coussins pour fauteuil...). En réalité je fais beaucoup de boulots transversaux car je suis le seul ergothérapeute sur la structure. Je suis censé pouvoir agir sur tous les secteurs dès qu'on me demande, mais en réalité j'ai surtout accès ma prise en charge sur le volet ortho/traumato car je suis le seul dans la structure

à savoir faire des orthèses. Donc mon activité principale c'est d'aider les chirurgiens et les équipes d'ortho-traumato ou des urgences dans la mise en place de plâtre et d'orthèses. Je peux parfois aussi être appelé pour les quatre EHPAD et le HAD qui dépendent du *****. Mais je ne me déplace que très très rarement et je gère les situations en distanciel, car sinon les équipes du ***** ne pourraient pas avoir accès à mon expertise concernent les orthèses durant mon temps d'absence. Je participe aussi au DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels), aux formations des personnels (PRAP, mise en place de plâtre avec les nouveaux internes...) et à la prévention des risques.

- J Donc pour résumer vous travaillez principalement sur le secteur ortho-traumato de l'hôpital ?
- E Oui c'est bien ça principalement. Après j'ai sinon souvent des demandes ponctuelles sur des pathologies bien particulières que je maitrise.
- J Et au niveau du public rencontré?
- E C'est tout type d'âge. Je peux aussi bien intervenir en maternité pour un bébé qui a eu la clavicule cassée lors de l'accouchement, que dans les services gériatriques.
- J Est-ce qu'il vous arrive de faire de l'extrahospitalier?
- E Je ne fais quasiment jamais d'extrahospitalier. Voilà ça se résume à faire quelques visites à domicile pour préparer le retour à domicile. Je fais ça pour l'HAD et les personnes âgées.
- J Merci pour vos réponses. Maintenant que vos missions sont clairement expliquées je vais vous poser quelques questions en rapport avec la ruralité. Exerçant actuellement en milieu rural, pouvez-vous me dire quels sont les avantages et les inconvénients principaux d'y travailler ?
- E Alors niveau avantage de travailler en milieu rural... Déjà les gens sont sympathiques. Après je ne sais pas vraiment quoi vous dire.
- J En Suisse vous aviez travaillé en ville ? Si oui, vous pouvez peut-être voir des différences dans la façon de travailler.
- E Et bien figurez-vous que la Suisse c'est très rural. A l'inverse de ce qu'on pourrait imaginer les villes ne sont pas si grandes que ça, et le canton est souvent rattaché à pleins de petites villes autour donc c'est quand même un milieu relativement rural. C'est plein de petites villes qui sont satellisées autour des grandes villes. Genève c'est un peu particulier mais après Lausanne c'est une grande ville. Après je n'ai pas travaillé à Lausanne. Après les villes souvent sont max de la taille de Pamiers donc ce n'est vraiment pas des grosses villes. Après sinon pour répondre

sur les avantages du milieu rural. Déjà on a de beaux paysages et un cadre de vie vraiment agréable. Le bureau est sympa on va dire. Par exemple en Suisse je faisais beaucoup de visites à domicile donc j'adorais me déplacer en campagne. C'est calme, c'est magnifique comme lieu de travail. Après ça va aussi être à ranger dans les difficultés. Il ne faut pas se le cacher une des plus grosses difficultés du milieu rural c'est qu'il y a beaucoup de déplacements. C'est d'ailleurs ce qui nous pénalise beaucoup en France, si je le compare au système Suisse, car si tu es loin des grosses villes tu fais vite du kilométrage. Donc souvent en tant que professionnel tu fais plus de temps en déplacements qu'en actions réelles. Pour moi c'est vraiment ça le plus pénalisant. Après aussi milieu rural ça rime souvent avec difficultés financières et familiales.

J – Familial dans quel sens?

E − Il y a souvent des contextes familiaux un petit peu compliqués. Par exemple si tu interviens avec une famille de fermiers tu as souvent plusieurs frères ou sœurs et c'est parfois dur de les mettre tous d'accord. Il faut aussi gérer ce que tu dis et à qui tu le dis. Donc il faut adapter sa prise en charge au patient et à tout le système qui va autour. Après c'est aussi intéressant car à chaque fois que tu changes de coin en zone rurale, tout est toujours différent.

J – Alors justement comment avez-vous réussi à adapter votre pratique à cet environnement rural ?

E – Je n'en sais strictement rien. Je ne sais pas si j'ai adapté la pratique ou si c'est le milieu rural qui s'est adapté à moi. Comment dire... Dans tous les milieux où tu vas travailler, que ce soit en institution, en EHPAD, en institut public ou privé, etc. il faut que tu aies une certaine adaptation et une certaine souplesse. Après en institution tu fais en fonction des équipes, et à domicile je pense que si tu as une bonne analyse de la situation et que tu vois à peu près les difficultés tu fais en fonction du contexte social. Je pense que c'est ça qui prime.

J – Vous trouver que le contexte social prime surtout en ruralité ?

E – Je pense que dans les villes aussi. Parce que j'ai eu quelques cas aussi en ville... En fait ce n'est pas le même contexte social entre le rural et la ville. Tu es obligé d'en tenir compte.

J − Ce n'est pas les mêmes attentes ?

E – Effectivement ce n'est pas réellement les mêmes attentes. Il y a une notion de capacité intellectuelle souvent. Je pense que tous les départements ruraux, sauf s'il y a une grande ville, tu ne vas pas pouvoir appréhender les choses de la même manière. Après parler de capacité intellectuelle c'est un peu trop gros... Je voulais surtout dire que les attentes et les compréhensions ne sont pas les mêmes. Après voilà il y a tout un contexte social. Par exemple

sur Toulouse tu vas avoir plus de boulot de cadres qu'ici, donc des gens qui ont un niveau d'étude plus élevé. Globalement dans les grandes villes tu peux leur expliquer généralement des trucs un peu plus pointus. Dans le monde agricole qu'on a plutôt par chez nous il ne faut pas utiliser les mêmes termes. Après il ne faut pas non plus être trop basique parce que sinon c'est réducteur. Il faut toujours adapter le vocabulaire en fonction de la personne que tu as en face. Après pour moi ce qui est le plus difficile c'est quand tu mets en place une prise en charge, pour rester basique, un agriculteur et un cadre de la ville ça va être différent. Le cadre de la ville s'il a un arrêt de travail ce n'est pas si grave car il n'a pas d'obligations réelles. Alors que l'agriculteur lui il a son bétail et il a sa ferme à faire tourner. Ils ont vraiment des conditions de vie différentes tous les deux. Pour ce type de métier en ruralité, ils ont des obligations que les autres n'ont pas. Donc dans ma pratique je le prend en compte. Par exemple un truc tout bête mais j'ai dû prendre en charge un homme qui élevait les canards, et qui avait une sorte d'hémiplégie. Et bien tu ne peux pas proposer la même chose à cette personne qui vit de son gavage de canard qu'à une personne hémiplégique en ville où là tu vas pouvoir proposer une attelle sophistiquée et légère. Le gars de la ferme tu vas lui faire une attelle plus lourde mais plus costaude car tu sais qu'il va mascagner avec. C'est dans ce sens-là que je te dis que la prise en charge elle est différente. Après je pense à une de mes collègues Mme. DM qui travaille à ** et qui s'occupe de prothèses de hanche. Quand tu as une prothèse de hanche en ville ou à la campagne ce n'est pas la même chose. Elles ne correspondent pas aux mêmes habitudes de vie. Tout le contexte social n'est pas le même et les attentes ne sont pas tout à fait pareil. Par exemple pour les orthèses que je fais au *****, un intellectuel il va rester à la maison tranquille tout en surveillant régulièrement, alors qu'un agriculteur il doit labourer son champ, il doit porter du poids, etc. et il ne fait quasiment pas de surveillance de l'orthèse. Les consignes de port de l'orthèse passent différemment pour les deux et il faut de base les présenter différemment. Autant avec certains tu peux bien développer, autant avec d'autres tu vas plutôt axer les consignes sur le versant négatif. Au lieu de présenter l'intérêt positif de l'orthèse je vais devoir leurs dire que s'ils font telle ou telle chose il va se passer quelque chose de négatif. Par exemple si tu ne fais pas attention à ça tu risques de luxer ta prothèse, donc de repartir pour un tour et au final perdre plus de temps qu'en respectant les consignes. Après je suis d'accord que normalement dans les explications il ne faut pas axer le discours sur le interdits, mais dans certains cas de figure c'est préférable. En théorie on nous dit normalement de montrer le côté « vert » mais pas le côté « rouge », mais là il faut le montrer pour qu'ils puissent bien visualiser les limites. Il faut être plus stricte sur les limites et peut-être moins ouvert.

J – Moins ouvert car il y a des limites clairement énoncées mais en même temps plus ouvert car on s'adapte à la personne en zone rurale ?

- E Tu essaies en fait de te projeter sur ce qu'ils vont faire, même s'ils te disent qu'ils ne vont pas le faire. De toute façon ils sont obligés, ils ne vont pas laisser mourir leur bétail par exemple. Tu es obligé d'en tenir compte, donc en fait dans ta prise en charge tu fais un peu du 50/50 entre ce que tu voudrais leur proposer de mieux et la réalité de leur quotidien.
- J D'accord merci pour votre réponse. Je pense que nous pouvons passer sur la partie portant sur vieillissement de mon questionnaire. Etant amené parfois à travailler auprès de personnes âgées, pouvez-vous me dire quels sont les risques principaux du vieillissement ?
- E Bon je vais te faire un listing de ce qui me vient : tremblements, chutes, troubles cognitifs, désorientation temporo-spatiale, ... Après tout le monde ne vieillit pas pareil.
- J Qu'est-ce qui fait qu'une personne vieillit différemment d'une autre ?
- E Pour moi c'est encore principalement son parcours social. En fonction des tes activités professionnelles et de ton mode de vie ça a un impact variable. Par exemple si la personne avait un métier dans un bureau ou si la personne travaillait dehors par tous les temps tu vieilliras différemment. La deuxième va s'abimer plus vite et avoir plus de chance de développer plus vite des problématiques annexes.
- J Donc si je comprends bien pour vous le vieillissement est surtout pathologique ?
- E Non le vieillissement n'est pas pathologique. C'est les pathologies que tu vas créer au cours de tes activités professionnelles qui vont faire que tu vieillis plus ou moins vite.
- J Que les activités professionnelles ?
- E Non en fait toutes : sociales, de loisirs, etc. En fait ça dépendra de tout ton environnement et de tout ce qui gravite autour de toi. Et également de la façon dont la personne appréhende sa vie. Donc ce n'est pas le vieillissement qui est pathologique, c'est toutes les pathologies que tu peux développer à travers tes activités plus ou moins variées qui vont faire que tu vas vieillir plus ou moins bien.
- J Très bien. En sachant tout cela comment avez-vous adapté votre pratique en ergothérapie aux personnes âgées ?
- E Et bien tu laisses faire les autres (rire). C'est ça l'ergothérapie. Tu demandes aux autres de faire comme ça toi tu ne fais pas à leur place. Tu apprends aux autres à faire seul.
- J Et est-ce que c'est plus compliqué d'apprendre aux autres à faire seuls quand ils sont âgés ?

- E C'est une excellente question. Je ne sais pas car je pense que ça dépend de comment tu appréhendes les choses. Est-ce que c'est plus difficile d'apprendre quelque chose aux personnes âgées... Je ne sais pas quoi répondre... Je ne sais pas exactement ce que tu attends de moi pour le coup.
- J Dans votre prise en charge en ergothérapie, quelques soit l'âge du patient est-ce que vous adaptez votre pratique au fait que cette personne soit âgée, soit un adulte, soit un enfant, etc. ?
- E Oui dans tous les cas tu adaptes ta pratique.
- J Et concernant les personnes âgées comment est-ce que tu adaptes ta pratique ?
- E Personnellement je tiens compte de son passé. Je me demande ce qu'elle faisait avant. Après pour moi ce n'est pas une « adaptation ». Par exemple encore une fois tu prends l'agriculteur et le cadre en ville, tu vas t'adapter car tu vas tenir compte de leurs parcours. Et pour moi tu fais pareil avec une personne âgée. Pour l'agriculteur je tiens compte de son parcours et donc je ne vais pas lui expliquer les choses forcément avec les mêmes termes qu'une personne du même âge mais qui a travaillé à l'éducation nationale ou à Airbus par exemple. Après je ne suis pas sûr pour autant qu'on peut dire que c'est de l'« adaptation ». Est-ce que c'est de l'adaptation ou est-ce que tu regardes le parcours de vie et tu continues ce parcours de vie ? Tu vois ? Est-ce que c'est une continuité par rapport à son parcours de vie ou une adaptation ? Par exemple, je ne vais pas faire courir le 100m à quelqu'un qui n'a jamais couru.
- J Vous tenez donc compte de la personne à un temps T, T+1 et T-1?
- E Moi la question que je me pose c'est comment est-ce qu'elle est arrivée à cet instant T. Quel est son parcours de vie qui fait qu'elle est arrivée à cet endroit-là pour me rencontrer pour un problème X. C'est son parcours de vie qui fait qu'elle est arrivée là, donc il faut trouver le T-1 lors du temps T puis ensuite imaginer le T+1.
- J Pour proposer des choses pérennes ?
- E Je ne pense pas qu'il y ait des choses pérennes.
- J Donc en ergothérapie nous devrions tout le temps nous réadapter ?
- E Alors non car pour moi c'est eux qui doivent se réadapter surtout. En tant qu'ergo tu lui proposes des choses selon ses besoins... Donc oui dans un certain sens on s'adapte nous à ce qu'il nous dit mais pour moi c'est plutôt lui qui s'adapte constamment selon son parcours de vie. Pour moi « adaptation » ça signifie que volontairement tu vas faire autre chose. Pour moi par rapport à ce que te décrit la personne tu vas analyser la situation et tu vas lui proposer

quelque chose qui semble être le plus adapté pour lui. Moi souvent ce que je dis à mes patients c'est que c'est eux qui savent mieux que moi. Donc c'est à eux de me dire ce qu'ils veulent et moi j'essaye de leur trouver quelque chose qui corresponde. Donc pour moi ce n'est pas une adaptation car tu fais en fonction de ce qu'eux te disent. Le terme « adaptation » ne me plait pas car ça voudrait dire que moi je fais l'effort de m'adapter à eux. Par contre moi j'ai besoin de comprendre leur vie pour pouvoir leur proposer des bonnes choses. Donc à la place d'adaptation je dirai plutôt que je dois faire preuve de « compréhension ». Après il y a des choses incontournables : un agriculteur se casse le poignet donc on va le plâtrer. Par contre c'est lui qui va s'adapter à son plâtre, à sa situation, à sa nouvelle condition. C'est lui qui me donne les solutions et moi je dois juste comprendre sa situation. Après normalement si tu les écoutes ils vont te donner les solutions. Encore faut-il les écouter.

- J Donc si je reviens sur les personnes âgées, quand tu les reçois tu fais preuve de beaucoup d'écoute pour avoir une bonne prise en charge ?
- E Oui et heureusement. Et même si la personne âgée est délirante je délire avec elle. Je sais que ce n'est pas forcément recommandé mais je trouve ça moins douloureux de délirer avec eux que de toujours devoir les ramener à une réalité qui est traumatisante pour eux. Preuve que ce n'est pas moi qui m'adapte : tu as en face de toi une mamie qui est démente, toi tu vas chercher à la ramener donc en fait tu ne t'adaptes pas du tout à elle. L'adaptation c'est quand toi tu fais l'effort d'aller vers l'autre. Après je ne vais pas les conforter dans leurs délires mais je ne vais pas m'opposer à ce qu'ils me disent. Sinon tu ne fais qu'augmenter l'agressivité et les conflits car elle va se retrouver complètement perdue.
- J Les personnes âgées sont plus amenées à avoir des démences selon vous ?
- E Non il y en a certains qui sont déments avant de devenir vieux. Mais en tout cas de vouloir ramener quelqu'un à la réalité pour moi ce n'est pas de l'adaptation. En plus ça peut être juste quelques secondes parfois. Je pense que ça impacte plus les soins de vouloir systématiquement lui dire « nous on a raison ». En fait dans leur délire il faut arriver à les hameçonner et à les ramener dans une demi-réalité.
- J Merci pour la réponse. Pouvez-vous me dire quels sont les avantages et les inconvénients principaux de vieillir en milieu rural ?
- E Alors en bien on peut dire que tant que tu n'as pas de dépendance et que tu n'as pas besoin de soins particulièrement lourds et bien on va dire que si tu as la chance d'y rester car tu es dans ton cadre de vie. En milieu rural très souvent c'est un milieu familial. Les familles sont souvent plus resserrées qu'en ville où elles sont souvent plus éclatées. Il y a plus de solidarités je pense

en milieu rural qu'en milieu urbain. Je pense qu'il y a potentiellement plus d'aidants en zone rurale. Même s'ils sont loin, ils sont peut-être plus facilement joignables et intervenants. Je pense que c'est resté culturellement, même s'il y a eu une génération où c'était moins dans les mœurs. Alors qu'en milieu urbain c'est peut-être un peu moins resté. Après on en a des personnes qui habitaient à la campagne et qui sont allées vivre chez leurs enfants en ville car c'était plus facile comme démarche (hôpitaux plus conséquents, plus de spécialités, etc.). Ça dépend du niveau de dépendance de la personne. Après tu as des gens qui sont très dépendants et qui habitent en milieu rural. Ça n'interdit pas, mais une des difficultés du milieu rural c'est ça. Après la facilité peut-être aussi c'est que tu as des médecins, tu as des groupes infirmiers, etc. qui sont peut-être plus présents sur le terrain en milieu rural. Alors c'est peut-être plus difficile d'en trouver mais je pense qu'une fois qu'ils y sont c'est plus un contexte familial. Il y a peut-être un petit peu plus d'accompagnement. En ville c'est très mécanisé, en milieu rural c'est un petit peu moins même si certains infirmiers ou médecins sont un petit peu au chrono parce qu'il y a du boulot. Mais malgré tout je pense qu'il y a un contexte social encore un peu maintenu. Après c'est mon avis et ça n'engage que moi. Après concernant les inconvénients c'est souvent : le manque de prises en charge médicalisées, l'éloignement, un mauvais accès aux soins (en lien avec l'éloignement et la manque de prises en charge médicales car tu n'as pas toutes les spécialités en milieu rural). Après on peut aussi noter les conditions de vie qui ne sont pas souvent aussi favorables qu'en ville. Par exemple c'est des maisons qui sont plus ou moins vétustes avec des moyens de chauffages qui demandent plus d'entretien (il y en a pas mal ici qui se chauffent encore au bois). Donc ça nécessite une certaine autonomie et dès qu'il y a une trop grosse perte d'autonomie là ça devient compliqué. Et en plus il faut regarder au niveau familial parce que souvent il y a des biens, il y a des terres et ils n'ont pas les mêmes vues que les urbains.

- J Donc nous en tant qu'ergothérapeute nous avons pour but d'aider la personne à garder son autonomie chez elle, c'est bien ça ?
- E Oui. On essaye de voir comment ils peuvent continuer à vivre dans ces conditions là et comment ils peuvent continuer à rester dans leurs lieux de vie le plus longtemps possible.
- J Et justement en quoi ça peut être intéressant que quelqu'un reste chez soi ?
- E − C'est son lieu de vie donc déjà ça le stabilise. Par rapport à certains troubles de démence, ça permet de garder des points fixes. Donc à un certain âge l'apprentissage de nouvelles choses est plus compliqué. Donc c'est sûr que c'est un avantage de rester dans son lieu de vie. Après il faut aussi être honnête et dire que ça a ses limites aussi.

J – Justement pour pallier à ces limites, quels dispositifs existent selon vous actuellement pour proposer une prise en charge ergothérapique aux personnes âgées vivant en zone rurale ?

E – Il y a les ergothérapeutes libéraux. Il y a aussi les intervenants extérieurs, comme les CLIC, qui peuvent réorienter vers une prise en charge ergothérapique. Il y a aussi les médecins, les infirmiers, les kinés qui peuvent proposer une prise en charge ergo. Il y a aussi toutes les associations de soins à domicile. Il y a le DAC et tout le réseau de soins palliatifs.

J – Parce que selon vous il vaudrait mieux que les ergothérapeutes soient dans ces dispositifs ou qu'ils soient appelés par ces dispositifs ?

E – C'est la grande question. Est-ce que ça vaut le coup d'être indépendant et que ça soit des organismes extérieurs qui t'appelle, ou est-ce qu'il faut faire partie d'un organisme? Ecoute pour avoir pratiqué les deux, en France par rapport à mon expérience avec l'UEG je pense que la difficulté c'est qu'on veut faire. Quand tu fais partie d'un organisme, par exemple un CLIC, tu ne peux pas ne pas faire. Si on te demande d'intervenir, même si par rapport à la situation tu ne peux pas proposer grand-chose, je pense que c'est difficile d'avouer qu'on est limité. Alors que quelqu'un d'indépendant a peut-être plus de facilité. L'inconvénient d'une structure c'est que quand elle va dans une situation, elle s'engage. En plus quand il y a un dysfonctionnement ce n'est pas une chose qui coince mais plein de petits points qui sont négligeables mais qui amène quand même à des dysfonctionnements. Moi mon grand regret en France ça a été ça : tu as une obligation de faire. Et en plus il n'y a pas de communication entre les différents métiers qui vont intervenir.

J – C'est un manque de transmission?

E – Alors c'est possible. Ça en fait partie en tout cas. Mais si tu veux la personne n'est pas maître de ce qu'elle fait et de son devenir. Moi c'est ce qui m'a beaucoup perturbé. En Suisse ça ne fonctionne pas comme ça et ça m'a fait me demander si en France nous n'avions pas pris le problème par le mauvais bout. C'est-à-dire qu'on prend la personne et sa problématique au centre et on intervient tous autour. Là la personne ne devient plus maître de sa situation et ça c'est très problématique. Parce que ça veut dire que l'infirmière va intervenir, tout comme le CLIC, les portages de repas, etc., et chacun va apporter son petit truc et donner son information. Il n'y a pas de continuité dans cette gestion-là, chacun fait ce qu'il veut.

J - En Suisse c'est organisé comment ?

E – En Suisse ce n'est pas du tout comme ça. La personne fait partie de sa prise en charge et les intervenants fonctionnent en équipe. Tout ce fait avec l'accord de la personne. Tout le

monde est au courant des choses proposée, de si elles fonctionnent et de si elles sont maintenues ou arrêtées.

J – Mais ça ce sont des équipes intrahospitalières non ?

E – Non justement c'est de l'extrahospitalier. On va dire que c'est une sorte de semi-libéral car le libéral là-bas il n'y en a pas beaucoup. Alors historiquement ce sont parce que les assurances payent. Ce n'est pas comme nous avec la Sécu où tu vas faire facturer un acte, puis on va te rembourser. Normalement il y a un bilan d'entrée où on regarde tout ce qui tourne autour de la personne. A l'époque ça s'appelait le RAI (Resident Assessment Instrument). Il prenait en compte le logement, les soins qu'il y avaient à faire, s'il y avait des problèmes psy, s'il y avait des problèmes physiques, etc. Et ensuite quand tu faisais ce bilan il y avait des points qui s'allumaient pour montrer les endroits où c'était plus faible. Puis on envoyait ça a l'assurance et on leur disait qu'on allait intervenir sur les points faibles. Et là ça validait la prise en charge par l'assurance. En France, dans les faits si le médecins ou l'infirmier veut passer voir le patient 10 fois dans la journée il peut. Alors qu'en Suisse non car il y a un autre contrôle et ça oblige les gens à travailler ensemble. Pour moi en France c'est ça qui impacte le plus négativement le patient. Par exemple quand je suis allé chez un monsieur en HAD, je n'étais pas d'accord avec l'infirmer et le médecin, et du coup on était trois à proposer des choses. En Suisse, une fois qu'on a pris la décision de faire une chose, on fait cette chose et on voit si elle marche ou pas. En France tout le monde fait son truc. Par exemple en France l'infirmière n°1 fait un pansement comme ça et l'infirmière n°2 le fait autrement, et quand il y a un problème dans la prise en charge on ne sait pas d'où ça vient. Donc pour moi le problème c'est qu'il y a un problème de transmissions et surtout qu'il n'y a pas de rétrocontrôle.

J - Donc si je reprends, les dispositifs existant selon vous actuellement pour proposer une prise en charge ergothérapique aux personnes âgées vivant en zone rurale ce sont tous ceux que vous avez cité précédemment en Suisse et en France. Mais le seul bémol en France c'est qu'il faudrait essayer d'avoir un accompagnement de la personne se rapprochant plus de celui fait en Suisse ?

E − En effet, je pense qu'il y a des choses qu'on peut améliorer sur le suivi. Il y a beaucoup d'intervenants qu'on ne connait pas (des associations, etc.) et donc on ne les contacte pas. Ne serait-ce que les associations de soins palliatifs... Bon actuellement c'est un peu à la mode mais ça fait très longtemps que ça existe et peu de gens le savaient.

J – Justement si nous prenons en compte tous ces problèmes, dans un monde parfait : quels dispositifs seraient à mettre en place pour permettre un meilleur accès aux soins d'ergothérapie aux personnes âgées vivant en milieu rural ?

- E Moi pour l'avoir expérimenté je reste sur mon idée d'un lieu unique où tous les professionnels seraient accessibles. En France on a appelé ça les Maisons De Santé, mais bon si tu regardes on a quoi là-bas? Un médecin, un kiné, une infirmière... En plus ce sont des entités différentes qui ne travaillent pas forcément ensemble. Ils ont réuni leurs moyens fonciers mais ils n'ont pas réuni leurs transmissions et leurs activités. Parce que bien sûr chacun reste maître de son activité, mais pour moi ça peut devenir un handicap dans la prise en charge.
- J Donc si je comprends bien. Ce qu'il faudrait c'est un lieu en commun avec plein de spécialistes variés et qu'ils se fassent des transmissions ?
- E Alors en Suisse ça s'appelle les Centres MédicoSociaux. Dedans tu as des infirmiers, au moins un ergothérapeute, des aides-soignants, des aides à domicile et au moins une assistante sociale. Donc tu as tout ce monde qui travaille ensemble. Par exemple tu as une infirmière qui a un pansement à faire, et elle voit que le bénéficiaire a un problème au niveau de la douche (ex : une personne âgée qui est opérée d'une prothèse de hanche et qui ne tient pas debout dans la douche). Elle va demander à son collège ergothérapeute d'intervenir, tout en restant elle maître de son patient. Une fois que l'ergothérapeute a fait son travail, elle elle a toujours un visu sur ce qu'il se passe. Alors que chez nous c'est le médecin par qui tout passe. L'infirmière va dire au médecin qu'il faut un ergothérapeute, et c'est le médecin qui va faire intervenir l'ergothérapeute. En suisse, chacun fait son soin mais tout le monde est au courant dans le réseau.
- J Cependant ça nécessite de connaître tous les actes et le travail de ses collègues pour savoir qui faire intervenir ?
- E Après attention il faut éviter de parler d'actes. En France, on marche à l'acte mais en vrai c'est très réducteur. C'est un système pervers. Par exemple, tu prends une infirmière qui doit faire trois actions auprès d'un patient. Là tu vas avoir la première action à 100%, la deuxième à 50% et la troisième gratuite. Donc le gros pansement qui rapporte de l'argent on le met en premier dans la cotation d'acte (100% de remboursement), le deuxième acte le plus cher on va le mettre à 50% et puis tout ce qu'il reste à faire un le fait plus ou moins. On ne va pas au bout du raisonnement. Ailleurs qu'en France c'est défini en temps. En France on commence à y venir avec l'initiative EQUILIBRE (EQUIpes Infirmières LIBres Responsables et Solidaires) où les infirmières ne travaillent plus à l'acte mais au temps.

[Interruption Ergothérapeute]

J – Parfait nous pouvons reprendre. Merci tout d'abord pour vos réponses. Pour rappel nous avons évoqué le milieu rural, les personnes âgées et les interventions existant entre ces deux

thèmes. Maintenant je vais vous évoquer deux interventions que j'ai souhaité aborder dans mon mémoire. Donc, pouvez-vous me dire si vous connaissez le travail des équipes mobiles de gériatrie ?

E − Et bien très peu figurez-vous.

J – D'accord. Pouvez-vous verbaliser ce que vous en imaginez ?

E – On en a une sur le *****. Je les vois parfois se balader dans l'hôpital mais c'est tout. Après je pense que c'est quand même relativement médicalisé parce que chez nous c'est un médecin qui va voir des patients dans les services. Après je pense qu'elle est quand même connue cette équipe mais de ce que moi j'en ai retenue c'est que tu as des patients qui sont hospitalisés pour des problèmes divers (pneumo, cardio, etc.) et si en réalité il y a une problématique gériatrique plus globale, là on va appeler ce médecin de l'EMG.

J – Très bien. Je vais vous donner un résumé pour que nous ayons la même définition pour la suite de l'entretien. Alors les équipes mobiles de gériatrie ce sont des équipes qui sont spécialisées dans l'accompagnement du vieillissement. Elles ont une vision globale de la personne âgée. Ce sont des dispositifs sanitaires qui sont rattachés à des structures de soins et qui disposent d'une vision transversale, parce que ce sont des équipes pluridisciplinaires. Par exemple il y a obligatoirement un médecin, une assistante sociale etc. Et parfois y a des ergothérapeutes, mais ce n'est pas obligatoire. Le rôle des ergothérapeutes généralement c'est de poser un diagnostic ergo, de faire des mises en situation, des projets de maintien à domicile, des retours à domicile si la personne est un hôpital, etc. Les équipes mobiles de gériatries n'interviennent que sur demande de services intrahospitalier ou extrahospitalier, donc ça favorise aussi la coordination entre les acteurs prenant en charge le patient âgé donc en intrahospitalier/extrahospitalier. Concernant les missions, ces équipes ont des missions d'évaluation, de préconisation et d'orientation, mais les professionnels de ce dispositif n'ont pas pour vocation de dispenser des soins. Il n'y a pas de suivi en fait.

E-Alors je suis appelé de temps en temps par l'EMG de façon très ponctuelle. Après c'est plus dans le cadre d'une consultation. Et c'est toujours pour des choses très précises. L'avantage d'avoir l'EMG c'est que c'est toujours très précis. Par exemple, la dernière fois c'était pour un monsieur qui avait une paralysie du releveur de pied, car voilà tu vois le médecin de l'EMG il prend tout en compte. Sinon pour des aménagements du domicile j'ai aussi été appelé pour donner mon avis sur des points très précis au gériatre. Après moi je n'y suis pas allé pour eux mais je sais que l'équipe d'ici elle se déplace au domicile aussi. Ils ne vont pas que de services en services sur le *****. Après au niveau des missions que tu l'as cité je pense qu'ils font ça

ici. Même s'ils ont surtout une vision de gérontologue. Par exemple, ils vont regarder s'il n'y a pas des médicaments en trop car les personnes âgées sont souvent surmédicamentées.

J – D'accord. Au regard de la définition que je vous en ai faite, pouvez-vous me dire quels sont les avantages et les inconvénients principaux des EMG ?

E – L'avantage majeur c'est la vision globale de la situation. Ça permet peut-être de débrouiller des situations sociales à risque, car il y a une vision médico-sociale de la personne et de son environnement. Après en inconvénient, pour moi c'est comme ce que je te disais tout à l'heure, c'est que c'est un intervenant de plus. Finalement on rajoute autre chose, alors que dans les services on a déjà des assistantes sociales par exemple. Donc on va chercher quelqu'un qui a son équipe et qui va donner un avis plus global mais voilà. Il manque toujours cette notion de « on travaille tous ensemble ». Pour moi c'est encore un truc qu'on surajoute.

J – Donc pour vous les acteurs de l'EMG vont travailler ensemble au sein de l'équipe mais pas assez avec les autres intervenants ?

E – Je ne dirais pas que ce n'est pas assez, mais pour moi dans les services et à l'extérieur on a perdu la vision globale. Après c'est au gouvernement à faire bouger ça. Encore une fois on tronçonne le patient. Le médecin du service souvent il ne veut pas mettre son nez dans le contexte social car c'est complexe, donc là il va faire appel à l'EMG. Alors que tout existe déjà sur le terrain et qu'il n'y a pas forcément besoin de l'EMG selon moi. Après ce n'est pas pour leur jeter la pierre parce que quand j'étais en UEG c'était globalement la même chose. On nous percevait mal car nous on avait une vision globale et on parlait de « situation » et pas de « pathologie ». Alors que normalement on doit raisonner en « situation » parce que si un événement est arrivé c'est bien parce qu'il y a eu des causes à effet. Donc pour résumer les EMG c'est super car elles ont une vision globale, mais en même temps ça devrait être les médecins hospitaliers ou généralistes qui devraient avoir cette vision pour ne pas faire appel au EMG.

J – Pourquoi seulement les médecins ?

E – Parce que c'est eux en France qui sont les référents. Or, ils ne regardent souvent que la pathologie et pas du tout la situation globale. Par exemple, prenons un fermier qui tombe de son tracteur. Le médecin va demander à l'infirmière de faire des soins mais ensuite entre l'infirmière et le médecin il n'y a pas de communication. Tout passe par la prescription mais les deux ne se rencontre pas pour parler de la situation. Alors que s'il faut l'infirmière pourrait alerter sur le fait que le logement est insalubre et que ça risque de compliquer les soins. Ce genre de problème de transmission ça peut expliquer pourquoi tu as des plaies qui dégénèrent.

Nous à l'UEG c'est ce qu'on pouvait apporter grâce à notre vision globale. On n'est pas là que pour soigner du pathos. Après en ergo on est formaté comme ça pour voir le global donc tant mieux. Et même maintenant on est encore plus éloigné de la pathologie avec la notion occupationnelle. On a connaissance de la pathologie mais on la voit sous un autre angle, sans la mettre au centre de tout. Ce n'est pas prioritaire. C'est une des boules du chapelet.

J – D'accord. Avez-vous quelque chose à rajouter sur les EMG?

E – Non je ne m'y connais pas assez. Après c'est bien car c'est spécialisé sur la personne âgée, et que c'est du pluridisciplinaire surtout. C'est peut-être eux qui ont la vision la plus complète grâce au pluridisciplinaire. Après il faudrait qu'ils puissent créer plus de communication.

J – Est-ce qu'il faudrait un dossier partagé accessible à tout intervenant ?

E – Et même si on regarde le dossier partagé Sécu qu'est-ce qu'il va y avoir dedans ? Que de la pathologie. Une fois encore les gens sont arrivés là parce qu'ils ont créé leur vie, qu'ils ont vécu des choses plus ou moins bien et ça fait qu'on en arrive là. Et encore plus en ruralité. En ville le parcours il est plus simple qu'à la campagne.

J-J'ai une question qui e vient en vous entendant. Nous rencontrons la personne à un moment donné de sa vie. Est-ce que selon vous nous ne sommes censés en tant qu'ergothérapeute rencontrer cette personne qu'en prévention secondaire ou est-ce aussi intéressant de la rencontrer en prévention primaire ?

E – Pour moi actuellement on ne peut les rencontrer qu'en secondaire. Pour moi faire du préventif (donc du primaire) ça voudrait dire qu'il faudrait contacter toute la population. Après en EMG il est vrai que tu peux aussi faire du préventif. Je me souviens que j'avais été contacté par l'EMG pour participer à une soirée à thème (le maintien à domicile avec les aménagements possibles par exemple). Donc le problème c'est que là tu ne pourras pas capter toute la population qui aurait besoin de cette soirée. Et puis en plus tu ne vas capter que les personnes qui sont les plus cortiquées car elles sont déjà dans la démarche de se poser des questions sur leurs situations. Or, pour moi le vrai préventif ce n'est pas forcément chez ces gens-là, parce qu'eux ils ont déjà le raisonnement. C'est chez ceux qui n'ont pas le raisonnement qu'il faudrait arriver à faire du préventif pour éviter d'arriver à la catastrophe.

J – Est-ce que le bouche à oreille peut aider ?

E – Je ne pense pas. Pas dans notre culture, avec nos professions médicalisées.

J – Comme vous disiez au début qu'en ruralité les gens se côtoient plus...

- E- Oui effectivement ils se connaissent dans le voisinage ou familialement.
- J Donc si nous faisions des prises en charge pour l'un, le bouche à bouche marcherait il ?
- E Alors ils se parlent oui. Mais malgré tout dans notre culture on a ce genre d'idée que « lui il a ça mais moi je ne l'ai pas », « je ne suis pas comme lui », etc. Après si tu fais de la prévention en touchant le côté financier peut-être que... Oui globalement si la sécu faisait plus de prévention ça serait peut-être plus suivis par tout le monde. En plus c'est les premiers à avoir une vision large des diverses pathologies, des diverses prises en charge, de ce qui est remboursé, etc. Franchement la sécu il faudrait qu'ils fassent un peu comme le RAI : là attention on a un voyant qui s'allume parce que monsieur tombe souvent à la maison par exemple. Il faudrait que ce soit les financeurs qui mettent en place la prévention primaire et secondaire. Pour moi voilà il y a des choses qui devraient être faites à un niveau supérieur, comme pour les PRADO qui ont été mis en place pour le retour à domicile. Donc à travers ce type de dispositifs on peut peut-être avoir des indicateurs qui peuvent dire si telle ou telle situation est plus à risque, et donc faire du préventif. Souvent pour l'instant on a des acteurs sur le terrain (infirmier, médecin, etc.) qui voient des situations mais qui ne font pas remonter les infos. En plus, ils remontent les infos à qui ? A qui ils vont remonter qu'il y a besoin d'un ergo ? Encore faudrait-il qu'ils pensent à faire intervenir un ergo. Donc pour revenir sur les EMG, je pense sincèrement qu'ils règlent des situations mais il faudrait à un niveau plus haut changer les choses pour permettre de voir la personne dans sa globalité. Parce que là encore une fois malheureusement on fait appel au EMG en plus, ils font leur action, et après ils repartent. Il n'y a pas de continuité, ni de suivi dans les EMG et c'est dommage. Pour moi c'est au financeur de coordonner ce suivi car sinon on est trop centrée sur la patho. Après dans tous les cas c'est mieux d'avoir un ergo dans les EMG car on est formé à avoir cette vision holistique.
- J D'accord, merci. Avez-vous quelque chose à rajouter sur les EMG?
- E Non on a déjà dit beaucoup de choses d'après moi.
- J Connaissez-vous la télé-ergothérapie?
- E Non pas du tout!
- J D'accord. Pouvez-vous verbaliser ce que vous en imaginez ?
- E Je suppose que ce sont des vidéos de présentations de prises en charge en ergothérapie. Par exemple une vidéo de présentation type pour l'aménagement d'un logement... Franchement je ne connais pas.

J – Alors je vais vous décrire ce que j'entends par télé-ergothérapie. Déjà c'est un concept qui est arrivé récemment en France, mais qui est connu mondialement notamment via le développement du numérique dans les soins. Donc nous en France c'est arrivé dans le contexte de pandémie COVID, parce que le ministre des solidarités et de la santé a autorisé les ergothérapeutes à mettre en place le télésoin dans le cadre de l'état d'urgence. Cette mesure a été prolongée car il y a des avantages. Le but c'est déjà de lutter contre la désertification médicale, de permettre un suivi pour des gens qui ont des difficultés à se déplacer, de permettre de voir les capacités réelles du patient dans son lieu de vie, d'apporter également un soutien aux familles isolées, et de réduire les déplacements pour le thérapeute et son patient. Et au final tout ça amène à une prise en charge, un suivi. Toutefois il y a une limite posée législativement qui est qu'il y a une interdiction d'effectuer des bilans initiaux et des renouvellements de bilan par télé-ergothérapie car il faut voir physiquement la personne.

E – D'accord, merci pour l'explication. Par contre je ne comprends pas pourquoi il y a une interdiction de faire des bilans. Pour moi quand tu fais une visio en fait c'est déjà un bilan. Tu vois par exemple dans quel milieu vit la personne.

J – Après quand je parle de bilan ici c'est surtout des bilans normés comme le Tinetti, Berg, le MMSE, etc.

E – Ok d'accord.

J - Maintenant que nous avons la même définition de ce qu'est la télé-ergothérapie, pouvezvous me dire quels sont les avantages et les inconvénients principaux de la télé-ergothérapie ?

E – Franchement je suis embêté car je n'ai aucune idée de comment ça fonctionne réellement. Je n'ai pas une vision assez poussée de cette prise en charge. En plus je suppose que c'est plus les ergos en libéral qui vont faire ça, et comme je suis un pur produit hospitalier je n'arrive pas à me projeter. Après je pense que le fait de ne pas se déplacer ça peut déjà apporter une idée. Je pense que c'est quelque chose qui pourrait se développe, notamment pour éviter des déplacements. En plus si tu connais tes patients et leurs milieux de vie, tu peux réajuster des choses à distance en fonction de leur évolution sans que tout le monde ne se déplace. Effectivement là pour un suivi c'est bien je pense, mais au regard de ce que tu m'as dit concernant les bilans, je pense que la télé-ergothérapie ne peut pas se faire dès le départ quand on ne connait encore rien du patient.

J – Selon vous, est-ce qu'en fonction de la personne qu'on a en face ce suivi en télé-ergothérapie peut être plus ou moins problématique ou efficace ?

E – Ah ben oui, si tu as un dément en face ce n'est pas la peine. Il faut que la personne soit relativement cortiquée. Tu ne peux pas le faire avec tout le monde. S'en parler de bilans de départ, mais si c'est une première prise en charge, un premier contact, la visio ce n'est pas ce qui me semble le plus approprié. C'est bien de voir les gens in-situ. Parce que déjà que c'est compliqué en les voyant en vrai car souvent tu n'as pas le temps de faire le tour de la question. Alors en visio tu es encore plus restreint parce que tu passes par le filtre de la visio. Après j'imagine que c'est très intéressant pour des modifications ou pour valider les choix que tu as fait antérieurement avec ton patient. On peut vérifier que les choses soient bien mises en application, et que ce que tu avais pensé avec ton patient c'est adéquat. Donc pour un suivi je pense que c'est vraiment intéressant. Pour des demandes spécifiques quand tu connais ton patient (par exemple le patient pense à un truc et ce dit maintenant que je peux faire X est-ce que je peux faire Y ?), là les visios peuvent avoir tout à fait leur place. En plus c'est mieux les visios pour éviter des déplacements, conséquents parfois, alors que la prise en charge va durer quelques minutes parfois. Donc oui je pense que ça peut avoir un intérêt mais je ne peux pas t'en dire plus car je n'ai aucune vision là-dessus.

J-D'accord merci en tout cas. Avez-vous des choses à rajouter avant que nous ne nous quittions?

E - Non pas du tout. Merci.

J – Merci pour votre participation.

Annexe n°8 – Analyse IRAMUTEQ

	E1		E2		E3		E4	
Place	Formes	Fréquence	Formes	Fréquence	Formes	Fréquence	Formes	Fréquence
1	Voir	30	Aller	31	Aller	80	Aller	69
2	Domicile	26	Prendre	28	Vraiment	30	Chose	32
3	Aller	26	Chose	26	Arriver	28	Penser	30
4	Prendre	25	Voir	26	Aider	26	Prendre	28
5	Libéral	17	Exemple	23	Risque	24	Exemple	27
6	Charger	17	Domicile	22	Voir	21	Ville	23
7	Mettre	17	Coup	21	Situation	20	Charger	19
8	Gens	16	Forcément	19	Hôpital	19	Milieu	19
9	Risque	15	Agé	19	Médecin	19	Vie	19
10	Capacité	15	Ergothérapeute	17	Travailler	17	Infirmier	18
11	Maison	15	Ergothérapie	17	Equipe	17	Rural	18
12	Soin	13	Libéral	17	Besoin	16	Situation	18
13	Suivre	13	Aider	16	Domicile	16	Voir	18
14	Agé	13	Charger	16	Famille	16	Médecin	17
15	Place	13	Gens	16	Temps	16	Patient	16
16	Ergo	13	Technique	16	Appeler	15	Domicile	16
17	Chute	12	Penser	15	Evaluation	15	EMG	14
18	Petit	111	SOLIHA	15	Penser	14	Adapter	13
19	Aider	11	Intéressant	14	Premier	14	France	13
20	Niveau	10	Proposer	13	Chose	13	Travailler	13

Nombre d'utilisation	Formes présentent préférentiellement dans les données recueillies
4	Voir / Domicile / Aller
3	Prendre / Chose / Charger / Penser
2	Libéral / Risque / Gens / Ergo (ou ergothérapeute et ergothérapie) / Travailler / Aider / Situation / Médecin / Exemple / Agé
1	Mettre / SOLIHA / Premier / Ville / Capacité / Technique / Milieu / Vie / Maison / Intéressant / Infirmier / Vraiment / Rural / Patient / EMG / Coup / Proposer / Adapter / France / Forcément / Arriver / Soin / Hôpital / Place / Equipe / Suivre / Besoin / Chute / Famille / Petit / Temps / Niveau / Appeler / Evaluation

Annexe n°9 – Analyse TROPES

E1			E	2		E	3	E4			
Fréquence	Univers	Exemple	F.	U.	Ex	F.	U.	Ex	F.	U.	EX
96 mots	Santé	Ergothérapeute	97	Santé	Ergothérapeute	133	Santé	Ergothérapeute	124	Santé	Ergothérapeute
		Hôpital	mots		Hôpital	mots		Hôpital	mots		Centre hospitalier
		Patients			Handicapées			Soins			Patients
		SSIAD			Hospitalisation			Gériatrie			Thérapeutique
		EHPAD			Infirmière			Maladies			Orthèses
61 mots	Habitat	Logement	48	Gens	Personnes	38	Habitat	Domicile	36	Gens	Personne
		Maison	mots		Gens	mots		Logement	mots		Gens
		Domicile			Association			Maison			P. âgées
		Habitat			P. âgées			Habitat			Collègues
		Milieu			Collaboration			Aménagement			Associations
59 mots	Gens	Personne	46	Habitat	Maison	37	Temps	Ans	28	Lieu	Ville
		Gens	mots		Bâtiment	mots		Jours	mots		France
		P. âgées			Cabinet			Temps			Rural
		Collègue			Domicile			Période			Campagne
		Famille			Logement			Vieillissement			Secteurs
20 mots	Temps	Années	27	France	Paris	31	Gens	Personne	17	Cognition	Savoir-faire
		Vieillissement	mots		Ardennes	mots		Gens	mots		Notion
		Journées			Essonne			Familles			Compréhension
		Minutes			Ariège			P. âgées			Expérience
		Heure									Raisonnement
20mots	Croissance	Capacités	21	Temps	Ans	22	Sécurité	Facteurs de		Communicat	Réseau
		Chute	mots		Semaine	mots		risques		ion	Information
		Manque			Période			Préservation			Communication
		Recul			Jours			Risques			Discours
		Diagnostic			Vieillissement			Chute			Accord

Nombre de	Univers présents préférentiellement dans les données recueillies
professionnels	
donnant ces	
univers	
4	Santé (450 mots) / Gens (174 mots)
3	Habitat (145 mots) / Temps (78 mots)
2	Lieu (55 mots)
1	Sécurité (22 mots) / Croissance (20 mots) / Cognition (17 mots) / Communication (16 mots)

Annexe $n^{\circ}10$ – Trame permettant le recueil des données

Thèmes	Critères	Indicateurs
Présentation des	Lieux d'exercices	
participants	professionnels	
	Anciens lieux	
	d'exercices	
	Institut de	
	formation	
	Date obtention du	
	diplôme	
	Ancienneté du	
	poste	
	Formations	
	complémentaires	
	Missions	
	Populations prises	
	en charge	
Ruralité	Connaissance des	OUI / NON Si oui →
	caractéristiques de	- faible densité de population
	la ruralité	- zone hors ville
	A4 1- 1-	- possibilité de migration
	Avantages de la ruralité	- lien social plus soutenu qu'en ville
	Inconvénients de la	- difficulté de déplacements
	ruralité	- accès aux soins
	Accessibilité aux	- Inégalité avec la ville
	soins en zone	- Isolement social minoritaire
	rurale	- Isolement géographiquement majoritaire
		- Problème de mobilité (de la part des patients
		et des soignants)
		- Peu de remplacements des professionnels
		- Plan d'actions à mettre en place par les
	fr. d.c.	instances dirigeantes
	Être ergothérapeute	- accessibilité aux soins d'ergothérapie
	en zone rurale	difficile (mauvaise répartition, moins
		d'ergothérapeute, peu de remplacement)
		- Travail plus généraliste (importance de la vision systémique)
		- Accès aux ressources limité (prestataire,
		matériel)
		- Importance du réseau (même si petit)
		- l'ergothérapeute a une vision holistique et
		agit sur les environnements pour permettre les
		occupations
Vieillissement	Connaissance des	- C'est un processus normal
	caractéristiques du	- Chaque individu à son propre vieillissement
	vieillissement	- Perte des capacités, de l'autonomie et
		apparition de limitations (vision systémique à
		avoir pour analyser)

		- Augmentation du nombre de personnes âgées (vivent plus longtemps et plus longtemps en bonne santé)
		- Gouvernement doivent tenir compte de l'évolution démographique
	Connaissance de la fragilité	- Action de prévention pour éviter le vieillissement pathologique, la perte d'autonomie, l'hospitalisation et l'institutionnalisation - Vision holistique requise
	Maintien à domicile	- Existence d'une variété de lieux de vie mais la majorité vit à domicile - Avec l'avancée en âge et l'apparition des pathologies il y a augmentation de l'institutionnalisation - souhait majeur des personnes âgées de rester à leur domicile - Maintien à domicile bénéfique si prérequis vérifié (souvent domicile inadapté au vieillissement qu'il faut réaménager, prévenir les chutes, éviter l'isolement)
	Être ergothérapeute auprès des personnes âgées	 Population très fréquemment rencontrée Prévention / rééducation / réinsertion
		- Vision holistique (action sur la triade patient- activité-environnement)
Interventions - EMG	Connaissance des EMG	OUI / NON → Si oui : - Permet une évaluation globale (aide au retour et au maintien à domicile) - Connait le rôle de l'ergothérapeute dans l'EMG (VAD, évaluation écologique, vision holistique, pas de suivi, travail en équipe majeur, intervient sur sollicitation, prépare RAD)
	Avantages des EMG	 Connaissance spécialisées des aînés (professionnels formés) Vision transversale et pluridisciplinaire Favorise le lien intra/extrahospitalier (rôle de coordinateur, réoriente) Favorise le maintien à domicile Gratuité des actes
	Inconvénients des EMG	 Intervention sur un territoire défini Pas de suivi, pas de soins dispensés Peu d'accompagnement en extrahospitalier Doivent être appelé pour intervenir mais trop peu connu Trop peu d'EMG donc elles sont surchargées Résistances de la part des autres professionnels

	Remarques diverses sur les EMG	
Intervention – Télé- ergothérapie	Connaissance de la télé-ergothérapie	OUI / NON → si oui : - Téléconsultation à distance d'ergothérapie - Possible en France depuis Covid-19 - Pratique valorisée par les politiques de santé (contre pénurie déserts médicaux, faiblesse des spécialistes en ruralité) - Existe des réglementations - A pratiquer sur des plateformes spécifiques
	Avantages de la télé-ergothérapie	- Permet un renouveau dans l'accompagnement - Permet accès à l'environnement du patient (lieu de vie, aidant) - Permet un accès aux soins d'un spécialiste plus facilité (malgré désert médical) - Evite la rupture de soins - Réduit les déplacements et la fatigabilité liée - Permet un suivi à distance des préconisations
	Inconvénients de la télé-ergothérapie	 Souffre d'a priori négatifs (hostilité, peur de perdre le lien patient/thérapeute Non pertinent avec tous les patients (dément, troubles cognitifs, difficulté de compréhension avec les personnes âgées) Les bilans ne sont pas réalisables Demande une installation particulière (internet, matériel) Analyse biaisée car tout n'est pas observable et analysable par ce moyen Pas de formation actuellement Création d'inégalités (tout le monde n'a pas le matériel disponible)
	Remarques diverses sur la télé- ergothérapie	
Ouverture : Autres interventions à développer		

Annexe $n^{\circ}11$ – Tableau récapitulatif des données recueillies

Présentation du professionnel Lieux d'exercices
Lieux d'exercices w Je travaille à l'hôpital de *** 1.14 à 15 Je suis ergothérapeute en libéral » 1.13 Hautes-Pyrénées depuis 2009 à l'hôpital. Notamment celui de ******* 1.37 à 38 Je suis majoritairement sur le secteur orthopédie-traumatologie » 1.14 à 15 l'évartaine qui per mobile de gériatrie » 1.20 à 21 w Je suis dans une équipe mobile de gériatrie » 1.25 Je suis quasiment jamais d'exercices Ardennes, ensuite un centre de réducation dans les Yelines, ensuite un centre de réducation dans les Yelines, ensuite la MDPH de l'Essonne » 1.19 à 21 w puis ensuite je suis arrivée ici [] d'abord en collaboration, puis en libéral toute seule. » 1.21 à 22 Institut de formation w Je suis diplômée de l'IFE de Montpellier » 1.13 à 14 L3 à 14 w Je travaille au **J'ai obtenu mon diplôme d'ergothérapeute en 1990 » 1.13 L3 à 14 w Je travaille au **J'ai obtenu mon diplôme d'ergothérapeute en 1990 » 1.13 L3 à 14 w Je travaille au **J'ai obtenu mon diplôme d'ergothérapeute en 1990 » 1.13 L3 à 14 w Je travaille au **J'ai obtenu mon diplôme d'ergothérapeute en 1990 » 1.13 L3 à 14 w Je travaille au **J'ai obtenu mon diplôme d'ergothérapeute en 1990 » 1.13 L3 à 14 w Je travaille au **J'ai obtenu mon diplôme d'ergothérapeute en 1990 » 1.13 L3 à 14 w Je suis ergothérapeute en 1990 » 1.13 L3 a 14 w Je suis ergothérapeute en 1990 » 1.13 L3 a 14 w Je suis ergothérapeute en 1990 » 1.13 L3 a 14 w Je suis ergothérapeute en 1990 » 1.13 L3 a 14 w Je suis ergothérapeute en 1990 » 1.13 L3 a 14 w Je suis ergothérapeute en 1990 » 1.13 L3 a 14 w Je suis ergothérapeute en 1990 » 1.13 L3 a 14 w Je suis ergothérapeute en 1990 » 1.13 L3 a 14 w Je suis ergothérapeute en 1990 » 1.13 L3 a 14 w Je suis ergothérapeute en 1990 » 1.13 L3 a 14 w Je suis ergothérapeute en 1990 » 1.13 L3 a 14 w Je suis ergothérapeute en 1990 » 1.13 L3 a 14 w Je suis ergothérapeute en 1990 » 1.13 L3 a 14 w Je suis ergothérapeute en 1990 » 1.13 L3 a 14 w Je suis ergothéra
professionnel de *** 1.14 à 15 de 15 1.13 Hautes-Pyrénées depuis 2009 à l'hôpital. Notamment celui de 2009 à l'hôpital 20
SSIAD, notamment celui de #### SSIAD, notamment celui de ##### \$1.14 \(\)
Notamment celui de **********************************
SSIAD, notamment celui de ******* 1.14 à 15 « j'interviens aussi auprès de AriègeAssistance » 1.40 à 41 Anciens lieux d'exercices Anciens lieux e d'exercices Arciens lieux e d'exercices hospitalier » 1.25 Arciens lieux e d'exercices e l'es control e les services hospitaliers : les USLD, les SSR, les unités cognitives » 1.18 à Gériatrique. Je suis aussi parti en Suisse pendant quelques années en CMS avant de revenir au *****, » 1.16 à 18 Institut de formation Arciens lieux e d'exercices Arciens lieux e d'exercices hospitaliers : les USLD, les SSR, les unités cognitives » 1.18 à Gériatrique. Je suis aussi parti en Suisse pendant quelques années en CMS avant de revenir au *****, » 1.16 à 18 Institut de formation Arciens lieux e d'exercices hospitalier » 1.12 à 12 Arciens lieux e d'exercices en viec e horpital de services hospitaliers : les USLD, les SSR, les unités cognitives » 1.18 à Gériatrique. Je suis aussi travaillé en UEG c'est-à-dire l'Unité d'Evaluation d'Evaluation d'Evaluation en CMS avant de revenir au *****, » 1.16 à 18 Institut de formation Arciens lieux e d'exercices hospitaliers : les USLD, les SSR, les unités cognitives » 1.18 à 18 Arciens lieux e d'exe
de ******* * 1.37 à 38 « j'interviens aussi auprès de AriègeAssistance » 1.40 à 41 Anciens lieux d'exercices Anciens lieux d'exercices Anciens lieux Anciens
depuis 1990 » 1.14 Anciens lieux d'exercices Ariège Assistance » 1.40 à 41 Anciens lieux d'exercices Ariège Assistance » 1.40 à 41 Anciens lieux d'exercices Ariège Assistance » 1.40 à 41 Anciens lieux d'exercices Ariège Assistance » 1.40 à 41 Anciens lieux d'exercices Ariège Assistance » 1.40 à 41 Anciens lieux d'exercices Ariège Assistance » 1.21 Ariège Assistance » 1.21 Ariège Assistance » 1.40 à 41 Anciens lieux d'exercices Ariège Assistance » 1.21 Ariège Assistance » 1.21 Ariège Assistance » 1.21 à 41 Anciens lieux d'exercices Ariège Assistance » 1.21 Ariège Assistance » 1.21 à 42 Anciens lieux d'exercices Ariège Assistance » 1.21 à 42 Anciens lieux d'exercices Ariège Assistance » 1.21 à 42 Anciens lieux d'exercices Ariège Assistance » 1.21 à 42 Anciens lieux d'exercices Ariège Assistance » 1.21 à 42 Anciens lieux d'exercices Ariège Assistance » 1.21 à 42 Anciens lieux d'exercices Ariège Assistance » 1.21 à 42 Anciens lieux d'exercices Ariège Assistance » 1.24 à 41 Anciens lieux d'exercices Ariège Assistance » 1.25 Ariège Assistance » 1.25
Comparison of the properties
auprès de AriègeAssistance » 1.40 à 41 Anciens lieux d'exercices Les USLD, les SSR, les unités cognitives » 1.18 à 20 CMS avant de revenir au ******. » 1.16 à 18 Anciens lieux d'exercices Anciens lieux d'exercices Anciens lieux d'exercices Anciens lieux d'exercices Les USLD, les SSR, les unités cognitives » 1.18 à Common lieux d'exercices CMS avant de revenir au ******. » 1.16 à 18 Anciens lieux d'exercices Anciens lieux d'exercices Anciens lieux d'exercices Les USLD, les SSR, les unités cognitives » 1.18 à Common lieux d'exercices CMS avant de revenir au ******. » 1.16 à 18 Anciens lieux d'exercices CEG c'est-à-dire l'Unité d'Evaluation Gériatrique. Je suis aussi parti en Suisse pendant quelques années en CMS avant de revenir au ******. » 1.16 à 18 Institut de formation Anciens lieux d'exercices hospitaliers : les USLD, les SSR, les unités cognitives » 1.18 à Il a unités cognitives » 1.1
AriègeAssistance » 1.40 à 41 Anciens lieux d'exercices Anciens lieux d'exercices Ardennes, ensuite un centre de rééducation dans les Yvelines, ensuite la MDPH de l'Essonne » 1.19 à 21 Aguis ensuite je suis arrivée ici [] d'abord en collaboration, puis en libéral toute seule. » 1.21 à 22 Institut de formation AriègeAssistance » 1.40 à 41 AriègeAssistance » 1.40 à 41 AriègeAssistance » 1.40 à 41 AriègeAssistance » 1.40 à 42 Ardennes de diplôme c'était en 90 » 1.21 à 15 Ardennes, ensuite un centre de rééducation dans les Yvelines, ensuite la MDPH de l'Essonne » 1.19 à 21 « puis ensuite je suis arrivée ici [] d'abord en collaboration, puis en libéral toute seule. » 1.21 à 22 Institut de formation AriègeAssistance » 1.40 à 41 AriègeAssistance » 1.40 à 41 AriègeAssistance » 1.48 « d'abord un hôpital gériatrique dans les Ardennes, ensuite un centre de rééducation dans les Yvelines, ensuite la MDPH de l'Essonne » 1.19 à 21 « puis ensuite je suis arrivée ici [] d'abord en collaboration, puis en libéral toute seule. » 1.21 à 22 Institut de formation Arièque Aux départ j'étais dans les services hospitaliers : les USLD, les SSR, les unités cognitives » 1.18 à 20 CMS avant de revenir au ******. » 1.16 à 18 Arièque Aux départ j'étais dans les services hospitaliers : les USLD, les SSR, les unités cognitives » 1.18 à 20 CMS avant de revenir au ******. » 1.16 à 18 Arièque Aux départ j'étais dans les services hospitaliers : les USLD, les SSR, les unités cognitives » 1.18 à 20 CMS avant de revenir au ******. » 1.16 à 18 Arièque Aux départ j'étais dans les services hospitaliers : les USLD, les SSR, les unités cognitives » 1.18 à 20 CMS avant de revenir au ******. » 1.16 à 18 Arièque Aux départ j'étais dans les services hospitaliers : les USLD, les SSR, les unités cognitiers » 1.18 à 20 CMS avant de revenir au ******. » 1.16 à 18 Arièque Aux départ j'étais dans les services hospitaliers : les USLD, les SSR, les unités cognitiers » 1.18 à 4
Anciens lieux d'exercices Anciens lieux d'exercices C'était en 90 » 1.21 Ardennes, ensuite un centre de rééducation dans les Yvelines, ensuite la MDPH de l'Essonne » 1.19 à 21 Aprile de formation Institut de formation Ardennes, ensuite un centre de rééducation dans les Yvelines, ensuite je suis arrivée ici [] d'abord en collaboration, puis en libéral toute seule. » 1.21 à 22 Institut de formation Ardennes, ensuite un centre de rééducation dans les Yvelines, ensuite la MDPH de l'Essonne » 1.19 à 21 « puis ensuite je suis arrivée ici [] d'abord en collaboration, puis en libéral toute seule. » 1.21 à 22 Institut de formation Are diplôme Ardennes, ensuite un centre de rééducation dans les Yvelines, ensuite la MDPH de l'Essonne » 1.19 à 21 « puis ensuite je suis arrivée ici [] d'abord en collaboration, puis en libéral toute seule. » 1.21 à 22 Institut de formation Are diplôme Are travaillé en UEG c'est-à-dire l'Unité d'Evaluation Gériatrique. Je suis aussi parti en Suisse pendant quelques années en CMS avant de revenir au ******. » 1.16 à 18 Are les visies epondant quelques années en CMS avant de revenir au ******. » 1.16 à 18 Are les visies epondant quelques années en CMS avant de revenir au ******. » 1.16 à 18 Are les visies epondant quelques années en CMS avant de revenir au ******. » 1.16 à 18 Are les visies epondant quelques années en CMS avant de revenir au ******. » 1.16 à 18 Are les visies epondant quelques années en CMS avant de revenir au ******. » 1.16 à 18 Are les visies copnities » 1.13 à 14 Are les visies exprices hospitaliers : les USLD, les SSR, les unités cognitives » 1.18 à A 20 Are suis ergothérapeute de Montpellier » 1.13 à 14 Are les visies ergothérapeute de Montpellier » 1.13 à 14 Are les visies ergothérapeute au ******. » 1.16 à 18
Anciens lieux d'exercices "mon année de diplôme c'était en 90 » 1.21 "J'ai aussi travaillé en lu Lu Grest-à-dire l'Unité de services hospitaliers: les unités cognitives » 1.18 à dans les Yvelines, ensuite la MDPH de l'Essonne » 1.19 à 21 Institut de formation "Au départ j'étais dans les services hospitaliers: les USLD, les SSR, les unités cognitives » 1.18 à 20 Gériatrique. Je suis aussi parti en Suisse pendant quelques années en CMS avant de revenir au ******. » 1.16 à 18 Institut de formation "Au départ j'étais dans les services hospitaliers: les USLD, les SSR, les unités cognitives » 1.18 à 20 Gériatrique. Je suis aussi parti en Suisse pendant quelques années en CMS avant de revenir au ******. » 1.16 à 18 "Au départ j'étais dans les services hospitaliers: les USLD, les SSR, les unités cognitives » 1.18 à 20 "Es suis ensuite la MDPH de l'Essonne » 1.19 à 21 "Essonne » 1.19 à 21 "Essonne » 1.19 à 21 "Essonne » 1.19 à 21 "Es de l'ADERE sur Paris » 1.16 à 17 "IFE de Bordeaux » 1.13 à 14 "Date diplôme "Au départ j'étais dans les services hospitaliers: les USLD, les SSR, les unités cognitives » 1.18 à 20 "Es usis ensuite la MDPH de l'Esonne » 1.19 à 21 "Es usis ensuite la MDPH de l'Esonne » 1.19 à 21 "Es usis ensuite la MDPH de l'Esonne » 1.19 à 21 "Es usis ensuite la MDPH de l'Esonne » 1.19 à 18 "Es usis ensuite la MDPH de l'Esonne » 1.18 à 14 "Es usis ensuite la MDPH de l'Esonne » 1.19 à 14 "Es usis ensuite la MDPH de l'Esonne » 1.19 à 14 "Es usis ensuite la MDPH de l'Esonne » 1.19 à 18 "Es usis ensuite la MDPH de l'Esonne » 1.18 à 14 "Es usis ensuite la MDPH de l'Esonne » 1.19 à 21 "Es de Montpellier » 1.13 à 14 "Es usis ensuite la MDPH de l'Esonne » 1.18 à 14 "Es usis ensuite la MDPH de l'Esonne » 1.19 à 21 "Es usis ensuite la MDPH de l'Esonne » 1.19 à 21 "Es usis ensuite la MDPH de l'Esonne » 1.19 à 21 "Es usis ensuite la MDPH de l'Esonne » 1.19 à 21 "Es usis ensuite la MDPH de l'Esonne » 1.19 à 21 "Es usis ensuite la MDPH de l'Esonne » 1.18 à 14 "Es usis ensuite » ("Es us
d'exercices c'était en 90 » 1.21 gériatrique dans les Ardennes, ensuite un centre de rééducation dans les Yvelines, ensuite la MDPH de l'Essonne » 1.19 à 21 « puis ensuite je suis arrivée ici [] d'abord en collaboration, puis en libéral toute seule. » 1.21 à 22 Institut de formation « Je suis diplômée de l'IFE de Montpellier » 1.13 à 14 Date diplôme c'était en 90 » 1.21 gériatrique dans les Ardennes, ensuite un centre de rééducation dans les Yvelines, ensuite la MDPH de l'Essonne » 1.19 à 21 « puis ensuite je suis arrivée ici [] d'abord en collaboration, puis en libéral toute seule. » 1.21 à 22 Variété diplômée il y a c'était en 90 » 1.21 Gériatrique dans les les services hospitaliers : les USLD, les SSR, les unités cognitives » 1.18 à 20 CMS avant de revenir au ******. » 1.16 à 18 Variété formée donc à l'IFE de Bordeaux » 1.13 à 14 Al4 Date diplôme c'était en 90 » 1.21 Gériatrique. Je suis aussi parti en Suisse pendant quelques années en CMS avant de revenir au ******. » 1.16 à 18 Vij'ai été formée donc à l'IFE de Bordeaux » 1.13 à 14 Variété diplômée il y a loe suis ergothérapeute de puis 2008 » 1.13 d'ergothérapeute en 1990 » 1.13
Ardennes, ensuite un centre de rééducation dans les Yvelines, ensuite la MDPH de l'Essonne » 1.19 à 21 Institut de formation « Je travaille à l'hôpital de ** depuis 1990 » 1.14 à 15 Ardennes, ensuite un centre de rééducation dans les Yvelines, ensuite la MDPH de l'Essonne » 1.19 à 21 « puis ensuite je suis arrivée ici [] d'abord en collaboration, puis en libéral toute seule. » 1.21 à 22 Institut de formation « Je suis diplômée de l'IFE de Montpellier » 1.13 à 14 Date diplôme « mon année de diplôme c'était en 90 » 1.21 1.13 à 14 Date diplôme « J'ai été diplômée il y a l'a j'ai été diplômée il y a l'a j'ai obtenu mon diplôme d'ergothérapeute en 1990 » 1.13
Centre de rééducation dans les Yvelines, ensuite la MDPH de l'Essonne » 1.19 à 21 Comparison de l'Essonne » 1.18 à 18 Comparison de l'Essonne » 1.18 à 18 Comparison de l'Essonne » 1.18 à 14 Comparison de l'Essonn
de ** depuis 1990 » 1.14 à 15 dans les Yvelines, ensuite la MDPH de l'Essonne » 1.19 à 21 « puis ensuite je suis arrivée ici [] d'abord en collaboration, puis en libéral toute seule. » 1.21 à 22 Institut de formation « Je suis diplômée de l'IFE de Montpellier » 1.13 à 14 — Date diplôme « mon année de diplôme c'était en 90 » 1.21 Adans les Yvelines, ensuite la MDPH de l'Essonne » 1.19 à 21 « puis ensuite je suis arrivée ici [] d'abord en collaboration, puis en libéral toute seule. » 1.21 à 22 « IFE de l'ADERE sur Paris » 1.16 à 17 l'IFE de Bordeaux » 1.13 à 14 « Je suis ergothérapeute de Montpellier » 1.13 à 14 « Je suis ergothérapeute de puis 2008 » 1.13 diplôme d'ergothérapeute en 1990 » 1.13
institut de formation A 15 ensuite la MDPH de l'Essonne » 1.19 à 21 CMS avant de revenir au ******. » 1.16 à 18
l'Essonne » 1.19 à 21 « puis ensuite je suis arrivée ici [] d'abord en collaboration, puis en libéral toute seule. » 1.21 à 22 Institut de formation « Je suis diplômée de l'IFE de Montpellier » 1.13 à 14 Date diplôme « mon année de diplôme c'était en 90 » 1.21 A pris » 1.16 à 17 CMS avant de revenir au ******. » 1.16 à 18 « puis ensuite je suis arrivée ici [] d'abord en collaboration, puis en libéral toute seule. » 1.21 à 22 « j'ai été formée donc à l'IFE de Bordeaux » 1.13 à 14 A pris » 1.16 à 17 I l'IFE de Bordeaux » 1.13 à 14 A pris » 1.16 à 17 I l'IFE de Bordeaux » 1.13 à 14 A pris » 1.16 à 17 I l'IFE de Bordeaux » 1.13 à 14 A pris » 1.13 à 14 A pris » 1.16 à 17 A pris » 1.16 à 17 A pris » 1.16 à 17 A pris » 1.13 à 14
Institut de formation Section 2
w puis ensuite je suis arrivée ici [] d'abord en collaboration, puis en libéral toute seule. > 1.21 à 22 Institut de formation
Institut de formation We ge suis diplômée de l'IFE de Montpellier was 1.13 à 14 Date diplôme We mon année de diplôme c'était en 90 w 1.21 A privée ici [] d'abord en collaboration, puis en libéral toute seule. was 1.21 à 22 We paris w 1.16 à 17 Paris w 1.16 à 17 I re de Bordeaux w 1.13 à 14 We mon année de diplôme c'était en 90 w 1.21 I ans, donc en 2007 was 1.13 A privée ici [] d'abord en collaboration, puis en libéral toute seule. was 1.21 We paris w 1.16 à 17 I re de Bordeaux w 1.13 à 14 We Je suis ergothérapeute We J'ai obtenu mon diplôme d'ergothérapeute en 1990 w 1.13
en collaboration, puis en libéral toute seule. » 1.21 à 22 Institut de formation « Je suis diplômée de l'IFE de l'ADERE sur Paris » l.16 à 17 1.13 à 14 Date diplôme « mon année de diplôme c'était en 90 » l.21 Bate diplôme « mon année de diplôme c'était en 90 » l.21 Crétait en 90 » l.21 En collaboration, puis en libéral toute seule. » 1.21 à 22 « IFE de l'ADERE sur l'IFE de Bordeaux » l.13 à 14 I 4 « J'ai été diplômée il y a depuis 2008 » l.13 A great diplôme d'ergothérapeute en l'990 » l.13
Institut de formation Section Section Items I
Institut de formation Section S
Institut de formation « Je suis diplômée de l'IFE de l'ADERE sur Paris » 1.16 à 17 1.13 à 14 Date diplôme « mon année de diplôme c'était en 90 » 1.21 **IFE de l'ADERE sur Paris » 1.16 à 17 **IFE de Bordeaux » 1.13 **a 14 **IFE de Bordeaux » 1.13 **a 14 **IFE de Bordeaux » 1.13 **a 14 **Usuis ergothérapeute depuis 2008 » 1.13 **depuis 2008 » 1.13 **depuis 2008 » 1.13 **depuis 2008 » 1.13 **depuis 2008 » 1.13 **J'ai obtenu mon diplôme d'ergothérapeute en 1990 » 1.13
Paris » 1.16 à 17 1'IFE de Montpellier » 1.13 à 14 Paris » 1.16 à 17 1'IFE de Bordeaux » 1.13 à 14 14 Date diplôme c'était en 90 » 1.21 16 ans, donc en 2007 » 1.13 à 14 18 C'était en 90 » 1.21 1990 » 1.13
Date diplôme wmon année de diplôme c'était en 90 » 1.21 1.13 à 14 a 14 i 1
Date diplôme « mon année de diplôme c'était en 90 » 1.21 16 ans, donc en 2007 » depuis 2008 » 1.13 depuis 20
c'était en 90 » 1.21
1.13 à 14 d'ergothérapeute en 1990 » 1.13
1990 » 1.13
Ancienteu du poste « Je navanie a i nobital « Je suis el 20thel abeute « debuts 4 ans « Je suis
de ** depuis 1990 » 1.14 en libéral depuis 5 ans » maintenant je suis sur majoritairement sur le
à 15 1.13 l'extrahospitalier » 1.20 à secteur orthopédie-
21 traumatologie depuis
« j'ai fait trente-trois ans une trentaine d'année »
sur l'hôpital » 1.21
Formations « j'ai fait différentes « J'ai aussi des « soit j'ai les aidants et « J'ai fait plein de
complémentaires formations : sur la formations liées à la les aidés sur des formations sur
rééducation des fonctions rééducation, type maladies neuro- l'appareillage à
supérieures, sur Bobath et tout ça » 1.24 évolutives et je fais des Strasbourg, Bordeaux,
l'adaptation du COTID, soit les Paris et Montpellier. J'ai
logement» 1.15 à 16 « j'ai fait une formation personnes n'ont pas de fait aussi des formations
sur le bâti à la MDPH » troubles cognitifs et là sur la manutention des
1.25 c'est plutôt des patients et des charges.

	« je suis formatrice		méthodes CO-OP» 1.41 à	Je suis aussi formé sur la
	PRAP . Et j'ai également	« j'ai fait aussi des	44	prévention des risques
	un DU d'expertise de	formations du coup en		professionnels, donc le
	réparation des dommages	libéral plutôt orientées		PRAP. J'ai le PRAP 2S
	corporels » 1.17 à 19	sur les enfants [] là		et le PRAP IBC du
		dernièrement j'ai fait		coup. » 1.21 à 24
		CO-OP. 1.27 à 29		Coup. ** 1121 u 2 !
Missions	« Ma mission c'est de	« J'accompagne une	« on est sur la prévention	« Je m'occupe du petit
	prendre en charge les	journée par semaine des	des facteurs aggravants	appareillage et surtout
	patients qui sont	enfants en cabinet.	en plus du	prioritairement tout ce
	hospitalisés ici au niveau	Enfin je peux aussi	vieillissement. On est sur	qui immobilisation
	des services locomoteur	accompagner des	le repérage des situations	plâtrée. Je m'occupe
	A, B et polyvalent » 1.22	adultes au cabinet mais	un peu complexes à	aussi de tout ce qui est
	à 23	c'est principalement des	domicile et sur la	matériel thérapeutique,
		enfants » 1.34 à 35	préservation de	donc par exemple le
	« le but c'est de leur		l'autonomie. Alors le	matériel de prévention
	redonner leur autonomie	« j'accompagne les	gériatre bon au départ	d'escarre (location des
	en travaillant sur les	résidents d'un EHPAD	axait surtout mes	matelas, stock des
	incapacités qu'ils	dans la création d'un	missions sur	coussins pour
	présentent, puis ensuite	jardin thérapeutique »	l'accompagnement dans	fauteuil). En réalité je
	préparer le retour à la	1.36	l'aménagement des	fais beaucoup de boulots
	maison, faire des visites à	1100	logements et des aides	transversaux car je suis
	domicile, poser des	« j'ai une journée où je	techniques, mais à force	le seul ergothérapeute
	préconisations	suis à domicile auprès	de découvrir et de militer	sur la structure. Je suis
	d'adaptation du	d'adultes ou d'enfants	on est vraiment	censé pouvoir agir sur
	logement, voir du	car j'ai décidé de dédier	maintenant sur une	tous les secteurs dès
	matériel » 1.26 à 29	une journée pour	intervention occupation	qu'on me demande,
	materier » 1.20 u 2)	SOLIHA [] qui aide à	centrée » 1.29 à 33	mais en réalité j'ai
	« Je fais également appel	la recherche de	Controe // 1.25 & 33	surtout accès ma prise
	à des fournisseurs de	financement pour	« avec les infirmières, on	en charge sur le volet
	matériel pour faire des	aménager les logements	fait les sorties	ortho/traumato car je
	essais ici et au domicile »	pour les personnes	d'hospitalisation de SSR	suis le seul dans la
	1.29 à 30	âgées de plus de 60 ans	à 15 jours pour vérifier	structure à savoir faire
		» 1.37 à 40	que tout se passe bien à	des orthèses. Donc mon
	« j'anime un groupe de		la maison en sortie	activité principale c'est
	PRAP pour la prévention	« Je travaille également	d'hospitalisation » 1.36 à	d'aider les chirurgiens et
	des risques au travail	à la demande du PCPE	37	les équipes d'ortho-
	avec mes collègues » 1.30	ponctuellement » 1.40 à		traumato ou des
	à 31	41	« J'interviens aussi pas	urgences dans la mise en
			mal sur le thème des	place de plâtre et
	« je fais partie de	« j'ai une demi-journée	chutes avec les chuteurs	d'orthèses. Je peux
	certaines instances aussi	tous les 15 jours dans	à domicile » 1.39	parfois aussi être appelé
	dans l'hôpital, dont la	une MAS auprès		pour les quatre EHPAD
	CSIRMT et le conseil	d'adultes	« Ensuite on devient	et le HAD qui
	médical de	polyhandicapés	occupation centrée ;	dépendent du ****.
	l'établissement. Voilà et	vieillissant » 1.43 à 44	donc soit j'ai les aidants	Mais je ne me déplace
	là on est en train		et les aidés sur des	que très très très
	d'essayer de mettre en		maladies neuro-	rarement et je gère les
	place tous les groupes de		évolutives et je fais des	situations en distanciel,
	travail pour la prochaine		COTID (Community	car sinon les équipes du
	certification, et dont je		Occupational Therapy In	**** ne pourraient pas
	serai très certainement		Dementia), soit les	avoir accès à mon

	amenée à animer un des		personnes n'ont pas de	expertise concernent les
	groupes. » 1.31 à 35		troubles cognitifs et là	orthèses durant mon
	\$ **I ***		c'est plutôt des	temps d'absence. Je
	« je suis missionnée pour		méthodes CO-OP ou	participe aussi au
	évaluer chaque		d'autres entraînements	DUERP (Document
	bénéficiaire entrant et		aux habiletés sur leurs	Unique d'Evaluation des
	prit en charge au niveau		activités à eux » 1.41 à	Risques Professionnels),
	du SSIAD » 1 .38 à 39		44	aux formations des
				personnels (PRAP, mise
	« J'interviens aussi			en place de plâtre avec
	auprès de			les nouveaux
	AriègeAssistance sur leur			internes) et à la
	demande pour former			prévention des risques. »
	certaines équipes à			1.26 à 39
	l'utilisation des aides			
	techniques de transfert »			« Je ne fais quasiment
	1.40 à 42			jamais
				d'extrahospitalier. Voilà
				ça se résume à faire
				quelques visites à
				domicile pour préparer
				le retour à domicile. Je
				fais ça pour l'HAD et
				les personnes âgées. »
				1.48 à 49
Populations patients	« c'est une population	« j'ai un public très	« les 3/4 vivent à	« C'est tout type d'âge.
PEC	adulte, voir personnes	varié et ce n'est pas	domicile. Ouais ils sont	Je peux aussi bien
	âgées » 1.24 à 25	toujours simple » 1.44 à	quasi qu'à domicile. Moi	intervenir en maternité
		45	je ne fais pas	pour un bébé qui a eu la
	« on a de la neuro,		d'intrahospitalier. Je fais	clavicule cassée lors de
	beaucoup d'orthopédie,		que de l'extrahospitalier.	l'accouchement, que
	de la ré-autonomisation		Sinon c'est très rare, ça	dans les services
	des fois, des		doit être 2 ou 3	gériatriques. » 1.45 à 46
	polypathologies » 1.25 à 26		interventions par an en	
	20		intrahospitalier » 1.58 à 60	
	« je vais rester sur les		00	
	personnes âgées car c'est			
	grosso modo la			
	population que j'ai le			
	plus » 1.457 à 458			
		Ruralité		
Connaissance des		« Les échanges se font	« Notamment celui de	« la Suisse c'est très
caractéristiques de la		entre les professions, et	************. C'est à 20	rural. A l'inverse de ce
ruralité		du coup on est au	km au nord du	qu'on pourrait imaginer
		courant des dynamiques	département des Haute-	les villes ne sont pas si
		qui sont mises en place.	Pyrénées, au nord de	grandes que ça, et le
		Par exemple par des	Tarbes, et dans un milieu	canton est souvent
		infirmières, alors qu'en	rural du coup. La ville	rattaché à pleins de
		ville on serait peut-être	principale de vie elle fait	petites villes autour
		plus centré entre tous	que 5000 habitants et	donc c'est quand même
		les ergothérapeutes, et je	elle est limitrophe. En	un milieu relativement

de ce qui se passe avec les infrumières ASALEE (Action de SANLEE (Action de Sanle de Provincie) de la prévention justice de la prévention de l'hépétal et le ctimité de la prévention			ne serais pas au courant	fait le Val d'Adour c'est	rural. C'est plein de
Caction de SAnté Libérale En Equipe) qui s'occupent de la prévention justement »			de ce qui se passe avec	tout le territoire de santé	petites villes qui sont
Libérale En Equipe) qui s'occupent de la prévention justement » 1.64 à 68 Libérale En Equipe) qui s'occupent de la prévention justement » 1.64 à 68 Libérale En Equipe) qui s'occupent de la prévention justement » 1.64 à 68 Libérale En Equipe) qui s'occupent de la prévention justement » 1.64 à 68 Libérale En Equipe) qui s'occupent de la prévention justement » 1.64 à 68 Libérale En Equipe) qui s'occupent de la prévention justement » 1.64 à 68 Libérale En Equipe) qui mitieu bien rural « 1.14 à 18 Libérale En Equipe) qui mitieu bien rural « 1.14 à 18 Libérale En Equipe) qui mitieu bien rural « 1.14 à 18 Libérale En Equipe) qui mitieu bien rural « 1.14 à 18 Libérale En Equipe) qui mitieu bien rural « 1.14 à 18 Libérale En Equipe) qui mitieu bien rural « 1.14 à 18 Libérale En Equipe) qui mitieu bien rural « 1.14 à 18 Libérale En Equipe) qui mitieu bien rural « 1.14 à 18 Libérale En Equipe) qui mitieu bien rural « 1.14 à 18 Libérale En Equipe) qui mitieu bien rural « 1.14 à 18 Libérale En Equipe) qui mitieu bien rural « 1.14 à 18 Libérale En Equipe) qui mitieu bien rural « 1.14 à 18 Libérale En Equipe) qui mitieu bien rural « 1.14 à 18 Libérale En Equipe) qui mitieu bien rural « 1.14 à 18 Libérale En Equipe) qui mitieu bien rural « 1.14 à 18 Libérale En Equipe) qui mitieu bien rural « 1.14 à 18 Libérale En Equipe) qui mitieu bien rural » 1.14 à 18 Libérale En Equipe) qui mitieu bien rural » 1.14 à 18 Libérale En Equipe) qui mitieu bien rural » 1.14 à 18 Libérale En Equipe) qui mitieu bien rural » 1.14 à 18 Libérale En Equipe) qui mitieu bien rural » 18 Libérale En Equipe) qui mitieu bien rural » 1.14 à 18 Libérale En Equipe) qui mitieu bien rural » 1.14 à 18 Libérale En equi ville a bausane. Après les villes valible en rural el aviile. Tu co obligé d'en tent rur compte. » 1.87 à 88 « Un fois encre tes gens sont arrivés là parce qu'ils ont éve des choses plus ou mitieu e c'est en resultate en rural el aviile. Tu co obligé d'en tent que personne en qu'ils ont éve des choses plus ou moi			les infirmières ASALEE	de l'hôpital et il est	satellisées autour des
s'occupent de la prévention justement » 1.64 à 68 1.64 à 68 1.64 à 68 1.65 à 68 1.66 à 68 1.66 à 68 1.66 à 68 1.86 1.			(Action de SAnté	limitrophe au Gers et un	grandes villes. Genève
Prévention justement 18 C'est une grande ville. Après je n' ai pas travaillé à Lausanne. Après les villes souvent sont max de la taille de Pamiers donc ce n'est vraiment pas des grosses villes » 1.57 à 62 « En fait ce n'est pas le même contexte social entre le rural et la ville. Tu es obligé d'en tenir compte. » 1.87 à 88 « Une fois encre les gens sont arrivés là paurce qu'ils ont véeu des choses plus ou moins bien et ça fait qu'on en arrivé la parce qu'il sont véeu des choses plus ou moins bien et ça fait qu'on en arrivé la l'en tenir compte. » 1.87 à 88 « Une fois encre les gens sont arrivés là paurce qu'ils ont véeu des choses plus ou moins bien et ça fait qu'on en arrivé la l'en tenir compte s'est qu'on en arrivé la l'en tenir les parcours il est plus simple qu'à la campagne » 1.431 à 433 est relativement bien tissé. Le touve que les gens siont quand même jobalement moins stressé. Bon on se connaît tous parce que l'hôpital a une dimension combreux. Noramment en entraide encore dans les villages. On a des familles qui sont encore en reportéraje l' Et après même avec les unters professionnels. Le bureau est symps on vaite. Par exemple en Suisse je			Libérale En Equipe) qui	peu au 64. Donc voilà un	c'est un peu particulier
Avantages de la ruralité Avantages de la ruralité evarienent Avantages de la ruralité Avantag			s'occupent de la	milieu bien rural » 1.14 à	mais après Lausanne
Avantages de la ruralité Avantages de la ruralité dejà en tant que personne moi je préfère habiter à la campagne plutôt qu'en ville parce que la ville pour moi e en 'est pas possible. Donc ensule les gens sont quand même globalement moins stressés. Bon on se connaît tous parce que l'hôpital a une dimension tout à fait humaine, donc il y a quand même un côté très familial entre en ergothérapie ! Et aparès même avec les autres prosessionels, où qu'en parès même avec les autres prossionels, où qu'a quand même un côté très familial entre même des échanges qui même			prévention justement »	18	c'est une grande ville.
Avantages de la ruralité Avantages de la ruralité Avantages de la campagne plutôt qu' en ville parce que la ville pour moi ce n' est pas possible. Donc ensuite les gens sont quand même des échanges que la cite de même control ta fait humaine, donc il y a quand même un côté très familial entre Avantages de la campagne plutôt qu' en ville parce que le si tissé. Je trouve que les gens is ont repérable assez l' en regérable qu' en chaffilles qui sont encore dans les villages. On a de l' en autres professionnels. Du coup il y a quand même des échanges qui " e par le lien avec les exemple en Suisse je exemple en Suisse je exemple en Suisse je			1.64 à 68		Après je n'ai pas
Avantages de la ruralité Avantages de la ruralité Ben en milieu nural déjà en tant que personne moi je préfère habiter à la campagne plutôt qu'en ville parce que la ville pour moi ce n'est pas possible. Donc ensuite le gens sont quand même une gionis stressés. Bon on se connaît tous parce que l'hôpital a une dimension tout à fait humaine, donc i'l ya quand même un côté très familial entre l'avantages de la campagne plutôt qu'en ville parce que la ville pour moi ce n'est pas possible. Donc ensuite le gens sont quand même des échanges qui moits stressés. Bon on se connaît tous parce que l'hôpital a une dimension tout à fait humaine, donc ui'l ya quand même un côté très familial entre l'avantages de la campagne plutôt qu'en ville parce que la ville pour moi ce n'est pas forcément moins stressés. Bon on se connaît tous parce que l'hôpital a une dimension tout à fait humaine, donc ui'l ya quand même un côté très familial entre l'avantages de la ville de Pamiers donc ce n'est vraiment que de n'est pas forcément moins stressés. Bon on se connaît tous parce que l'hôpital a une dimension tout à fait humaine, donc ui'l ya quand même un côté très familial entre l'avantages de la ville de Pamiers donc ce n'est vraiment que des villes » L'ho des autres professon a vantages c'est qu'encore dans les villages. Pyrénés on a vantages de famille, de voisins. On a quand même une entraide encore dans les villages. On a des mailles qui sont encore en ergothérapie ! Et après même avec les enfants qui vivent à agréable. Le bureau est des eux paysages et un cadre de vie vraiment agréable. Le bureau est des exemple en Suisse je					travaillé à Lausanne.
Avantages de la ruralité Avantages de la ruralité Avantages de la campagne plutôt qu'en wile parce que la ville pour moi ce n'est pas possible. Donc ensuite les gens sont quand même des échanges qui la stres professionnels. Un des autres avantages de même quand même des de hand mome des échanges qui entraide encore des gens de fait lumaine, donc il ya quand même un côté très familial entre Avantages de la ruralité Avantages de la campagne plutôt qu'en ville parce que la ville pour moi ce n'est pas possible. Donc ensuite les gens sont quand même des centraide encore dans les villages. On a des familles qui sont encore présentes avec des enfants qui vivent à cavaltages du milien un câté très familial entre Avantages de la campagne plutôt qu'en ville parce que la ville pour moi ce n'est pas forcément moins stressés. Bon on se connaît tous parce que l'hôpital a une dimension tout à fait humaine, donc ut con fait humaine, donc ut coté très familial entre Avantages de la campagne villes avantages c'est qu'encore dans les villages. On a des familles qui sont encore présentes avec des enfants qui vivent à cavaltages du milieu cural de familles qui sont encore présentes avec des enfants qui vivent à cavaltages du milieu quand même des échanges qui même des échanges qui « par le lien avec les exemple en Suisse je					Après les villes souvent
Avantages de la ruralité Avantages de la ruralité Avantages de la campagne platôt qu'en ville pour moi ce n'est pas possible. Donc ensuite le gens sont quand même une globalement moins stressés. Bon on se connaît tous parce que l'hôpital a une dimension tout à fait humaine, donc il y a quand même un côté très familial entre Avantages de la ruralité Avantages de la campagne platôt qu'en ville parce que l'aville pour moi ce n'est pas possible. Donc ensuite le gens sont quand même des échanges qui on entraide encore dans les tredativement bien tissé. Je trouve que les villages. On a des familles qui sont encore présentes avec des enfaints qui vivent à avantages du milieu rural. Déjà on a de travailler en milieu rural. Dejà on a de familles qui sont encore présentes avec des enfaints qui vivent à près même avec les avantages du milieu rural. Déjà on a de travailler en corte dans les villages. On a des familles qui sont encore présentes avec des enfaints qui vivent à coté. » 196 à 99 Vraiment pas des grosses villes » 1.57 à 62 « En fait ce n'est pas le même contexte social entre le rural et la ville. Tu ce obligé d'en tenir compte. » 1.87 à 88 « Une fois encore les gens sont arrivée à leur vie, qu'ils ont éce choses plus ou moins bien et ça fait qu'on en arrive là. Et encore plus en tres de choses plus ou moins bien et ça fait qu'en en arrive là. Et encore plus en arrive là. Et encor					sont max de la taille de
Avantages de la ruralité Avantages de la ruralité Avantages de la ruralité Avantages de la ruralité Ben en milieu rural déjà en tant que personne moi je préfère habiter à la campagne plutôt qu'en ville paur moi ce n'est pas possible. Donc ensuite les gens sont quand même un même globalement moins stressés, Bon on se connaît tous parce que l'hôpital a une dimension tout à fait humaine, donc il y a quand même un côté très familial entre Avantages de la ruralité Avantages de la ville parcova la suralité la quiva de avantages de travailler en milieu rural qu'encore dans les qu'encore dans les qu'encore dans les ville accore qu					Pamiers donc ce n'est
Avantages de la ruralité Avantages de la campagne plutôt qu'en core dans les suralité, de voisins. C'est le réseau. En fait il est relativement bien tissé. Je trouve que les gens ils sont repérer et repérable assez gens ils sont repérer et repérable assez les avantages de milieu rural. Avantages de la ruralité. En ville le parcoursì lest plus simple qu'à la campagne » 1.431 à 433 Avantages de la ruralité. En ville le parcoursì lest plus simple qu'à la campagne » 1.431 à 433 Avantages de la ruralité. En ville le parcoursì lest plus simple qu'à la campagne » 1.53. Avantages de la ruralité. En ville le parcoursì lest plus simple qu'à la campagne » 1.53. Avantages de la ruralité. En ville le parcoursì lest plus simple qu'à la campagne » 1.53. Avantages de la ruralité. En ville le parcoursì lest plus simple qu'à la campagne » 1.53. Avantages de la ruralité. En ville le parcoursì les qu'encore dans les qu'encore dans les l'auteus-Pyrénées on a quand même une entraide encore dans les villages. On a des s'uralité encore dans les villages. On a des familles qui sont encore présentes avec des enfants qui vivent à crité elarité encore dans les villages. On a des familles qui sont encore en reporter en présentes avec des enfants qui vivent à crité » 1.53. Avantages de la ru					vraiment pas des grosses
Avantages de la ruralité **Ben en milieu rural déjà en tant que personne moi je préfère habiter à la campagne plutôt qu'en ville paure que la ville pour moi ce n'est pas possible. Done ensuite les gens sont quand même des échanges qui l'hôpital a une dimension tout à fait humaine, done il ya quand même un côté très familial entre **Avantages de la ruralité **Avantages de la campagne plutôt qu'en ville parce que la ville pour moi ce n'est pas possible. Done ensuite les gens sont quand même une connaît tous parce que l'hôpital a une dimension tout à fait humaine, done il ya quand même un côté très familial entre **Avantages de la ville parcours il est plus simple qu'à la campagne » L'431 à 433 **Avantages de la ville parcours il est plus simple qu'à la campagne » L'431 à 433 **Avantages de la ville parcours il est plus simple qu'à la campagne » L'431 à 433 **Avantages de la ville parcours il est plus simple qu'à la campagne » L'431 à 433 **Avantages de la ville parcours il est plus simple qu'à la campagne » L'431 à 433 **Avantages de la ville parcours il est plus simple qu'à la campagne » L'431 à 433 **Avantages de la ville parcours il est plus simple qu'à la campagne » L'431 à 433 **Avantages de la ville parcours il est plus simple qu'à la campagne » L'431 à 433 **Avantages de la ville parcours il est plus simple qu'à la campagne » L'431 è 433 **Avantages de la ville parcours il est plus simple qu'à la campagne » L'431 è 433 **Avantages de la ville parcours il est plus simple qu'à la campagne » L'431 è 433 **Avantages de la ville parcours il est plus simple qu'à la campagne » L'431 è 433 **Avantages de la ville parcours il est plus simple qu'à la campagne plutôt qu'en c'est le réseau. En fait il qu'encore dans les voire. Parcinde encore dans les villages. On a des familles qui sont encore prépondre sur les avantages du milieu rural. Déjà on a de présentes avec des enfants qui vivent à côté. » 1.96 à 99 L'50 à ville parce qu'in vie, qu'i à la campagne plutôt qu'en cred de vie vraiment appréable.					villes » 1.57 à 62
Avantages de la ruralité Avantages de la ruralité Avantages de la campagne plutôt qu'en ville paure que la ville pour moi ce n'est pas possible. Done ensuite les gens sont quand même des c'hones plus connaît tous parce que l'hôpital a une dimension tout à fait humaine, done ii ly a quand même un côté très familial entre Avantages de la ville parcours il est plus simple qu'à la campagne plutôt qu'en ville parce que la ville pour moi ce n'est pas possible. Done ensuite les gens sont quand même des échanges qui ville qu'en core dans les possible. Done consuite les gens sont quand même une côté très familial entre Avantages de la ville parcours il est plus simple qu'à la campagne » L431 à 433 « Un des autres avantages c'est qu'encore dans les Hautes-Pyrénées on a quand même beaucoup de famille, de voisins. On a quand même une enfants qui vient à colté. » 1.96 à 99 il y a quand même un côté très familial entre même des échanges qui ville qu'en vie, qu'ils ont vécu des choses plus ou moins bien et ça fait qu'on en arrive là. Et encore plus en variaté. En ville le parcours il est plus simple qu'à la campagne » L431 à 433 « Un des autres qu'en cardine de travailler en milieu rural. Déjà on a de sont encore présentes avec des enfants qui vivent à colté. » 1.96 à 99 in contexte social entre ic rural et la ville, Tu es obligé d'en tenir compte. Tu es object le ser de l'un vie, qu'ils ont vécu des choses plus ou moins bien et ça fait qu' on en arrive là. Et encore plus en viel en parce qu'is a vantages c'est qu'encore dans les Hautes-Pyrénées on a quand même une en traide encore dans les villages. On a des familles qui sont encore présentes avec des enfants qui vivent à colté. » 1.96 à 99 in de mitre le rural tourle. Tural de norre de se ves présentes avec des enfants qui vivent à colté. » 1.96 à 99 in de mitre ou lieu vie, qu'ils ont été leur vie, qu'ils ont été					
Avantages de la ruralité **Ben en milieu rural déjà en tant que personne moi je préfère habiter à la campagne plutôt qu'en ville parce que la ville pour moi ce n'est pas possible. Done ensuite les gens sont quand même globalement moins stressés. Bon on se connaît tous parce que l'hôpital a une dimension tout à fait humaine, done ii y a quand même un côté très familial entre **Alors pour les avantages de la campagne plutôt qu'en vile parce que la ville pour moi ce n'est pas possible. Done ensuite les gens sont quand même globalement moins stressés. Bon on se connaît tous parce que l'hôpital a une dimension tout à fait humaine, done ii y a quand même un côté très familial entre Du coup il y a quand même des échanges qui **Alors pour les avantages de la v.** Un des autres avantages c'est qu'encore dans les Hautes-Pyrénées on a quand même une entrait el nville. Tu cs obligé d'en tenir compte. » 1.87 à 88 « Un des autres avantages c'est qu'encore dans les Hautes-Pyrénées on a quand même une entraite la ville. Tu es obligé d'en tenir compte. » 1.87 à 88 « Un des autres avantages c'est qu'encore dans les Hautes-Pyrénées on a quand même une entraite la ville. Tu es obligé d'en tenir compte. » 1.87 à 88 « Un des autres avantages c'est qu'encore dans les Hautes-Pyrénées on a quand même une entraité. En ville le parcours il est plus simple qu'à la campagne » 1.431 à 433 « Alors niveau avantage de travailler en milieu rural Déjà les gens sont sympathiques » (a famille, de voisins. On a quand même une entraide encore dans les familles qui sont encore présentes avec des enfants qui vivent à côté. » 1.96 à 99 in de famille, de voisins. On a quand même une entraide encore dans les famille, de voisins. On a quand même une entraide encore dans les famille, de voisins. On a quand même une entraide encore dans les famille, de voisins. On a quand même une entraide encore dans les famille, de voisins. On a quand même une entraide encore dans les ex relativement bien tou d'a fait humaine, done il se gens sont arrivéa l					« En fait ce n'est pas le
Tu es obligé d'en tenir compte. » 1.87 à 88 « Une fois encore les gens sont arrivés là parce qu'ils ont créé leur vic, qu'ils ont véeu des choses plus ou moins bien et ça fait qu' on en arrive là. Et encore plus en ruralité. En ville le parcours il est plus simple qu'à la campagne plutôt qu'en oij e préfère habiter à la campagne plutôt qu'en ville parce que la ville pour moi ce n'est pas possible. Donc ensuite les gens sont quand même globalement moins stressés. Bon on se connaît tous parce que l'hôpital a une dimension tout à fait humaine, donc il y a quand même un côté très familial entre vile y a quand même un côté très familial entre vile y a quand même un côté très familial entre vile y a quand même un côté très familial entre vile y a quand même un côté très familial entre vile y a quand même un côté très familial entre vile y quand même leave cup présentes avec des enfants qui vivent à coté. » 1.96 à 99 Tu cs obligé d'en tentir compte. » (« Un des autres avantages c'est de travailler en milieu rural. Déjà les gens sont arrivés là parce qu'ils ont créé leur vic, qu'ils ont véeu des choses plus ou moins bien et ça fait qu'on en arrive là. Et encore plus en avantages c'est de travailler en milieu rural. Déjà les gens sont sympathiques » quand même beaucoup de familles qui sont encore présentes avec des enfants qui vivent à catre de vie vraiment autres. Du coup il y a quand même un côté très familial entre vile au quand même un côté très familial entre vile es gens sont arrivés là parce qu'al a campagne vl.431 à 433 « Un des autres avantages c'est de travailler en milieu rural. Déjà les gens sont sympathiques » quand même une entraide encore dans les villages. On a des familles qui sont encore présentes avec des enfants qui vivent à coté. » 1.96 à 99 Tu des autres vallages c'est qu'encore dans les qu'encore dans les villages. On a des familles qui sont encore présentes avec des enfants qui vivent à coté. » 1.96 à 99 Tu des autres profession. En fait il extravailler en milieu rural. Déjà les gens sont av					même contexte social
Avantages de la ruralité **Alors pour les avantages de la campagne plutôt qu'en ville parce que la ville pour moi ce n'est pas possible. Donc ensuite les gens sont quand même globalement moins stressés. Bon on se connaît tous parce que l'hôpital a une dimension tout à fait humaine, donc il y a quand même un côté très familial entre **Alors pour les avantages de la qu'encore dans les qu'encore dans les quand même beaucoup de famille, de voisins. On a quand même une entraide encore dans les villages. On a des familles qui sont encore présentes avec des enfants qui vivent à agrés même avec les autres professionnels. Du coup il y a quand même des échanges qui **CIn des autres **A lors pour les avantages c'est qu'encore dans les qu'encore dans les quand même beaucoup de famille, de voisins. On a quand même une entraide encore dans les villages. On a des familles qui sont encore présentes avec des enfants qui vivent à agréable. Le bureau est sympa on va dire. Par exemple en Suisse je					entre le rural et la ville.
Avantages de la ruralité **Alors pour les avantages de la campagne plutôt qu'en ville parce que la ville pour moi ce n'est pas possible. Donc ensuite les gens sont quand même globalement moins stressés. Bon on se connaît tous parce que l'hôpital a une dimension tout à fait humaine, donc il y a quand même un côté très familial entre **Alors pour les avantages de la qu'encore dans les qu'encore dans les quand même beaucoup de famille, de voisins. On a quand même une entraide encore dans les villages. On a des familles qui sont encore présentes avec des enfants qui vivent à agrés même avec les autres professionnels. Du coup il y a quand même des échanges qui **CIn des autres **A lors pour les avantages c'est qu'encore dans les qu'encore dans les quand même beaucoup de famille, de voisins. On a quand même une entraide encore dans les villages. On a des familles qui sont encore présentes avec des enfants qui vivent à agréable. Le bureau est sympa on va dire. Par exemple en Suisse je					Tu es obligé d'en tenir
gens sont arrivés là parce qu'ils ont créé leur vie, qu'ils ont créé leur vie, qu'ils ont véeu des choses plus ou moins bien et ça fait qu'on en arrive là. Et encore plus en ruralité. En ville le parcours il est plus simple qu'à la campagne » 1.431 à 433 Avantages de la ruralité We Ben en milieu rural déjà en tant que personne moi je préfère habiter à la campagne plutôt qu'en ville parce que la ville pour moi ce n'est pas possible. Donc ensuite les gens sont quand même une les gens sont quand même une entraide encore dans les villages. On a quand même une entraide encore dans les villages. On a des môme globalement moins stressés. Bon on se connaît tous parce que la ribôpital a une dimension tout à fait humaine, donc il y a quand même un côté très familial entre vien des échanges qui we par le lien avec les exemple en Suisse je					compte. » 1.87 à 88
gens sont arrivés là parce qu'ils ont créé leur vie, qu'ils ont créé leur vie, qu'ils ont vécu des choses plus ou moins bien et ça fait qu'on en arrive la. Et encore plus en ruralité. En ville le parcours il est plus simple qu'à la campagne » 1.431 à 433 Avantages de la ruralité We Ben en milieu rural déjà en tant que personne moi je préfère habiter à la campagne plutôt qu'en ville parce que la ville pour moi ce n'est pas possible. Donc ensuite les gens sont quand même beaucoup de famille, de voisins. Possible. Donc ensuite les gens sont quand même den core dans les repérable assez possible. Donc ensuite noins stressés. Bon on se connaît tous parce que la l'hôpital a une dimension tout à fait humaine, donc il y a quand même un côté très familial entre promatre des échanges qui vien a quand même vien cadre de vie vraiment autres professionnels. Du coup il y a quand même des échanges qui vien avec les exemple en Suisse je					
Avantages de la ruralité We Ben en milieu rural déjà en tant que personne moi je préfère habiter à la campagne plutôt qu'en ville parce que la ville pour moi ce n'est pas possible. Donc ensuite les gens sont quand même une entraïde encore dans les villages. On a des famille, de voisins. Tepérable assez On a quand même une entraïde encore dans les villages. On a des familles qui sont encore présondre sur les avantages du milieu rural. Déjà on a de beaux paysages et un cadre de vie vraiment tout à fait humaine, donc il y a quand même un côté très familial entre Du coup il y a quand même ve les échanges qui « par le lien avec les exemple en Suisse je					« Une fois encore les
Avantages de la ruralité Avantages de la campagne » 1.431 à 433 Avantages de la ruralité Avantages de la campagne » 1.431 à 433 Avantages de la vantages c'est qu'encore dans les qu'encore dans les villages. On a quand même une entraide encore dans les villages. On a des familles qui sont encore présentes avec des enfants qui vivent à cârde de vie vraiment agréable. Le bureau est sympa on va dire. Par exemple en Suisse je					gens sont arrivés là
Avantages de la ruralité					parce qu'ils ont créé leur
Avantages de la ruralité ———————————————————————————————————					vie, qu'ils ont vécu des
Avantages de la ruralité Ben en milieu rural déjà en tant que personne moi je préfère habiter à la campagne plutôt qu'en ville parce que la ville pour moi ce n'est pas possible. Donc ensuite les gens sont quand même globalement moins stressés. Bon on se connaît tous parce que l'hôpital a une dimension tout à fait humaine, donc il y a quand même un côté très familial entre Avantages de la vantages de la vantages je dirais que avantages c'est qu'encore dans les ville avantages c'est pavantages c'est qu'encore dans les ville savez quand même beaucoup de famille, de voisins. On a quand même un entraide encore dans les villages. On a des familles qui sont encore présentes avec des enfants qui vivent à cadre de vie vraiment sympa on va dire. Par exemple en Suisse je					choses plus ou moins
Avantages de la ruralité Ben en milieu rural déjà en tant que personne moi je préfère habiter à la campagne plutôt qu'en ville parce que la ville pour moi ce n'est pas possible. Donc ensuite les gens sont quand même des échanges qui l'hôpital a une dimension tout à fait humaine, donc i'l y a quand même un côté très familial entre Avantages de la « Ben en milieu rural déjà en tant que personne moi je préfère habiter à la campagne plutôt qu'en de s'ext le réseau. En fait il est relativement bien tissé. Je trouve que les gens ils sont repérer et repérable assez gens ils sont repérer et referable assez On a quand même un entraide encore dans les villages. On a des avantages de travailler en milieu rural Déjà les gens sont sympathiques » 1.53. On a quand même un entraide encore dans les villages. On a des familles qui sont encore présentes avec des enfants qui vivent à cadre de vie vraiment autres professionnels. Du coup il y a quand côté très familial entre même des échanges qui « par le lien avec les exemple en Suisse je					bien et ça fait qu'on en
Avantages de la ruralité **Ren en milieu rural déjà en tant que personne moi je préfère habiter à la campagne plutôt qu'en ville parce que la ville pour moi ce n'est pas possible. Donc ensuite les gens sont quand même globalement moins stressés. Bon on se connaît tous parce que l'hôpital a une dimension tout à fait humaine, donc il y a quand même un côté très familial entre **Alors pour les avantages c'est de travailler en milieu rural Déjà les gens avantages c'est le réseau. En fait il qu'encore dans les Hautes-Pyrénées on a quand même beaucoup de famille, de voisins. On a quand même beaucoup de famille, de voisins. On a quand même une entraide encore dans les villages. On a des présentes avec des en familles qui sont encore présentes avec des enfants qui vivent à cadre de vie vraiment agréable. Le bureau est sympa on va dire. Par exemple en Suisse je					arrive là. Et encore plus
Avantages de la ruralité Avantages de la vantages je dirais que c'est le réseau. En fait il est relativement bien ville parce que la ville pour moi ce n'est pas possible. Donc ensuite les gens sont quand même globalement moins stressés. Bon on se connaît tous parce que la l'hôpital a une dimension tout à fait humaine, donc il y a quand même un côté très familial entre Avantages de la « Un des autres avantages c'est qu'en crest pas qu'encore dans les Hautes-Pyrénées on a quand même beaucoup de famille, de voisins. On a quand même une entraide encore dans les villages. On a des villages. On a des familles qui sont encore présentes avec des enfants qui vivent à cadre de vie vraiment agréable. Le bureau est sympa on va dire. Par exemple en Suisse je					en ruralité. En ville le
Avantages de la ruralité					parcours il est plus
Avantages de la ruralité We no milieu rural déjà en tant que personne moi je préfère habiter à la campagne plutôt qu'en ville parce que la ville pour moi ce n'est pas possible. Donc ensuite les gens sont quand même globalement moins stressés. Bon on se connaît tous parce que l'hôpital a une dimension tout à fait humaine, donc iil y a quand même un côté très familial entre Alors pour les avantages c'est quand mavantage de travailler en milieu rural Déjà les gens sont quand qu'encore dans les quand même beaucoup quand même beaucoup de famille, de voisins. On a quand même une entraide encore dans les villages. On a des avantages du milieu rural Déjà on a de beaux paysages et un cadre de vie vraiment autres professionnels. Du coup il y a quand même us côté très familial entre même des échanges qui « par le lien avec les exemple en Suisse je					simple qu'à la
ruralité déjà en tant que personne moi je préfère habiter à la campagne plutôt qu'en ville parce que la ville pour moi ce n'est pas possible. Donc ensuite les gens sont quand même globalement moins stressés. Bon on se connaît tous parce que la l'hôpital a une dimension tout à fait humaine, donc il y a quand même une côté très familial entre déjà en tant que personne moi je préfère habiter à la c'est le réseau. En fait il est relativement bien tissé. Je trouve que les gens ils sont repérer et pour moi ce n'est pas gens ils sont repérer et les gens sont quand même beaucoup de famille, de voisins. On a quand même une entraide encore dans les villages. On a des villages. On a des familles qui sont encore présentes avec des enfants qui vivent à cadre de vie vraiment agréable. Le bureau est sympa on va dire. Par exemple en Suisse je					campagne » 1.431 à 433
moi je préfère habiter à la campagne plutôt qu'en ville parce que la ville pour moi ce n'est pas possible. Donc ensuite les gens sont quand même globalement moins stressés. Bon on se connaît tous parce que l'hôpital a une dimension tout à fait humaine, donc il y a quand même un côté très familial entre c'est le réseau. En fait il est relativement bien tissé. Je trouve que les gens ils sont repérer et repérable assez gens ils sont repérer et pour moi ce n'est pas gens ils sont repérer et repérable assez on a quand même beaucoup de famille, de voisins. On a quand même une entraide encore dans les villages. On a des familles qui sont encore présentes avec des enfants qui vivent à cadre de vie vraiment agréable. Le bureau est sympa on va dire. Par exemple en Suisse je	Avantages de la	« Ben en milieu rural	« Alors pour les	« Un des autres	« Alors niveau avantage
campagne plutôt qu'en ville parce que la ville pour moi ce n'est pas possible. Donc ensuite les gens sont quand même globalement moins stressés. Bon on se connaît tous parce que l'hôpital a une dimension tout à fait humaine, donc il y a quand même un côté très familial entre est relativement bien tissé. Je trouve que les gens ils sont repérer et repérable assez gens ils sont repérer et gens ils sont repérer et repérable assez (on a quand même beaucoup de famille, de voisins. On a quand même une entraide encore dans les villages. On a des avantages du milieu rural. Déjà on a de beaux paysages et un cadre de vie vraiment autres professionnels. Du coup il y a quand ces échanges qui est relativement bien tissé. Je trouve que les quand même beaucoup de famille, de voisins. On a quand même une entraide encore dans les villages. On a des familles qui sont encore présentes avec des enfants qui vivent à cadre de vie vraiment agréable. Le bureau est sympa on va dire. Par exemple en Suisse je	ruralité	déjà en tant que personne	avantages je dirais que	avantages c'est	de travailler en milieu
ville parce que la ville pour moi ce n'est pas possible. Donc ensuite les gens sont quand même globalement moins stressés. Bon on se connaît tous parce que l'hôpital a une dimension tout à fait humaine, donc il y a quand même ule pour moi ce n'est pas gens ils sont repérer et repérable assez repérable assez On a quand même une entraide encore dans les villages. On a des villages. On a des présentes avec des en ergothérapie! Et aprèsentes avec des len familles qui sont encore présentes avec des enfants qui vivent à côté. » 1.96 à 99 agréable. Le bureau est sympa on va dire. Par exemple en Suisse je		moi je préfère habiter à la	c'est le réseau. En fait il	qu'encore dans les	rural Déjà les gens
pour moi ce n'est pas possible. Donc ensuite les gens sont quand même globalement moins stressés. Bon on se connaît tous parce que l'hôpital a une dimension tout à fait humaine, donc il y a quand même un gens ils sont repérer et repérable assez facilement parce qu'on n'est pas forcément nombreux. Notamment en entraide encore dans les villages. On a des villages. On a des présentes avec des en ergothérapie! Et présentes avec des enfants qui vivent à câté. » 1.96 à 99 agréable. Le bureau est sympa on va dire. Par exemple en Suisse je		campagne plutôt qu'en	est relativement bien	Hautes-Pyrénées on a	sont sympathiques »
possible. Donc ensuite les gens sont quand même globalement moins stressés. Bon on se connaît tous parce que l'hôpital a une dimension tout à fait humaine, donc il y a quand même une les gens sont quand même globalement moins stressés. Bon on se connaît tous parce que l'hôpital a une dimension tout à fait humaine, donc il y a quand même un l'est pas forcément nombreux. Notamment en entraide encore dans les villages. On a des présentes avec des les enfants qui sont encore présentes avec des les enfants qui vivent à câté .» 1.96 à 99 agréable. Le bureau est sympa on va dire. Par exemple en Suisse je		ville parce que la ville	tissé. Je trouve que les	quand même beaucoup	1.53.
les gens sont quand même globalement n'est pas forcément nombreux. Notamment connaît tous parce que l'hôpital a une dimension tout à fait humaine, donc il y a quand même un côté très familial entre lies tpas forcément n'est pas forcément nombreux. Notamment familles qui sont encore présentes avec des beaux paysages et un enfants qui vivent à cadre de vie vraiment côté. » 1.96 à 99 agréable. Le bureau est sympa on va dire. Par exemple en Suisse je		pour moi ce n'est pas	gens ils sont repérer et	de famille, de voisins.	
même globalement moins stressés. Bon on se connaît tous parce que l'hôpital a une dimension tout à fait humaine, donc il y a quand même un côté très familial entre n'est pas forcément n'est pas forcément nombreux. Notamment en ergothérapie! Et présentes avec des présentes avec des en fants qui vivent à côté. » 1.96 à 99 agréable. Le bureau est sympa on va dire. Par exemple en Suisse je		possible. Donc ensuite	repérable assez	On a quand même une	« Après sinon pour
moins stressés. Bon on se connaît tous parce que l'hôpital a une dimension tout à fait humaine, donc il y a quand même un côté très familial entre même des échanges qui familles qui sont encore présentes avec des présentes avec des en ergothérapie! Et présentes avec des présentes avec des enfants qui vivent à cadre de vie vraiment cadre de vie vraiment sympa on va dire. Par exemple en Suisse je		les gens sont quand	facilement parce qu'on	entraide encore dans les	répondre sur les
connaît tous parce que l'hôpital a une dimension tout à fait humaine, donc il y a quand même un côté très familial entre en ergothérapie! Et aprésentes avec des enfants qui vivent à câté. » 1.96 à 99 agréable. Le bureau est sympa on va dire. Par exemple en Suisse je		même globalement	n'est pas forcément	villages. On a des	avantages du milieu
l'hôpital a une dimension tout à fait humaine, donc il y a quand même un côté très familial entre après même avec les autres professionnels. après même avec les enfants qui vivent à cadre de vie vraiment agréable. Le bureau est sympa on va dire. Par exemple en Suisse je		moins stressés. Bon on se	nombreux. Notamment	familles qui sont encore	rural. Déjà on a de
tout à fait humaine, donc il y a quand même un côté très familial entre autres professionnels. Du coup il y a quand côté très familial entre		connaît tous parce que	en ergothérapie! Et	présentes avec des	beaux paysages et un
il y a quand même un côté très familial entre même des échanges qui « par le lien avec les exemple en Suisse je		l'hôpital a une dimension	après même avec les	enfants qui vivent à	cadre de vie vraiment
côté très familial entre même des échanges qui « par le lien avec les exemple en Suisse je		tout à fait humaine, donc	autres professionnels.	côté. » 1.96 à 99	agréable. Le bureau est
		il y a quand même un	Du coup il y a quand		sympa on va dire. Par
tout le personnel, et puis se font, des lieux familles et les aidants » faisais beaucoup de		côté très familial entre	même des échanges qui	« par le lien avec les	exemple en Suisse je
		tout le personnel, et puis	se font, des lieux	familles et les aidants »	faisais beaucoup de
il se répercute également communs utilisés, etc. 1.125 visites à domicile donc		il se répercute également	communs utilisés, etc.	1.125	visites à domicile donc
sur la prise en charge des C'est ça qui est j'adorais me déplacer en		sur la prise en charge des	C'est ça qui est		j'adorais me déplacer en
patients qui apprécient intéressant. Il y a une « On se connaît bien sur campagne. C'est calme,		patients qui apprécient	intéressant. Il y a une	« On se connaît bien sur	campagne. C'est calme,
beaucoup » 1.50 à 54 dynamique aussi. Enfin le Val d'Adour, donc		beaucoup » 1.50 à 54	dynamique aussi. Enfin	le Val d'Adour, donc	

		je trouve qu'il y a des	quand même on	c'est magnifique comme
		choses qui essaient de	communique tout ça et	lieu de travail » 1.62 à 66
		se mettre en place entre	on ne travaille pas seul »	
		professionnels. Les	1.132 à 133	« ils se connaissent dans
		échanges se font entre		le voisinage ou
		les professions, et du	« Après niveau avantage	familialement » 1. 451
		coup on est au courant	voilà c'est la campagne,	
		des dynamiques qui sont	c'est beau, c'est	« En milieu rural très
		mises en place. Par	apaisant. C'est leur cadre	souvent c'est un milieu
		exemple par des	de vie, c'est leurs	familial. Les familles
		infirmières, alors qu'en	histoires des villages »	sont souvent plus
		ville on serait peut-être	1.305 à 307	resserrées qu'en ville où
		plus centré entre tous		elles sont souvent plus
		les ergothérapeutes, et je		éclatées. Il y a plus de
		ne serais pas au courant		solidarités je pense en
		de ce qui se passe avec		milieu rural qu'en
		les infirmières ASALEE		milieu urbain. Je pense
		(Action de SAnté		qu'il y a potentiellement
		Libérale En Equipe) qui		plus d'aidants en zone
		s'occupent de la		rurale. Même s'ils sont
		prévention justement »		loin, ils sont peut-être
		1.59 à 68		plus facilement
				joignables et
		« Mais elles connaissent		intervenants. Je pense
		le réseau SOLIHA pour		que c'est resté
		lequel je travaille, et		culturellement, même
		donc elles orientent des		s'il y a eu une
		patients vers eux et		génération où c'était
		donc par incidence vers		moins dans les mœurs.
		moi » 1.123à 124		Alors qu'en milieu
				urbain c'est peut-être un
		« Elles peuvent aussi		peu moins resté » 1.221
		rencontrer les amis		à 226
		d'une personne qu'elles		
		prennent en charge donc		
		là le côté personnel et le		
		côté professionnel sont		
		intriqués » 1.240 à 242		
Inconvénients de la	« le fait d'être reculé, le	« En plus les personnes	« d'être au plus près	« Il ne faut pas se le
ruralité	fait d'avoir accès aux	âgées se déplacent	d'une population qui a	cacher une des plus
	soins, le manque de	moins de manière	quand même des	grosses difficultés du
	médecins, le manque	générale. Surtout qu'il y	difficultés de mobilité,	milieu rural c'est qu'il y
	d'infirmiers » 1.64 à 65	a moins de transport en	d'accès aux soins » 1.95	a beaucoup de
		commun en ruralité,	à 96	déplacements. C'est
	« j'avais vraiment mis en	donc en fait c'est plus		d'ailleurs ce qui nous
	rapport les	difficile pour elles	« Je trouve que par	pénalise beaucoup en
	problématiques du	d'aller se mobiliser et	rapport à la ville on a des	France, si je le compare
	maintien à domicile avec	d'aller se rendre à	habitats un peu différents	au système Suisse, car si
	la qualité de l'habitat, et	différents lieux. » 1.441	et un public un peu	tu es loin des grosses
	le fait qu'en EHPAD il	à 444	différent. Parce que je	villes tu fais vite du
	n'y a pas assez de place		fais aussi l'équipe	kilométrage. Donc
	pour accueillir toutes les		mobile de Tarbes, donc	souvent en tant que

personnes qui ne peuvent pas être maintenues à domicile du fait de l'architecture de leur habitat et puis du manque de fonds pour pouvoir adapter leur habitat » 1.58 à 62 « Et puis niveau problématique si les gens vivant en Ariège, justement vivent dans une partie éloignée et s'ils n'ont pas la capacité à conduire, et bien ils sont encore plus isolés. Le fait de vivre en montagne ça demande à se déplacer. » 1.89 à 92 « le fait que ce soit un milieu rural, le problème c'est pour l'accessibilité à tout : que ce soit pour aller faire ses courses, que ce soit pour accéder aux soins... » 1.104 à 106 « Je ne le sais pas parce 114 que là on est en zone rurale, et c'est ça le problème. On n'est pas en plaine, donc il y a pas mal de temps de route car tout est espacé » 1.257 à 258 « je râle par exemple pour les déclarations d'impôts par internet.

Les pauvres personnes

âgées! Mais comment

faire quand ils doivent se

rendre à **** au centre

des impôts, parce qu'il

faut y aller à **** » 1.399

je vois quand même professionnel tu fais qu'il y a une différence plus de temps en entre ceux qui sont en déplacements qu'en actions réelles. Pour moi ville, qui vont avoir accès à de l'information, c'est vraiment ça le plus à des magasins, à des pénalisant. Après aussi revendeurs, et ceux qui milieu rural ça rime souvent avec difficultés sont en ruralité qui financières et parfois manquent cruellement familiales » 1.66 à 71 d'informations sur la filière et qui ont « Il y a une notion de vraiment besoin d'être capacité intellectuelle orientés et d'être souvent. Je pense que accompagnés làtous les départements dedans » 1.100 à 105 ruraux, sauf s'il y a une grande ville, tu ne vas « Bah l'isolement! On a pas pouvoir appréhender parfois des personnes, les choses de la même mais c'est valable en manière. Après parler de ville aussi hein, qui sont capacité intellectuelle très isolées. Mais qui là c'est un peu trop gros... vont être isolées Je voulais surtout dire géographiquement aussi, que les attentes et les alors qu'en ville parfois compréhensions ne sont on arrive à avoir des pas les mêmes. Après professionnels de voilà il y a tout un proximité et contexte social. Par géographiquement exemple sur Toulouse tu moins éloignés » 1.111 à vas avoir plus de boulot de cadres qu'ici, donc des gens qui ont un niveau d'étude plus « Après c'est des niveaux socio-culturels, élevé. Globalement dans j'ai l'impression mais je les grandes villes tu n'ai pas d'études et pas peux leur expliquer de chiffres, avec des généralement des trucs niveaux un petit peu plus un peu plus pointus. bas dans le sens où il y a Dans le monde agricole beaucoup d'agriculteurs qu'on a plutôt par chez ici. C'est une génération nous il ne faut pas où beaucoup n'ont pas utiliser les mêmes eu accès à l'école et termes. Après il ne faut démarraient encore le pas non plus être trop travail très tôt. Bon ça basique parce que sinon changera d'ici 10 ans, c'est réducteur. Il faut mais voilà on a encore toujours adapter le cette population-là. » vocabulaire en fonction 1.115 à 119 de la personne que tu as

en face » 1.90 à 100

« Vieillir en milieu rural... Alors moi je

commence à avoir une « Tout le contexte social vision politique de la n'est pas le même et les chose (rire). Je trouve attentes ne sont pas tout quand même que les à fait pareil. Par politiques actuelles exemple pour les centralisent dans les orthèses que je fais au *****, un intellectuel il villes et ce n'est pas du tout une bonne chose. va rester à la maison tranquille tout en Donc il y a une perte des commerces de surveillant proximité, des acteurs de régulièrement, alors proximité, et c'est qu'un agriculteur il doit l'isolement le principal labourer son champ, il risque de tout ça. On voit doit porter du poids, etc. qu'avant l'épicerie et il ne fait quasiment venaient par camion pas de surveillance de dans les villages et ça ne l'orthèse » 1.114 à 117 se fait quasiment plus. Pareil pour la poste ou « Après concernant les les boulangers. Donc ils inconvénients c'est ont un arrêt là comme souvent : le manque de ça, prématuré à mon prises en charge médicalisées, sens, des activités sociales et de loisirs, et l'éloignement, un de l'accès aux soins. » mauvais accès aux soins 1.297 à 303 (en lien avec l'éloignement et la « C'est un couple qui vit manque de prises en à la Maillou. C'est un charge médicales car tu petit village très étendu n'as pas toutes les en zone rurale. spécialités en milieu Concrètement pour rural). Après on peut arriver chez eux c'est un aussi noter les chemin de terre sans conditions de vie qui ne ligne blanche. » 1.348 à sont pas souvent aussi 350 favorables qu'en ville. Par exemple c'est des maisons qui sont plus ou moins vétustes avec des moyens de chauffages qui demandent plus d'entretien (il y en a pas mal ici qui se chauffent encore au bois). Donc ça nécessite une certaine autonomie et dès qu'il y a une trop grosse perte d'autonomie là ça devient compliqué. Et en plus il faut regarder au niveau familial parce que souvent il y a des

				biens, il y a des terres et
				ils n'ont pas les mêmes
				vues que les urbains. »
				1.237 à 246
Accessibilité aux	« Mais sur quel plan en	« pour les inconvénients	« L'hôpital prend en	« Après on en a des
soins en zone rurale	milieu rural ? Sur le fait	c'est qu'on fait	charge intégralement »	personnes qui habitaient
	de prendre en charge les	beaucoup de routes	1.79	à la campagne et qui
	personnes, sur la facilité	parce que justement on		sont allées vivre chez
	d'accès aux soins, ou sur	n'est pas nombreux. Par	« Il voulait en fait que le	leurs enfants en ville car
	moi en tant que	exemple là en libéral je	médecin de l'EMG	c'était plus facile
	personne ? » 1.47 à 48	couvre le bassin de la	quand elle se déplace	comme démarche
		Haute-Ariège » 1.68 à	facture des	(hôpitaux plus
	« le fait d'être reculé, le	70	consultations, mais elle a	conséquents, plus de
	fait d'avoir accès aux		clairement refusé ça. »	spécialités, etc.). Ça
	soins, le manque de	« J – Donc peu de	1.84 à 85	dépend du niveau de
	médecins, le manque	professionnels en	1.01 % 00	dépendance de la
	d'infirmiers » 1.64 à 65	ergothérapie en Ariège.	« Je trouve que par	personne » 1.226 à 229
	2.01403	E – Oui et même peu de	rapport à la ville on a des	r
	« Et puis niveau	professionnels	habitats un peu différents	« Après la facilité peut-
	problématique si les gens	spécialisés tout court en	et un public un peu	être aussi c'est que tu as
	vivant en Ariège,	fait. J'entends pour les	différent. Parce que je	des médecins, tu as des
	justement vivent dans	enfants les	fais aussi l'équipe	groupes infirmiers, etc.
	une partie éloignée et	neuropédiatres, mais	mobile de Tarbes, donc	qui sont peut-être plus
	s'ils n'ont pas la capacité	j'entends aussi pour les	je vois quand même	présents sur le terrain en
	à conduire, et bien ils	personnes âgées des	qu'il y a une différence	milieu rural. Alors c'est
	sont encore plus isolés.	cardiologues, etc. Du	entre ceux qui sont en	peut-être plus difficile
	Le fait de vivre en	coup il y a le réseau qui	ville, qui vont avoir	d'en trouver mais je
	montagne ça demande à	s'organise pour	accès à de l'information,	pense qu'une fois qu'ils
	se déplacer. » 1.88 à 91	permettre à ces	à des magasins, à des	y sont c'est plus un
	se deplacer. # 1.00 d 71	personnes âgées de	revendeurs, et ceux qui	contexte familial. Il y a
	« le fait que ce soit un	pouvoir avoir des accès	sont en ruralité qui	peut-être un petit peu
	milieu rural, le problème	à des professionnels de	parfois manquent	plus
	c'est pour l'accessibilité	santé spécialisés, tout en	cruellement	d'accompagnement. En
	à tout : que ce soit pour	restant dans le secteur. »	d'informations sur la	ville c'est très mécanisé,
	aller faire ses courses,	1.76 à 80	filière et qui ont	en milieu rural c'est un
	que ce soit pour accéder	1.70 0 00	vraiment besoin d'être	petit peu moins même si
	aux soins » 1.104 à 106	« Alors pour des	orientés et d'être	certains infirmiers ou
	aun somon willor u 100	professions qui sont	accompagnés là-dedans.	médecins sont un petit
	« Alors en libéral il n'y a	vraiment spécialisées	Donc un des	peu au chrono parce
	pas grand-chose. Puis	comme par exemple les	désavantages, c'est	qu'il y a du boulot. Mais
	sinon c'est surtout	pneumologues, les	évidemment que parfois	malgré tout je pense
	hospitalier, mais	cardiologues, etc.,	on arrive sur des	qu'il y a un contexte
	hospitalier il n'y a pas	comme ce sont des	situations tard, parce que	social encore un peu
	non plus grand-chose. »	médecines très	les gens ne sont pas	maintenu. » 1.231 à 237
	1.110 à 111	particulières quand on	informés et parce que les	
		veut avoir un avis	familles fonctionnent un	
	« Le fait de dire rural	particulier les gens sont	peu comme elles	
	c'est de l'isolement.	obligés de faire de la	peuvent très longtemps.	
	C'est l'accès aux soins.	route pour avoir cet	Donc parfois on arrive	
	Moi je mets ça surtout là-	avis-là. Par exemple il	sur les situations un peu	
	dessus, parce que la	n'y a qu'une seule	tard » 1.100 à 107	
	maison en l'occurrence	dermato sur ****, donc		
		,		

qu'on est allée voir c'est « Après il y a un temps ça ne fait pas beaucoup. une maison qui est de En plus aujourd'hui les de trajet, mais ça c'est plain-pied. Il y a trois médecins ils ont un un inconvénient que je marches d'accès pour certain quota de patients nomme mais qui ne me arriver depuis le sol donc certains patients ne dérange pas moi ni mes extérieur au sol de la peuvent même pas être collègues. Mais bon le maison, mais après tout pris en charge sur ****. fait est qu'on fait de la route. Un peu plus qu'en est de plain-pied. Il n'y a Donc en résumé il y a pas d'escaliers dans la un petit problème ville où parfois voilà maison, donc ce n'est pas d'accessibilité aux c'est un peu plus soins. » 1.84 à 90 qu'une histoire d'habitat rapide. » 1.108 à 110 pas adapté. Le côté rural c'est par rapport à « à cette période j'ai fait « Bah l'isolement! On a l'éloignement, et encore 45 min de route à parfois des personnes, elle n'est pas si éloignée chaque fois que je mais c'est valable en que ça puisque c'est sur partais prendre en ville aussi hein, qui sont le secteur où il y a le charge... Voir 1h ou très isolées. Mais qui là SSIAD. On va dire alors 1h30 d'ailleurs car vont être isolées dans ce cas que c'est plus l'ergo avait son rayon géographiquement aussi, sur l'offre de prise en alors qu'en ville parfois d'action qui couvrait charge qui n'est peut-être l'Ariège mais aussi le on arrive à avoir des pas assez conséquente sud de la Hauteprofessionnels de Garonne. Donc là j'ai par rapport aux proximité et demandes » 1.238 à 245 dû faire de la route et ça géographiquement m'a demandé de moins éloignés » 1.111 à « Développer un petit m'adapté entre le temps 114 peu plus les SSIAD et que je passais sur la route et le temps où je « S'il y a des personnes peut-être tous les aidants à domicile. Bon après je faisais les prises en un peu seules qui ont des charge » 1.109 à 113 sais ce que c'est que les DMLA (Dégénérescence aidants à domicile... Au Maculaire Liée à l'Age) SSIAD quand ils ont des « Après il y a l'aspect là je suis appelée parce petites voitures et qu'ils financier à prendre en qu'il y a une doivent se déplacer, des compte. Ça c'est vrai méconnaissance, surtout fois il y a 45 min de route que c'est quelque chose sur le Val d'Adour pas d'un bénéficiaire à qui me questionne parce sur Tarbes mais sur la l'autre, donc beaucoup que les personnes âgées ruralité, car les de temps sur la route. Ils n'ont pas forcément personnes âgées ne doivent aller vite sur la beaucoup de finances savent pas du tout où se route, avec tous les avec leurs petites tourner (quelles aides retraites et les séances existent? Comment on risques que ça peut représenter. Donc voilà d'ergothérapie en fait ne aménage le logement par après c'est au se sont pas accessibles » rapport à ces troubles 1.213 à 216 responsable de secteur de visuels évolutifs qui faire des trajets qui soient arrive tard? etc.). » 1.212 cohérents. Mais quand il « Déjà en inconvénients à 216 il y a le manque de n'y a pas assez de « Vieillir en milieu personnel ou qu'il y en a professionnels rural... Alors moi je qui sont en maladie, ben spécifiques par rapport il faut continuer à assurer commence à avoir une aux pathologies que les prises en charge. Et peuvent développer les vision politique de la en plus voilà il n'y a pas chose (rire). Je trouve

beaucoup de personnel	personnes âgées » 1.227	quand même que les	
qui se présente à la porte	à 228	politiques actuelles	
pour y travailler » 1.247 à		centralisent dans les	
254	« le fait qu'il n'y ait pas	villes et ce n'est pas du	
	non plus beaucoup	tout une bonne chose.	
« Donc comme il y a trop	d'établissements.	Donc il y a une perte des	
de temps de route	Parfois les urgences	commerces de	
maintenant je ne fais pas	sont assez loin. Par	proximité, des acteurs de	
les visites à domicile si	exemple s'il y a une	proximité, et c'est	
ça dépasse une heure de	chute on appelle les	l'isolement le principal	
route. Ce n'est vraiment	pompiers mais s'il y a	risque de tout ça. On voit	
pas possible une heure de	des complications il faut	qu'avant l'épicerie	
route, c'est trop loin. »	aller dans la grande ville	venaient par camion	
1.262 à 264	à côté En bref vous	dans les villages et ça ne	
	avez beaucoup de	se fait quasiment plus.	
« c'est vraiment le côté	transport. D'ailleurs	Pareil pour la poste ou	
géographique qui rend	niveau transport ce n'est	les boulangers. Donc ils	
compliqué l'accès aux	pas si facile en vrai.	ont un arrêt là comme	
soins » 1.377	C'est mal desservi à	ça, prématuré à mon	
	certains endroits. » 1.229	sens, des activités	
	à 232	sociales et de loisirs, et	
		de l'accès aux soins. »	
	« Il y a aussi une faible	1.297 à 303	
	connaissance des		
	métiers comme le nôtre.	« Après clairement à 5	
	Heureusement pour les	libéraux dans le	
	personnes âgées c'est en	département, j'ai un	
	partie compenser par les	emploi du temps chargé.	
	infirmières qui sont un	Donc là il y a moi et	
	très gros réseau au	niveau accès aux soins je	
	niveau du maillage	suis la seule à être assez	
	territorial, ce qui est	accessible » 1.319 à 321	
	vraiment intéressant		
	notamment car elles les	« voilà on est peu	
	rencontrent très	nombreux et je suis la	
	régulièrement. C'est	seule à faire vraiment de	
	vraiment un suivi. »	l'ergothérapie pure et	
	1.235 à 238	dure en plus. Après voilà	
	Б	mes collègues sont	
	« Ensuite moi	accessibles mais	
	normalement je ne les	financièrement pas	
	vois plus parce que	toujours. C'est le	
	sinon financièrement ce	problème du libéral car	
	serait à eux de payer	les gens ne payent pas.	
	pour un suivi	Là j'ai une famille qui	
	complémentaire » 1.322	m'a dit justement hier	
	à 324	« mais on s'est renseigné	
	io me	pour savoir combien ça	
	« je pense qu'il faut	coûtait d'avoir une	
	faire un parallèle avec	ergothérapeute » parce	
	l'évolution de la santé	qu'ils avaient peur de	
	car selon mon point de	devoir me payer à la	

vue aujourd'hui ça se	deuxième séance. Du	
libéralise. Dans le sens	coup ils ont regardé les	
où on est de plus en plus	bilans et ils m'ont dit	
nombreux à être en	qu'ils n'auraient pas	
libéral en ergothérapie	payé ça. » 1.336 à 341	
et qu'on est de moins en		
moins nombreux à être	« Mais du coup c'est la	
en structure. Après je	question de la mobilité :	
pense que ça pourrait	on les amène comment	
être intéressant	c'est patient là ? Donc	
justement d'avoir	c'est aussi les transports	
quelqu'un dans une	quoi. C'est l'accès aux	
structure parce que	soins vraiment très	
l'intervention n'est pas	global en fait » 1.435 à	
du tout la même. En fait	437	
la demande quand on		
est en libéral elle est		
beaucoup plus		
ponctuelle et il faut être		
efficace en une fois.		
Alors que d'être en		
structure on peut aller		
revoir la personne et		
essayer plein de		
choses. » 1.350 à 357		
« En plus les personnes		
âgées se déplacent		
moins de manière		
générale. Surtout qu'il y		
a moins de transport en		
commun en ruralité,		
donc en fait c'est plus		
difficile pour elles		
d'aller se mobiliser et		
d'aller se rendre à		
différents lieux. » 1.441		
à 444		

« L'idée si c'est de		
réduire les		
déplacements pour des		
familles isolées bon		
c'est vraiment		
intéressant » 1.472 à 473		

Être ergothérapeute	« le milieu rural par	« Alors ce qui n'est pas	« je suis la seule sur	« Il y a souvent des
en zone rurale	rapport à la prise en	simple ben déjà de ne	l'extrahospitalier. Enfin	contextes familiaux un
en zone ruraie	**		on est deux maintenant,	petit peu compliqués.
	charge des gens, là je pense qu'il y a quand	pas être spécialisé. Ça ça demande une	mais au départ j'étais la	Par exemple si tu
		adaptation constante. Il	seule » 1.21 à 22	interviens avec une
	même une problématique	*	seule » 1.21 a 22	
	sur le fait que les gens ne	faut être touche à tout et	0 11 000/	famille de fermiers tu as
	savent pas ce que c'est	en même temps être	« On va se dire que 80%	souvent plusieurs frères
	que l'ergothérapie » 1.55	assez spécialisé parce	des personnes qui me	ou sœurs et c'est parfois
	à 56	que chacun a besoin	sont orientées, sont	dur de les mettre tous
		d'avoir des réponses	orientées par le gériatre	d'accord. Il faut aussi
	« Ben en essayant de	spécifiques, ce qui est	de l'équipe mobile, et	gérer ce que tu dis et à
	trouver des fournisseurs	complètement	20% par les autres	qui tu le dis. Donc il faut
	qui seraient quand même	entendable. Alors autant	médecins, donc les	adapter sa prise en
	assez proches des gens,	le logement et les aides	autres gériatres de	charge au patient et à
	déjà, pour mettre en	techniques ce n'est pas	l'hôpital à l'issue des	tout le système qui va
	place du matériel Et	quelque chose qui me	consultations gériatrique	autour. Après c'est aussi
	qui fassent à un suivi.	pose problème, parce	ou de l'hôpital de jour.	intéressant car à chaque
	Parce qu'il ne s'agit pas	que je l'ai beaucoup fait	Et puis parfois par des	fois que tu changes de
	juste de poser le matériel.	en MDPH. Mais c'est	partenaires aussi. Par	coin en zone rurale, tout
	Il faut quand même qu'il	vrai qu'après à la MAS	exemple, l'HAD	est toujours différent. »
	y ait un suivi. Et puis	ils me sollicitent par	(Hospitalisation A	1.73 à 77
	indirectement en formant	exemple pour les	Domicile) peut	
	donc les équipes	fausses routes, et donc	m'appeler, bon assez	« . Je ne sais pas si j'ai
	d'AriègeAssistance, s'il	je leur ai expliqué que	rarement, mais parfois	adapté la pratique ou si
	y a des soins fait par eux,	ce n'était pas mon cœur	ils le font. Il y a le CLIC	c'est le milieu rural qui
	sur l'utilisation des aides	de métier et donc je le	aussi. Voilà on peut avoir	s'est adapté à moi.
	techniques. Et puis	fais beaucoup moins.	d'autres partenaire. Il y a	Comment dire Dans
	essayer de briefer au	Du coup ils orientent	les revendeurs de	tous les milieux où tu
	maximum les familles	plutôt vers la	matériel médical parfois	vas travailler, que ce soit
	quand c'est possible »	diététicienne » 1.47 à 53	qui peuvent me rappeler	en institution, en
	1.72 à 76		sur des situations. Voilà	EHPAD, en institut
		« Ou sinon il faut se	on a 20% de partenaires,	public ou privé, etc. il
	« voir en collaboration	former » 1.55	d'autres médecins ou	faut que tu aies une
	avec ma collègue		d'autres structures. »	certaine adaptation et
	assistante sociale, quelles	« pour les inconvénients	1.49 à 55	une certaine souplesse.
	aides humaines on peut	c'est qu'on fait		Après en institution tu
	mettre en place pour	beaucoup de routes	« les gens sont à	fais en fonction des
	permettre un maintien à	parce que justement on	domicile et ils viennent	équipes, et à domicile je
	domicile » 1.95 à 96	n'est pas nombreux. Par	en consultation	pense que si tu as une
		exemple là en libéral je	gériatrique, et là parfois	bonne analyse de la
	« en libéral j'ai une	couvre le bassin de la	les autres médecins	situation et que tu vois à
	collègue mais je ne sais	Haute-Ariège » 1.68 à	m'oriente, ou ils	peu près les difficultés
	pas dans quel cadre elle	70	viennent à l'hôpital de	tu fais en fonction du
	intervient, ni quels sont		jour et parfois l'hôpital	contexte social. Je pense
	ses champs d'action, ni	« Bon déjà en arrivant je	de jour m'oriente. Mais	que c'est ça qui prime. »
	financièrement comment	me suis mis dans un	sinon c'est le médecin de	1.80 à 85
	elle se fait payer aussi	réseau. Je me suis	l'équipe mobile » 1.62 à	
	parce qu'il faut arriver à	installée en maison de	64	« Il y a une notion de
	en vivre. Ici il y a très	santé pour pouvoir		capacité intellectuelle
	peu d'ergos en libéral » l.	travailler avec cette	« Enfin on a une équipe,	souvent. Je pense que
	112 à 115	connexion d'équipe. Ça	donc il y a un gériatre,	tous les départements
		, ,	un temps plein et demi	ruraux, sauf s'il y a une
			1 1	,

c'était essentiel pour d'infirmier, 80% grande ville, tu ne vas « Il n'y a pas d'ergo non, moi » 1.96 à 98 d'assistante sociale, il y pas pouvoir appréhender mais il y a une psychomotricienne qui a a moins à 90% et une les choses de la même « non ça s'est fait assez ASG à 80% » 1.80 à 82 pu aboutir à avoir des manière. Après parler de subventions pour aider naturellement » 1.94 capacité intellectuelle les gens à maintenir leur « Dans 90% des cas on a c'est un peu trop gros... autonomie à domicile « En fait en entendant le les enfants souvent qui Je voulais surtout dire (pour l'élaboration des mot « adapté » j'ai sont là, mais parfois des que les attentes et les l'impression que ça a repas, des choses comme aides à domicile ou compréhensions ne sont ça) » 1.150 à 152 été forcément d'autres structures, mais pas les mêmes. Après compliqué tu vois. Alors les aidants sont présents voilà il y a tout un « Également mise en qu'en vrai je n'ai pas pendant nos rencontres contexte social. Par place de kiné pour l'impression que ça a et pendant quasiment exemple sur Toulouse tu essayer de maintenir été vraiment compliqué. vas avoir plus de boulot toutes mes séances. cette dame à la maison, Ça s'est fait assez Comme ça le lien est de cadres qu'ici, donc puisqu'elle voulait naturellement. » 1.98 à plus facile et je travaille des gens qui ont un vraiment avec eux. rentrer chez elle et pas 100 niveau d'étude plus aller en EHPAD. » 1.165 C'est-à-dire que les élevé. Globalement dans à 166 « pour être en réseau, au solutions je les trouve les grandes villes tu tout début quand je me avec tout le système. peux leur expliquer suis installée ici en Comme ça voilà je suis généralement des trucs Ariège, j'ai dû faire sûre qu'on est sur des un peu plus pointus. beaucoup de route pour choses pérennes et que je Dans le monde agricole pouvoir être dans un ne vais pas travailler des qu'on a plutôt par chez cabinet d'ergothérapie. choses avec l'aidé que nous il ne faut pas Je l'ai fait pour être en l'aidant n'arrivera pas à utiliser les mêmes collaboration et pour assumer derrière. Donc termes. Après il ne faut découvrir le libéral l'aidant est toujours pas non plus être trop parce que je n'étais pas présent et quand il n'y basique parce que sinon en libéral et je ne en a pas on va trouver en c'est réducteur. Il faut connaissais pas. Et donc créant un étayage de toujours adapter le à cette période j'ai fait professionnels autour du vocabulaire en fonction 45 min de route à patient. » 1.125 à 132 de la personne que tu as chaque fois que je en face. Après pour moi partais prendre en « Ensuite je les ce qui est le plus charge... Voir 1h ou difficile c'est quand tu accompagne souvent 1h30 d'ailleurs car plus longtemps et mets en place une prise l'ergo avait son rayon notamment dans les en charge, pour rester d'action qui couvrait démarches. Par exemple basique, un agriculteur l'Ariège mais aussi le et un cadre de la ville ça ce n'est pas juste je vais sud de la Hauteproposer et il n'y a rien va être différent. Le Garonne. Donc là j'ai derrière. Là il y a une cadre de la ville s'il a un dû faire de la route et ça personne il y a besoin en arrêt de travail ce n'est m'a demandé de fait de réaménager un pas si grave car il n'a m'adapté entre le temps peu la chambre, et je ne pas d'obligations réelles. Alors que l'agriculteur que je passais sur la vais pas juste le proposer lui il a son bétail et il a route et le temps où je mais je vais pouvoir faisais les prises en aussi aller aider sa sa ferme à faire tourner. charge » 1.106 à 113 Ils ont vraiment des femme à le faire s'il y a besoin. On va un petit conditions de vie « quand je me suis peu au-delà de nos différentes tous les deux installée ici c'est vrai » 1.90 à 104

que j'ai eu l'opportunité missions premières. » d'intégrer cette maison 1.133 à 137 « Les consignes de port de santé, et c'était de l'orthèse passent justement en fait « S'il y a des personnes différemment pour les essentiel pour moi. Je un peu seules qui ont des deux et il faut de base savais que j'allais être DMLA (Dégénérescence les présenter toute seule comme Maculaire Liée à l'Age) différemment. Autant là je suis appelée parce ergothérapeute et la avec certains tu peux MSP (Maison de Santé qu'il y a une bien développer, autant Pluriprofessionnelle) ça méconnaissance, surtout avec d'autres tu vas plutôt axer les consignes me permettait de sur le Val d'Adour pas pouvoir échanger avec sur Tarbes mais sur la sur le versant négatif. mon point de vue ruralité, car les Au lieu de présenter d'ergothérapeute avec personnes âgées ne l'intérêt positif de des professionnels qui savent pas du tout où se l'orthèse je vais devoir s'intéressent aussi aux tourner (quelles aides leurs dire que s'ils font personnes âgées et à existent? Comment on telle ou telle chose il va leur maintien à aménage le logement par se passer quelque chose domicile. » 1.113 à 118 rapport à ces troubles de négatif. Par exemple visuels évolutifs qui si tu ne fais pas attention arrive tard ? etc.). » 1.212 « Souvent en fait j'ai à ça tu risques de luxer repéré qu'il fallait que à 216 ta prothèse, donc de les aménagements de repartir pour un tour et logement ils soient au final perdre plus de assez simples. Ça temps qu'en respectant dépend des gens mais les consignes. Après je globalement ici en suis d'accord que milieu rural ils veulent normalement dans les quelque chose qui explications il ne faut fonctionne en priorité et pas axer le discours sur puis pas forcément trop le interdits, mais dans joli car voilà il ne faut certains cas de figure pas trop toucher aux c'est préférable » 1.117 à bases » 1.210 à 213 125 « Il faut être plus stricte sur les limites et peutêtre moins ouvert. » 1.127 « En plus, ils remontent les infos à qui ? A qui ils vont remonter qu'il y a besoin d'un ergo? Encore faudrait-il qu'ils pensent à faire intervenir un ergo. » 1. 465 à 467 « Tu essaies en fait de te projeter sur ce qu'ils vont faire, même s'ils te disent qu'ils ne vont pas

				le faire. De toute façon
				ils sont obligés, ils ne
				vont pas laisser mourir
				leur bétail par exemple.
				Tu es obligé d'en tenir
				compte, donc en fait
				dans ta prise en charge
				tu fais un peu du 50/50
				entre ce que tu voudrais
				leur proposer de mieux
				et la réalité de leur
				quotidien. » 1.130 à 133
		Vieillissement		4
	1 1 5	Vicinissement		A N
Connaissance des	« J - Parce que selon		« On ne va pas être dans	« Après tout le monde
caractéristiques du	vous est-ce que toutes les		le vieillissement	ne vieillit pas pareil. »
vieillissement	personnes âgées ont des		physiologique, on est	1.137 à 138
	déficits au niveau		plutôt dans le	
	cognitif ?		vieillissement	« Non le vieillissement
	E – Non, non, non. »		pathologique » 1.218 à	n'est pas pathologique.
	1.202 à 204		219	C'est les pathologies
				que tu vas créer au cours
				de tes activités
				professionnelles qui
				vont faire que tu vieillis
				plus ou moins vite. »
				1.146 à 147
Connaissance de la	« visite à domicile,	« Par exemple, les	« avec les infirmières, on	« tremblements, chutes,
fragilité	évaluation du risque de	infirmières ASALEE	fait les sorties	troubles cognitifs,
	chute et préconisation »	elles font des bilans de	d'hospitalisation de SSR	désorientation temporo-
	1.38 à 39	fragilité qui sont pris en	à 15 jours pour vérifier	spatiale, » 1.137 à
		charge par la sécurité	que tout se passe bien à	138
	« la personne on la	sociale, où elles	la maison en sortie	
	rééduque comme on	évaluent en fait les	d'hospitalisation, et	« Après tout le monde
	peut. On essaie de lui	capacités cognitives, les	qu'ils n'ont pas d'autres	ne vieillit pas pareil. »
	faire récupérer tout ce	difficultés motrices et	problématiques parce	1.137 à 138
	qu'elle peut récupérer, et	comment ça se passe	qu'on sait que c'est des	
	malgré tout des fois la	dans la vie de tous les	situations un peu	« Pour moi c'est encore
	personne âgée Bon ben	jours. Donc c'est	fragiles » 1.36 à 38	principalement son
	il y a l'âge qui est là, et	important pour moi		parcours social. En
	donc on reste des fois sur	d'avoir ce contact-là. »	« J'interviens aussi pas	fonction des tes activités
	des limitations » 1.77 à	1.118 à 121	mal sur le thème des	professionnelles et de
	79		chutes avec les chuteurs	ton mode de vie ça a un
		« dernièrement il y a	à domicile. Donc c'est	impact variable. Par
	« La dépression. Se voir	une personne pour qui	souvent un motif	exemple si la personne
	perdre ses capacités et en	ça a été proposé qui est	d'orientation pour	avait un métier dans un
	être très conscient. Les	âgée de 75 ans, qui a de	repérer les facteurs de	bureau ou si la personne
	risques de chute	l'arthrose dans les	risque de chute et	travaillait dehors par
	évidemment. Je dirais	doigts et qui n'arrive	proposer des actions en	tous les temps tu
	presque le fait d'être	plus à ouvrir des bocaux	lien » 1.39 à 41	vieilliras différemment.
	dans le déni de la perte	et plein d'autres choses		La deuxième va
	des capacités, ce qui	dans sa vie tous les	« le plus gros risque que	s'abimer plus vite et
	augmente le risque de	jours » 1.131 à 133	j'observe ou qui m'est	avoir plus de chance de

chute. La perte		rapporté c'est le risque	développer plus vite des
d'autonomie » 1.83 à 85	« Typiquement cette	de chute. C'est quand	problématiques
	dame que j'ai eu	même celui qui génère la	annexes. » 1.140 à 144
« tout dépendra des	l'occasion de rencontrer,	plus grosse inquiétude	
capacités physiques. Une	elle avait des problèmes	de la part des familles et	« Non le vieillissement
personne qui a eu un	de santé aussi et au final	qui fait que ça aura un	n'est pas pathologique.
boulot difficile,	parfois les problèmes de	impact sur l'autonomie.	C'est les pathologies
forcément avec une	santé prennent la place	Je rencontre beaucoup	que tu vas créer au cours
polyarthrose, des	principale en fait dans	de familles qui	de tes activités
douleurs et tout, ça	les soins et on ne voit	empêchent les personnes	professionnelles qui
limite » 1.88 à 89	plus forcément le reste »	âgées d'entreprendre des	vont faire que tu vieillis
	1.141 à 143	activités parce qu'elles	plus ou moins vite. »
« qui dit personnes âgées,		ont trop peur qu'elles	1.146 à 147
dit nécessité de soins	« La perte de force, la	tombent et qui instille	
voilà. Et puis voir s'il y a	perte de motricité	cette peur là aussi. Donc	« Non en fait toutes :
des aidants possibles à	Après il faut voir si on	quand même le risque de	sociales, de loisirs, etc.
domicile » 1.106 à 107	regarde sur un plan	chute il n'est pas	En fait ça dépendra de
	rééducatif ou si on le	négligeable, même si	tout ton environnement
« Elle était autonome	voit sur le versant de la	parfois il est pas réel.	et de tout ce qui gravite
avec sa prothèse de	performance (ne plus	Voilà avec des personnes	autour de toi. Et
hanche, mais y a eu un	réussir à se laver seul, à	qui parfois gardent de	également de la façon
souci car elle est tombée	s'habiller seul, etc.). Ça	très bonnes ressources,	dont la personne
sur sa prothèse. Du coup	dépend comment on se	mais qui sont vraiment	appréhende sa vie. Donc
elle s'est retrouvée sans	place. Après dans tous	limitées par leurs	ce n'est pas le
appui ce qui a amené à	les cas les choses ont	proches d'accord.	vieillissement qui est
une perte d'autonomie	une cause et une	Ensuite quand le risque	pathologique, c'est
avec incapacité à la	conséquence. Du coup il	est avéré parce qu'on a	toutes les pathologies
marche, et là c'était	peut y avoir la	un déclin des habiletés	que tu peux développer
utilisation du fauteuil »	dépression aussi car sur	motrices (force, effort,	à travers tes activités
1.158 à 160	le plan soit cognitif, soit	une posture qui se	plus ou moins variées
	moteur, soit mental il y	modifie, etc.) là on va	qui vont faire que tu vas
« C'était chez une	a des enjeux. Donc en	avoir pas mal des risques	vieillir plus ou moins
personne qui est en	fonction de la personne	liés au syndrome de	bien » 149 à 153
risque de chute, avec des	le risque peut être plus	désadaptation motrice »	
troubles cognitifs qui	ou moins élevé et donc	1.201 à 209	« si la personne âgée est
s'installent (un début de	c'est à prendre en		délirante » 1.203
démence). Cette	compte au moment où	« Ensuite il va y avoir	
personne est veuve et elle	on la rencontre. » 1.154	tout ce qui est sensoriel,	
vit toute seule depuis	à 159	mais ça sur l'EMG on	
quelques années. Elle est		voit que c'est pas mal	
très entourée par ses	« Alors globalement il	déjà traité. Les	
filles, dont deux qui	peut y avoir un	personnes ont déjà des	
vivent assez proches et	syndrome de glissement	soins dentaires, les	
qui ont la possibilité de	parce que la personne	lunettes, les appareils	
passer régulièrement »	déprime, elle est	auditifs, etc. » 1.210 à	
1.171 à 175	dénutrie, etc » l.161 à	212	
	162		
« Et notamment aussi		« Ensuite c'est tout ce	
pour les premières nuits,	« Une personne âgée	qui est troubles cognitifs.	
voir comment ça se	pourquoi elle a envie de	On ne va pas être dans le	
passait parce qu'ici	rester chez elle Bah	vieillissement	
madame a présenté	parce qu'elle a ses	physiologique, on est	

plutôt dans le quand même des états un repères. Justement petit peu confusionnels même quelqu'un qui a vieillissement pendant la nuit. » 1.188 à perdu des compétences pathologique. Là c'est 190 quand même bien 70% cognitives ça permet d'avoir encore des de notre population qui « Après moi ce qui me repères qu'elle a depuis ont ces troubles-là. Sur gêne le plus c'est surtout des années. Ça se ces troubles-là les la capacité cognitive » positionne sur la risques vont être sur les 1.200 à 201 mémoire à long terme. risques d'accidents Enfin je pense que ça la domestiques. Donc là on « J - Parce que selon rassure aussi. Après balise beaucoup où est vous est-ce que toutes les c'est ce qui pourrait ce que les personnes en personnes âgées ont des poser problème ce serait sont, qu'est-ce qu'elles déficits au niveau continuent à faire, au niveau du cognitif? comportement en comment est-ce qu'elles E - Non, non, non. » fonction de certaines le font, est-ce qu'elles 1.202 à 204 pathologies. En fait ont des apraxies ou des quand le comportement agnosies, etc. » 1.217 à « E - Ben le fait d'être devient un peu agressif 222 enfermé chez soi. ou que c'est vraiment L'isolement ça ne stimule trop lourd pour l'aidants « Les familles ne sont pas vraiment, et puis la là le maintien à pas toujours informées télé ça va deux minutes, domicile il est de la manière dont ça mais ce qu'il faut c'est le questionné. » 1.170 à peut évoluer aussi. Il y a relationnel avec les 176 de la méconnaissance » autres. Et après ce sont 1.224 à 226 des personnes aussi des « J'ai un exemple en tête d'une visite que j'ai fois qui ne souhaitent pas « Après bon y a les avoir de contact avec faite il n'y a pas risques de fugue » 1.226 l'extérieur, qui se replient longtemps d'une dame. complètement sur elle, et Ses filles sont médecins « Est-ce que j'oublie donc ça ça augmente et elles organisent pour d'autres risque ? Ah la encore plus le problème elle parce qu'elle a des motivation quand même cognitif. tremblements je crois. Après moi je J - Ce serait lié à quoi cet orthostatiques depuis 40 vois des personnes où on enfermement? ans. Donc à chaque fois dépasse un peu le E - Ben à la souffrance qu'elle se lève elle a ses vieillissement de se voir vieillir. La jambes qui ne la portent physiologique et où on souffrance aussi de pas très bien, elle a du est plutôt sur le l'image de soi par mal à prendre ses vieillissement rapport aux autres. Et appuis, elle manque de pathologique. Donc puis aussi cette perte force et tout ça. Ces voilà il y a quand même inéluctable des capacités. derniers temps ça déjà un impact sur les Bien qu'elle ne soit pas évolue rapidement donc activités sociales et voulue, qu'elle soit elles organisent pour souvent instrumentales, même refusée et qu'elle elle que la femme de donc il y a un impact sur mette en colère c'est une ménage finalement le moral, sur la perte inéluctable des vienne tous les matins, motivation et sur capacités. C'est un peu le même le week-end. l'organisation du cercle vicieux » 1.206 à pour qu'elle la descende quotidien » 1.232 à 236 214 de sa chambre à l'étage

	« Ben ne pas s'apprécier.	pour le petit déjeuner. »	« Finalement quand on	
	Commencer à être en	1.184 à 190	rencontre des personnes	
	colère contre soi. Ne pas		qui se sont déjà bien	
	arriver à se lever. Prendre	« La chute » 1.201	adaptées et qui ont des	
	des risques justement		bonnes stratégies de	
	pour se prouver qu'on	« qu'on sent bien là en	compensation, on est sur	
	peut faire, alors qu'on ne	l'occurrence pour cette	des vieillissements un	
	peut pas, et puis tomber.	dame, qu'elle était très	peu réussis et où ça va	
	Tomber, se faire mal et	capable de pouvoir	plutôt bien. » 1.236 à 238	
	puis case départ » 1.216 à	exprimer que ce n'était		
	218	pas facile pour elle de	« il y a une dame que je	
		perdre son autonomie et	suis et qui a un très bon	
	« c'est avec le déclin	de se rendre compte	vieillissement. Elle a des	
	aussi des fonctions	qu'elle devenait	capacités d'adaptation.	
	cognitives. Par exemple	handicapée » 1.296 à	Elle a plein de	
	la dernière personne dont	298	stratégies » 1.267 à 269	
	j'ai parlé elle est un peu			
	dans le refus, et puis elle	« Elle a pleuré au	« il y a quand même une	
	ne réalise pas. Elle se	monde de la séance	posture qui s'altère, un	
	met toute seule en danger	parce qu'elle anticipait	épuisement et une	
	à vouloir faire les choses	les éventuelles choses	fragilité » 1.270 à 271	
	et à aller vite. Ne serait-	qu'elle ne pourrait plus		
	ce que d'aller vite » 1.221	faire. Et même si en fait	« il se passe qu'il	
	à 223	c'était quelqu'un de très	commence à chuter à la	
		volontaire, elle se disait	maison. Rapidement il	
	« C'est juste impossible	« si ça je ne peux plus le	va développer un	
	avec un fléchissement	faire, si je ne peux plus	syndrome post chute et	
	cognitif » 1.400	faire ma cuisine alors	des désadaptations	
		que j'adore à quoi	motrices. Il n'arrête pas	
	« Si la personne est en	bon ? ». Ça la déprimait	de chuter. Il chute	
	capacité cognitive	d'avance de se rendre	environ deux fois par	
	d'utiliser l'ordinateur »	compte de la perte de	semaine » 1.355 à 357	
	1.457	capacités, des		
		limitations qui arrivent,		
	« Ca ne sera plus	etc. » 1.300 à 304		
	pertinent si franchement			
	la nuit il y a une	« les personnes âgées se		
	désorientation temporo-	déplacent moins de		
	spatiale, ce qui augmente	manière générale »		
	énormément les chutes si	1.442 à 443		
	elle est déambulante »			
	1.193 à 194	« Alors typiquement		
		avec SOLIHA en fait		
		c'est la famille souvent		
		qui appelle SOLIHA		
		parce qu'au niveau des		
		papiers administratifs		
		les personnes âgées ont		
		quand même besoin		
		d'aide » 1.311 à 313		
Maintien à domicile	« que j'avais vraiment	« Alors globalement il	« Là il me reste une	« Alors en bien on peut
	mis en rapport les	peut y avoir un	séance avec elle sur	dire que tant que tu n'as

problématiques du syndrome de glissement l'aménagement du pas de dépendance et maintien à domicile avec parce que la personne logement » 1.271 à 272 que tu n'as pas besoin la qualité de l'habitat, et déprime, elle est de soins le fait qu'en EHPAD il dénutrie, etc. Donc là « J - Parce que le but particulièrement lourds n'y a pas assez de place forcément ça amène à principal de voir ces et bien on va dire que si pour accueillir toutes les une hospitalisation et personnes-là à domicile tu as la chance d'y rester personnes qui ne peuvent donc le maintien à c'est quoi exactement? car tu es dans ton cadre de vie » 1.219 à 221 pas être maintenues à domicile il est E – C'est de permettre le domicile du fait de maintien à domicile questionné à ce l'architecture de leur moment-là. C'est là où déjà » 1.276 à 277 « Après on peut aussi habitat et puis du manque ça vous rend plus noter les conditions de de fonds pour pouvoir difficile. D'ailleurs le « pour les gens on vie qui ne sont pas adapter leur habitat. Voilà risque du vieillissement cherche le maintien à souvent aussi favorables donc ouais la prise en domicile, l'autonomie et qu'en ville. Par exemple aussi peut-être lié à charge des patients sur justement ce le maintien des c'est des maisons qui les retours à domicile questionnement du habitudes de vie et des sont plus ou moins maintien à domicile. activités importantes. » pour les personnes âgées vétustes avec des ce n'est pas toujours Les personnes âgées ont 1.284 à 285 moyens de chauffages évident à cause de cet quand même aussi envie qui demandent plus habitat » 1.57 à 63 de rester, enfin pour « J - Et pour une d'entretien (il y en a pas mal ici qui se chauffent beaucoup que je personne qui serait par contre vraiment seule à « J - Donc pour vous le encore au bois). Donc ça rencontre justement maintien à domicile c'est dans le cadre de domicile, comment vous nécessite une certaine quelque chose de SOLIHA, ils ont envie faites s'il n'y a pas du autonomie et dès qu'il y compliqué? de rester à domicile. tout d'aidants, de voisins a une trop grosse perte E – Oui, ça le devient. Il D'où la demande auprès ou autre? d'autonomie là ça y a le SSIAD mais il ne de SOLIHA pour E - Là c'est un gros devient compliqué » peut pas répondre » 1.65 l'adapter, et malgré risque. Si c'était lui qui 1.240 à 244 parfois des handicaps m'avait été orienté par le qui sont très lourds » CLIC, et que j'étais « On essaye de voir « faire de la prévention 1.161 à 168 arrivée dans la même comment ils peuvent des chutes, et voir en situation et qu'il n'avait continuer à vivre dans collaboration avec ma « Une personne âgée pas eu d'épouse, ces conditions là et pourquoi elle a envie de clairement j'aurais comment ils peuvent collègue assistante sociale, quelles aides rester chez elle... Bah appelé la gériatre pour continuer à rester dans humaines on peut mettre parce qu'elle a ses lui dire de vite venir le leurs lieux de vie le plus longtemps possible. voir » 1.391 à 395 en place pour permettre repères. Justement un maintien à domicile... même quelqu'un qui a J - Et justement en quoi Et puis une vie correcte à perdu des compétences « Parfois ça peut pour le ça peut être intéressant domicile! Parce qu'il est cognitives ça permet coup mener à une que quelqu'un reste chez tout à fait normal qu'une d'avoir encore des hospitalisation si l'état soi? personne veuille rester repères qu'elle a depuis de santé est trop fragile, E - C'est son lieu de vie chez elle et y mourir si des années. Ça se et qu'il n'y a personne donc déjà ça le stabilise. c'est possible » 1.94 à 97 positionne sur la au domicile pour étayer Par rapport à certains mémoire à long terme. et pour soutenir un troubles de démence, ça « quand on nait quelque Enfin je pense que ça la problème médical. S'il permet de garder des part on souhaite y rester. points fixes. Donc à un rassure aussi. Après n'y a personne qui peut En général on aime son c'est ce qui pourrait être là pour veiller ça certain âge milieu, donc avantage ou poser problème ce serait peut être un motif l'apprentissage de inconvénient, ben on d'hospitalisation » 1.397 nouvelles choses est au niveau du aime l'endroit où on nait, comportement en à 399 plus compliqué. Donc fonction de certaines c'est sûr que c'est un

	où on a choisi de	pathologies. En fait	
	s'établir » 1.102 à 104	quand le comportement	
	The state of the s	devient un peu agressif	
	« voir s'il y a des aidants	ou que c'est vraiment	
	possibles à domicile »	trop lourd pour l'aidant	
	1.106	là le maintien à	
	1.100	domicile il est	
	« Donc j'avais fait une	questionné. » 1.170 à	
	visite à domicile et elle	176	
	visite a donnene et ene vit dans une maison de	170	
	petit village avec escalier	« Les maisons elles	
	qui mène au premier	ne sont pas adaptées.	
		• •	
	étage. Elle avait déjà un	Souvent c'est des	
	monte escalier et elle	maisons relativement	
	avait besoin d'un passage	vieilles et du coup il y a	
	très régulier dans la	beaucoup de choses à	
	journée pour l'aider à	faire dedans. Souvent	
	aller aux toilettes. Là il y	c'est rare qu'elles soient	
	avait une mise en place	toutes de plain-pied »	
	avec la fille, qui était très	1.233 à 235	
	aidante, de verticalisateur		
	électrique, et puis des	« la dame qui avait un	
	passages réguliers aussi	problème dans	
	d'aidants. Également	l'escalier, ses filles lui	
	mise en place de kiné	en parlaient	
	pour essayer de maintenir	énormément au point	
	cette dame à la maison,	même de l'énerver pour	
	puisqu'elle voulait	être honnête. Or, au	
	rentrer chez elle et pas	bout d'un moment	
	aller en EHPAD. » 1.160		
		quand elle n'a plus pu	
	à 166	elle m'a dit « j'ai peur,	
	ъ	j'ai peur de chuter, donc	
	« Donc on a pris madame	j'accepte de mettre en	
	depuis l'hôpital et on est	place le monte-	
	allé explorer un peu sa	escalier ». Donc c'est	
	façon de se déplacer chez	enfin arrivé, parce que	
	elle avec un rollator deux	pour ses filles c'était	
	roues. Puis à partir de là	vraiment un	
	on a observé madame	soulagement. » 1.288 à	
	dans les déplacements	292	
	dans la maison, et on a		
	essayé de dégager tous	« Je me souviens par	
	les espaces et tout ce qui	exemple d'un monsieur	
	pouvait encombrer le	que j'ai rencontré dans	
	passage. On a essayé de	une maison de retraite	
	rendre accessible la	où l'infirmière	
	cuisine et les WC. On a	m'expliquait qu'il était	
	préconisé d'enlever par	venu en maison de	
	exemple dans la douche,	retraite car une de ces	
	qui soi-disant est adaptée	portes ne lui permettait	
	mais qui présente une	pas de passer entre la	
	marge de 14 cm,	pièce de vie et sa	

d'enlever la paroi vitrée chambre... Bref tout ça pour un accès plus direct parce qu'il y avait une et pour faciliter la saisie porte qui bloquait. C'est de la barre d'appui. On a choquant je trouve en préconisé la pose de tant qu'ergothérapeute barres d'appui pour créer ce type d'histoire. des appuis fixes. On a Même si je n'ai pas également préconisé de connaissance du créer plus d'espaces dans logement il y avait la chambre pour le côté sûrement des solutions où elle se transfère sur organisationnelles à lit, avec une amélioration trouver pour qu'il puisse de l'éclairage que ce soit rester à domicile. En dans la chambre ou plus, le monsieur il ailleurs partout dans la n'avait pas forcément maison avec un système envie d'aller en de veilleuse qui établissement » 1.422 à s'éclairent au 428 mouvement. Mise en place de la chaise percée à côté du lit et puis enlever les tapis, mettre des garde-corps aux portes fenêtres pour éviter la chute et rajouter des barres d'appui pour passer les trois marches d'entrée. Ensuite aussi voir avec les filles donc comment organiser des visites à la maison régulièrement on fonction de comment madame évoluait. Et notamment aussi pour les premières nuits, voir comment ça se passait parce qu'ici madame a présenté quand même des états un petit peu confusionnels pendant la nuit. Donc voilà, tout ça pour soutenir ce projet de retour à domicile, qui est tout à fait normal au niveau de la demande d'une personne de retourner chez elle » 1175 à 191 « Ca ne sera plus pertinent si franchement

la nuit il y a une		
désorientation temporo-		
spatiale, ce qui augmente		
énormément les chutes si		
elle est déambulante. Et		
puis ce qui rendra		
impossible le maintien à		
la maison, c'est si elle		
retombe et qu'elle se		
fracture (puisque là elle a		
une prothèse		
intermédiaire de hanche		
suite à une chute à		
domicile). Donc s'il y a		
une incapacité à se		
déplacer toute seule		
forcément ça risque		
d'être un peu plus		
compliqué. » 1.193 à 197		
« J - Mais vous préférez		
quand même peut-être		
prendre le patient avec		
vous pour faire les mises		
en situation sur le lieu de		
vie ?		
E – Oui c'est beaucoup		
plus parlant, mais des		
fois ce n'est pas possible.		
J - D'accord, mais alors		
par exemple ces patients		
justement qui ne peuvent		
pas venir est-ce que le		
maintien à domicile est		
justifié comme projet de		
vie?		
E – Alors un maintien à		
domicile sera toujours		
justifiable. Maintenant		
est-ce qu'il est possible ?		
Ça c'est autre chose. Il		
est justifié dans le sens		
où la personne elle a le droit de vouloir revenir		
chez elle. Et puis même,		
il y a des fois où ça se		
fait malgré tout, mais bon		
après c'est aussi au		
risque de la personne »		
1.270 à 278		
1.270 4.270		

	« vu tout ce que j'ai dit			
	sur les problématiques de			
	maintien de la personne			
	_			
	âgée à domicile » 1.310			
	0 4 1			
	« On avait eu la			
	problématique pour une			
	personne qui voulait			
	rentrer chez elle et			
	mourir chez elle à			
	Mérens. Ben non c'était			
	impossible. Donc c'est			
	vraiment le côté			
	géographique qui rend			
	compliqué l'accès aux			
	soins » 1.375 à 377			
	« En tout cas il n'y a pas			
	pu y avoir de soins			
	palliatifs à domicile.			
	Donc il fallait voir avec			
	les infirmières libérales si			
	elles étaient en capacité			
	de le faire » 1.381 à 382			
	« La personne est dans			
	son milieu de vie, qui lui			
	apporte du sens, qui peut			
	être pourvoyeur de			
	risques supplémentaires,			
	etc. » 1.520 à 521			
Être ergothérapeute	« faire de la prévention	« ça me permettait de	« Là on va travailler	« Et bien tu laisses faire
auprès des personnes	des chutes, et voir en	pouvoir échanger avec	plutôt sur du CO-OP	les autres (rire). C'est ça
âgées	collaboration avec ma	mon point de vue	avec les gens sur leurs	l'ergothérapie. Tu
8	collègue assistante	d'ergothérapeute avec	thématiques » 1.238 à	demandes aux autres de
	sociale, quelles aides	des professionnels qui	239	faire comme ça toi tu ne
	humaines on peut mettre	s'intéressent aussi aux		fais pas à leur place. Tu
	en place pour permettre	personnes âgées et à	« Pas toujours mais s'il y	apprends aux autres à
	un maintien à domicile	leur maintien à	a un aidant (un enfant,	faire seul. » 1.156 à 157
	Et puis une vie correcte à	domicile. Par exemple,	un proche, un époux, un	Tune sean will so a lev
	domicile! Parce qu'il est	les infirmières ASALEE	voisin) moi j'aime bien	« C'est une excellente
	tout à fait normal qu'une	elles font des bilans de	qu'il soit là. » 1.244 à	question. Je ne sais pas
	personne veuille rester	fragilité qui sont pris en	245	car je pense que ça
	chez elle et y mourir si	charge par la sécurité	243	dépend de comment tu
	c'est possible » 1.94 à 97	sociale, où elles	« Mais si un aidant est	appréhendes les choses.
	c est possible » 1.94 à 97		amené à intervenir	
	I > -654;	évaluent en fait les		Est-ce que c'est plus
	« Là effectivement non	capacités cognitives, les	régulièrement ou	difficile d'apprendre
	on n'était pas dans la	difficultés motrices et	quotidiennement, là c'est	quelque chose aux
	prévention. On était	comment ça se passe	intéressant. Déjà parce	personnes âgées Je ne
	surtout dans	dans la vie de tous les	qu'il faut les entendre	sais pas quoi
	l'organisation et dans la	jours. Donc c'est	eux aussi, parce qu'il y a	répondre » 1.159 à
	pérennité du maintien à	important pour moi	des risques d'épuisement	161

domicile par des aides	d'avoir ce contact-là. »	et que quand la sphère	
humaines et techniques.	1.116 à 121	cognitive est atteinte il y	« Personnellement je
Après pour un autre		a des risques de troubles	tiens compte de son
exemple d'intervention il	« Mais elles connaissent	du comportement. Il faut	passé. Je me demande ce
y a ma dernière visite à	le réseau SOLIHA pour	quand même travailler	qu'elle faisait avant.
domicile en date » 1.169	lequel je travaille, et	avec l'aidant	Après pour moi ce n'est
à 171	donc elles orientent des	rapidement. Et s'il n'y a	pas une « adaptation ».
	patients vers eux et	pas de problèmes	Par exemple encore une
« Par exemple la dernière	donc par incidence vers	cognitifs on sait que les	fois tu prends
personne dont j'ai parlé	moi parce que le	conseils qui peuvent être	l'agriculteur et le cadre
elle est un peu dans le	diagnostic du logement	mis en place avec l'aidé	en ville, tu vas t'adapter
refus, et puis elle ne	est pris en charge. Donc	si l'aidant qui est là tous	car tu vas tenir compte
réalise pas. Elle se met	dans ce cas-là je	les jours ne veut pas le	de leurs parcours. Et
toute seule en danger à	n'étudie que le	faire, ça ne se fera pas	pour moi tu fais pareil
vouloir faire les choses et	logement mais souvent	malheureusement. On ne	avec une personne
à aller vite. Ne serait-ce	je vois un peu large si	peut pas proposer un	âgée » 1.167 à 170
que d'aller vite Donc	les gens me posent des	guidon de transfert à	
c'est pour ça qu'en tant	questions. » 1.123 à 126	l'aidé si l'aidant n'a pas	« Moi la question que je
qu'ergothérapeute il faut		envie de l'utiliser même	me pose c'est comment
arriver à évaluer ça et à	« Donc dans ce cas-là je	si c'est la bonne aide.	est-ce qu'elle est arrivée
essayer de mettre Par	n'étudie que le	Donc en bref ça	à cet instant T. Quel est
exemple là dans la	logement mais souvent	simplifie et puis c'est	son parcours de vie qui
maison j'ai trouvé un	je vois un peu large si	beaucoup plus rapide si	fait qu'elle est arrivée à
fauteuil avec des	les gens me posent des	on arrive à avoir la	cet endroit-là pour me
accoudoirs, qui est quand	questions. Après en fait	famille tout de suite ou	rencontrer pour un
même beaucoup plus	c'est de la	l'aidant tout de suite. Ça	problème X. C'est son
confortable que les	méconnaissance du	permet en plus de rentrer	parcours de vie qui fait
chaises que madame	métier d'ergothérapeute	encore plus dans le	qu'elle est arrivée là,
utilisait pour la prise des	je pense. » 1.125 à 127	système qui est autour de	donc il faut trouver le T-
repas. On l'a testé sur le	3 1	la personne. » 1.250 à	1 lors du temps T puis
moment et puis madame	« En fait les infirmières	259	ensuite imaginer le
a bien vu que c'était bien	Asalée elles ont une		T+1. » 1.178 à 181
confortable. D'ailleurs	idée un peu de ce que	« Je dirais presque	
elle était bien installée,	peut être l'ergothérapie,	qu'elle a peu besoin de	« Je ne pense pas qu'il y
bien tranquille Et elle	mais quand elles	moi, si ce n'est pour de	ait des choses
le verbalisait d'ailleurs	rencontrent les gens	l'information sur ce qui	pérennes. » 1.183
qu'elle était contente de	elles n'ont pas	existe pour ouvrir son	
cette chaise. Du coup	forcément l'idée de	champ des possibles »	« J -Donc si je reviens
comme il y en avait une	penser à moi ou à un	1.269 à 270	sur les personnes âgées,
seconde, j'ai suggéré de	ergothérapeute en		quand tu les reçois tu
peut-être l'installer dans	général. » 1.129 à 131	« Là il me reste une	fais preuve de beaucoup
la cuisine voilà. Et après	Č	séance avec elle sur	d'écoute pour avoir une
par rapport à une	« Je pense que c'est	l'aménagement du	bonne prise en charge ?
personne, justement	grâce à ces échanges-là	logement » 1.271 à 272	E – Oui et
comme cette dame, qui	et grâce au fait qu'on		heureusement. Et même
serait peut-être opposante	transmette ce qu'on fait	« Quand je repère des	si la personne âgée est
à certaines	que ça va permettre de	personnes un peu à	délirante je délire avec
préconisations. On a vu	développer l'activité »	risque ou des maladies	elle » 1.201 à 203
avec ses filles d'enlever	1.135 à 136	évolutives (Parkinson ou	
les portes des WC et de		toutes ces maladies-là) là	« Je pense que ça
la cuisine qui présentent	« Là en l'occurrence	je rappelle, parce qu'il	impacte plus les soins de
un trop gros débattement,	cette personne	va forcément y avoir des	vouloir
and grow decutionicity	Table personne	aron dos	

	,		
et donc qui limitent la	financièrement c'était	évolutions dans la prise	systématiquement lui
circulation. Mais là dans	trop compliqué car elle	en charge » 1.273 à 275	dire « nous on a
ce cas précis on ne passe	a une très bonne retraite		raison ». En fait dans
pas trop par l'accord de	mais elle a un prêt qui	« D'éviter les	leur délire il faut arriver
Madame et on va on va	lui prend une bonne	hospitalisations et	à les hameçonner et à les
squeezer un petit peu	partie de sa retraite.	d'éviter que les passages	ramener dans une demi-
ça » 1.221 à 234	Donc financièrement il	aux urgences aussi,	réalité. » 1.214 à 216
	faut qu'elle se	parce que c'est	
	débrouille toute seule,	compliqué aujourd'hui	« J – Donc nous en tant
	d'où mon	les passages aux	qu'ergothérapeute nous
	intervention. » 1.145 à	urgences et les	avons pour but d'aider
	148	hospitalisations. Ce n'est	la personne à garder son
		pas quelque chose qui	autonomie chez elle,
	« qu'au moment où la	est recommandé quand	c'est bien ça ?
	MSP s'est montée j'ai	même. Donc d'éviter ça	E – Oui. On essaye de
	expliqué ce que c'était	et d'instiguer un peu une	voir comment ils
	le métier	culture gériatrique aux	peuvent continuer à
	d'ergothérapeute et j'ai	professionnels de terrain,	vivre dans ces
	essayé de présenter des	au médecin traitant, à	conditions là et
	exemples » 1.139 à 140	travers notre compte-	comment ils peuvent
		rendu et nos	continuer à rester dans
	« Je les écoute. Elles ont	observations, à travers ce	leurs lieux de vie le plus
	beaucoup de choses à	qu'on va pouvoir	longtemps possible. »
	nous apprendre et en les	préconiser (on forme et	1.247 à 250
	écoutant en fait on voit	on informe) on prévient	
	un peu plus comment	une aggravation	
	elle fonctionne » 1.183 à	potentielle. Ensuite pour	
	184	les aidants c'est	
	1 1 15 15 1	vraiment pour qu'ils	
	« lors de ma visite les	arrivent à aider leurs	
	filles apprennent que madame remonte toute	proches avec plus de	
		satisfaction. Et pour les	
	seule une fois qu'elle a pris son petit déjeuner	gens on cherche le maintien à domicile,	
	pour aller faire sa	l'autonomie et le	
	*	maintien des habitudes	
	toilette, puis elle	de vie et des activités	
	redescend au séjour. Sauf qu'en fait c'était	importantes. » 1.277 à	
	justement pour éviter	285	
	qu'elle ait à remonter et	265	
	à redescendre. Donc en		
	fait cette dame ne s'est		
	pas dit qu'elle pourrait		
	faire sa toilette avant de		
	descendre car ce n'était		
	pas dans ses habitudes.		
	C'est aussi à prendre en		
	compte ses habitudes de		
	vie qui en plus ne sont		
	pas forcément		
	connues. » 1.191 à 196		

« Après pour revenir sur	
l'adaptation de ma	
pratique il y a un truc	
que j'ai repéré c'est	
qu'assez facilement en	
ergothérapie on pourrait	
proposer des aides	
techniques pour	
compenser des choses	
que les personnes	
n'arrivent plus à faire.	
Alors qu'en fait ce sont	
des gens qui ne vont pas	
forcément tout utiliser.	
En vrai il faut proposer	
un truc ou une aide	
technique dont on est	
sûr de l'utilisation	
postérieure pour que ça	
fonctionne et que les	
personnes arrivent à le	
mettre en place. Parce	
que si on en propose	
trop c'est quasiment sûr	
que ça ne va pas	
fonctionner. Ça devient	
hors habitude sinon. En	
fait il faut vraiment que	
ça compense quelque	
chose qu'elle n'est plus	
capable de faire et	
qu'elle en a vraiment	
envie de refaire encore	
toute seule » 1.201 à 209	
« Après il y a l'aspect	
financier à prendre en	
compte. Ça c'est vrai	
que c'est quelque chose	
qui me questionne parce	
que les personnes âgées	
n'ont pas forcément	
beaucoup de finances	
avec leurs petites	
retraites et les séances	
d'ergothérapie en fait ne	
se sont pas accessibles »	
1.213 à 216	
« Finalement mon	
métier d'ergothérapeute	
en libéral je le fais à	
· · ·	

travers ces visites qui	
sont prises en charge par	
le département ou par	
des caisses de retraite,	
sinon ce serait à la	
personne de me payer.	
Et soyons honnête ils	
n'accepteraient pas. »	
1.219 à 222	
1.217 d 222	
« Il y a aussi une faible	
connaissance des	
métiers comme le nôtre.	
Heureusement pour les	
personnes âgées c'est en	
partie compenser par les	
infirmières qui sont un	
très gros réseau au	
niveau du maillage	
territorial, ce qui est	
vraiment intéressant	
notamment car elles les	
rencontrent très	
régulièrement. C'est	
vraiment un suivi. »	
1.235 à 238	
« j'ai déjà été sollicité	
par la MSA (Mutualité	
Sociale Agricole), pour	
organiser des séances de	
cinéma avec des	
échanges après la	
séance sur le thème	
« aidant/aidé ». Là c'est	
les mutualités qui	
prennent en charge. La	
Mutualité française	
occitane me sollicite	
pour pouvoir présenter	
les aides techniques à	
travers des ateliers pour	
la prévention des chutes	
à domicile. C'est la	
Mutualité française	
occitane qui organise ça	
pour ses adhérents. Elle	
pour ses danierents. Ene	4
l'organise sur des	
l'organise sur des	
l'organise sur des territoires spécifiques, et	

caisses de retraite sont un bon maillon en zone rurale pour proposer des choses qui peuvent être notamment liées à, je ne dirais pas à des prises en charge, mais au moins à de la prévention peut être. Voilà la prévention c'est le bon terme. Elle peut être faite par un ergothérapeute. Du coup ce n'est pas sur du long terme car c'est souvent 3 ou 4 ateliers. Donc du coup ils ont un aperçu de ce qu'un ergothérapeute peut proposer. Mais le problème c'est que ce n'est pas forcément des gens qui vont solliciter après un ergothérapeute, parce que c'est des gens qui vont relativement bien. Ils préviennent en fait leur futur vieillissement ou quelques difficultés déjà qui apparaissent. Mais ça reste quand même des gens mobiles puisqu'ils se déplacent vers l'atelier, donc ils sont en capacité de conduire et ils ont cette capacité cognitive à s'organiser et tout ça » 1.260 à 275 « Par exemple avec SOLIHA il y a les deux. Il y a autant de la prévention primaire que de la prévention secondaire. Il y a des gens qui peuvent avoir quelques douleurs de genoux ou des petits trucs qu'ils font que de temps en temps ils sont un peu bloqués et qu'ils

se questionnent. Donc en fait ils vont de manière très intelligente se dire « bon peut-être plus tard je vais être gêné et donc je vais venir entamer tout de suite une recherche pour
manière très intelligente se dire « bon peut-être plus tard je vais être gêné et donc je vais venir entamer tout de
se dire « bon peut-être plus tard je vais être gêné et donc je vais venir entamer tout de
plus tard je vais être gêné et donc je vais venir entamer tout de
gêné et donc je vais venir entamer tout de
venir entamer tout de
suite une recherche pour
pouvoir éviter d'être
gêné ». A l'inverse j'en
rencontre d'autres qui
au contraire ont attendu,
attendu, attendu, et puis
à un moment donné ça
devient urgent. Donc
dans ce cas on intervient
et on propose le même
style d'adaptation »
1.279 à 286
on file and and done le
« en fait autant dans la
prise en charge il y a du
conseil mais il y a aussi
beaucoup d'écoute et de
soutien psychologique.
Il faut trouver les bons
mots aux bons
moments. » 1.304 à 306
Intervention ergothérapique
Connaissance des « C'est l'ESA ? » 1.308 « Alors oui mais dans le « Je suis dans une équipe « Et bien très peu
EMG sens où elles sont mobile de gériatrie » 1.25 figurez-vous » 1.337
« vu tout ce que j'ai dit spécialisées dans une
sur les problématiques de pathologie. Par « on est vraiment une « On en a une sur le
maintien de la personne exemple, les équipes équipe extrahospitalière. *****. Je les vois
âgée à domicile, ce serait mobiles expérimentales C'est un peu atypique. Il parfois se balader dans
des équipes qui viennent que j'ai présentées. n'y a pas beaucoup l'hôpital mais c'est tout.
sur place et qui Peut-être aussi le d'équipes comme ça. » Après je pense que c'est
évalueraient un petit peu SAMSAH (Service 1.65 à 67 quand même
les risques de chute, les d'Accompagnement relativement médicalisé
capacités de la personne Médico-Social pour parce que chez nous
et tout ce qui est aidant Adultes Handicapés) c'est un médecin qui va
autour de la personne mais je ne suis pas sûre voir des patients dans
(que ce soit que ce soit pour de la les services. Après je
l'environnement gériatrie. Qu'est-ce qu'il pense qu'elle est quand
architectural ou y a d'autreNon je ne même connue cette
humain) » 1.310 à 313 sais pas. » 1.391 à 394 équipe mais de ce que
moi j'en ai retenue c'est
«J- Est-ce que d'après « Alors je ne connais que tu as des patients
vous il y a une EMG pas. » 1.397 qui sont hospitalisés
dans le coin ? E – Non. » pour des problèmes
« Mais il n'y en a pas en divers (pneumo, cardio,
Ariège » 1.432 à 433 etc.) et si en réalité il y a

				une problématique
				gériatrique plus globale,
				là on va appeler ce
				médecin de l'EMG »
				1.359 à 364
Avantages des EMG	« ce serait des équipes	« Bah déjà qu'ils	« on est sur la prévention	« L'avantage d'avoir
	qui viennent sur place et	puissent avoir un avis	des facteurs aggravants	l'EMG c'est que c'est
	qui évalueraient un petit	d'ergothérapeute s'il y	en plus du	toujours très précis »
	peu les risques de chute,	en a un dans la structure	vieillissement. On est sur	(sous-entendu ici le
	les capacités de la	car ils n'auraient pas	le repérage des situations	questionnement) 1.380 à
	personne et tout ce qui	forcément cet avis à	un peu complexes à	381
	est aidant autour de la	d'autres moments ou ils	domicile et sur la	
	personne (que ce soit	ne le solliciteraient	préservation de	« le médecin de l'EMG
	l'environnement	pas » 1.417 à 418	l'autonomie. Alors le	il prend tout en
	architectural ou	F	gériatre bon au départ	compte » 1.382 à 383
	humain). » 1.311 à 313	« Alors du coup de	axait surtout mes	
		pourvoir prendre une	missions sur	« je sais que l'équipe
	« Bah les avantages ça	décision avec un regard	l'accompagnement dans	d'ici elle se déplace au
	permettrait peut-être à	pluridisciplinaire. Pour	l'aménagement des	domicile aussi. Ils ne
	tout le monde d'y avoir	moi c'est essentiel »	logements et des aides	vont pas que de services
	accès ou en tout cas	1.421 à 422	techniques, mais à force	en services sur le
	toutes les personnes qui	1.421 u 422	de découvrir et de militer	***** » 1.385 à 386
	en ont besoin d'y avoir	« sinon pour les	on est vraiment	# 1.505 u 500
	accès » 1.353 à 354	avantages pour les	maintenant sur une	« L'avantage majeur
	acces // 1.333 a 334	personnes c'est le fait	intervention occupation	c'est la vision globale de
	« Ben ça permettrait de	qu'une personne ou	centrée. » 1. 29 à 33	la situation. Ça permet
	démocratiser justement	plusieurs viennent à	Centree. » 1. 29 a 33	peut-être de débrouiller
	-	domicile avec un regard	« avec les infirmières, on	des situations sociales à
	ce genre de prise en charge, et de l'adresser à	conjoint et une écoute	fait les sorties	risque, car il y a une
		commune les difficultés		vision médico-sociale de
	toute la population on va		d'hospitalisation de SSR	
	dire ariégeoise. Du moins en tout cas celle dans le	que la personne rencontre. Ce n'est pas	à 15 jours pour vérifier que tout se passe bien à	la personne et de son environnement. » 1.391 à
	secteur. » 1.369 à 370	la personne qui se	la maison en sortie	393
	secteur. » 1.309 à 370			393
	aa samait suman si aa	déplace en fait pour voir	d'hospitalisation, et	I a médasin du samisa
	« ce serait super si ça	3 ou 4 professionnels	qu'ils n'ont pas d'autres	« Le médecin du service
	pouvait s'installer » 1.384	différents. C'est vrai que pour ça c'est	problématiques parce	souvent il ne veut pas
		1 1 /	qu'on sait que c'est des	mettre son nez dans le
		intéressant » 1.429 à 432	situations un peu	contexte social car c'est
		" I. Du com col	fragiles. J'interviens	complexe, donc là il va
		« J- Du coup selon vous	aussi pas mal sur le thème des chutes avec	faire appel à l'EMG »
		d'avoir des EMG en		1.402 à 403
		ruralité est ce que ça	les chuteurs à domicile.	-241:24
		pourrait être	Donc c'est souvent un	« c'est bien car c'est
		intéressant ?	motif d'orientation pour	spécialisé sur la
		E - Ah bah oui	repérer les facteurs de	personne âgée, et que
		carrément parce que les	risque de chute et	c'est du
		personnes se déplacent	proposer des actions en	pluridisciplinaire
		moins. En plus les	lien. Ensuite on devient	surtout. C'est peut-être
		personnes âgées se	occupation centrée ;	eux qui ont la vision la
		déplacent moins de	donc soit j'ai les aidants	plus complète grâce au
		manière générale.	et les aidés sur des	pluridisciplinaire » 1.426
		Surtout qu'il y a moins	maladies neuro-	à 428

de transport en commun évolutives et je fais des COTID (Community en ruralité, donc en fait «en EMG il est vrai que c'est plus difficile pour Occupational Therapy In tu peux aussi faire du elles d'aller se mobiliser Dementia), soit les préventif. Je me et d'aller se rendre à personnes n'ont pas de souviens que j'avais été contacté par l'EMG différents lieux. Donc troubles cognitifs et là l'avantage c'est qu'on c'est plutôt des pour participer à une méthodes CO-OP » 1.36 va chez elles et qu'on soirée à thème (le à 44 maintien à domicile peut voir le lieu de vie. Donc on peut observer avec les aménagements beaucoup plus de choses « On va se dire que 80% possibles par que quand on les exemple). » 1.440 à 442 des personnes qui me rencontre en dehors. sont orientées, sont Après c'est bien aussi orientées par le gériatre parfois de les rencontrer de l'équipe mobile, et en dehors, mais c'est 20% par les autres bien aussi d'aller les médecins, donc les voir chez elles. Je pense autres gériatres de que d'avoir ces deux l'hôpital à l'issue des possibilités de temps en consultations gériatrique temps et de les voir en ou de l'hôpital de jour. dehors, pour le côté Et puis parfois par des partenaires aussi » 1.49 à repérage par exemple, ça permet de montrer 51 d'autres choses » 1.439 à 448 « L'hôpital prend en charge intégralement » l. 79 « Les avantages c'est d'être au plus près d'une population qui a quand même des difficultés de mobilité, d'accès aux soins, etc. » 1. 95 à 96 « là j'ai une ASG avec moi qui est très bien formée sur les troubles du comportement donc on travaille à deux » 1.145 à 146 « j'y vais toujours du coup en deuxième intention, donc je ne fais quasiment jamais d'évaluation globale d'une situation. C'est vraiment le travail du gériatre et de l'infirmière. Du coup

	1	
	quand je vais au	
	domicile j'ai les	
	évaluations qui sont déjà	
	faites. Ce n'est pas moi	
	qui passe les MMSE	
	(Mini-Mental State	
	Examination), les ADL	
	(Activities of Daily	
	Living) et les IADL	
	(Instrumental Activities	
	of Daily Living). J'ai	
	déjà une photographie	
	du sommeil, de	
	l'humeur, du moral, des	
	premières informations	
	sur les déplacements et	
	sur le logement. Voilà	
	j'ai déjà tout ça et j'y	
	vais parce qu'il y a un	
	problème dans la prise	
	des repas, dans la	
	préparation des repas,	
	dans l'utilisation du	
	téléphone, dans les	
	déplacements à	
	l'intérieur, etc. Donc j'y	
	vais pour aller vraiment	
	m'occuper de	
	l'occupation	
	problématique qui est	
	repérée » 1.159 à 168	
	« Donc on est vraiment	
	voilà une équipe mobile	
	un peu atypique et	
	finalement assez proche	
	du réseau » 1.563 à 564	
	« Je suis parfois appelée	
	pour des informations	
	sur la géolocalisation ou	
	des choses comme ça »	
	1.227 à 228	
	« Là il me reste une	
	séance avec elle sur	
	l'aménagement du	
	logement » 1.271 à 272	
	« Quand je repère des	
	personnes un peu à	
	risque ou des maladies	
	que ou des mandres	

évolutives (Parkinson ou toutes ces maladies-là) là je rappelle, parce qu'il va forcément y avoir des évolutions dans la prise en charge » 1.273 à 275 « l'équipe mobile est appelée par le médecin traitant. Elle fait une première évaluation gériatrique et l'hospitalisation n'est pas indiquée à ce moment-là parce qu'il a encore des bonnes ressources. Son épouse ne le souhaite pas. Il n'y a pas d'épuisement et tout se passe assez bien. Mais quand même le gériatre me dit qu'il faudrait aller voir le matériel et l'aménagement pour voir qu'est-ce qui peut limiter les chutes » 1.357 à 361 « j'arrive là-dessus et typiquement je fais une MCRO (Mesure Canadienne du Rendement Occupationnel) pour voir un peu quelles sont les activités qui posent le plus de problèmes » 1.367 à 369 « Durant la première évaluation on cherche ensemble des relais, des stratégies, des informations sur tout ce qui peut exister pour l'aider un peu dans la préparation de ses repas. Ensuite on fait un bilan de chute pour voir les situations les plus à risque. Là on oriente un relais sur un professeur

			d'activité physique qui	
			va pouvoir venir à la	
			maison en même temps	
			que moi (enfin dans la	
			même temporalité du	
			moins), pour qu'il puisse	
			bosser sur le syndrome	
			post chute tout de suite.	
			Parce que ce monsieur	
			n'a pas de kiné.	
			Maintenant je les	
			accompagne dans l'essai	
			du matériel et pour	
			_	
			l'aménagement du logement. Par contre je	
			fais ça tout de suite car	
			elle n'a plus d'énergie.	
			Elle n'y arrive pas donc	
			c'est moi qui me mets en lien avec les revendeurs.	
			qui vais chercher les	
			aides techniques, qui	
			vais les essayer avec	
			elle, qui règle le	
			déambulateur, etc. Je fais	
			des tests pour avancer un	
			peu le lit, déplacer le	
			meuble, reculer le tapis,	
			etc. En bref j'essaye d'autres choses. Je lui	
			d autres choses. Je lui donne de l'informations	
			pour qu'elle soit mieux	
			armée sur qu'est-ce que	
			c'est que les chutes, vers	
			où on va, quelle est l'alerte principale » 1.374	
			à 386	
			a 360	
			« l'évaluation qu'on fait	
			elle se fait souvent en	
			équipe » 1.396 à 397	
			equipe w nose a os r	
			« on se déplace assez	
			loin car on fait jusqu'à	
			40 min de route » 1451	
Inconvénients des	« donc c'est grosso modo	« c'est bien aussi	« ça reste très médical »	« ils ont surtout une
EMG	les interventions je fais	parfois de les rencontrer	1.74	vision de gérontologue.
0	pour le SSIAD. Pile poil.	en dehors » (sous-		Par exemple, ils vont
	Ici ça existe déjà même si	entendu ici de leur	« D'autant plus que nous	regarder s'il n'y a pas
	ça ne se nomme pas	domicile) 1.446	on est là une fois. Enfin	des médicaments en trop
	comme ça » 1.330 à 331	, , , , , ,	on est là sur une période	car les personnes âgées
	,		pour une problématique	sont souvent
			1 1 1	

« Et b	ien elle n'est pas	« pour revenir sur les	donnée mais après moi	surmédicamentées. »
connuc	e et ça n'a pas de	autres équipes il y a	je ne suis plus présente.	1.387 à 388
S	ens » 1.335	aussi les équipes	Donc j'ai quand même	
		mobiles de soins	besoin de savoir si ça va	« en inconvénient, pour
« J – D	e souvenir il n''il	palliatifs ou de gestion	se pérenniser ou pas. »	moi c'est comme ce que
	n'y a pas	de la douleur qui	1.259 à 262	je te disais tout à
d'ergo	thérapeute ni de	prennent aussi en charge		l'heure, c'est que c'est
psycho	motriciens. Il y a	les gens âgés. Et ensuite	« Donc j'y vais, sauf que	un intervenant de plus.
surtout	des infirmiers et	il y a aussi les DAC qui	j'y vais 3 semaines	Finalement on rajoute
de	es médecins.	prennent en charge des	après. C'est à peu près le	autre chose, alors que
E – B	ah ouais mais la	personnes âgées » 1.411	délai que j'ai entre leur	dans les services on a
technic	ité alors qui c'est	à 413	intervention et la	déjà des assistantes
qui l'ar	nène ? On va leur		mienne. Ce qui est	sociales par exemple.
deman	der la différence		quand même rapide mais	Donc on va chercher
entre ur	lève-personne et		parfois non. Là en	quelqu'un qui a son
un	verticalisateur		l'occurrence le	équipe et qui va donner
électriq	ue ? Quelle est la		syndrome post-chute	un avis plus global mais
diffé	rence entre les		c'est quand même assez	voilà. Il manque
différer	ts verticalisateurs		aggravé et l'aidante est	toujours cette notion de
électri	ques qui puissent		épuisée et inquiète »	« on travaille tous
exister	? Les différents		1.361 à 364	ensemble ». Pour moi
fa	uteuils ? Les			c'est encore un truc
préven	tions d'escarres ?		« Je pense que là on	qu'on surajoute » 1.393 à
Le po	sitionnement au		aimerait ouvrir et	397
lit ? E	Est-ce qu'ils ont la		développer un vrai volet	
techn	icité pour ça ? »		d'éducation pour les	« tout existe déjà sur le
1	.337 à 342		professionnels du réseau,	terrain et qu'il n'y a pas
			pour diffuser un peu plus	forcément besoin de
« S	auf qu'il faut		la pratique gériatrique et	l'EMG selon moi. Après
commi	uniquer là-dessus		les recommandations des	ce n'est pas pour leur
parce	que sinon vu la		bonnes pratiques. On va	jeter la pierre parce que
	mmunication		aller vers ça et c'est	quand j'étais en UEG
actuell	e » 1.354 à 355		bien. Et peut-être à plus	c'était globalement la
			long terme de	même chose. On nous
•	is voir comment		l'éducation	percevait mal car nous
•	ris en charge tout		thérapeutique » 1.560 à	on avait une vision
	uis voir si ça ne		563	globale et on parlait de
	rge pas trop vite,			« situation » et pas de
	y a un suivi, voir		« Moi quand je rencontre	« pathologie ». Alors
	suffisamment de		les gens ils ont déjà un	que normalement on
	nnel disponible		parcours de soins. On les	doit raisonner en
	aire fonctionner		voit tard. » 1.411 à 412	« situation » parce que si
cette u	nité » 1.357 à 359			un événement est arrivé
			« Après ici ils me	c'est bien parce qu'il y a
	e que c'est pareil		connaissent. Dans le	eu des causes à effet »
	lans un secteur de		réseau ils commencent à	1.403 à 408
	gne, donc il faut		connaître mon	Danas
	les vallées pour		intervention. Donc c'est	« Donc pour résumer les
	jusqu'au bout de		vrai parfois ils	EMG c'est super car
	allée jusqu'aux		m'appellent plus tôt sur	elles ont une vision
_	nes. Par exemple		des gens plus	globale, mais en même
pour les	s soins palliatifs à		autonomes, et là plus	temps ça devrait être les

domicile la Haute-Ariège	pour de la prévention,	médecins hospitaliers ou
n'est pas desservie parce	mais ces gens-là ils ne	généralistes qui
que c'est trop loin » 1.370	devraient pas être vus	devraient avoir cette
à 373	par moi. Je pense qu'ils	vision pour ne pas faire
	devraient être vus	appel au EMG » 1.408 à
« c'est vraiment le côté	vraiment à l'avance, pour	44
géographique qui rend	justement pour plus de	
compliqué l'accès aux	prévention. Et du coup	« il faudrait qu'ils
soins » 1.377	que l'ergo sur l'équipe	puissent créer plus de
	mobile se concentre sur	communication » 1.428
	les situations plus	
	urgentes et peut être plus	« Donc le problème
	aiguë et complexe. Et	c'est que là tu ne
	aussi qu'elle puisse être	pourras pas capter toute
	là un peu plus	la population qui aurait
	longtemps. » 1.419 à 425	besoin de cette soirée. Et
		puis en plus tu ne vas
	« On a une infirmière en	capter que les personnes
	congé maternité. Donc	qui sont les plus
	clairement quand même	cortiquées car elles sont
	en termes d'effectifs ça	déjà dans la démarche
	tient à un fil. C'est le	de se poser des
	genre de dispositif s'il	questions sur leurs
	n'y a pas de médecin ça	situations. Or, pour moi
	peut tomber à l'eau. Si	le vrai préventif ce n'est
	voilà s'il n'y a pas les	pas forcément chez ces
	professionnels, si on	gens-là, parce qu'eux ils
	n'arrive pas à recruter	ont déjà le
	les professionnels Il y	raisonnement. C'est
	a quand même à	chez ceux qui n'ont pas
	l'hôpital un vrai	le raisonnement qu'il
	problème de recrutement	faudrait arriver à faire
	là. » 1.444 à 448	du préventif pour éviter
		d'arriver à la
	« Après là ce que ce que	catastrophe. » 1. 442 à
	disent mes collègues	447
	infirmiers sur le	
	dispositif c'est le	
	problème de ne pas avoir	
	le temps de rappeler et	
	de suivre les situations.	
	Elles, elles sont	
	beaucoup dans une	
	évaluation, une	
	photographie de la	
	situation, des	
	propositions et on arrête	
	là. » 1.451 à 454	
	« Qu'il faut des	
	professionnels formés et	
	bien formés tout de	

		suite. Parce que ça pe	nt
		capoter. Alors il n'y	
		pas d'histoire de jeur	
		diplômé ou non, ou	
		d'âge d'obtention de	
		diplôme, mais plutôt o	le
		perspicacité et	
		d'autonomie. Il faut d	
		compétences qui ne so	ont
		pas forcément	
		nécessaires dans un	
		milieu hospitalier où o	on
		va être encadré	
		particulier. Là quand o	on
		bosse on est seul. On o	est
		dans des situations où	il
		faut très vite aller à	
		l'essentiel. Il faut savo	oir
		communiquer parce qu	ı'il
		y a des gens en colère	e,
		fatigués, déprimés, e	t
		l'idée ce n'est pas de	
		leur nuire. Le rendez	-
		vous en soi doit être d	éjà l
		thérapeutique. Dono	
		pour moi il faut quan	
		même des compétence	
		Je pense qu'on ne	
		pourrait pas mettre	
		n'importe quel	
		professionnel » 1.462	à
		470	a
Remarques diverses	« Mais dit moi ça ne	« Et oui et c'est là où o	on « Nous à l'UEG c'est ce
sur EMG	viendrait pas de l'UEG		
Sui ENIG	avec le docteur BB ? »	a une EMG atypique,	qu'on pouvait apporter
		mais qui pour tout	grâce à notre vision
	1.347 à 348	tendrait à se développe	
		parce que d'après ce	que pour soigner du
	« ce serait super si ça	qu'on croit entendre et	
	pouvait s'installer mais	ce que le gériatre nous	
	dans la mesure où il y a	rapporte l'ARS (Agen	
	des ergos. Il ne faut pas	Régionale de Santé)	tant mieux. Et même
	se leurrer, il y a besoin de	aimerait développer	maintenant on est encore
	technicité. Et c'est nous	davantage	plus éloigné de la
	qui l'avons. » 1.384 à 385	l'extrahospitalier sur le	
		EMG. Mais oui c'est	notion occupationnelle.
	« J- Donc pour vous dans	atypique. On ne voit p	
	les équipes mobiles de	les personnes à l'hôpit	al pathologie mais on la
	gériatrie quel serait	et les évaluations sont	voit sous un autre angle,
	l'avantage d'avoir un	déjà faites par les	sans la mettre au centre
	ergothérapeute ?	hôpitaux de jour ou les	de tout. Ce n'est pas
	E – Pouvoir évaluer les	consultations	prioritaire. C'est une des
	capacités et les		

incapacités, les risques	gériatriques » 1.155 à	boules du chapelet. »
de chutes, etc. Que ce	159	1.420 à 424
	139	1.420 a 424
soit intrinsèque à la	u mais is mansa sua sait	
personne ou extrinsèque	« mais je pense que soit	« pour revenir sur les
avec les facteurs	on est sur 2 ou 3	EMG, je pense
environnementaux »	séances, soit on est sur 8	sincèrement qu'ils
1.386 à 389	ou 10 séances. Soit il y a	règlent des situations
	vraiment besoin d'être là	mais il faudrait à un
	dans le temps, soit 2 ou	niveau plus haut changer
	3 séances suffisent pour	les choses pour
	que l'aidant soit lancé, et	permettre de voir la
	après c'est plutôt du	personne dans sa
	coup de fil	globalité. Parce que là
	téléphonique. » 1.147 à	encore une fois
	148	malheureusement on fait
		appel au EMG en plus,
	« J - Après finalement de	ils font leur action, et
	ce que j'entends, que ce	après ils repartent. Il n'y
	soit vis-à-vis du gériatre	a pas de continuité, ni de
	de l'EMG ou d'autres	suivi dans les EMG et
	gériatres des hôpitaux	c'est dommage. Pour
	votre rôle est quand	moi c'est au financeur
	même bien connu du	de coordonner ce suivi
	coup?	car sinon on est trop
	E – Oui, oui. Il faut	centrée sur la patho.
	continuer, c'est-à-dire	Après dans tous les cas
	que c'est vraiment un	c'est mieux d'avoir un
	travail de longue haleine	ergo dans les EMG car
	d'expliquer qu'on ne	on est formé à avoir
	doit pas se résumer aux	cette vision holistique »
	actions qu'on observe de	1.467 à 473
	nous qui sont très	
	souvent les gériatres	
	nous cantonnent encore	
	à certaines	
	représentations, mais je	
	crois que c'est surtout la	
	liberté que j'ai de	
	travailler qui fait que	
	même si on m'oriente	
	pour un sujet, je vais	
	travailler comme j'en ai	
	envie derrière. On ne	
	m'impose pas des	
	évaluations, ni un cadre,	
	ni un nombre de séances,	
	et donc du coup à force	
	on arrive à faire	
	comprendre autre chose.	
	C'est petit à petit » 1.181	
	à 189	

Connaissance de la	« Non, non. » 1.392	« Alors des séances en	« Non pas du tout »	« Non pas du tout ! »
télé-ergothérapie	·	visio oui ça a pu se faire	1.494	1.477
	« C'est comme des	pendant le COVID.		
	consultations de	Après de la télé-	« - Alors je n'en ai	« Je suppose que ce sont
	télémédecine ou des trucs	ergothérapie comme de	jamais entendu parler	des vidéos de
	comme ça ? » 1.394	la télémédecine où on	réellement, mais là	présentations de prises
		va proposer des choses	comme ça complètement	en charge en
		à travers un écran je n'ai	au pif je dirais que c'est	ergothérapie. Par
		jamais pratiqué. En vrai	une téléconsultation	exemple une vidéo de
		je ne sais pas si ça	d'ergothérapie. Ce n'est	présentation type pour
		existe » 1.454 à 456	pas ça c'est ça (rire) ?	l'aménagement d'un
			Après tout la santé va	logement
			vers ça. En fait j'en ai	Franchement je ne
			entendu parler par les	connais pas. » 1.479 à
			étudiants et les écoles,	481
			notamment celle de	
			Toulouse, mais pas avec	
			ce nom-là. » 1.497 à 500	
Avantages de la télé-	« forcément quand on est	« L'idée si c'est de	« Alors pour moi	« je pense que le fait de
ergothérapie	loin c'est pas mal » 1.396	réduire les	l'avantage est dans le	ne pas se déplacer ça
		déplacements pour des	suivi mais pas dans	peut déjà apporter une
	« J – Après la télé-	familles isolées bon	l'évaluation » 1.521	idée. Je pense que c'est
	ergothérapie peut aussi	c'est vraiment		quelque chose qui
	être réalisée en libéral,	intéressant. Surtout pour	« . Après dans le suivi ça	pourrait se développe,
	mais avec les coûts du	faire passer des bilans	peut être intéressant.	notamment pour éviter
	libéral.	parfois ça prend du	Moi je l'ai déjà fait	des déplacements. En
	E - Ben oui. Pour moi	temps donc parfois il	pendant la pandémie.	plus si tu connais tes
	quand on sort de	n'y a pas qu'un seul	Bon comme à l'époque il	patients et leurs milieux
	l'hôpital, on est sorti de	déplacement à faire.	n'y avait pas vraiment de	de vie, tu peux réajuster
	l'hôpital et il n'y a pas de	Surtout si c'est pour une	réglementation j'ai dû	des choses à distance en
	suivi. C'est pour ça que	personne âgée	passer par mon	fonction de leur
	d'ailleurs quand moi	fatigable. » 1.472 à 474	WhatsApp personnel,	évolution sans que tout le monde ne se déplace.
	j'avais demandé à intervenir au niveau du	« Je pense que ça peut	car cette pandémie elle est arrivée très vite et il	Effectivement là pour un
	SSIAD de ******, la	marcher pour certains	fallait garder le lien. Moi	suivi c'est bien je pense,
	directrice à l'époque	soins. Pour faire un peu	j'avais des patients avec	mais au regard de ce que
	m'avait dit « je crois	comme de la stimulation	qui j'avais commencé à	tu m'as dit concernant
	qu'on a quand même	cognitive qui se	travailler notamment sur	les bilans, je pense que
	loupé quelque chose, on	développe énormément.	des outils de	la télé-ergothérapie ne
	aurait dû faire du lien	Typiquement j'ai été	compensation cognitive,	peut pas se faire dès le
	avec l'hôpital ». 1.443 à	sollicité par un	et qui m'ont montré. On	départ quand on ne
	447	ergothérapeute qui a	a beaucoup bossé avec	connait encore rien du
		lancé une entreprise qui	les photos et les visios	patient. » 1.505 à 511
	« Si la personne est en	développe une tablette	parce qu'ils avaient	
	capacité cognitive	numérique pour faire de	besoin de me montrer ce	« j'imagine que c'est
	d'utiliser l'ordinateur,	la stimulation de la	qu'ils faisaient. Puis on	très intéressant pour des
	parce qu'il y en a quand	mémoire et des	mettait en place des	modifications ou pour
	même beaucoup qui	capacités cognitives. Le	stratégies et ils me	valider les choix que tu
	utilisent des ordinateurs,	nom m'échappe mais je	montraient ce qu'ils	as fait antérieurement
	franchement pourquoi	m'en souviens. Donc	avaient fait comme	avec ton patient. On
	pas. Ensuite ça permet	typiquement pour moi la	aménagement. Donc on	peut vérifier que les
	quand même déjà d'avoir	télé-ergothérapie on	a suivi pas mal de	choses soient bien mises

	un lien avec quelqu'un. »	pourrait faire des choses	familles comme ça »	en application, et que ce
	1.457 à 459	comme ça, sauf que du	1.535 à 542	que tu avais pensé avec
		coup ce serait une		ton patient c'est
	« ça stimule toujours les	personne qui leur	« J'ai eu notamment le	adéquat. Donc pour un
	fonctions cognitives et	parlerait. Ils ne seraient	cas de deux personnes	suivi je pense que c'est
	puis ça permet	pas tout seul devant une	âgées assez jeunes avec	vraiment intéressant.
	d'échanger sur des	tablette. » 1.486 à 491	qui j'ai continué les	Pour des demandes
	difficultés qui peuvent		séances en visio. Les	spécifiques quand tu
	apparaître et évidemment	« voilà l'idée c'est	familles elles elles	connais ton patient (par
	de pouvoir dédramatiser	quand même de faire	passaient surtout en visio	exemple le patient pense
	peut-être certaines	développer	davantage les photos. On	à un truc et ce dit
	situations. Moi je dirais	l'ergothérapie donc ça	a pas mal marché avec	maintenant que je peux
	que c'est pas mal » 1.460	peut être un moyen. »	les photos et les	faire X est-ce que je
	à 462	1.496 à 497	téléphones mais	peux faire Y ?), là les
	a 402	1.490 a 497	certaines, notamment	visios peuvent avoir tout
			deux, en visio. Donc	à fait leur place. En plus
			pour se voir un peu pour	c'est mieux les visios
			le suivi je pense que	pour éviter des
			c'est pas mal. Par contre	déplacements,
			là ça peut faire gagner	conséquents parfois,
			du temps. » 1.545 à 549	alors que la prise en
				charge va durer
				quelques minutes
				parfois. Donc oui je
				pense que ça peut avoir
				un intérêt mais je ne
				peux pas t'en dire plus
				car je n'ai aucune vision
				1à-dessus" 1.520 à 528
Inconvénients de la	« toutes les personnes	« Alors typiquement	« Alors pour moi	« au regard de ce que tu
télé-ergothérapie	âgées n'ont pas un accès	avec SOLIHA en fait	l'avantage est dans le	m'as dit concernant les
	facile à internet » 1.397	c'est la famille souvent	suivi mais pas dans	bilans, je pense que la
		qui appelle SOLIHA	l'évaluation. Parce que	télé-ergothérapie ne peut
	« internet ça a des	parce qu'au niveau des	par téléphone quand on	pas se faire dès le départ
	limites A part si les	papiers administratifs	prend les premiers	quand on ne connait
	enfants sont là et	les personnes âgées ont	rendez-vous on se dit	encore rien du patient. »
	aidants » 1.401	quand même besoin	déjà beaucoup de choses,	1.509 à 511
		d'aide. Aujourd'hui	donc c'est déjà un	
	« alors c'est super sympa	d'autant plus avec la	dégrossissement. Je ne	« si tu as un dément en
	mais pour les gens qui	digitalisation et les	pense pas que ce soit	face ce n'est pas la
	auraient été en structure	démarches via internet	nécessaire d'avoir une	peine. Il faut que la
	et qui seraient retournés	ce n'est pas évident. »	visio pour ça. Donc le	personne soit
	après à domicile	1.311 à 314	téléphone ça paraît pas	relativement cortiquée.
	comment c'est payé ?		mal. Ensuite après en	Tu ne peux pas le faire
	Parce que ça veut dire	« Donc il faut connaître	première évaluation,	avec tout le monde. S'en
	que c'est du temps ergo	déjà la personne en	enfin moi je trouve	parler de bilans de
	pour quelqu'un qui n'est	amont pour pouvoir	hyper important de voir	départ, mais si c'est une
	plus hospitalisé. Ça	faire ça ? » 1.469	et d'être au contact	première prise en
	risque de pas marcher		physique des gens. En	charge, un premier
	hein l'histoire. Parce que	« perso je vois ça	plus, si on n'est pas dans	contact, la visio ce n'est
	là si je regarde il y a 15	comme un inconvénient	quelque chose de	pas ce qui me semble le
	jours en arrière où j'avais	de ne pas pouvoir	standardisé lors du	plus approprié. C'est

25 prises en charge, s'il réaliser les bilans en premier bilan, donc de la bien de voir les gens inme fallait en plus avoir télé-ergothérapie. Après première MCRO, on va situ. Parce que déjà que un peu de téléc'est quand même pouvoir tout de suite c'est compliqué en les particulier pour la ergothérapie pour voir si aller vers des mises en voyant en vrai car les aides techniques sont personne âgée d'utiliser situation et tout de suite souvent tu n'as pas le mises en place ce n'est le numérique et de réguler/paramétrer/ temps de faire le tour de juste pas réalisable. Pour s'exprimer à travers un essayer des choses que la la question. Alors en moi dans ce contexte ce écran avec une autre visio ne va pas visio tu es encore plus n'est pas réalisable » personne. D'ailleurs restreint parce que tu forcément permettre à 1.437 à 442. c'est particulier même mon avis. Donc je ne passes par le filtre de la pas forcément que pour suis pas sûre que ça visio. » 1.514 à 519 les personnes âgées. » fasse gagner du temps « Bon ça reste assez dématérialisé, ce n'est 1.474 à 478 sur les premières pas quand même du lien rencontres. Je pense que direct » 1459 à 460 « par contre pour du prendre le temps à la conseil à domicile faut maison où on fait « Bon moi j'ai pas du sacrément bien souvent plusieurs tout de recul là-dessus, s'exprimer ou que la séances en une et adapter mais il faudrait que la personne elle arrive à se vraiment son personne soit en capacité débrouiller avec la intervention à la d'utiliser l'ordinateur » tablette pour montrer les première activité 1464 à 465 agencement des pièces principale ça ça fait de son domicile. » 1.492 gagner du temps. Parce « Après il y a quand à 494 que si on utilise la visio même des limites car on ne va pas pouvoir pour moi il faut qu'il y faire de Tinetti, on ne va ait du présentiel aussi pas pouvoir voir si la c'est évident. Comment personne comprend bien faire passer un test de les ordres, on ne va pas Tinetti ou de Berg avoir une idée de ce que comme ça? Ce n'est pas sont ces déplacements possible, et puis en plus dans tout logement (ils ces tests mettent un petit ne vont pas se balader avec leur ordinateur ou peu la personne en difficulté au niveau de leur tablette). Pour moi l'équilibre, alors si déjà le côté de l'identification elle est fragile on ne va il n'est pas jouable car il y a besoin quand même pas la regarder tomber sans rien faire. Donc non de ça dans les premières il faut du présentiel. Il évaluations » 1521 à 535 faut voilà mettre la personne en situation et « très franchement le puis c'est là où on va gros frein là que j'aurais peut-être s'apercevoir moi c'est l'absence que là il y a un meuble d'outil informatique chez les gens. » 1.551 à qui gêne, qu'il y a un éclairage qui n'est pas 552 suffisant, que Madame « Par exemple la tablette n'allume pas la nuit pour aller au WC parce qu'elle installée chez la ne veut pas réveiller son personne âgée avec mari. Bref des petites Skype on n'y est pas

	choses comme ça qui		encore. J'avoue que ce	
	sont des petits facteurs		n'est pas une pratique	
	ou des grands facteurs de		qu'on a beaucoup pensée	
	prise de risque dans les		parce qu'elle est trop	
	chutes et qu'on ne peut		marginale pour l'instant.	
	pas voir dans ces		Ce n'est pas encore assez	
	situations de télé-		utilisé. » 1.553 à 556	
	ergothérapie » 1.467 à			
	476			
	« c'est bien d'établir des			
	questions mais il n'empêche que quand on			
	est sur place c'est là que ça parle. Donc les			
	questions risquent de			
	passer à côté des petites			
	choses qu'on ne peut voir			
	que sur place. Et puis			
	poser des questions, des			
	questions, et des			
	questions pfou! A un			
	moment on en a			
	tellement marre, il tarde			
	que ça s'arrête et on n'est			
	plus du tout pertinent.			
	Donc autant faire du			
	vécu sur place ça parle			
	davantage » 1. 481 à 485			
	« Moi je suis obligé de			
	passer par l'écrit, parce			
	que c'est comme ça que			
	je fonctionne, donc rien			
	que l'écran ça ne me			
	suffit pas. Puis ce n'est			
	pas humain. Ce n'est pas			
	un rapport humain.			
	Comment établir une			
	relation de confiance et			
	l'envie de fonctionner			
	ensemble s'il n'y a pas			
	déjà ce premier contact.			
	C'est trop dématérialisé.			
	On est de l'humain et on			
	n'est pas des jeux vidéo »			
	1.507 à 510			
Remarques diverses	« Après comment ça	« Est-ce que ça permet	« Finalement en vous	« Par contre je ne
sur la télé-	serait rémunéré ça au	un accès à de	écoutant je me rends	comprends pas pourquoi
ergothérapie	niveau de la télé-	l'ergothérapie ?	compte que j'en avais	il y a une interdiction de
o Somerapic	ergothérapie ? » 1.402	Honnêtement je ne suis	déjà entendu parler. Mais	faire des bilans. Pour
		pas forcément certaine	par contre je ne sais pas	moi quand tu fais une
		Pas 10100ment certaine	Par contro je ne suis pus	mor quantitation and

« il faut faire attention parce que du coup si les qui les met en place et visio en fait c'est déjà aussi à ne pas mettre des bilans ne se font pas par comment. En fait est-ce un bilan. Tu vois par tarifs trop bas car il ne ce dispositif. Il faut que c'est de la propre exemple dans quel faut pas brader forcément que la initiative des ergos ? Estmilieu vit la personne. » l'ergothérapie. personne ait déjà ce qu'il y a des logiciels 1.494 à 496 Normalement une heure connaissance de pour ça? Est-ce que si c'est 50 ou 55 euros. Ça l'ergothérapie pour on fait ça on est « je suppose que c'est pouvoir en bénéficier de plus les ergos en libéral reste quand même une référencé sur une base de données accessible à tout profession et ce n'est pas cette télé-ergothérapie. qui vont faire ça, et juste pour faire plaisir Bon par contre peut-être le monde ? Tout ça ce comme je suis un pur aux gens. Il y a eu des qu'elle suivrait n'est pas venu jusqu'à produit hospitalier je études et puis y a davantage les séances nous en fait. » 1.514 à n'arrive pas à me l'expérience de l'ergo. avec ça que si elle 518 projeter » 1.503 à 505 Personnellement au bout devait faire de la route de trente-trois ans tout le temps. » 1.479 à d'expérience c'est sûr 483 que j'ai un peu des bagages derrière moi, donc je peux être pertinente et ne pas prendre quelqu'un une heure pour lui dire quelque chose que je peux lui dire en une demi-heure. » 1.421 à 417 « Après à quel rythme ? Est-ce qu'il y a des évaluations quand même qui sont réalisables par télé-ergothérapie?» 1.462 à 464 « Si ce n'est pas la même personne qui évalue et qui fait le suivi ce n'est pas pareil. Le fait d'aller évaluer quelqu'un sur place permet, moi en tout cas me permet, de me construire une idée de comment fonctionne la personne, et ça, ça n'a pas de prix. Bien sûr que si un autre ergo fait une évaluation c'est bien car on a plein d'éléments, mais ça ne me permettra pas à moi de me construire une image de ce que peut faire la personne ou pas. Ça ne

me permet pas quelque	
part d'avoir le feeling, la	
relation thérapeutique.	
Bien que dans ce cas-là	
on ne pose pas de prise	
en charge thérapeutique,	
il y a quand même une	
thérapie ; quelque chose qui se crée dans la tête de	
l'ergothérapeute pour comprendre les	
difficultés de la	
personne. » 1. 489 à 496	
personne. » 1. 489 à 490	
« C'est comme les prises	
« C est confine les prises en charge à plusieurs	
thérapeutes dans le même	
service qui se partagent	
les patients, pour un suivi	
ce n'est pas top. J – Donc	
pour vous en télé-	
ergothérapie comme on	
ne peut pas faire les	
bilans initiaux, ni les	
renouvellements de	
bilans, il faudrait d'abord	
au moins se voir une	
première fois pour	
ensuite pouvoir faire un	
suivi ?	
E – Ah oui carrément.	
Moi je ne travaillerai pas	
rien que devant l'écran.	
Déjà ça ne me parle pas.	
Moi je suis obligé de	
passer par l'écrit, parce	
que c'est comme ça que	
je fonctionne, donc rien	
que l'écran ça ne me	
suffit pas. » 1.501 à 508	
r	
« On fait un premier	
bilan ergo, un bilan de	
suivi, un bilan de sortie.	
Puis ça c'est transmis à	
l'ergo en libéral. Ensuite	
lui-même reprendra ça et	
refera une évaluation	
pour lui afin d'avoir	
l'idée de comment est la	
personne. Tout en	
s'appuyant aussi sur le	
FF a) any application	

	vécu de la personne et			
	tous les progrès lors de			
	l'hospitalisation. Mais			
	ensuite on tourne la page			
	en passant au retour à la			
	maison, donc ça n'a plus			
	rien à voir. Le retour à la			
	maison ça n'a rien à voir			
	avec une hospitalisation.			
	La personne est dans son			
	milieu de vie, qui lui			
	apporte du sens, qui peut			
	être pourvoyeur de			
	risques supplémentaires,			
	etc. Donc pour moi il			
	faut que l'ergo en libéral,			
	si c'est un ergo en libéral			
	qui prend le relais, puisse			
	évaluer tout ça à son			
	tour » 1.515 à 522			
	toui » 1.313 a 322			
0	T 1 11	T 112	Tr :	A.1
Ouverture :	« Ici il y a très peu	« Je me suis installée en	« Et oui et c'est là où on	« Alors non car pour
Autres interventions à	d'ergos en libéral ou	maison de santé pour	a une EMG atypique,	moi c'est eux qui
développer	alors y en a mais	pouvoir travailler avec	mais qui pour tout	doivent se réadapter
	beaucoup qui ne	cette connexion	tendrait à se développer	surtout. En tant qu'ergo
	s'intéressent qu'aux	d'équipe. Ça c'était	parce que d'après ce	tu lui proposes des
	enfants et pas aux	essentiel pour moi » 1.96	qu'on croit entendre et	choses selon ses
	personnes âgées » 1.114 à	à 98	ce que le gériatre nous	besoins Donc oui
	116		rapporte l'ARS (Agence	dans un certain sens on
		« Bon je le positionne	Régionale de Santé)	s'adapte nous à ce qu'il
	« je m'y étais attelé avec	un peu partout mais il y	aimerait développer	nous dit mais pour moi
	ma collègue libérale de	a SOLIHA. Il y a aussi	davantage	c'est plutôt lui qui
	Mercus, Mme L, mais le	les CLIC. D'ailleurs ils	l'extrahospitalier sur les	s'adapte constamment
	projet qu'on avait essayé	font facilement	EMG. Mais oui c'est	selon son parcours de
	de monter ensemble n'a	intervenir des	atypique. On ne voit pas	vie. Pour moi
	pas abouti. On avait été	psychologues, donc je	les personnes à l'hôpital	« adaptation » ça
	voir des personnes sur le	pense qu'il existe sur le	et les évaluations sont	signifie que
	conseil général, mais ils	réseau national des liens	déjà faites par les	volontairement tu vas
	ne nous ont pas suivis. Ils	entre les CLIC et les	hôpitaux de jour ou les	faire autre chose. Pour
	nous renvoyaient en	ergothérapeutes. Après	consultations	moi par rapport à ce que
	permanence vers la	il y a les ESA pour	gériatriques » 1.155 à	te décrit la personne tu
	même personne qui elle	l'accompagnement	159	vas analyser la situation
	1 1		137	•
	collecte les fonds (c'est	d'Alzheimer. Après à	Et ani in in 1710	et tu vas lui proposer
	une infirmière libérale et	l'ESA de Lavelanet ils	« Et oui mais j'ai déjà	quelque chose qui
	qui chapeaute tout le	sont plus ouverts car il	rencontré des ergos qui	semble être le plus
	secteur de Tarascon).	m'avait déjà contacté	font que des évaluations	adapté pour lui. Moi
	Donc ça ne laissait pas	pour une personne	du coup, qui en plus sont	souvent ce que je dis à
	beaucoup de portes	parkinsonienne. Après	un peu standardisées et	mes patients c'est que
	d'entrée, donc on a laissé	je suppose que ça	donc qui ne sont pas	c'est eux qui savent
	tomber voilà » 1.117 à	dépend des zones	toujours occupation	mieux que moi. Donc
	122	rurales mais en tout cas	centrée. Personnellement	c'est à eux de me dire ce
		en Ariège il n'y a pas	je trouve qu'ils y perdent	qu'ils veulent et moi
	122			

« Ben de faire comme un beaucoup d'ergos en fait un peu le sens quand j'essaye de leur trouver CICAT (Centre dans des structures à même. » 1.177 à 179 quelque chose qui d'Information et de domicile. » 1.247 à 252 corresponde. Donc pour « Alors déjà j'ai Conseil sur les Aides moi ce n'est pas une Techniques). Un endroit « Mme. DM qui est quasiment fait que de la adaptation car tu fais en où les personnes en perte ergothérapeute à ** elle gériatrie. Ceci étant c'est fonction de ce qu'eux te de capacité pouvaient intervient sur le SSIAD la même démarche disent. Le terme de ******, et c'est le venir tester les aides d'intervention pour tous. « adaptation » ne me techniques, voir si ça seul SSIAD ici qui Si on reprend votre outil plait pas car ça voudrait correspondait à leurs embauche une de l'OTIPM dire que moi je fais besoins et quitte à les ergothérapeute. » 1.254 (Occupationel Therapy l'effort de m'adapter à essayer à la maison. On à 256 Intervention Process eux. Par contre moi j'ai avait aussi lancé l'idée Model) on est là-dessus besoin de comprendre peu importe la maladie. éventuellement d'avoir « ils ont poursuivi son leur vie pour pouvoir comme un minibus pour embauche car ils se sont Donc moi je me suis leur proposer des bonnes faire des tours un petit aperçus qu'elle clairement raccrochée à choses. Donc à la place apportait une plus-value la méthode et après c'est d'adaptation je dirai peu partout pour présenter ça et faire tester dans le quotidien. Et des connaissances de plutôt que je dois faire aux gens. Mais ça cette plus-value elle est pathologie qui vont preuve de demandait des fonds et permettre d'avancer. » autant pour les « compréhension ». » ça n'a pas été suivi » 1.290 à 294 1.185 à 196 personnes âgées que 1.125 à 130 pour les aidants » 1.28 à 260 « Ici il n'y a que moi « Il y a les « quand on a vu tous les ergothérapeutes quasiment. Il y a aucun « j'ai déjà été sollicité libéral. On est 5 libéraux libéraux. Il y a aussi les movens que ca demandait, on a on a par la MSA (Mutualité dans le département. intervenants extérieurs, laissé tomber. L'idée Sociale Agricole), pour Donc la pratique libérale comme les CLIC, qui serait pas mal mais ça organiser des séances de elle est marginale. En peuvent réorienter vers serait d'avoir un local cinéma avec des plus toutes les autres une prise en charge dans Tarascon, par échanges après la elles sont à Tarbes » ergothérapique. Il y a exemple, pour séance sur le thème 1.312 à 313 aussi les médecins, les centraliser. Et donc les « aidant/aidé ». Là c'est infirmiers, les kinés qui les mutualités qui gens pourraient venir « Alors le DAC va peuvent proposer une tester... mais non ça n'a commencer à financer prennent en charge. La prise en charge ergo. Il y pas été suivi. » 1.132 à Mutualité française des prestations de a aussi toutes les 134 occitane me sollicite libéraux pour les associations de soins à pour pouvoir présenter personnes âgées. Elles domicile. Il y a le DAC « J- Qu'est-ce que c'est les aides techniques à appellent le DAC et tout le réseau de soins les « 1000 pattes »? travers des ateliers pour parfois. Sinon l'HAD palliatifs. » 1.258 à 261 E - C'est un groupe de la prévention des chutes peut appeler mes gens qui ont décidé de à domicile. C'est la collègues libérales sur « Est-ce que ça vaut le marcher suite à des Mutualité française des situations ici sur le coup d'être indépendant problèmes de santé, occitane qui organise ça Val d'Adour parce qu'ils et que ça soit des comme des insuffisances pour ses adhérents. Elle ont des enveloppes pour organismes extérieurs cardiaques, de la reprise l'organise sur des ça. La Prime Adapt ça ne qui t'appelle, ou est-ce d'activité, etc. Et donc il territoires spécifiques, et marche pas très bien qu'il faut faire partie y a des circuits de donc là et c'est surtout parce qu'il y a des ergos d'un organisme? Ecoute pour avoir pratiqué les balades qui ont été dans le Couserans et la qui trouvaient dommage étudiés avec des niveaux d'être centrées sur l'aide deux, en France par vallée de la Lèze. Les différents et qui caisses de retraite sont technique et rapport à mon permettent comme ça de un bon maillon en zone l'aménagement du expérience avec l'UEG maintenir les capacités rurale pour proposer des logement, et d'autres qui je pense que la difficulté Alors je sais qu'il y en a plein dans Arignac avec des niveaux de difficultés différents par exemple. Donc quand on se balade autour d'Arignac on tombe sur des parcours fléchés qui sont censés stimuler les gens à la reprise de la marche »

1.139 à 145

« J – Qu'est-ce qui faudrait comme offre de prises en charge par exemple en ruralité ? E - Développer un petit peu plus les SSIAD et peut-être tous les aidants à domicile » 1.246 à 247

« Ah ben que l'ergothérapie soit prise en charge par la sécu. Première chose. Parce que déjà ca serait plus simple pour des ergos de s'installer et non pas de vivoter comme ils peuvent quand ils sont en libéral. Sachant qu'en Ariège on est dans une population vieillissante et que c'est quasiment le département le plus vieux de France. Donc voilà de l'ergo libéral je pense que c'est intéressant. Notamment parce que ça désengorgerait peut-être aussi les hôpitaux de toutes les complications des chutes. Voilà mais on ne peut pas mettre une ergo derrière chaque personne en libéral, et surtout pas derrière chaque personne vivant dans l'Ariège au fin fond de la campagne. Bon et puis l'ergo libérale elle fonctionne mieux en

choses qui peuvent être notamment liées à, je ne dirais pas à des prises en charge, mais au moins à de la prévention peut être. Voilà la prévention c'est le bon terme. Elle peut être faite par un ergothérapeute. Du coup ce n'est pas sur du long terme car c'est souvent 3 ou 4 ateliers. Donc du coup ils ont un aperçu de ce au'un ergothérapeute peut proposer. Mais le problème c'est que ce n'est pas forcément des gens qui vont solliciter après un ergothérapeute, parce que c'est des gens qui vont relativement bien. Ils préviennent en fait leur futur

vieillissement ou

quelques difficultés déjà

qui apparaissent. Mais

ça reste quand même

des gens mobiles

puisqu'ils se déplacent

vers l'atelier, donc ils

sont en capacité de

conduire et ils ont cette capacité cognitive à

s'organiser et tout ça »

1.260 à 275

« Bah je pense qu'il y a
des choses qui existent
déjà qui sont
intéressantes. Par
exemple les CLIC car il
y a un maillage
territorial qui est
sectorisée et du coup ils
connaissent les gens du
secteur sur lequel ils
sont. Ils les voient
quand même assez
régulièrement et ils
s'occupent justement de
la mise en place des

financièrement ne font pas forcément le déplacement » 1.314 à 319

« Après il y a des ergos qui bossent aussi chez des revendeurs, mais là on n'est pas sur de l'ergothérapie tel qu'on nous l'enseigne. On est dans des cadres d'exercice très limitants et qui se focalise sur certains moyens d'action. Les revendeurs c'est de l'essai de matériel mais elles ne vont pas faire le reste » 1.327 à 330

« Je commence toujours par une MCRO pour bien cibler le problème parce que ce qui est repéré par les gériatres n'est pas toujours le problème prioritaire des aidants, et que c'est quand même vers ça qu'il va falloir aller. Parce que si elle ne tient pas, lui il ne tiendra pas. » 1.387 à 390

« Pour favoriser l'accès à l'ergothérapie il faudrait rembourser nos prestations en libéral. Je pense que ça nous permettrait de voir des personnes plus tôt, parce qu'à l'hôpital ils arrivent tard sur les filières hospitalières. Moi quand je rencontre les gens ils ont déjà un parcours de soins. On les voit tard. Donc dans leurs parcours de soins, les premiers intervenants c'est les libéraux ; enfin les médecins, les

c'est qu'on veut faire. Quand tu fais partie d'un organisme, par exemple un CLIC, tu ne peux pas ne pas faire. Si on te demande d'intervenir, même si par rapport à la situation tu ne peux pas proposer grand-chose, je pense que c'est difficile d'avouer qu'on est limité. Alors que quelqu'un d'indépendant a peutêtre plus de facilité. L'inconvénient d'une structure c'est que quand elle va dans une situation, elle s'engage. En plus quand il y a un dysfonctionnement ce n'est pas une chose qui coince mais plein de petits points qui sont négligeables mais qui amène quand même à des dysfonctionnements. Moi mon grand regret en France ça a été ça : tu as une obligation de faire. Et en plus il n'y a pas de communication entre les différents métiers qui vont intervenir. » 1.264 à 275

« Mais si tu veux la
personne n'est pas
maître de ce qu'elle fait
et de son devenir. Moi
c'est ce qui m'a
beaucoup perturbé. En
Suisse ça ne fonctionne
pas comme ça et ça m'a
fait me demander si en
France nous n'avions
pas pris le problème par
le mauvais bout. C'està-dire qu'on prend la
personne et sa
problématique au centre

milieu urbain parce que les gens l'ont à proximité. Donc pour amener les enfants, parce que ça concernera essentiellement les enfants, les gens font l'effort. Mais ils ne font pas l'effort pour euxmêmes ou pas pour les personnes âgées... Ça fonctionne mieux en ville, c'est sûr qu'en milieu rural. » 1.282 à 292

« Bah quand ils ont besoin de kiné, le kiné vient à domicile. Donc il faut qu'il y ait des prestations qui soient équivalentes aux kinés et aux ergo en libéral. L'ambulance est remboursée dans certaines pathologies, comme les AVC. Donc il faudrait qu'on ait le même accès aux facilités de prises en charge de soins en libéral que ceux qu'on les kinés » 1.296 à 299

« Ou alors il faut que je puisse la suivre en libéral par la suite comme je la connais, mais là ça pose plein de problèmes déontologiques. Ce n'est pas légal même si effectivement ça pourrait avoir un avantage pour les patients » 1.449 à 452

aides humaines et de l'orientation dans un établissement si besoin. En effet, parfois c'est trop compliqué et il les accompagnent aussi dans ce choix-là. Du coup, ça pourrait être intéressant en fait qu'ils puissent avoir un avis d'ergo. D'ailleurs tout à l'heure j'ai parlé de CLIC mais en fait je voulais parler des CICAT car je pense que ça peut être intéressant.

Après il y a aussi les
MAIA (Méthode
d'Action pour
l'Intégration des
services d'aides et de
soins dans le champ de
l'Autonomie) qui sont
maintenant devenues les
DAC (Dispositif
d'Appui à la
Coordination). Par
exemple ACCORDS 09
(devenu DAC 09) pour
les soins palliatifs, les

soins des SLA (Sclérose

Latérale Amyotrophique) et de toutes ces maladies dégénératives il y a ça en Ariège mais il n'y a pas d'ergo. Alors que je sais qu'ils ont parfois des besoins. Donc bah typiquement là il pourrait y avoir des liens sur des structures comme ça avec des ergos. Par exemple, les anciennes MAIA ici sur le secteur de Tarascon, elles sont liées aux CLIC. Ils sont dans les mêmes locaux et ils s'occupent

conjointement de

personnes qu'ils

infirmiers, les kinés » 1.409 à 413

« ici on a les dispositifs
des CLIC qui sont hyper
intéressants, et à
l'époque il y a eu un
temps une
ergothérapeute sur le
CLIC. C'était vraiment
bien. Après le dispositif
a arrêté d'être financé par
l'ARS, mais pourtant ça
a donné vachement
d'accès le CLIC » 1.414
à 417

« rembourser l'ergothérapie libérale ça aiderait l'accès aux soins en milieu rural. Je pense qu'en faisant ça il y en a qui s'installeraient en libéral dans les milieux ruraux. C'est un véritable problème pour moi. Après il y a aussi des relais de la mobilité, même si ça c'est l'accès aux soins de manière générale, mais franchement les hôpitaux de jour se développent de plus en plus » 1.428 à 432

et on intervient tous autour. Là la personne ne devient plus maître de sa situation et ça c'est très problématique. Parce que ça veut dire que l'infirmière va intervenir, tout comme le CLIC, les portages de repas, etc., et chacun va apporter son petit truc et donner son information. Il n'y a pas de continuité dans cette gestion-là, chacun fait ce qu'il veut. » 1.277 à 284

« Par exemple en France l'infirmière n°1 fait un pansement comme ça et l'infirmière n°2 le fait autrement, et quand il y a un problème dans la prise en charge on ne sait pas d'où ça vient.

Donc pour moi le problème c'est qu'il y a un problème de transmissions et surtout qu'il n'y a pas de rétrocontrôle. » 1.306 à 309

« je pense qu'il y a des choses qu'on peut améliorer sur le suivi. Il y a beaucoup d'intervenants qu'on ne connait pas (des associations, etc.) et donc on ne les contacte pas. Ne serait-ce que les associations de soins palliatifs » 1.314 à 316

« pour l'avoir expérimenté je reste sur mon idée d'un lieu unique où tous les professionnels seraient accessibles. En France on a appelé ça les connaissent et d'avoir la Maisons De Santé, mais vision d'un bon si tu regardes on a ergothérapeute làquoi là-bas? Un dedans je pense que ça médecin, un kiné, une pourrait être toujours infirmière... En plus ce intéressant » 1.330 à 346 sont des entités différentes qui ne « je pense qu'il faut travaillent pas forcément faire un parallèle avec ensemble. Ils ont réuni l'évolution de la santé leurs moyens fonciers car selon mon point de mais ils n'ont pas réuni vue aujourd'hui ça se leurs transmissions et libéralise. Dans le sens leurs activités. Parce que où on est de plus en plus bien sûr chacun reste nombreux à être en maître de son activité, libéral en ergothérapie mais pour moi ça peut et qu'on est de moins en devenir un handicap moins nombreux à être dans la prise en charge » en structure » 1.350 à 1.321 à 326 353 « chez nous c'est le « Ça s'appelle EQLAAT médecin par qui tout passe. L'infirmière va (EQuipe Locale d'Accompagnement sur dire au médecin qu'il les Aides Techniques). faut un ergothérapeute, L'idée était d'avoir des et c'est le médecin qui équipes un peu mobiles va faire intervenir l'ergothérapeute. En pour pouvoir venir voir à domicile ce qu'il y a suisse, chacun fait son comme problème dans soin mais tout le monde le domicile et d'avoir est au courant dans le les aides techniques à réseau. » 1.336 à 339 disposition pour permettre à la personne « En France, on marche de les tester. Puis de à l'acte mais en vrai revenir la voir c'est très réducteur. régulièrement pour voir C'est un système si l'aide technique pervers. » 1.342 à 343 convenait, et d'en proposer une autre si ça Nous à l'UEG c'est ce ne convenait pas. Puis qu'on pouvait apporter ensuite de pouvoir grâce à notre vision valider la bonne globale. On n'est pas là utilisation d'une aide que pour soigner du technique. Donc le but pathos. Après en ergo on c'était de favoriser la est formaté comme ça mise en place d'aides pour voir le global donc techniques pérenne. tant mieux. Et même Parce qu'aujourd'hui il maintenant on est encore y a quand même plus éloigné de la beaucoup d'autres pathologie avec la notion occupationnelle. techniques qui sont

mises en place à la sortie d'hospitalisation, et derrière qui ne sont pas forcément utilisées en vrai. Donc il y a potentiellement beaucoup d'argent de la Sécurité Sociale qui sont sortis pour des choses non utilisées. C'est une réalité » 1.360 à 369 « Après il y a aussi un truc qui existe entre la CNSA et le professeur D où ils ont interpellé l'Etat sur les aides techniques et où ils ont voulu créer un partenariat ergo/médecin. Donc les ergothérapeutes aujourd'hui s'ils travaillent en partenariat avec un médecin généraliste, ils peuvent prescrire des aides techniques. Et l'intérêt c'est que dans ce cadrelà c'est pris en charge. Mais il faut faire partie d'une équipe et pareil c'est expérimental pour l'instant. Après est-ce que ça a été validé ou pas je n'en sais rien car je n'ai pas trop suivi. Après voilà ça c'est un truc qui est intéressant parce que ça permet aux gens d'accéder à des propositions qu'elles n'auraient pas ou qu'elles auraient autrement en allant voir un revendeur par exemple. Mais attention dans ce dernier cas

l'aspect commercial est

plus prégnant que chez

On a connaissance de la pathologie mais on la voit sous un autre angle, sans la mettre au centre de tout. Ce n'est pas prioritaire. C'est une des boules du chapelet. »

1.420 à 424

« Après si tu fais de la prévention en touchant le côté financier peutêtre que... Oui globalement si la sécu faisait plus de prévention ça serait peut-être plus suivis par tout le monde. En plus c'est les premiers à avoir une vision large des diverses pathologies, des diverses prises en charge, de ce qui est remboursé, etc. Franchement la sécu il faudrait qu'ils fassent un peu comme le RAI: là attention on a un voyant qui s'allume parce que monsieur tombe souvent à la maison par exemple. Il faudrait que ce soit les financeurs qui mettent en place la prévention primaire et secondaire. Pour moi voilà il y a des choses qui devraient être faites à un niveau supérieur, comme pour les PRADO qui ont été mis en place pour le retour à domicile. Donc à travers ce type de dispositifs on peut peutêtre avoir des indicateurs qui peuvent dire si telle ou telle situation est plus à risque, et donc faire du préventif. Souvent pour l'instant on a des acteurs sur le terrain (infirmier,

un ergothérapeute.	» médecin, etc.) qui voient
1.374 à 383	des situations mais qui
	ne font pas remonter les
	infos » 1. 454 à 465
	« pour revenir sur les
	EMG, je pense
	sincèrement qu'ils
	règlent des situations
	mais il faudrait à un
	niveau plus haut changer
	les choses pour
	permettre de voir la
	personne dans sa
	globalité. Parce que là
	encore une fois
	malheureusement on fait
	appel au EMG en plus,
	ils font leur action, et
	après ils repartent. Il n'y
	a pas de continuité, ni de
	suivi dans les EMG et
	c'est dommage. Pour
	moi c'est au financeur
	de coordonner ce suivi
	car sinon on est trop
	centrée sur la patho.
	Après dans tous les cas
	c'est mieux d'avoir un
	ergo dans les EMG car
	on est formé à avoir
	cette vision holistique »
	1.467 à 473

Annexe n°12 – Analyse des données recueillies

	Présentation des participants
Lieux d'exercices	Les quatre ergothérapeutes travaillent dans des structures différentes
professionnels	
Anciens lieux	 E1 n'a jamais changé de poste ni de structure
d'exercices	• E2 a souvent changé de poste et de structure.
	• E3 est toujours resté dans la même structure mais a eu différents postes
	• E4 a changé une fois de poste, puis est parti hors de France pour ensuite revenir dans son poste actuel
	• E1 et E4 sont ceux qui ont le moins changé de lieu d'exercices
	(dont le plus d'ancienneté dans leur poste)
Institut de	E1 et E4 viennent du même IFE
formation	• Les ergothérapeutes viennent de trois IFE différents, donc ils
	n'ont pas la même approche du métier
Date d'obtention	• E1 et E4 ont obtenu leurs diplômes la même année (même
du diplôme	promotion si on relie au critère précédent)
	• E1 et E4 ont obtenu leurs diplômes il y a 33 ans
	• E2 et E3 ont obtenu leurs diplômes il y a 16 ans et 15 ans.
	• E1 et E4 n'ont peut-être pas la même vision de l'ergothérapie que E2 et E3
	Aucun des ergothérapeutes n'est jeune diplômé
Ancienneté du	• E1 et E4 sont sur leurs postes depuis une trentaine d'années.
poste	• E2 et E3 sont sur leurs postes actuels depuis 5 et 4 ans.
Formations complémentaires	 Les quatre ergo ont poursuivi des formations complémentaires à la suite de leurs diplômes.
	 Certains des ergothérapeutes ont des formations communes (CO-OP, PRAP).
	• CO-OP est partagé par les plus jeunes diplômés (E2 et E3) alors
	que le PRAP est partagé par les plus anciens diplômés (E1 et E4).
	Vision plus occupationnelle du métier pour E2 et E3
Missions	Misions variées.
	Les quatre ergothérapeutes sont sur des postes très différents et
	qui nécessitent des accompagnements différents (populations
	diversifiée, suivi plus ou moins long, etc.)
Populations prises	E1 voit des adultes et des personnes âgées.
en charges	• E2 rencontre tout type de profil (majoritairement personnes âgées)
	• E3 ne rencontre que des personnes âgées (majoritairement au
	domicile)

	T-A
	 E4 rencontre tout type de profils Les quatre ergothérapeutes sont amenés à travailler auprès de la population étudiée dans ce mémoire (de façon plus ou moins
	quotidienne
G : 1	Ruralité
Connaissance des	• Zone hors des grandes villes (E3, E4)
caractéristiques de	Des départements entiers peuvent être ruraux (E3)
la ruralité	Contexte social différent en zone rurale (E4)
	Parcours de soins plus complexes (E2)
	Moins de professionnels de santé mais meilleure connaissance
	de chaque travail (E2)
Avantages de la	Niveau personnel:
ruralité	Préférence pour la vie en campagne (E1) Guide de la compagne (E1)
	Cadre de vie agréable et tranquillité (E4)
	Niveau professionnel :
	Hôpital à taille humaine et familial (E1)
	Connaissance des interlocuteurs dans notre structure (E1)
	Connaissance du réseau car peu d'interlocuteurs (E2, E3)
	Plus facile de partager des lieux communs et des projets avec
	les autres professions (E2, E3)
	Plus de chance de connaître antérieurement les patients (E2)
	Lors des VAD, les déplacements sont plus long mais plus
	agréables (E4)
	Niveau sociétal :
	Population sympathique et moins stressée (E1, E4)
	• Il y a une culture d'entraide entre les personnes (E3, E4)
	Famille et voisinage présents (E3, E4)
Inconvénients de la	Domiciles reculés ce qui demandent de faire beaucoup de longs
ruralité	déplacements (E1, E3, E4) sur des territoires inadaptés (E1, E3)
	Moins de transports en commun permettant la mobilité (E2) Prime (E1, E2, E4)
	• Risque d'isolement (E1, E3, E4)
	Faible accès aux soins (financier, mobilité, manque de
	professionnels, politique centralise les soins dans les villes, peu
	de spécialistes) (E1, E2, E3, E4) Habitats pau adaptés aux pathologies et au vieillissement (E1)
	 Habitats peu adaptés aux pathologies et au vieillissement (E1, E3, E4)
	Niveaux socio-culturels plus faibles (attentes, ressources et
	compréhensions différentes) (E3, E4) • Problèmes financiers donc adoptations limitées (E1, E4)
	Problèmes financiers donc adaptations limitées (E1, E4) Moins agaès aux informations (mécannaissance des aides de la limitées (E1, E4))
	 Moins accès aux informations (méconnaissance des aides, de la filière) (E3)
	• Familles présentes mais pas forcément aidantes (E4)

	• En ruralité les personnes sont moins surveillantes sur leur santé (E4)	
Accessibilité aux	Difficulté d'accès aux soins en zone rurale :	
soins en zone rurale		
	Problèmes liés à l'accessibilité physique :	
	• Beaucoup de déplacements pour les soignants et les patients (E1, E2)	
	 Perte de temps de soins en étant sur la route (E1, E2, E3) Mal desservit car peu de transport en commun pour aller se faire soigner (E2, E3) Risque d'isolement (E1, E2, E3) 	
	Problèmes liés à l'accessibilité financière :	
	• Tout le monde ne peut pas se payer des séances d'ergothérapie (E1, E3) donc l'ergothérapeute doit être efficace en une seule fois (E2)	
	• Tout le monde ne peut pas adapter son environnement de vie (E1)	
	• Importance de proposer des prises en charges en lien avec l'hôpital pour être remboursé (E3)	
Être ergothérapeute en zone rurale	 Méconnaissance de l'ergothérapie par les patients et les autres professionnels (E1, E3, E4) Peu d'ergothérapie en libéral (E1) car compliqué financièrement 	
	 Beaucoup de déplacements car peu d'ergothérapeutes sur place ce qui nécessite d'avoir une plus grande zone d'intervention (E2) 	
	Déplacements longs ce qui impacte la prise en charge (temps important passé sur la route et pas avec le patient) (E2)	
	 Voir les patients en intra/extrahospitalier (E1 à E4) Vision globale (E1 à E4) : mise en place des actions avec tout le système 	
	Beaucoup d'actions à réaliser seul donc demande une approche généraliste et donc une adaptation constante (E2)	

• Nécessité de se former (E2) • Ne semble pas être compliqué de modifier sa pratique en venant de la ville en zone rurale (E2, E4) • Certains ergothérapeutes n'hésitent pas à faire plus que demandé (E2, E3): accompagne les démarches plus longtemps, heures supplémentaires, aider physiquement à l'aménagement... Importance du réseau: Faire du lien avec les fournisseurs (suivi du matériel) (E1) • Former les équipes sur le terrain (E1) • Lien avec les familles : les former (E1), leur permettre d'assister aux séances à domicile (E3), jouer un rôle de médiateur (E4) • Collaborer avec l'assistante sociale, les psychomotriciens, les kinésithérapeutes... (E1), la diététicienne (E2), les revendeurs de matériels (E1, E3) les gériatres (E3), les infirmières (E2, E3) ... • Collaborer avec les structures : SSIAD (E1), HAD, CLIC • Utiliser des lieux partagés (MSP, collaboration en libéral...) (E2) • Connaissance des autres ergothérapeutes (E1, E3) Adapter sa prise en charge aux capacités des personnes en ruralité • Proposer des aménagements du logements simples mais qui fonctionnent (E2) • S'adapter aux contexte social (E4) • S'adapter aux attentes et aux compréhensions (E4) ☐ simplifier • Au lieu de donner les avantages de nos actions, exposer plutôt les aspects négatifs qui risquent d'arriver si elles ne sont pas suivies (E4) • Faire des compromis = tenir compte des obligations et mettre en place une action moins efficace mais qui sera vraiment mise en place par le patient (E4) Vieillissement Connaissance des • Chaque individu est unique et a son propre vieillissement caractéristiques du • Le vieillissement est de plusieurs types : physiologique, vieillissement pathologique • Le vieillissement d'un individu dépend également de son environnement et de ses activités

• Tout le monde n'a pas les mêmes incapacités et le même

vieillissement (E1, E3, E4)

Connaissance de la

fragilité

- Perte inéluctable des capacités (E1) → ex : perte de force, de motricité (E2)
- Limitations dues à l'âge (E1, E2) → ex : ne plus arriver à ouvrir son bocal, ne plus sortir de chez soi (E2)
- Perte de l'autonomie (E1, E2) → ex : ne plus arriver à se laver seul (E2)
- Le passé impacte le vieillissement (E1, E4)
- Apparition de maladies et de douleurs (E1)
- Syndrome de glissement (E2)
- Evolution des symptômes plus ou moins rapide (E2)
- Vieillissement réussi = vieillissement avec des bonnes stratégies d'adaptation (E3)

Perte des capacités motrices :

- Risque de chute (E1, E2, E3)
- Ne plus arriver à utiliser ses mains (E2)
- Moins de déplacements (E1)
- Syndrome de désadaptation motrice (E3)
- Epuisement (E3)
- Tremblements (E3, E4)

Troubles cognitifs:

- Démence, états confusionnels, désorientation... (E1)
- Besoin de repères (mémoire à long terme engagé) (E2)
- Très fréquent (E1 à E3)
- Apraxies, agnosies (E3)
- Risque de fugue (E3)

Impact moral:

- Déni, dépression, inquiétude et colère en lien avec la conscience de la perte des capacités (E1, E2, E3)
- Perte de motivation (E3)
- Isolement (souhaité ou non) (E1) qui encourage les troubles cognitifs
- Prise de risque (E1): aller vite pour se prouver qu'on est capable, déambulation... pour tomber au final
- Dénutrition (E2)

Troubles du comportement : Agressivité (E2)

Troubles sensoriels : Soins dentaires, lunettes, appareillage auditifs... (E3)

Importance d'évaluer l'environnement (aidant/limitant)

• Environnement humain (E1) : famille, aide-ménagère...

- Environnement matériel (E1 à E4) : domicile,
- Attention de ne pas mettre la maladie au centre de la prise en charge (E2)

Mise en place d'aides:

- Chirurgicales (prothèse) (E1)
- Aides techniques (fauteuil roulant...) (E1)
- Passation de bilans de fragilités par infirmière ASALEE (E2)
- Aides financières avec l'assistante sociale (E1)

Maintien à domicile

Maintien impossible:

- Qualité de l'habitat (E1, E2) : étage, vieille maison
- Les aménagements ne sont pas réalisables (financièrement...) (E1)
- Qualité du réseau ressources (E1)
- Etat de santé de la personne âgée se détériorent (E1) : dénutrition, dépression...
- Perte d'autonomie et mise en danger (E1)
- La personne âgée est ingérable (problème de comportement) et les aidants sont épuisés (E2)
- La personne éprouve de l'angoisse à rester chez elle avec l'avancée en âge (E2)

Qualité de l'habitat impacte le maintien à domicile :

- Architecture inadaptée au vieillissement (E1, E2, E4)
- Manque de fond pour réaménager (E1)
- Aménagement nécessaire : monte escalier, salle de bain adaptée, verticalisateur électrique, rollator deux roues, chaise percée, revoir les lumières... (E1, E2, E3)
- Vérifier que les zones adaptées le soit vraiment (E1)
- Certaines activités difficiles sont à réaliser (chauffage au bois) (E4)

Y a-t-il des aidants pour soutenir le projet de maintien à domicile ?

- Aidants familiaux (E1)
 - o Ils ne sont pas toujours présents (E3)
- Aidants professionnels (E1): kiné, SSIAD, etc
 - o Ils ne déplacent pas tous au domicile (ergothérapeute)
 - Ils ne peuvent pas répondre à toutes les sollicitations (SSIAD)
 - Il n'y a pas forcément tous les professionnels sur la zone du domicile (E1)

Importance de faire des VAD avec le patient avant le retour à domicile (E1, E3)

- Meilleur analyse des déplacements (E1)
- Vérification de l'accessibilité (E1)
- Faire des préconisations d'aménagements (E1) (notamment pour éviter les chutes)
- Trouver des aides humaines avec l'assistante sociale (E1)
- Travailler en amont les capacités de la personne pour qu'elle puisse se maintenir en autonomie au domicile : travail sur les chutes... (E1)

Normal qu'une personne veuille vieillir chez elle en bonne condition (E1, E2, E3)

- Malgré les avantages et les limites on souhaite rester dans le milieu qu'on aime (E1)
- Normal qu'une personne ne souhaite pas se rendre en EHPAD
 (E1)
- Garder les repères, ce qui rassure (à la fois la personne et sa famille) (E2, E3)
- Parfois la personne ne souhaite pas quitter son logement malgré les risques (E1)
- Malgré des handicaps très lourds la personne peut rester à domicile s'il est adapté (E2), mais ça reste tout de même compliqué (E4)
- Permet un maintien des habitudes de vie et de l'autonomie (E3) : ça stabilise la personne (E4)

Important de maintenir au domicile car il n'y a pas assez de place en EHPAD (E1)

Être ergothérapeute auprès des personnes âgées

Tenir compte des spécificités du public des personnes âgées :

- Apprentissage plus laborieux (E4)
- Tenir compte de son passé dans la prise en charge (E4) : regarder son parcours de vie
- Faire preuve de beaucoup d'écoute et de soutien (E2, E4)
- Pertes des capacités / apparition de maladies / Limitation / perte de l'autonomie : syndrome de glissement (E1 à E4)
- Attention aux ressources financières (E2, E3) : petite retraite, peu de finances ...
- Tenir compte des habitudes de vie dans notre accompagnement (E2)
- Rencontrer la personne plus ou moins tard dans sa prise en charge (E2)

Evaluation (du système)

• Evaluer la personne : ses capacités, ses envies (E1)

- Evaluer l'environnement : réaliser des visites à domicile (E1), repérer l'entourage aidant (E3)
- Evaluer les occupations : bilan de fragilité des infirmières ASALEE (E2)
- Se demander quelle sera son évolution (E3, E4)

Prévention

- Prévention de chutes (E1)
- Réaliser des visites à domicile (E2, E3)
- Séance collective d'échange et d'ateliers sur une problématique (E2, E4)
- Faire des préconisations (E1)

Rééducation:

- CO-OP (E3)
- COTID (E3)
- Rééducation des fonctions atteintes (E1, E2, E3, E4)

Réadaptation:

- Mise en place d'aides humaines (E1)
- Mise en place d'aides techniques (E1, E2)
- Aménager l'environnement (E1, E2, E3)

Collaboration:

- Réaliser les actions en concertation avec le patient : VAD (E1, E3) leur donner les informations nécessaires (E3)
- Collaborer avec les autres professionnels : assistante sociale (E1), ASALEE (E2) : le réseau amène les patients aux ergos et inversement, notamment pour permettre des prises en charges financière en libéral (E2)
- Collaborer avec l'entourage : les former, les faire participer aux séances, les écouter, tenir compte de leur épuisement, (E2, E3)
- Former et informer les autres professionnels sur le rôle de l'ergothérapeute (E2, E3) car méconnaissance importante

Buts

- Recherche du maintien à domicile (E2, E3, E4)
- Rendre le patient le plus autonome possible (E2, E3, E4)
- Maintenir les habitudes et les activités importantes (E2, E3)
- Proposer des aides pérennes (E2) même si ça ne peut pas réellement l'être (E4)
- Eviter les hospitalisations, les urgences (E3)
- Eviter les aggravations (E3)

Intervention - EMG

Connaissance des EMG

E3 travaille pour une EMG (mais son fonctionnement diverge de celui de la majorité des EMG)

E1 et E2 confondent les EMG avec d'autres équipes et ne connaissent pas l'existence d'une EMG dans leur secteur

E4 connait l'EMG qui se trouve sur le même hôpital que lui (il est même amené à travailler avec eux ponctuellement) mais il ne connait pas toutes leurs actions

Avantages des EMG

Les quatre répondants sont favorables

Cette équipe offre une vision globale :

- Equipe formée et spécialisée dans le vieillissement (E3, E4)
- Offre un regard pluridisciplinaire afin de prendre collectivement les décisions (E2) : peuvent intervenir en même temps à domicile et se transmette toutes les informations (E3)
- Permet de débrouiller des situations enracinées (offre un autre regard sur une situation qui devient tendue pour les équipes) (E4)

Lieu d'intervention:

- Intra/extrahospitalier (E3, E4)
- Permet un meilleur lien dans le réseau (E4)
- L'équipe peut se déplacer sur un secteur assez grand (E3)
- Permet d'éviter les déplacements pour le patient et son entourage (E2)
- Permet d'améliorer l'accès aux soins (E3)
- Permet une analyse plus juste du lien personne/environnement/activités car on évalue dans le lieu de vie réel de la personne (E2)

Evaluation globale:

- Evaluation du risque de chute (E1, E3)
- Evaluation des capacités de la personne âgée (E1)
- Evaluation de l'environnement humain, matériel... (E1) pour trouver les ressources/limites
- Utilisation des mises en situations (E2, E3)
- Passation de bilans (E3)

Actions:

- Proposition d'aménagement du logement (E3)
- Proposition d'aide-techniques (E3)
- Accompagnement des aidants sur les maladies neuroévolutives (E3)

Accompagnement des aidants pour éviter épuisement (E3) Connaissance du réseau donc orientation vers les professionnels (E3) Prévention primaire avec des soirées à thèmes (E4) Buts: Préventions des facteurs aggravants (E3) • Repérage des situations complexes (E3) • Cherche à préserver l'autonomie de la personne âgée (E3) • Permet de démocratiser les soins à domicile (E1) Autres informations: Permet de solliciter gratuitement l'avis de l'ergothérapeute de l'EMG s'il n'y en a pas déjà dans la prise en charge (E2) • Possibilité d'orientations multiples (E3) • Prise en charge financièrement (E3) Inconvénients des • Cette équipe est méconnue car elle ne communique pas assez **EMG** (E1, E4)• Vision globale de l'EMG eut être mal comprise et perçue par les autres intervenants (E4) • Toutes les EMG n'ont pas forcément d'ergothérapeutes, ce qui impacte l'expertise et l'accompagnement (E1) • Le dispositif peut être dépassé par les demandes (E1) • Y a-t-il suffisamment de personnel pour faire tourner l'EMG? (E1, E3)• L'EMG va-t-elle pouvoir se déplacer chez tous les patients habitant loin et relevant de cette prise en charge ? (E1) • Nécessaire de voir le patient aussi hors de son lieu de vie (ex : pour voir ses capacités d'adaptation) (E2) • Certaines EMG sont très médicales (E3, E4) • L'EMG intervient sur une période donnée mais il n'y a pas un suivi des actions pour vérifier si elles sont pérennes (E3) • L'EMG mène des actions de prévention mais elles touchent trop peu de population (E4) • Patients vus en EMG arrivent parfois trop tard dans la prise en charge (E3)

importance de développer des actions de prévention pour ne voir en EMG que les situations vraiment urgentes • Délai de prise en charge en ergothérapie peut être trop long par rapport à l'état du patient (E3) • A ce jour les PEC proposées ne sont pas assez complètes (projet à l'attention des professionnels et des publics = éduquer les professionnels du réseau, diffuser les recommandations de bonnes pratiques, faire de l'éducation thérapeutique) (E3)

Remarques diverses sur les EMG	 Nécessaire que les professionnels soient bien formés et autonomes car ils sont souvent seuls au domicile (E3) Ajout d'un acteur supplémentaire dans la prise en charge (E4), alors que d'autres professionnels fournissent le même travail (E1, E2, E4) Existe-t-il un lien entre les EMG et les UEG ? (E1, E4) Importance d'avoir un ergothérapeute dans chaque EMG : apporte de la technicité (E1), permet de développer la connaissance de ce métier pour les prescripteurs (E3) et offre une approche occupationnelle décentrée de la pathologie (E4) Intérêt de développer davantage l'extrahospitalier (E3, E4) Manque de continuité, de suivi avec ce dispositif (E3, E4), donc l'Etat doit proposer autre chose de plus englobant (E4) L'ergothérapeute ne réalise pas de bilans elle-même et s'appuie sur les retours de ces collègues de l'EMG ou sur les équipes des hôpitaux de jour (E3). Pourquoi en télé-ergothérapie somme nous obligée en tant qu'ergothérapeute de refaire des bilans alors qu'en EMG non ? 	
Intervention – télé-ergothérapie		
Connaissance de la	Aucun des ergos ne connait et ne pratique la télé-ergothérapie.	
télé-ergothérapie	Les définitions données sont plutôt justes sauf pour E4	
Avantages de la	Permet de faire un suivi en intervenant à distance :	
télé-ergothérapie	Dédramatiser les situations (E1)	
6	Renforcer le lien (E1 et E3) chez un patient déjà connu (E4)	
	• Évaluer les aménagements (E3)	
	Valider ou modifier les choix antérieurs (E4)	
	• Stimuler les fonctions cognitives (E1, E2 et E3)	
	Permet un échange en temps réel lors des exercices proposés	
	(E2)	
	• Permet de faire participer les aidants à domicile dans le soin (E3)	
	Gain de temps et d'énergie :	
	Réduction des déplacements pour le thérapeute, le patient et les	
	aidants (E1 à E4)	
	Permet de résoudre rapidement des situations ne nécessitant	
	pas de déplacements (E1 et E4)	
	Permet de développer l'ergothérapie (E2, E3, E4)	
	Intérêt de voir directement la personne et pas juste de l'entendre (E3)	
	Peut permettre de suivre un patient sortit de l'hôpital (E1)	

Inconvénients de la Ce n'est pas approprié comme premier contact (E1, E2, E3, E4) télé-ergothérapie Ne permet pas la même relation qu'une consultation en face à face car il n'y a pas le même contact (E1, E3) Problème d'accès au matériel, à internet (E1, E3) Peu d'affinité pour le support de la part des professionnels (E1, E2, E3) et des patients (E2) Demande plus de concentration de la part du professionnel qu'en réel (E4)La personne doit avoir les capacités pour utiliser l'ordinateur (E1, E2, E4) Parfois des aidants doivent être disponibles pour l'utilisation de l'ordinateur (E1, E2) Biais dans l'évaluation: • Impossibilité de réaliser les bilans limite qui l'accompagnement (E1, E2, E3) • Impossibilité de proposer tous les exercices et toutes les mises en situation (risque de mise en danger si non surveillance physique) (E1) ce qui peut faire perdre du temps au lieu d'en gagner (E3) • Ne permet pas de tout voir en visioconférence (le logement, les mauvaises habitudes de vie dedans...) (E1, E3 et E4) Le téléphone suffit parfois pour donner les informations (E3) Pratique trop marginale actuellement (E3) Comment réellement permettre un suivi du patient sorti de l'hôpital : est-ce que c'est à l'ergothérapeute de l'hôpital de faire ça en plus de son travail hospitalier? (E1) Remarques Nombreux questionnement sur la nature même de la télé-ergo car diverses sur la téléméconnaissance de cette pratique (reflète une mauvaise ergothérapie communication) Comment c'est rémunéré en libéral et en structure ? (E1) A quelle fréquence ? (E1) Est-ce qu'aucune évaluation n'est réalisable ? (E1, E2 et E4) □

pourtant réel besoin de faire des bilans soi-même même si des

données antérieures de structure lui sont fournis (E1)

Cette pratique peut-elle convenir à tous les ergos ? (Chacun à sa préférence de fonctionnement) (E1) • Permet un vrai accès à l'ergo ? (E2) • Comment faire connaitre cette pratique (au patient, aux collègues)? (E3) Qui peut mettre en place cette pratique ? (E3) Existence de logiciels réglementés pour cette pratique ? (E3) Référencement sur une base de données accessible à tous ? (E3) Ajouter des ergothérapeutes dans des structures pour leur donner cette Ouverture: vision supplémentaire (notamment les structures intervenant à Autres interventions à domicile) développer • Permet de mieux connaître le rôle de chacun et les partenariats possibles (E4) • Proposer des lieux uniques où tous les professionnels sont accessibles (E4) • Importance du travail en équipe en maison de santé (E2) et d'y trouver une diversité de métier (E4) • SSIAD (E1, E2) □ plus-value pour patient et aidants (E2) • Réseau / association d'aidants à domicile (E1 et E4) • Organisme d'aménagement du logement (SOLIHA) (E2) • CLIC (E2, E3, E4) • CICAT (E1 et E2) □ projet EQLAAT du conseil régional • ESA (E2) • Intervention pour des mutuelles et des caisses de retraites (E2) • MAIA / DAC (E2, E3 et E4) ☐ réseau palliatifs, SLA, et autres maladies dégénératives Partenariat avec médecins généralistes pour prescription des aides techniques de la CNSA (E2) • HAD (E3) Hôpitaux de jour (E3) Développer l'extrahospitalier - volonté ARS de développer EMG - Développer l'ergothérapie en libéral (E1, E2, E3 et E4) Auprès de tous les publics et pas que les enfants (E1) • Ergothérapie prise en charge par la sécurité sociale (E1, E3) • Permet de désengorger les hôpitaux (E1) • Politiques de santé encouragent le libéralisme (E2) • Permet de voir les patients plus tôt dans le parcours de soins (E3) Permettre un meilleur lien hôpital/libéral pour un meilleur suivi, mais attention à l'aspect déontologique (E1) Développer la vision occupationnelle de l'ergothérapie (E3)

- OTIPM, CO-OP, COTID... (E2 et E3)
- Ne pas se centrer que sur la pathologie mais avoir une vision globale (E4)

Changer les politiques de santé :

- S'inspirer du RAI
 - Rendre le patient plus acteur de sa prise en charge (on s'adapte à lui) (E4)
 - Améliorer les transmissions et la communication autour du patient (E4)
- Sécurité sociale doit faire plus d'action de prévention (E4) car elle touche le plus de monde
 - Repenser la cotation des actes (E4)

L'accès aux soins d'ergothérapie en zone rurale française à destination des personnes âgées vivant à domicile : le rôle de l'ergothérapeute au sein d'équipe mobile de gériatrie et dans la mise en place de téléergothérapie pour favoriser le maintien à domicile

- Mémoire rédigé par MOUYSSAC Julie -

Introduction: Ce mémoire de fin d'étude porte sur les difficultés d'accès aux soins en ergothérapie que peuvent rencontrer les personnes âgées domiciliées en zone rurale française. Ces difficultés d'accès aux soins peuvent rendre le maintien à domicile impossible, notamment en raison d'un vieillissement pathologique et d'un lieu de vie limitant. L'ergothérapeute est un professionnel de santé qui dispose d'un large éventail d'interventions et qui permet un accompagnement centré sur la personne, ses environnements et ses activités. Dans cet écrit, les équipes mobiles de gériatrie et la télé-ergothérapie seront proposées comme moyens de réponse à ces problématiques. **Objectifs:** Le but de cette recherche est d'analyser si l'accès aux soins d'ergothérapie pour ce public peut être amélioré en mettant en place une équipe mobile de gériatrie et/ou de la télé-ergothérapie, afin de permettre au final un maintien à domicile pérenne en ruralité. **Méthode:** Quatre entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès d'ergothérapeutes travaillant en zone rurale française, et ayant dans leur patientèle des personnes âgées vivant au domicile. Les retranscriptions de ces entretiens ont été ensuite analysées grâce à des grilles thématiques et des logiciels d'analyse textuelle. **Résultats:** Les résultats obtenus permettent de voir que les personnes âgées domiciliées en ruralité ont divers freins et ressources, et que l'ergothérapeute intervenant auprès de cette population doit en tenir compte quel que soit son intervention. **Conclusion:** Malgré quelques limites, les équipes mobiles de gériatrie et la télé-ergothérapie semblent permettre un meilleur accès aux soins d'ergothérapie et favorise le maintien à domicile.

Mots clés : Accès aux soins, Ergothérapie, Rural, Personnes âgées, Equipe mobile de gériatrie, Télé-ergothérapie, Maintien à domicile

Access to occupational therapy care in French rural areas for elderly people living at home : role of the occupational therapist within the mobile geriatric team and in the implementation of tele-occupational therapy to promote home support

- Thesis by MOUYSSAC Julie -

Introduction: This thesis focuses on the difficulties of access to occupational therapy care that elderly people living in French rural areas may encounter. These difficulties of access to care can make impossible the home support, particularly because of pathological aging and a restrictive living environment. The occupational therapist is a health professional who has a wide range of interventions and who provides support centered on the person, its environments and its activities. In this publication, mobile geriatric teams and tele-occupational therapy will be proposed as means of responding to these problems. Objective: The purpose of this research is to analyze whether the access to occupational therapy care for this population can be improved by setting up a mobile geriatric team and/or tele-occupational therapy, in order to ultimately allow for sustainable home support in rural areas. Method: Four semi-structured interviews were conducted with occupational therapists working in French rural areas, whose patients included elderly people living at home. The transcripts of these interviews were then analyzed using thematic grids and textual analysis software. Results: The results show that elderly people living in rural areas have various obstacles and resources, and that occupational therapists working with this population must take them into account in any intervention. Conclusion: Despite some limitations, mobile geriatric teams and tele-occupational therapy seem to allow better access to occupational therapy care and promote home support.

Key-words: Access to care, Occupational therapy, Rural, Elderly people, Mobile geriatric team, Tele-occupational therapy, Home support